

**Correspondance
de Louis XV et
du maréchal de
Noailles**

roi de France Louis XV

LIREGRATUITEMENT.COM

**Correspondance de
Louis XV et du
maréchal de Noailles**

roi de France Louis XV

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles

Le maréchal de Noailles avait eu soin de recueillir et de classer par ordre de dates toutes les pièces de sa correspondance avec Louis XV; ce sont les recueils mêmes du maréchal que possède le Dépôt de la Guerre, et d'après lesquels est faite la présente publication.

Pour ce qui est, en particulier, des lettres de Louis XV, écrites de sa main depuis la première ligne jusqu'à la dernière, elles sont absolument et exclusivement son œuvre.

Parmi les trésors historiques que renferme le Dépôt de la Guerre , la Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles occupe, à juste titre, un rang considérable. C'est un document de premier ordre. Les deux mérites que réclame l'histoire, et qu'elle ne trouve presque jamais réunis, la rigueur officielle et la liberté des confidences, y sont intimement confondus. Ce sont les plus grands sujets de la politique et de la guerre traités à fond , mais sans apparat, quelquefois même avec l'incohérence et les petits détails incidents d'une conversation familière. Peu d'étiquette et point de gêne ; rien de plus naturel que le ton de cette correspondance; en un mot c'est la vie.

Le dix-huitième siècle en a connu des fragments; c'est une des sources d'où l'abbé Millot a tiré la

dernière partie de ses Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV et de Louis XV. Lorsqu'il les publia, en 1777, le maréchal de Noailles était mort depuis onze années seulement, Louis XV depuis trois ans à peine. Si voisin des événements et des personnages, l'écrivain, quelque intelligent et loyal qu'il fût, ne pouvait ni bien voir ni tout dire ; l'espace et le temps, la perspective et la liberté lui manquaient.

Voltaire a dit : « La vérité est toujours faite pour attendre. » Aujourd'hui rien ne l'arrête; qu'elle soit la bienvenue ! Ce n'est pas seulement parce qu'elle éclaire l'intelligence et satisfait la curiosité ; ses bienfaits moraux la rendent plus souhaitable encore. Elle supprime l'inquiétude et le doute; elle apaise la conscience et rend l'âme sereine. Les jugements excessifs et passionnés lui répugnent ; elle est d'opinion moyenne : Ne quid nimis, rien de trop. Si elle fait descendre Louis XIV de son olympe, elle tire Louis XV de ses bas-fonds. Entre le bisaïeul et l'arrière-petit-fils, on avait mis l'infini en quelque sorte ; en diminuant la distance

INTRODUCTION. m

qui les sépare, on la rend plus sensible. Le premier, pour n'être plus une idole, un fétiche, n'en demeure pas moins un roi hors de pair; on l'apprécie mieux en voyant les efforts, même inutiles, que le second a faits pour approcher d'un si grand modèle.

Louis XV n'a pas été, du commencement à la fin de son long règne, un roi fainéant. Lorsqu'il faillit mourir à Metz, en 1744, la France entière s'émut; était-ce une émotion sans cause? Il avait donné de grandes espérances et l'on attendait beaucoup de lui. Son règne a mal fini cependant ; l'arrêt général qu'on en a porté est juste : qui le conteste? Mais la justice veut qu'on dise : Il y a

eu un temps où Louis XV s'est appliqué à son devoir ; s'il a bien fait ou s'il a essayé de bien faire, qu'on lui en tienne compte ; on sera d'autant plus fondé à se montrer sévère quand on trouvera qu'il a fait mal. De même pour ceux qui l'entourent. Est-il vrai qu'il n'y ait eu, dans ce Versailles, que des femmes perdues et des courtisans sans vergogne ? Le préjugé, à cet égard, est si général et si fort, qu'à

IV INTRODUCTION

le contester on risque pour le moins d'être accusé de paradoxe. Dire qu'il y a toujours eu beaucoup d'honnêtes gens, c'est une banalité ridicule ; mais ajouter qu'il y en a eu précisément à la cour de Louis XV, c'est presque une nouveauté hardie. Cependant il faut le dire, parce que cela est. Derrière ce rideau de vices effrontés et bruyants qui occupent l'avant-scène, on rencontre, quand on veut bien y regarder, des vertus de famille. A côté de ces courtisans, héros des chroniques scandaleuses, on en voit d'autres qui ont, par dessus les défauts et les petites passions de leur état, des sentiments élevés, généreux, patriotiques, et qui savent donner au Roi d'utiles, de sages, de courageux conseils. Tel est le maréchal de Noailles.

Il avait ses racines au plus profond du règne de Louis XIV. Né en 1678, il avait fait ses premières armes en Catalogne, sous les ordres de son père, maréchal de France et capitaine des gardes-du-

INTRODUCTION. v

corps ; il s'appelait alors le comte d'Ayen. En 1698, il épousa mademoiselle d'Aubigné, nièce de madame de Maintenon. La guerre pour la succession d'Espagne lui donna de grandes occa-

sions de se distinguer, d'abord en Allemagne, sousCatinat, Villars et Tallard, puis dans la Péninsule même ou sur la frontière des Pyrénées. Duc de Noailles et capitaine des gardes par la démission de son père, lieutenant-général en 1706, il reçut, quatre ans après, le commandement en chef de l'armée de Catalogne. Un mois de siège, en plein hiver, lui suffit pour faire tomber les défenses de Girone, au mois de janvier 1711 . La paix faite, Louis XIV lui donna la plus grande marque d'estime dont un homme puisse être honoré : ce fut au duc de Noailles qu'il confia, en 1714, ses plus précieux papiers, et, dans le nombre, ses Réflexions sur le métier de Roi, qui resteront comme les Tables de l'ancienne loi monarchique^ comme le Testament du pouvoir absolu, fondé sur le droit divin. Si l'on rapproche de cette preuve de confiance insigne le fait que Louis XV eut pour compagnons d'enfance

VI INTRODUCTION

les deux fils du duc de Noailles, on s'expliquera le ton généralement familial de la Correspondance, avec des invocations parfois solennelles à la mémoire et aux exemples de Louis XIV.

En 1715, le duc de Noailles avait trente-sept ans. Le Régent le nomma président du conseil des finances. En des temps réguliers, ce choix eût excité quelque surprise ; mais les affaires de l'État étaient dans un tel désordre que, pour trancher le nœud des complications financières, on jugea qu'un homme d'épée n'était pas inutile. Sur ces entrefaites, Law parut avec les merveilleuses promesses du Système ; quand il eut gagné la faveur du duc d'Orléans, M. de Noailles lui céda la place et monta au conseil de régence. Le meilleur titre de son administration n'est pas d'avoir institué la Chambre de justice contre les traitants, c'est d'avoir fait repousser la banqueroute proposée par le duc de

Saint-Simon, grief énorme que Saint- Simon n'a jamais pardonné au duc de Noailles'.

* « Si la conduite qui a été tenue a coûté des soins et des travaux, s'il est même nécessaire de les continuer et de s'armer de courage pour

INTRODUCTION. vii

S'être fait battre dans une telle rencontre, et par un neveu de madame de Maintenon, quelle dou-

achever de surmonter les difficultés, S. A. R. et le conseil auront du moins la consolation de n'avoir jamais voulu souscrire au parti violent qu'on proposait, au commencement de la Régence, de déclarer le Roi quitte des dettes contractées par son bisaïeul. La France ne s'en sera jamais relevée ; l'Espagne éprouve encore les suites funestes d'une semblable révolution, quoiqu'il y ait près d'un siècle qu'elle a été exécutée. Slais, outre Tinjustice extrême d'un tel parti et le préjudice énorme qu'il aurait causé, par rapport au commerce et à la confiance, tant des étrangers que des propres sujets du royaume, on peut dire avec vérité qu'on n'en aurait retiré pour tout fruit que la honte et le reproche éternel. » Ainsi parle le duc de Noailles dans un mémoire lu par lui, au mois de juin ou de juillet 1717, devant le Régent et le conseil de Régence. Ce a mémoire, concernant les finances et les charges de l'État, » est considérable à tous égards ; la copie que nous avons sous les yeux n'a pas moins de 264 pages in-folio. Quant à l'importance du document, on en pourra juger d'après le plan même de l'auteur : « 1° Je me propose, dit-il, d'expliquer quels sont les différents revenus de l'État; 2° d'exposer ensuite la situation où étaient les affaires à la mort du feu Roi, par rapport au montant

du revenu, aux dettes foncières, à l'état des dépenses, et aux dettes qu'on peut appeler exigibles; 3« après quoi, je rendrai compte des différentes opérations qui ont été faites depuis le commencement de la Régence, pour faire connaître ce qu'elles ont produit ; 4o de là je représenterai notre état actuel, et j'en ferai la comparaison avec celui où on était au mois de septembre 1715; 5« il sera nécessaire encore de faire une autre comparaison de l'état de ces revenus, en 1715, avec celui où ils étaient en 1683, temps de la mort de M. Colbert, pour connaître de combien ils sont diminués et jusqu'où on peut espérer de les porter par le rétablissement des affaires ; 6° enfin, par les différentes observations que j'aurai l'honneur de faire sur ce qui a causé l'épuisement des finances, la ruine des peuples, la destruction du commerce, et les autres maux dont le royaume se trouve affligé, le conseil pourra se déterminer sur les partis qu'il jugera les plus convenables, soit pour le présent, soit pour l'avenir. » Jamais, pour notre part, nous n'avons rencontré une exposition si complète et si lucide de l'organisation des finances sous l'ancienne monarchie.

vm INTRODUCTION.

leur ! Mais aussi quelle vengeance ! Parmi les nombreuses victimes du duc de Saint-Simon, il n'en est pas qu'il ait défigurée avec plus de passion et d'art. Les Mémoires et la Correspondance de la Noailles avec Louis XV ne se ressemblent en aucune façon ; comment se ressembleraient-ils ? Celui-ci se montre à visage découvert; l'autre n'est qu'un masque. Après la haine de Saint-Simon, le duc de Noailles rencontra celle de Du Bois ; il eut l'honneur d'être exilé par lui en même temps que d'Aguesseau. Le cardinal mort, il fut rappelé. L'un des derniers

actes du duc d'Orléans, premier ministre, fut la déclaration publique du mariage secrètement contracté par le comte de Toulouse^ fils légitimé de Louis XIV, avec une sœur du duc de Noailles, veuve du marquis de Gondrin. Cette déclaration eut pour effet de porter la comtesse de Toulouse au rang des princesses du sang royal.

Le ministère du duc de Bourbon passa; on crut que celui du cardinal Fleury passerait plus vite encore. Le nouveau ministre^ qui, à soixante-treize

JxNTRODUCTION. ix

ans, s'embarrassait pour la première fois des affaires, les mena, contre toute attente^ pendant dix-sept longues années. En 1733, la guerre pour la succession de Pologne éclata. Le duc de Noailles, d'abord lieutenant général à l'armée du Rhin, reçut le bâton de maréchal, l'année suivante, après la mort glorieuse du duc de Berwick, frappé sous les murs de Philippsbourg. En 1735, le maréchal de Noailles fut nommé au commandement de l'armée française en Italie. Le plus difficile n'était pas de combattre, c'était de s'entendre avec des alliés ombrageux et réciproquement jaloux, les Espagnols et les Piémontais. Le maréchal réussit à les mettre à peu près d'accord, et fit une excellente campagne, sans coups d'éclat, mais très-fructueuse. Après avoir mis les Autrichiens hors de l'Italie, il s'apprêtait à les empêcher d'y rentrer, lorsqu'il apprit la conclusion soudaine d'un armistice en Allemagne; le cardinal Fleury avait brusqué la paix.

INTRODUCTION

Quelle fortune que celle du cardinal Fleury ! On peut dire qu'il a eu pour lui toutes les chances, une exceptée, celle de mourir à

temps. Trois années de moins dans sa longue existence, il s'en allait à quatre-vingt-sept ans, comblé de jours et d'honneurs, enseveli dans son triomphe, comme Mazarin après la paix des Pyrénées. Pour nous, qui voyons et jugeons à distance, un tel rapprochement est sans doute excessif; il ne l'était pas pour les contemporains. La guerre arrêtée dans sa fougue, la paix avec de grands changements de territoires, la Lorraine assurée à la France, la Toscane au gendre de l'Empereur, les Deux-Siciles passant de la maison d'Autriche à la maison de Bourbon, l'Europe calmée, la France agrandie et l'Angleterre complaisante, telle était l'œuvre du cardinal Fleury, tels étaient les grands aspects de sa politique. De 1736 à 1740, il fut l'arbitre de l'Europe, le sage dont on invoquait et respectait les conseils, un

INTRODUCTION. xi

Nestor. Après 1740, il n'eut plus que la douleur de survivre à sa gloire.

L'empereur Charles VI le dernier des Habsbourg, ne s'était préoccupé, pendant trente ans, que d'assurer à sa fille Marie-Thérèse tout le patrimoine de la maison d'Autriche. En 1740, il meurt. Aussitôt, de toutes parts et sous tous les prétextes, une foule d'héritiers se produisent, l'Électeur de Bavière, l'Électeur de Saxe, le roi d'Espagne, le roi de Sardaigne et d'autres. Pendant qu'on discute et qu'on disserte, un des prétendants avise, à part lui, que les voies de fait sont plus courtes que les voies de droit. Celui-ci est un nouveau venu, Frédéric de Prusse, roi depuis quelques mois d'un royaume né avec le siècle. Il n'a pas souci des règles et les scrupules ne l'embarrassent guère. C'est lui qui, voulant plus tard former son successeur, lui recommandera cette maxime : « Sachez pour toujours qu'en fait de royaume on prend

quand on peut, et qu'on n'a jamais tort quand on n'est pas obhgé de rendre. » Il commença par prendre la Silésie, qui lui convenait; ce fut un signal.

XII INTRODUCTION

Il y avait auprès du cardinal Fleury un homme d'intelligence vive et de grandes vues, un vrai Detit-fils de Fouauet, le comte de Belle-Isle. Gomment son audace avait-elle subjugué la prudence du cardinal? C'est un problème. Tout ce qu'on peut dire en peu de mots, c'est que le cardinal, successeur du duc de Bourbon, s'était fait honneur de bien traiter un homme qui avait été maltraité par le duc de Bourbon. Quoi qu'il en soit, M. de Belle-Isle avait pris sur le vieux ministre un grand ascendant, et, lorsque Frédéric II eut mis le feu aux poudres, le cardinal se laissa persuader de courir à l'incendie, non pas pour l'éteindre, mais pour l'activer au contraire. Ce n'est pas que, dans le litige soulevé par la mort de Charles Yi, la France voulût entrer directement ni pour son compte ; elle y intervenait comme auxiliaire seulement et pour soutenir les droits de l'Électeur de Bavière. Il est très-vrai que les bons rapports entre la Bavière et la France dataient de loin, et que longtemps avant la mort de Charles VI, l'Électeur Charles-Albert avait obtenu de la France qu'elle s'engageât à

INTRODUCTION. xni

soutenir ses prétentions à la couronne impériale. Un Empeur à faire ! Quelle admirable occasion pour Fleury de regagner dans l'Empire cette ancienne influence dont Richelieu et Mazarin avaient si bien connu et ménagé l'avantage ! Ce n'était là qu'une partie des projets de M. de Belle-ïse; le tout n'allait à rien moins qu'à détruire la monarchie autrichienne ; et, quoiqu'il affectât lui-

même un parfait désintéressement pour la France, il comptait bien que, dans le partage, les Pays-Bas viendraient, par une affinité naturelle^ rejoindre la Lorraine, les Évêchés et la Flandre.

S'il avait tout dit au cardinal, le cardinal eût refusé de le suivre; il ne lui fit qu'une demi-confiance ; il lui persuada que l'affaire se réduirait à une incursion de quelques mois. Ainsi réduite et circonscrite, elle n'effraya pas trop le cardinal; mais il ne fit, à cause de cela, que des dispositions insuffisantes. Il avait mis sa gloire à restaurer les finances, et il y avait réussi par une économie poussée à l'extrême. Comme la marine et l'armée ont toujours été les grandes causes de dépense, le

XIV INTRODUCTION

cardinal Fleury avait, de parti pris, négligé Tune et l'autre, persuadé que l'intime alliance, nouée par lui-même avec l'Angleterre, rendait la marine inutile, et que, pour régler les affaires du continent, les diplomates valaient infiniment mieux que les militaires. Au commencement de l'année 1741, la France n'avait pas plus de 100,000 hommes de pied et de 20,000 chevaux. Même pour l'objet restreint que le comte de Belle-Isle avait seul proposé à l'approbation du cardinal^ il fallut faire, dans le courant de cette année, une augmentation de 34^000 hommes d'infanterie. On n'en fit aucune dans la cavalerie, parce. que la dépense eût été trop grande ; faute énorme, surtout pour soutenir la guerre en Allemagne et contre la cavalerie autrichienne. Ce ne fut pas au moins la faute de M. de Belle-Isle, qui ne cessa de réclamer contre une économie funeste ; mais le cardinal n'en voulut point démordre.

Malgré tout, quel début, et que de merveilles en cette année 1741 ! Belle-Isle, nommé coup sur coup ambassadeur extraordinaire et maréchal de

INTRODUCTION. XV

France, s'en va diriger en Allemagne la politique et la guerre. Tout lui réussit; il s'accorde avec Frédéric II en Silésie ; il passe à Dresde et gagne l'Électeur de Saxe ; à Francfort, il régenté la diète de l'Empire; à Versailles, ses dépêches font loi; l'étendue de ses projets se dévoile, et Fleury, stupéfait , dominé , fasciné , essaye en vain de retenir l'autorité qui lui échappe. Succès diplomatiques, succès militaires, tout concourt à la gloire du maréchal de Belle-Isle. La haute Autriche est rapidement conquise, la basse envahie ; les coureurs bavarois s'avancent jusqu'aux portes de Vienne. Mais Charles-Albert s'inquiète de laisser les Saxons opérer seuls en Bohême; il s'y porte avec la majeure partie des forces alliées; dans la nuit du 25 novembre , Prague est surprise et gagnée par escalade. Charles-Albert, qui s'est fait proclamer archiduc d'Autriche à Lintz, est couronné roi de Bohême ; un mois après, le 24 janvier 1742, il est élu Empereur d'Allemagne.

Les événements ont ici la succession rapide et l'incohérence des rêves. Du jour au lendemain

XVI INTRODUCTION

tout change; malheur au protégé de la France! La bonne fortune semble le pousser encore-, il est déjà poursuivi par la mauvaise. Le 12 février, il est couronné solennellement à Francfort; il est l'Empereur Charles VII; le 13 février, il n'est plus Électeur et

duc de Bavière que de nom ; les Autrichiens, ce jour-là, sont entrés dans Munich, sa capitale.

Pendant toute une année, Marie-Thérèse, surprise, isolée, désarmée, avait été jugée perdue; à peine la comptait-on encore parmi les souverains; qu'était-ce que la reine de Hongrie? On ne savait pas tout ce qu'il y avait d'énergie dans cette femme et de dévouement dans le peuple en qui elle avait mis sa confiance dernière. Lorsqu'il s'était porté, avec la plus grande partie de ses forces, en Bohême, Charles-Albert avait laissé trop peu de monde à la garde de la haute Autriche et de la Bavière, et surtout il avait négligé d'assurer les communications entre les deux pays. C'était de Francfort, où il était revenu, la grande inquiétude du maréchal de Belle-île ; il voyait bien le danger

INTRODUCTION. xvii

et il s'efforçait de le montrer à l'Empereur. Avant que ses avis eussent été accueillis et suivis, le malheur était venu. Au mois de janvier 1742, les Autrichiens avaient surpris les quartiers bava-rois, enfermé dans Lintz et réduit à capituler un détachement français, recouvré tout l'archiduché d'Autriche, et, quelques jours après, occupé les trois-quarts de la Bavière.

En même temps, deux grands succès politiques s'ajoutent aux triomphes de la reine de Hongrie et lui en promettent de plus considérables. En Italie, le roi de Sardaigne, jaloux des Espagnols, se déclare prêt à défendre contre eux le Milanais, et se sépare de la France, en attendant l'heure de passer tout à fait dans les rangs ennemis. En Angleterre, le ministère du pacifique Walpole est renversé comme français, corrupteur et corrompu. Il n'y a qu'un cri contre l'ambition de la France. Depuis la paix de

Vienne, en 1738, les Anglais n'ont souffert qu'avec une colère contenue la prépondérance réellement exercée par le cardinal Fleury dans les affaires de l'Europe; après les événements de

INTRODUCTION.

1740 et les fanfares de Belle-Isle, ils éclatent : Quoi! laisser démembrer la monarchie autrichienne et la France en distribuer les lambeaux ! Souffrir que l'équilibre européen, cette balance des pouvoirs si laborieusement réglée par le congrès d'Utrecht, soit renversé au profit de la France ! Quand deux fois l'Europe s'est liguée contre Louis XIV, elle n'était pas si menacée ni la France si dangereuse. On décide que la cause de la reine de Hongrie est la cause commune, et qu'elle sera soutenue par les subsides[^] les flottes et les soldats de l'Angleterre. C'est sur sa haine coïnc[^]tre la France que le ministère de lord Gartei[^]et fonde sa popularité.

Il restait sur le haut Danube un corps de troupes françaises, commandé par le duc d'Harcourt et décoré du nom d'armée de Bavière ; après avoir fait, pour le déposter, quelques tentatives inutiles, les Autrichiens avaient pris le parti de le masquer

INTRODUCTION. xix

seulement et de tourner leur principal effort contre l'armée qui occupait la Bohême.

A la fois diplomate et général, le maréchal de Belle-Isle[^] âme ardente dans un corps affaibli, ne pouvait suffire à tout ; dès le mois de décembre 1741, il avait demandé d'être aidé dans la conduite de la guerre. Le maréchal de Broglie, qui était de beaucoup son ancien, fut nommé pour commander avec lui en Bohême '.

Pour le bien du service, pour le salut commun, pour Belle-Isle même, il eût mieux valu qu'il renonçât tout à fait au commandement ; par malheur il ne s'y résigna pas. Il savait que le maréchal de Broglie blâmait la politique qu'il avait fait prévaloir, et qui avait entraîné, plus loin qu'on ne les avait encore vues, les armées de la France ; il voulut défendre et poursuivre son œuvre. De là des conflits déplorables et funestes ; les jours de combat, les deux maréchaux allaient au feu d'ac-

1 En 1742, le maréchal de Bioglie avait 72 ans; il avait reçu le bâton de maréchal en 1734, el partagé, la même année, avec le maréchal de Coigny, l'honneur des victoires de Parme et de Guastalla .

XX INTRODUCTION

cord et de front ; la lutte recommençait entre eux les jours de conseil

La Bohême est un champ clos dans une enceinte de montagnes. L'armée française, décimée par les maladies, n'était plus assez nombreuse pour en garder toutes les issues ; les Autrichiens y pénétrèrent par le sud, et lancèrent de toutes parts leur cavalerie légère. On vit quel tort on avait eu en France de négliger cette arme ; c'était tous les jours des convois surpris, des magasins enlevés ou brûlés, des postes assaillis, des alertes perpétuelles, irritantes et fatigantes. Une ou deux fois, quand on put joindre l'ennemi, on se donna le plaisir de le bien battre ' ; satisfaction d'un jour ! Le lendemain c'était à refaire. Peu à peu il fallut se resserrer ; le cercle dont Prague était le centre se rétrécissait à vue d'œil. On attendait beaucoup du roi de Prusse, qui ve-

naît de gagner sur le prince Charles de Lorraine une bataille à Czaslau; il écrivit au maréchal de Broglie : « Je

1 Par exemple, au combat de Sahay, le 2S mai 1742,

INTRODUCTION. xxi

suis quitte envers mes alliés. » Quoiqu'on ne le connût pas bien encore, son inaction après la victoire inquiétâtes généraux français ; le maréchal de Belle-Isle courut à son camp, le 5 juin, et le trouva prêt à faire avec la reine de Hongrie sa paix particulière ; elle fut en effet signée, le 11, à Breslau. Frédéric II a dit plus tard : « Dans ma première guerre avec la reine, j'abandonnai les Français à Prague, parce que je gagnais la Silésie au marché. Quand je les aurais conduits à Vienne, ils ne m'en auraient jamais donné autant. » il a même ajouté ceci : « Quand la Prusse aura fait sa fortune, elle pourra se donner un air de bonne foi et de constance qui ne convient tout au plus qu'aux grands États et aux petits souverains. »

La défection du roi de Prusse entraîna celle de l'Électeur de Saxe. Le 27 juin, l'armée française, réduite de 40,000 hommes à 28,000, se trouva investie sous Prague par toutes les forces autrichiennes. Le cardinal Fleury, au désespoir, chargea Belle-Isle de proposer aux Autrichiens l'évacuation réciproque de la Bohême et de la Ba-

xxu INTRODUCTION.

vière, et, pour l'autoriser, voici ce qu'il écrivit de sa propre main, le 11 juillet, au feld-maréchal Königsegg : « Je ne puis m'empêcher d'assurer Votre Excellence que votre cour ne me rend pas justice. Bien des gens savent combien j'ai été opposé

aux résolutions que nous avons prises, et que j'ai été en quelque façon forcé d'y consentir par des motifs très pressants qu'on a allégués. Votre Excellence est trop instruite de tout ce qui se passe pour ne pas deviner aisément qui mit tout en œuvre pour déterminer le roi à entrer dans une ligue qui était si contraire à mon goût et à mes principes. » Étrange manière d'entamer une négociation et d'accréditer un négociateur ! Marie-Thérèse fit imprimer et répandre dans toute l'Europe la lettre du cardinal. Quelle surprise et quelle huée ! En un moment cette grande renommée politique fut abîmée dans le ridicule. Nestor était tombé en enfance. Quant au maréchal de Belle-Isle, Konigsegg lui déclara nettement qu'il comptait bien l'avoir, lui, son collègue et tout leur monde prisonniers de guerre. C'était trop de forfanterie ; les maréchaux

INTRODUCTION. xxju

répliquèrent par de vigoureuses sorties qui refoulèrent les Autrichiens à distance respectueuse.

Il y avait, dès l'année précédente, une armée française échelonnée depuis la basse Meuse jusqu'en Westphalie, et chargée, sous les ordres du maréchal de Maillebois, de surveiller la neutralité suspecte du Hanovre et de la Hollande. Le marquis de Fénelon, ambassadeur de France à La Haye, affirma qu'il n'y avait rien à craindre encore des Hollandais ni des Anglais mêmes, et il proposa d'envoyer hardiment l'armée de Westphalie pour dégager l'armée de Bohême.

Depuis le commencement de cette guerre, dont Belle-Isle était l'auteur et dont il s'était flatté d'être le seul héros, le maréchal de Noailles avait été simple spectateur des événements; mais il les

jugeait avec un grand sens politique. Que la France eût fait un Empereur dans la maison de Bavière et qu'elle le soutînt, rien de mieux ; elle était dans son droit et dans son rôle : au delà, il n'y avait plus que chimère et danger. « L'air de hauteur et de conquête avec lequel on est entré en Allemagne,

XXIV l'INTRODUCTION.

disait le maréchal', et l'affectation avec laquelle on a publié à Francfort le prochain anéantissement de la maison d'Autriche, est sans contredit ce quia le plus irrité la reine de Hongrie, et le plus contribué à réveiller la jalousie des puissances voisines et à les engager à se liguier contre nous. Quant aux Anglais, ajoutait-il, les véritables motifs qui les excitent, dans cette occasion, sont bien moins les intérêts de la reine de Hongrie et le prétendu équilibre de l'Europe que l'utilité particulière qu'ils se proposent d'en tirer pour leur commerce, aux dépens de toutes les autres nations. » Cependant les Anglais n'étaient pas prêts encore; consulté sur la proposition du marquis de Fénelon, le maréchal de Noailles n'hésita pas à la soutenir. Le cardinal Fleury finit par l'agréer à son tour ; mais en donnant au maréchal de Maillebois l'ordre d'aller au secours de l'armée de Bohême, il lui recommanda d'éviter tout engagement « dont le succès pourrait être douteux. » Que pouvait faire M. de Maillebois, les

Dans un mémoire adresse à W. de Breteuil, le 2 août 1742.

INTRODUCTION. xxv

maines liées par de telles instructions? 11 marcha prudemment, reconnut les défilés de la Bohême, et, les trouvant gardés de sorte qu'il ne pouvait passer outre sans risquer l'événement douteux d'une bataille, il se détourna vers la Bavière, où il recueillit le

corps de troupes que le duc d'Harcourt avait maintenu avec succès sur le Danube.

La diversion, pour n'avoir pas complètement réussi, n'avait cependant pas manqué tout son effet ; à l'approche du maréchal de Maillebois, le prince Charles de Lorraine avait converti en blocus le siège de Prague, et porté une partie de ses troupes sur les frontières occidentales de la Bohême. A Paris, et surtout dans l'armée de secours, qui ne connaissait pas les secrets empêchements de son général, on fut très-injuste pour M. de Maillebois. Loin de le défendre, le cardinal eut la faiblesse de le sacrifier, en nommant à sa place, ou tout au moins au-dessus de lui, le maréchal de Broglie, qui était rappelé de Bohême. Dans la pensée du ministre, ce n'était qu'un expédient

XXVI INTRODUCTION

pour faire cesser les dissensions que le partage du commandement avait rendues si funestes à Prague; mais si, par le fait, les mêmes causes de discorde étaient transportées en Bavière, où était l'avantage? Grâce au bon esprit de M. de Maillebois, le danger fut évité; il se contint, ne récrimina pas, fit bon accueil à son successeur, et continua de servir sous ses ordres pendant plusieurs mois encore. Cette fin de campagne fut au moins heureuse pour la Bavière; les Autrichiens évacuèrent l'Électorat, et Charles VII rentra dans sa capitale.

En Bohême, après un moment de répit, le mal n'avait fait qu'empirer ; le blocus de Prague était, pour ceux qui s'y trouvaient enfermés, mille fois plus désastreux qu'un siège. L'action est une distraction; ceux-ci n'avaient rien à faire qu'à suivre, d'un

œil morne , les progrès incessants du plus cruel de tous les ennemis, la faim.

Vivement excitée par les incidents de la guerre

INTRODUCTION. xxvii

en Bohême et en Bavière , l'attention publique commençait à s'occuper aussi de ce qui se préparait dans les Pays-Bas. Des troupes anglaises et hanovriennes y étaient déjà réunies en masses inquiétantes pour la sécurité de la frontière française. Ce fut au maréchal de Noailles, enfin chargé d'un grand commandement, que fut confié le soin de la mettre en défense. Mais en même temps qu'il y donnait sa principale application, le maréchal se croyait tenu d'éclairer le Roi sur les dangers de toute sorte qui menaçaient le royaume. « Je serai très-aise de recevoir vos idées, » lui avait dit, une première fois, Louis XV. Était-ce autre chose qu'une formule polie? Le maréchal ne se crut pas encore autorisé; il insista : « Jusqu'à ce qu'il plaise à Votre Majesté de me faire connaître ses intentions et sa volonté, me bornant uniquement à ce qui regarde la frontière dont elle m'a donné le commandement, je parlerai avec franchise et liberté sur l'objet qui est confié à mes soins, et je me tairai sur le reste... Si vous voulez, Sire, qu'on rompe le silence, c'est à vous de rordonner, »

INTRODUCTION

Alors Louis XV lui fit la réponse qu'il attendait, solennelle , royale , inspirée du souvenir de Louis XIV : « Le feu Roi, mon bisaïeul, que je veux imiter autant qu'il me sera possible, m'a recommandé, en mourant, de prendre conseil en toutes choses et de cherchera connaître le meilleur pour le suivre toujours. Je serai donc ravi que vous m'en donniez ; ainsi je vous ouvre la

bouche, comme le Pape aux cardinaux, et vous permet de me dire ce que votre zèle et votre attachement pour moi et mon royaume vous inspireront. Je vous connais assez et depuis assez de temps pour ne pas mettre en doute la sincérité de vos sentiments et votre attachement à ma personne. » C'est à la date du 26 novembre 1742 que s'ouvre réellement, par cette lettre du Roi, la Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles. On la lira; notre objet, dans cette Introduction, n'est que d'en mettre en saillie les traits essentiels, au milieu des événements qui l'encadrent.

Une grande nouvelle, tout au début de l'année 1743, surprend et captive l'attention publique.

INTRODUCTION. xxix

Dans la nuit du 16 au 17 décembre, le maréchal de Belle-Isle est sorti de Prague avec treize ou quatorze mille hommes, tout ce qui lui reste de vahde ; il a trompé d'abord les Autrichiens^ et les a repoussés, quand ils se sont aperçus de leur erreur ; après dix jours de marche à travers les neiges, il est arrivé, le 26, à Egra ; six mille blessés et malades, qu'il a laissés dans Prague, sous la garde de Chevert, ont, grâce à l'énergie de leur chef^ obtenu des Autrichiens les conditions les plus favorables. Comme opération militaire, la retraite de Prague fit beaucoup d'honneur au maréchal de Belle-Isle ; mais elle fit encore plus de tort à sa politique. 11 ramenait les Français des misères de la Bohême : pourquoi les y avait-il menés d'abord? Désavoué depuis longtemps par le cardinal Fleury, il fut, à son retour, écarté du commandement et des affaires.

Quelques jours après, autre nouvelle ; le 29 janvier 1743, le cardinal meurt. A force de vivre, il avait lassé tout le monde, et, par ses derniers actes, il s'était tout à fait perdu. Sa mort fit peu d'effet ;

XXX INTRODUCTION

lecouraat de la politique n'en fut point dérangé. On se demanda seulement qui allait être le successeur. Dans un mémoire éloquent, le maréchal de Noailles pressa Louis XV de faire, à trente-trois ans, son métier de roi \ « Toute l'Europe, Sire, disait-il pour conclure, est attentive à l'événement présent, et il est de votre gloire de lui faire connaître que^ si quelque autre a paru jusqu'ici gouverner sous votre nom. Votre Majesté n'en est cependant ni moins attentive au bien de son royaume, ni moins capable de le connaître et de le procurer ; que vous êtes seul le Roi de cette grande et noble monarchie; que vos lumières et votre autorité l'animent, et que rien ne s'y fait, sous votre nom, que ce qui s'y fait par des ordres émanés de votre pleine et parfaite connaissance. Que Fattente, Sire, de toute l'Europe ne soit point trom-

i Parmi les faits historiques dont ce mémoire est rempli, il y en a quelques-uns d'inexacts ou dont l'appréciation est contestable. Quant au fond de la doctrine, c'est ce qu'on doit attendre d'un ancien ami de Louis XIV, le pouvoir absolu fondé sur le droit divin. Dans la critique souvent très-vive que le maréchal de Noailles fera bientôt des actes du gouvernement, il s'en prendra toujours aux hommes; l'idée d'examiner le principe ne lui viendra pa? à l'esprit; il est et il restera jusqu'à la fin l'homme des anciens jours.

pée ! » C'était sur les instructions données, en 1700, par Louis XIV à Philippe V qu'il se fondait, et particulièrement sur ce dernier article ; « Je finis par un des plus importants avis que je puisse vous donner. Ne vous laissez pas gouverner ; soyez le maître. N'ayez jamais de favori ni de premier ministre. Écoutez, consultez votre conseil, mais décidez. Dieu, qui vous a fait roi, vous donnera toutes les lumières qui vous sont nécessaires, tant que vous aurez de bonnes intentions. »

Frédéric II a dit, dans V Histoire de mon temps : « Depuis la mort du cardinal Fleury, le roi voulut travailler lui-même avec les ministres ; son ardeur s'éteignit au bout de huit jours de travail, et la France fut gouvernée par quatre rois subalternes, indépendants les uns des autres. Ce gouvernement mixte produisit des détails de département; mais les vues générales, qui réunissent et embrassent en grand le bien de l'État et son intérêt, manquèrent dans les conseils. » On verra, par la correspondance même du maréchal de Noailles, ce qu'il y a de vrai et ce qu'il y a de faux dans l'opinion

XXXII INTRODUCTION

du roi de Prusse. Un jour vint, en effet, où l'ardeur de Louis XV finit par s'éteindre, mais non pas si facilement ni si vite ; c'est l'honneur du maréchal de Noailles de l'avoir, par son infatigable vigilance^ excitée, ravivée, soutenue, moins longtemps qu'il ne souhaitait^ plus longtemps qu'on ne l'a dit.

Que les vues générales et les plans étendus aient manqué, personne n'a plus énergiquement signalé ce défaut que le maréchal de Noailles, parce qu'il l'a vu de plus près qu'un autre. Le 10 mars 1743, Louis XV lui donna place dans son conseil, avec le titre de

ministre d'État¹. A peine y fut-il entré qu'il eut à dénoncer au Roi un mal non moins grave, l'indiscrétion tournée en habitude, et ce fut, chose curieuse, parce qu'il eut à se défendre lui-même contre une accusation de ce genre. Il s'en défendit victorieusement. « Gomme j'étais bien persuadé de la fausseté de l'avis, lui répondit Louis XV²,

* Ses collègues étaient les trois secrétaires d'État, le comte d'Argenson à la guerre, le comte de Maurepas à la marine, Amelot au\ affaires étrangères, le contrôleur général Orry, et le cardinal de Tendn, ministr>i d'État.

2 Lettre particulière du 20 mai 1743.

INTRODUCTION

je ne me suis pas fort tourmenté de ce qu'on y disait sur vous... Je sais aussi fort bien que les choses qui devraient être les plus secrètes ne le sont pas toujours; j'en suis et en ai été assez peiné: mais il faudrait donc faire toujours tout seul ce que l'on ne voudrait pas qui fût su, et vous savez que cela est presque toujours impossible. » Est-ce défaillance momentanée, hésitation d'un roi qui ne sait pas régner encore? Il est à craindre que ce ne soit vice de tempérament, faiblesse de caractère. Louis XV voit le mal³ en gémit, et laisse faire. 11 n'en allait pas ainsi sous Louis XIV.

Il n'en allait pas ainsi, ni pour le secret des affaires, ni pour la décision qu'elles exigent, ni pour la considération de ce qu'elles coûtent. Le rôle d'un contrôleur général, toujours difficile, le devenait plus encore avec un collègue tel qu'était le maréchal de Noailles. L'ancien président du conseil des finances se connaissait assez au métier pour donner de l'embarras à M. Orry. C'était

toujours aux traditions de Louis XIV que le maréchal ramenait Louis XV : « Lorsque le feu Roi votre bi-

INTRODUCTION

saïeul, Sire, lui disait-il ^ avait jugé une dépense nécessaire, il fallait qu'on en trouvât les fonds, parce qu'il le voulait. Votre Majesté doit expliquer sa volonté et la faire respecter... Il est impossible de tirer votre royaume de l'état où il a été précipité, si, à chaque expédient que l'on propose^ on objecte le manque de fonds. Votre Majesté a déjà pu faire l'expérience qu'en évitant de faire à temps des dépenses convenables, on se met dans la nécessité d'en faire par la suite de beaucoup plus considérables et moins fructueuses, et que ce genre d'économie appauvrit et ruine insensiblement un État.» En effet, c'était l'ancienne lésinerie du feu cardinal qui était cause qu'en 1743 les nécessités devenaient plus pressantes, parce qu'il fallait à tout prix fournir aux exigences d'une guerre qu'il n'avait pas prévue si grande, et qui cependant grandissait encore tous les jours.

Las des hésitations de la Hollande, George II,Élec-

» Mémoire du 23 mars 1743 ,

INTRODUCTION. xxxv

leur de Hanovre et roi d'Angleterre, avait pris son parti d'agir, sans plus attendre, etdesoutenirparles armes la cause de la reine de Hongrie. De son royaume et de son Électorat il avait tiré des troupes qui, réunies d'abord dans les Pays-Bas, avaient marché vers le Rhin au-devant d'un corps d'Autrichiens appelé à servir a\ec elles. Le général en chef était lord Stairs, un ancien ambassadeur d'Angleterre à Versailles, qui avait vu les dernières mi-

sères du règne de Louis XIV et les premiers embarras de la Régence, et qui, ayant laissé la France affaiblie, ne lui pardonnait pas d'avoir repris des forces. C'était le maréchal de Noailles qui avait été nommé pour tenir tête à cet implacable ennemi, et c'était des débris de l'ancienne armée de Bohême qu'on essayait de lui faire, en y joignant quelques renforts, une armée nouvelle. Il pressait, il insistait, il réclamait des magasins dans tous ses quartiers; il demandait même qu'on poussât des approvisionnements jusqu'en Allemagne, à l'égard des réparations de l'armée de Bohême, lui répondait

xxxvi INTRODUCTION.

Louis XV', nous les faisons tant que nous pouvons, mais nous ne sommes pas Dieu. Pour ce qui est des subsistances, c'est un hydre bien cher ; faisons grassement le nécessaire, mais ne donnons point pâture à nos ennemis, n'ayant pas besoin d'augmenter la dépense. »

Les alliés, pour leur plan de campagne, semblaient avoir cherché leurs inspirations dans les vieux souvenirs de la grande guerre qui avait inauguré le dix-huitième siècle. En 1704, les Anglais étaient venus rejoindre les Autrichiens sur le Danube, et, d'un commun effort, les uns et les autres avaient chassé de la Bavière les Français, alliés des Bavares. Au lieu de s'appeler Marlborough et Eugène de Savoie, Marcin et Tallard, les personnages, en 1743, se nommaient Stairs et Charles de Lorraine, Broghe et Noailles; mais c'était le même drame qu'ils se préparaient à jouer sur le même théâtre. Dans une telle situation, le rôle du maréchal de Noailles était de s'interposer entre lord Stairs et le prince Charles, de

- Lettre du 8 mai 1743.

INTRODUCTION. xxxvii

livrer bataille au premier, s'il voulait forcer le passage, ou, s'il se dérobait, de renforcer par de gros détachements, au besoin même de joindre avec toutes ses troupes l'armée du maréchal de Broglie. En attendant, c'était entre le Neckar et le Mein qu'il devait se tenir.

Son armée, qui était toute à faire, se trouva cependant prête avant celle de lord Stairs ; le maréchal voulut profiter de cet avantage pour border le cours inférieur du Mein; il ouvrit même l'avis d'occuper Francfort, A Versailles, on se récria contre une proposition si hardie ; on accusa le maréchal de manquer pertinemment à ses instructions, qui lui prescrivaient, disait-on, de demeurer sur le Neckar, afin d'être plus rapproché de la Bavière. Ces critiques, chose remarquable, ne venaient originairement ni du comte d'Argenson, ministre de la guerre, ni d'aucun militaire de profession ; elles avaient pour premier auteur le fameux Paris Duverney, qui, s'entendait parfaitement à nourrir les armées, se croyait fait pour les conduire, et dont on pourrait dire, à la façon de

xxxviii INTRODUCTION.

La Bruyère, qu'avec ses prétentions à la stratégie^ il était non pas un général, mais d'après un général. Après avoir appelé l'attention du Roi sur le texte même de ses instructions, et s'être justifié de l'imputation qui lui était faite, le maréchal de Noailles ajoutait : «Il est bon. Sire, de vous développer ce mystère : Paris Duverney, très-bon munitionnaire, très-entendu dans le détail des subsistances, mais dont le faible est de vouloir faire des pro-

jets de guerre, et qui n'avait pas vu mes instructions, a commencé par échauffer et séduire M. Orry ^ . Il y a eu ensuite une longue conférence entre eux et M. d'Argenson, qui s'est aussi laissé entraîner ; et il est assez naturel qu'après leur avoir persuadé que ses idées étaient les leurs, il leur ait aussi persuadé qu'en ne les suivant pas, je changeais les miennes ^ . » Louis XV accueillit la justification du maréchal : « Pour ce qui est de la défense du Neckreou du Mein, lui répondit-il ^ , je ne vous avais prescrit votre retour sur le

» Le contrôleur général.

■i Lettre particulière du 27 mai.

3 Le 31 mai.

INTRODUCTION. xxxix

Neckre qu'au cas que vous ne fussiez pas assez en force présentement pour soutenir le Mein ; mais puisque vous vous croyez en état de cela, j'en suis ravi, et le serais encore bien davantage, si je voyais arriver le duc d'Ayen ' avec la nouvelle que vous avez frotté d'importance le superbe Slairs et sa nation insulaire. N'oubliez pas pourtant que nous avons une armée en Bavière assez en presse, et que l'on en est plus près sur le haut Mein que sur le bas. . . . J'avais craint seulement que le vœu de toute l'armée pour ne pas approcher de la Bavière ne vous eût séduit. . , = Il est très-vrai que Paris Duverney avait parlé à M. Orry et à M. d'Argenson ; mais ce n'est point du tout cela qui m'avait fait craindre que vous n'eussiez changé de projet, mais bien tout ce qui est autour devons, pour ne pas dire toute l'armée. »

C'était un symptôme bien grave que cette répulsion des troupes contre la guerre en Bavière. Il n'y avait qu'un cri parmi les officiers et les soldats : C'est une autre Bohême. On savait que l'armée du

» Fils aîné du maréchal de Noailles.

XL l'iNTRODUCTION.

maréchal de Broglie y avait beaucoup souffert pendant la saison rude, et qu'elle n'avait pas trouvé, parmi les gens du pays, l'accueil et les secours sur lesquels elle se croyait en droit de compter; on savait enfin qu'à tort ou à raison, les troupes bava- roises et le maréchal de Seckendorff, leur chef, n'inspiraient au maréchal de Broglie et aux siens qu'une médiocre confiance. Pen- dant l'hiver, Maurice de Saxe, qui servait comme premier lieute- nant général dans l'armée française, avait été chargé d'occuper le poste de Deckendorf, non loin du confluent de l'Isar et du Da- nube. « Nous avons fait de la belle besogne, et avons ruiné la troi- sième armée \ écrivait-il, le 22 janvier 1743, au comte de Cler- mont. Je suis ici en vedette avec onze bataillons, dont je ne puis en vérité mettre sous les armes que quinze cents hommes ; le reste est à l'hôpital. Cela n'est pas récréatif, et ce poste est à peu près de la force de Dammartin. » Trois mois

1 La première était l'ancienne armée de Bohême; la deuxième était le corps que le duc d'Harcourt avait commandé sur le haut Danube, jusqu'à l'arrivée du maréchal de Maillehois avec l'armée de Westphalie, devenue l'armée de Bavière et la troisième, sui- vant le compte de Maurice de Saxe.

INTRODUCTION. XLi

après, au retour d'une visite qu'il venait de faire à l'Empereur, il écrivait, le 8 mai, au maréchal de Broglie : « Tout ce qui environne ce prince veut la paix avec ardeur, sans se soucier des avantages de leur maître. . . .Quoi qu'il en soit, je n'augure rien de bon des Bavares ; j'ai toujours dans la mémoire le grand-père de l'Empereur, qui, de retour à Munich, et séparé des troupes de M. de Turenne, fit son traité avec la cour de Vienne.» Cependant de Versailles on pressait le maréchal de Broglie de faire un grand effort. « Vous connaissez les désirs du Roi, lui écrivait le comte d'Argenson, ministre de la guerre; vous connaissez vos forces, vous êtes sage et grand général ; faites usage de tous vos talents et de toute votre vertu pour le succès d'une campagne d'où dépend notre bonheur, et je puis dire le sort de l'Europe.» Cette dépêche est datée du 8 mai. A trois jours de là, c'était un événement désastreux qui, par la faute des Bavares, inaugurait la campagne. Le 9 mai, les Autrichiens passèrent l'Inn, surprisaient le général Minuzzi, le battaient, le faisaient prisonnier.

et bloquaient dans Braunau un corps de 8,000 hommes, la moitié de l'armée impériale. A cette nouvelle, le maréchal de Broglie écrivit en France pour demander des renforts; il n'avait pas, disait-il, un seul bataillon en état de mettre trois cents hommes en ligne le jour d'une action. Ordre fut aussitôt envoyé au maréchal de Noailles de détacher douze bataillons et dix escadrons, et de les diriger au plus vite sur Donawert. « Mon intention, lui mandait Louis XV, n'est pas d'abandonner l'Empereur ni la Bavière. » Le même jour, en effet, 20 mai, M. d'Argenson invitait le maréchal de Broglie à tenter le secours de Braunau. Sans objection ni retard, le maréchal de Noailles fit partir, sous les ordres du comte de Ségur, le renfort qu'il lui était enjoint de fournir à

son collègue. Mais l'armée fut moins résignée que son général; les troupes détachées pour passer en Bavière donnèrent des signes d'émotion qui, dans le régiment des Vaisseaux^ allèrent jusqu'au désordre. « La Bavière me tourne la tête, écrivait Louis XV à M. de Noailles, le 4 juin, et ce qui me fait

INTRODUCTION. xuii

une peine extrême, est ce que j'ai appris du régiment des Vaisseaux, quand il a su qu'il allait en Bavière.» Il y allait pour toucher barre seulement et s'en revenir. L'armée française abandonnait la Bavière.

L'abandon de la Bavière a été un événement de si grande conséquence qu'il vaut la peine qu'on y insiste, et un problème si controversé qu'il a besoin d'être éclairci. Frédéric lui-même s'y est trompé. «Les ennemis du maréchal de Broglie^ a-t-il dit, prétendent qu'il n'était pas fâché de voir le mauvais succès d'une guerre à laquelle le maréchal de Belle-Isle avait le plus contribué; d'autres soutiennent, avec plus d'apparence, qu'il avait des ordres de la cour de retourner en France et d'abandonner la Bavière. Quoi qu'il en soit, sa conduite sembla autoriser cette dernière opinion, et la cour ne lui témoigna aucun mécontentement

xLiv l. NTRODUCTiUiN.

à son retour'. » L'erreur de Frédéric est ici complète : le maréchal de Broglie fut disgracié, pour avoir, sans ordre positif, évacué la Bavière. Il est étrange que le roi de Prusse ait été si mal renseigné sur une affaire de cette importance. Quant à la conduite même du maréchal et quant à ses motifs, le procès est à juger. Voici les faits.

On était bien loin du temps où Paris et l'armée applaudissaient avec enthousiasme aux audacieux projets du maréchal de Beiiie-Isle ; l'engouement des premiers succès n'avait pas résisté aux premiers mécomptes. C'est à peine si l'on rencontrait encore quelques rares partisans de cette politique d'aventure. « J'avoue, écrivait dès le mois de juillet 1742 le marquis de Fénelon, j'avoue que nous avons un grand exemple, dans ce qui nous est arrivé en Bavière et en Bohême, des inconvénients de trop éloigner ses principales forces de sa propre frontière... Nos alUés ont réussi dans ce que les Suédois ne manquaient jamais de tenter

1 Histoire de mon temps, (Env\ es liislorigues de Frédéric H, tom. III, page 10. Berlin, 1846.

INTRODUCTION. xlv

avec nous, dans ia grande guerre en Allemagne ' ; ils s'efforçaient toujours de nous entraîner avec eux vers la Bohême, en vue que nos armées leur servissent à faire leurs propres affaires : mais les Guébriant et les Turenne étaient inébranlables contre toutes leurs tentatives, en quoi ils n'excellaient pas moins dans la prévoyance politique que dans l'art militaire. »

Par réflexion ou par instinct, une foule de gens sensés^ prudents, sagement patriotes, s'accordaient pour souhaiter la fin de ces expéditions hors de vue. On se communiquait, on commentait, on exagérait les lamentables nouvelles de Prague et de Bavière. De Paris aux armées, des armées à Paris, c'était un même courant d'opinions et de sentiments identiques, avec cette conclusion uniforme : Il faut ramener les Français à portée de la France. Dans le conseil même, tous les ministres étaient loin

d'être d'accord sur la nécessité de maintenir l'armée en Bavière. Enfin, quand vint la menace de ce rassemblement d'Anglais et

' La guerr» de Trente Ans.

INTRODUCTION

de Hanovriens tout près des frontières françaises, non-seulement on fut d'avis dans le public qu'il était urgent de rappeler l'armée, mais on affirma qu'elle était effectivement rappelée. « Le Roi, disait-on à Paris, le 14 juin, le Roi a envoyé ordre à toutes nos troupes qui sont en Bavière de se réunir et de ne garder aucun poste dans ce pays, qui est ouvert de toutes parts, oii il n'y a aucune retraite sûre, et de se retirer à Ingolstadt, où l'on prétend qu'elles ont commencé à arriver le 3. On dit à ce sujet que les troupes qui sont en marche pour se rendre en Bavière, n'y ont été envoyées que pour favoriser la retraite du maréchal de Broglie, et mettre ce général en état de marcher dans la Franconie, à la rencontre des alliés, qui d'un autre côté seront suivis par le maréchal de Noailles '. » Cette nouvelle, complètement fausse à sa date, était faite pour prendre, après l'événement, un certain air de prophétie. N'était-ce pas

¹ Ce passage est extrait d'un recueil de Nouvelles à la main que possède la bibliothèque du Dépôt de la Guerre. La plupart de ces feuilles manuscrites sont à l'adresse de M. Le Nain, intendant de Poitou, et plus tard de Languedoc.

INTRODUCTION. xlvh

merveille de voir d'aussi loin, et de parier, comme d'un fait accompli, de ce qui allait se passer en Bavière ?

Depuis le jour où, par la faute des Bava­rois, les Autrichiens avaient surpris le passage de l'Inn et bloqué tout un corps d'armée dans Braunau, les troupes impé­riales et leur chef, le comte de Seckendorff, n'étaient plus pour le maréchal de Broglie que des aUiés décidément suspects. Légitime ou non, cette défiance devint désormais la règle de sa conduite ; il ne songea plus qu'au salut de l'armée française. Les lignes de défense que ses troupes et celles de Seckendorff avaient à garder, le long de l'Isar et du Danube, de Munich à Ratisbonne, étaient démesurément longues, « ce qui pourrait être cause, écrivait, le 2 juin, M. de Broglie au général de l'Empereur, que, sans miracle, l'ennemi pourrait forcer quelque passage sur risar, auquel cas, je serais obhgé de rassembler toute l'armée d'abord sous Ingoistadt, et peutêtre jusque sous Donawert. » Dans la nuit du 5 au 6, les Autrichiens forcèrent, en effet, non pas

XLvni INTRODUCTION.

risar, mais le Danube près de Straubing. La retraite se fit comme l'avait annoncée le maréchal, militairement d'ailleurs et sans désordre. En se repliant sous Ingolstadt et même sous Donawert, il était dans son droit. Quand il avait pris le commandement de l'armée^ le Roi lui avait donné carte blanche; mais il ne vit pas, il ne voulut pas voir que son droit avait i)Our limites les limites mêmes de la Bavière.

Le 7 juin, après avoir rendu compte à M. d'Argenson des événements qui l'obligeaient à se retirer vers ingolstadt, il ajoutait : « Je ne sais si vous approuverez une idée qui m'a passé par la têteC;, qui serait, sans perdre de temps, de marcher avec cette armée, 'les douze bataillons et les dix escadrons que M. le maréchal de Noailles envoie, pour le joindre, et de marcher tout de suite,

avec ces deux armées rassemblées, à milord Slairs; outre que je cix'is que nous lui serions supérieurs en forces, il est bien différent de donner une bataille procliu de chez soi ou de la donner à cent cinquante lieues. Voihà un canevas;

IMHODUCTIO^;.

il sera aisé de broder dessus, si Sa Majesté approuve cette idée; sinon, et en cas qu'elle voulût que cette armée repassât en France, cela se pourrait, passant par la Souabe. » Quand cette dépêche tomba dans le conseil, où l'on s'imaginait que le maréchal était au moins en marche pour débloquer Braunau, elle y mit tout en confusion. « L'intention de Sa Majesté est que vous vous souteniez, quant à présent, à Ingolstadt. » C'est tout ce que pouvait répondre au maréchal, à la date du 13 juin, le comte d'Argenson ; mais il lui promettait, sous bref délai, une résolution définitive. Il lui écrivit en effet de nouveau, le 22 : le Roi ne lui donnait point d'ordre absolu, mais il désirait vivement que son armée continuât d'occuper les postes du haut Danube et qu'elle s'y maintînt jusqu'à la fin de la campagne ; c'était à cette époque seulement, à moins de nouvelles disgrâces, que le Roi voulait qu'elle rentrât en France, a Vous ne devez donc, ajoutait le ministre, avoir d'autres objets que d'occuper les forces de la reine de Hongrie qui sont en Bavière (et c'est

L INTRODUCTION

ce qui conviendrait le mieux sans difficulté aux vues de Sa Majesté), ou, si vous le jugez absolument impossible, de ramener votre armée sur le Rhin, sans précipitation et avec sûreté. » La seule démarche qui fût interdite au maréchal de Broglie, à savoir de joindre l'armée de Noailles, était précisément la seule qu'il

avait décidé de faire, parce qu'elle était, à son gré, la meilleure^, et il la fit.

La dépêche provisoire du 13, qui lui prescrivait de demeurer à Ingolstadt jusqu'à nouvel ordre, ne l'avait pas empêché, le 21, d'en partir. A peine arrivé à Donawert, le 23, il écrivit au comte d'Argenson que, s'il ne recevait pas de courrier avant deux ou trois jours, il se mettrait en marche pour joindre le maréchal de Noailles : « Si j'avais pu, disait-il, attendre sans risque, sous Ingolstadt ou ici, les derniers ordres du Roi, je l'aurais fait; mais nous sommes si éloignés et les circonstances présentes sont telles que je n'ai pas cru ni pouvoir ni devoir le faire. ^> Il était encore à Donawert le 26, quand il reçut la dépêche du 22; ses pre-

INTRODUCTION. U

mières troupes ne devaient se mettre en marche que le lendemain : elles ne reçurent aucun contreordre, ni pour demeurer sur le Danube, ni pour changer vers le Rhin leur direction, qui resta indiquée vers le Neckar.

On ne peut rien voir de plus calme que les premières réponses du maréchal à la dépêche du ministre : « Vous devez déjà être instruit, par mes précédentes, du parti forcé que j'ai été obligé de prendre de partir d'Ingolstadt pour m'en venir ici, et de ce qui m'oblige aujourd'hui de partir de Donawert avec l'armée pour aller à Wimpfen... Si j'étais resté à Ingolstadt, il y a tout lieu de croire que le prince Charles aurait remonté le Danube pour me couper la communication avec l'Alsace et même avec M. le maréchal de Noailles; mais, grâce à Dieu, je n'ai pas donné dans ce torquet... Je ne songe uniquement qu'à ce qui est du bien du service, et nullement à ma propre gloire, me conduisant en cela

comme un bon sujet et un bon citoyen doit le faire. » Il ne s'était pas senti plus inquiet ni plus embarrassé pour ré-

INTRODUCTION

pondre, quinze jours auparavant, aux reproches de l'Empereur : « Il n'y a personne qui n'ait prévu ce qui nous vient d'arriver, notre situation ayant été mauvaise depuis que l'on est arrivé à Prague jusqu'aujourd'hui. J'ai bien connu le poids dont j'étais chargé et les malheurs qui ne pouvaient manquer de s'ensuivre; peut-être que tout autre que moi s'en serait excusé à mon âge ; mais quand mon maître croit que je puis être utile à son service, je ne me regarde en rien^ et je me sacrifie même avec plaisir sans aucune réserve. Je ne suis point, Sire, responsable du malheur qui arrive aujourd'hui à Votre Majesté ; je l'ai éloigné autant qu'il a pu dépendre de moi, et même au delà de ce qu'il y avait heu d'espérer. S'il y a quelques gens malintentionnés, comme il n'en manque jamais, qui veuillent me l'imputer, il ne me sera pas bien difficile de rendre compte de la conduite que j'ai tenue, ayant toutes les minutes des lettres que j'ai écrites et de celles que j'ai reçues, qui mettront tout au clair, et feront plutôt mon panégyrique que de m'attirer du blâme, du moins de

INTRODUCTION. i.iu

tous les honnêtes gens et qui seront au fait de tout ce qui est arrivé. Le Roi mon niallre est instruit de tout ce qui s'est passé depuis que je suis à l'armée; il est juste et éclairé: ainsi, je n'ai rien à craindre de ceux qui voudraient me desservir auprès de lui, et c'est à lui seul que je dois rendre compte de ma conduite. »

Le 14 juin, alors que personne dans l'armée ne connaissait les dernières résolutions de son chef, le comte de Saxe, le prince de

Conti, l'intendant et quelques autres étaient réunis chez le maréchal de Broglie. On discutait : le comte de Saxe, en particulier, faisait ressortir les inconvénients de la situation que le maréchal avait choisie pour camper sous Ingolstadt. « Enfm, après beaucoup de dires de part et d'autre, — c'est Maurice de Saxe qui parle, — M. le maréchal a dit qu'il s'était toujours bien trouvé de son opiniâtreté, et que s'il avait voulu écouter tous les mauvais contes qu'on lui faisait, il aurait fait de grandes fautes. Après quelques moments de silence, on a parlé de Prague^ et j'ai dit que cette position avait cause de

liY INTRODUCTION.

grandes angoisses au Roi et à la France, et qu'il fallait tâcher de ne pas se mettre dans le même cas ; sur quoi le maréchal a dit qu'il n'y avait point souffert d'angoisses ', et que si le royaume s'en était mal trouvé, c'était sa faute : pourquoi envoyait-il ses armées si loin?»

Tel est ce personnage raide, haut, extrême dans ses idées, serviteur dévoué, mais à sa mode, de son prince et de son pays, sans peur et convaincu qu'il est sans reproche ; Jamais homme, en un mot, ne s'est plus loyalement trompé. Son tort, à le bien prendre, est de s'être décidé trop tôt ; car les dernières dépêches du comte d'Argenson annonçaient un grand ébranlement dans les idées du conseil. Quoi qu'il en soit, le maréchal de Broglie a tout au moins paru désobéir, et c'est assez pour que le maréchal de Noailles ait pu très-justement réclamer de Louis XV un exemple, « si l'on veut,

* II se ravisa cependant, car il se servit de l'argument du comte de Saxe, dans sa lettre du 26 juin au comte d'Argenson :

«J'ai trop éprouvé à Prague ce que c'est que la perte de la communication a\ec la France pour y retomber une seconde fois, et je ne l'aurais pu faire sans une perte inéviable de l'armée du Roi. »

INTRODUCTION. lv

a-t-il dit, rétablir l'ordre et la subordination dans l'État. » — « Vos désirs, lui répondit Louis XV, sont prévenus sur le maréchal de Broglie ; je ne l'ai point puni tant qu'il ne l'a pas mérité, puisqu'il avait la carte blanche d'agir comme il le voudrait ; à cette heure qu'il n'est plus dans le même cas, m'ayant désobéi entièrement en évacuant totalement la Bavière avec une si grande précipitation, les ordres sont partis pour que, dès qu'il arrivera à Wimpfen, il vous remette le commandement de son armée, et qu'il se rende à Strasbourg, où il recevra de nouveaux ordres. Ces nouveaux ordres doivent aussi être partis pour qu'il quitte l'Alsace, et qu'il vienne à Chambray ' sans passer à Paris ni à la Cour. Il est vrai que je n'ai pas voulu lui faire faire cette dernière signification par mon ministre de la guerre; mais je la lui ai fait faire par le contrôleur général son ami, qui, par parenthèse, l'abandonne entièrement dans cette occasion-ci; cela lui sera plus doux, mais pourtant fera toujours le

» Terre du maréchal en Normandie ; c'est aujourd'hui Broglie, dans le département de l'Eure.

Lvi INTRODUCTION.

même effet de marquer mon mécontentement, laiti envers la nation française qu'envers l'Empereur \ » Et comme le maréchal de Noailles avait nommé particulièrement le comte de Saxe, qui ne pouvait concevoir que M. de Broglie eût quitté la Bavière, sans des ordres positifs : « Il n'est pas étonnant, ajoutait Louis XV,

que le comte de Saxe n'ait pu se persuader ce qui est ; tous ceux qui n'ont pas vu le dessous des cartes sont dans le même cas, et effectivement cela est incroyable ; pourtant l'on dit déjà qu'il a sauvé l'armée par cette belle retraite. Mais j'en dirais trop et en ferais trop, si je me laissais gagner à ma mauvaise humeur ; mais vous savez que je n'aime pas les grandes punitions, et que souvent, en punissant peu et en récompensant de peu, nous en faisons plus qu'avec les plus grandes rigueurs et les plus lucratives récompenses. »

' On remarquera la mauvaise construction de cette dernière phrase ; mais le sens est très-clair. — Cette lettre est du 8 juillet ; le 17, le roi revient sur l'ordre d'exil que le maréchal de Broglie aurait dû recevoir par la voie du contrôleur général, M. Orry : « Ce dernier n'a pas voulu écrire la lettre dont je vous avais parlé ; ainsi M. d'Argenson a écrit, et la lettre est partie hier au soir. »

INTRODUCTION

VII

Lorsque le maréchal de Noailles provoquait Louis XV au soutien de l'ordre et de la subordination en péril, ce n'était point pour satisfaire une mesquine et maligne jalousie contre un collègue en faute ; c'est qu'il venait d'éprouver, par lui-même et dans sa propre armée, les funestes effets de l'insubordination parmi les chefs, du désordre et de l'indiscipline parmi les soldats.

Dans les premiers jours de juin, lord Stairs avait passé le Mein au-dessous de Francfort ; aussitôt le maréchal de Noailles s'était porté à sa rencontre ; mais à l'approche de l'armée française, le général anglais s'était rephé sur la rive droite. Peut-être avait-il craint, ayant une rivière- à dos, de courir les chances d'une ba-

taille. Quelques jours après, il se dirigea par Hanau vers Aschaffenburg, où le roi Georges II vint prendre le commandement nominal des troupes alliées. Le' poste choisi par lord Stairs était si bien clos qu'il pouvait facile-

LViii INTRODUCTION.

ment empêcher les Français d'y entrer, mais qu'en revanche les Français pouvaient presque aussi facilement l'empêcher d'en sortir, « J'espère, écrivait Louis XV au maréchal de Noailles \ que vous préviendrez les ennemis aux défilés, ou au moins que vous ne les y laisserez paspasser impunément, désirant, autant que le comte de Noailles, que vous puissiez frotter d'importance ces messieurs Anglo- Autrichiens; vjous voyez que je me conforme aux mots nouveaux, quand ils me paraissent bons ". » Le maréchal, qui avait suivi tous les mouvements de son adversaire et qui était venu camper en face de lui, la rivière entre eux deux, connaissait à merveille le fort et le faible de sa situation. Les alhés, mal approvisionnés, ne pouvaient pas faire un long séjour dans leur camp, et tout portait à croire qu'ils ne tarderaient pas à rebrousser chemin pour se rapprocher de Francfort. C'était à ce moment que les attendait le maréchal de Noailles.

1 Lettre du 22 juin 1743.

* Un peu plus lard, on essaya d'appeler Gall-Hispane Varmée combinée de France cl d'Espagne en Italie ; mais cette nouveauté ne fit pas fortune.

JNTRDUCTION. UX

Des ponts jetés sur le Mein à Seligenstadt, des gués reconnus à peu de distance, lui permettaient de faire passer rapidement sur

la rive droite assez de monde pour fermer aux alliés la route qu'ils devaient nécessairement suivre, tandis que leurs colonnes, arrêtées et massées dans une plaine étroite, auraient à subir le feu de toute l'artillerie française en haïterie sur l'autre rive. « Noailles, a dit Frédéric il, conçut un dessein digne du plus grand capitaine. »

Dans la nuit du 26 au 27 juin, vers une heure du matin, le maréchal fut averti que les alliés commençaient à marcher par leur droite et que déjà leur gauche avait évacué Aschaffenburg; il y fit aussitôt passer des troupes qui s'y établirent. Cependant il courait à Seligenstadt, afin de présider lui-même à l'exécution de son principal dessein. Toute l'armée avait pris les armes; l'infanterie défendait par les ponts, la cavalerie par les gués; l'artillerie prenait position sur les berges de la rivière. C'était à son neveu, le duc de Gramont, lieutenant-général et colonel des Gardes-

LX INTRODUCTION.

Françaises, que le maréchal avait confié le commandement de l'aile gauche portée au delà du Mein. Ses premières instructions étaient d'occuper, entre la rivière et des hauteurs couvertes de bois, le terrain resserré qui formait défilé jusqu'au village de Dettingen; puis, quand on sut que l'ennemi avait fait la faute de dégarnir ce village même, le duc de Gramont reçut l'ordre de s'en emparer et de s'y établir solidement, sans essayer de déboucher au delà. Ainsi pris de part et d'autre entre Dettingen et Aschaffenburg, les alliés devaient être réduits à capituler ou à faire péniblement retraite par les ravins des bois qui s'élevaient derrière eux.

Ses dispositions faites, le maréchal était revenu sur la rive gauche afin d'observer les mouvements des ennemis. Il voyait déjà, sous le feu rapide et sûr de son artillerie, leurs colonnes reculer vers les bois en désordre, quand il aperçut tout à coup le régiment des Gardes-Françaises qui débouchait de Dettingen. Il y courut en toute hâte; il arriva trop tard. Déjà cinq brigades d'infanterie, la

INTRODUCTION

maison du Koi, des régiments de cavalerie et de dragons étaient entrés dans la plaine. C'était un coup de tête du duc de Gramont ; contre ses ordres il avait poussé en avant, persuadé qu'il allait racheter sa désobéissance par un grand succès. De défensive, selon les projets du maréchal, la bataille devenait offensive. 11 fallut faire sur-le-champ de nouvelles dispositions , hâter la marche des troupes qui étaient en arrière, appeler même celles qui avaient dû rester en observation sur l'autre rive. Celles-ci n'eurent pas le temps d'arriver pour prendre part à la bataille. Les premiers corps engagés avec l'ennemi manquèrent de fermeté ; le régiment des Gardes, rebuté deux fois par le grand feu des Anglais, donna le mauvais exemple et se rompit tout à fait à la troisième décharge ; la Maison du Roi fit meilleure contenance, mais elle ne montra pas cette éclatante bravoure qui l'avait rendue si célèbre autrefois. C'était de part et d'autre une bataille sans entrain, caries alliés ne paraissaient guère moins étonnés que les Français ; rangés sur plusieurs

Lxii INTRODUCTION.

lignes, ils se contentaient de répondre par un feu vif à de molles attaques; mais ils ne s'ébranlèrent pas d'ailleurs pour

prendre à leur tour l'offensive. Après avoir vu tomber, bien loin en avant de leurs soldats, un nombre inaccoutumé d'officiers, quand le maréchal de Noailles fit sonner la retraite, ses troupes repassèrent, sans être serrées de près, d'abord le défilé de Dettingen, puis les ponts et les gués de Seligenstadt. Quant aux alliés, trop heureux de se tirer d'un poste qui avait failli leur être si funeste, ils se hâtèrent de le quitter le soir même, et après avoir bivouaqué au delà des défilés, ils s'éloignèrent le lendemain par la route de Hanau, laissant, à Dettingen et aux alentours, cinq ou six cents de leurs blessés que lord Stairs recommanda, par une lettre expresse, à la générosité du maréchal de Noailles. Quelques jours après, l'armée française venait camper à Steinheim, en face des alliés postés sous Hanau. « Cette marche en avant sur l'ennemi, écrivait à Louis XV le maréchal de Noailles ', a produit plusieurs bons ef-

« Lettre du 8 juillet.

INTRODUCTION

fets. . . L'approche de l'armée de Votre Majesté a renouvelé leurs inquiétudes, et de simples détachements que j'avais fait placer sur la route d'ici à Francfort, pour couvrir un voyage que j'y devais faire, leur ont fait battre la générale et passer toute la journée sous les armes. »

Ainsi, rien n'était changé en apparence, puisque, dix jours après cette bataille ni gagnée ni perdue, les armées se retrouvaient en présence et dans la même situation que devant. Cependant le maréchal de Noailles était trop sensé pour se faire illusion, et trop honnête pour dissimuler avec ceux qui devaient tout savoir. S'il y avait péril à décourager, par des révélations trop

exactes, les troupes et le public, il était plus dangereux encore de laisser dans une sécurité mensongère le Roi et les ministres. Au Roi surtout le maréchal devait la vérité vraie, rude et impitoyable ; il la lui donna comme il suit, le lendemain même de la bataille : « C'est à la seule discipline des ennemis, à la subordination des officiers et à l'obéissance au commandement qu'on doit attribuer les manœuvres

INTKODLICTION.

qu'ils ont faites hier, et c'est avec douleur que je suis obligé de dire à Votre Majesté que c'est ce qu'oïl ne connaît point dans ses troupes, et que si l'on ne travaille pas avec l'attention la plus sérieuse et kl plus suivie à y remédier , les troupes de Votre Majesté tomberont dans la dernière décadence. Je n'aurais jamais pu croire, Sire, ce que j'ai vu hier ; mais,il ne conviendrait pas d'en dire davantage. » C'était un fragment du rapport qui devait être lu au conseil ; avec le Roi seul et dans une lettre confidentielle, le maréchal s'expliquait sans réserve : « J'ai le cœur, Sire, pénétré de douleur au sujet de votre Maison, qui n'a pas fait tout ce qu'on pouvait attendre d'elle, non plus que votre régiment des Gardes ,qui s'est mal comporté. Je n'ai pas voulu développer toute la vérité à M. d'Argenson, mais je la dois toute entière à Votre Majesté ; je la confie à sa prudence et à sa sagesse, et si je prends la Kberté de lui demander le secret, il est d'autant plus nécessaire pour le bien même de son service, qu'elle ait cette bonté pour moi, que celui qui a l'honneur, sous

INTRODUCTION. lxxv

les ordres de Votre Majesté, d'être à la tête de sa Maison, ne doit point être accusé de l'avoir décréditée '. Je n'entrerais point

dans le triste détail de ce qui s'est passé sur ce sujet; il affligerait inutilement Votre Majesté, et il vaut mieux remettre à l'en informer de vive voix que par écrit. On ne doit attribuer la grande perte des officiers, surtout dans votre régiment des Gardes, qu'à ce qu'il a très-mal fait et qu'il s'est jeté dans le Mein, sans que rien ait pu l'arrêter, après avoir essuyé les décharges des ennemis et étant prêt à les enfoncer... La cavalerie, à proportion, a moins mal fait que l'infanterie... Les ennemis. Sire, n'ont jamais fait un pas en avant. Leur infanterie était serrée et se tenait comme une muraille d'airain, d'où il sortait un feu si vif et si suivi que les plus vieux officiers avouent n'en avoir jamais vu un semblable, et si supérieur au nôtre qu'on ne peut en faire aucune comparaison ; ce qui provient de ce que les troupes ne sont ni exercées ni disciplinées

- Le maréchal de Nuailles Otail capitaine de la première compagnie des gendarmes du corps.

LXII INTRODUCTION.

comme il conviendrait... J'écris très-fortement, Sire, à M. d'Argenson sur la nécessité de rétablir l'ancien esprit que j'ai vu dans les troupes, aussi bien que la discipline; il communiquera sans doute ma lettre à Votre Majesté. C'est un point capital, Sire, pour le soutien de votre couronne et le salut de votre État, et on l'a regardé depuis longtemps comme peu important — »

Voici ce que le maréchal écrivait au ministre de la guerre : « La trop grande confiance et la trop grande volonté de quelques-uns, et l'indolence et la timidité du plus grand nombre, ont causé tout le mal. Le Roi, monsieur, ne peut compter sur ses troupes, si l'on ne reprend les anciennes maximes et que l'on ne rétablisse

l'esprit qui y était autrefois. Ce n'est pas l'affaire d'un jour. Je ne vous ai pas caché, monsieur, lorsqu'on vous a confié la branche de l'administration dont vous êtes chargé, qu'il y avait peu d'émulation parmi les troupes et beaucoup de dégoût parmi les officiers particuliers; que c'était l'effet de la conduite que l'on a tenue depuis longtemps par

INTRODUCTION. LXVI

rapport à l'état militaire. Il ne faut pas se flatter de le rétablir, si on ne change pas totalement de conduite et de maximes, et si l'on ne reprend ce grand ouvrage par les fondements. Il faut penser uniquement à ranimer l'émulation parmi les gens de guerre, et il semble que depuis vingt ans on n'a cherché qu'à les abattre et à les décourager. Je ne suis pas le seul, monsieur, qui en ait vu hier les tristes effets ; tout ce qui s'est passé 'dans le cours de cette guerre ne le prouve que trop. Je n'oserais dire le peu d'officiers généraux sur lesquels on peut compter, non plus que le petit nombre de bons colonels et d'officiers particuliers. ... Il ne faut écouter ni faveur ni recommandations dans une occasion telle que celle-ci, et si l'on veut rétablir l'honneur dans les troupes, il faut insensiblement bannir la vénalité et l'esprit d'intrigue qui font parvenir les gens de peu de mérite et peu propres au métier de la guerre ...» Un peu plus tard, mais toujours dans le même esprit et sur le même sujet, le maréchal écrivait au roi * : a Je

J Lettre du 16 octobre 1743.

Lxvm INTRODUCTION.

croirais manquer à la confiance dont m'honore Votre Majesté si je ne lui représentais que les promotions, qui ont commencé à être en usage du temps du feu Roi % ont insensiblement perdu

l'état militaire, en détruisant l'émulation, l'application au métier de la guerre et l'envie de s'y distinguer. Je supplie Votre Majesté de jeter les yeux sur l'état de ses officiers généraux, de se rappeler les raisons et les motifs de leur promotion, de peser par elle-même leur mérite et leurs talents, et elle sera convaincue de cette vérité. Je vois avec douleur qu'il y en a bien peu que l'on puisse envisager comme propres à être un jour capables d'un commandement en chef. »

Ces énergiques remontrances ne trouvèrent Louis XV ni indifférent ni incrédule. « J'ai toujours été bien persuadé, répondit-il aux premières lettres du maréchal, le 5 juillet, j'ai toujours été bien

- Il s'agit des promotions faites d'après l'ordre du tableau, c'est à dire exclusivement à l'ancienneté. On croit devoir rappeler ici que l'ordre du tableau datait de Louvuis, mais que Louvois avait trop de génie pour faire de l'ancienneté la règle absolue de l'avancement; le choix avait une grande part dans les promotions de son temps : ce sont les successeurs de ce grand ministre qui ont mal compris et gâté son œuvre.

INTRODUCTION

persuadé de la valeur de nos jeunes seigneurs; mais ce qu'il convient que vous étudiez en eux, c'est les talents qu'ils développeront pour que vous les cultiviez, afin qu'ils puissent devenir bons généraux, ce dont tout le monde convient que nous manquons absolument, et pourtant ce dont cet État-ci aura toujours un besoin extrême ... Je ne suis pas moins fâché que vous de ce que vous me dites de ma Maison, et sur tout de celle à cheval ; trop de complaisance doit en être la seule cause, tenons-nous-le pour dit pour l'avenir. Je garderai le secret que vous m'en de-

mandez; mais le tout est déjà public et peut être même plus enflé qu'il n'est, car vous savez qu'en ce pays l'on y va fort vite, soit d'une façon, soit d'une autre. Certainement, il faut apporter tous ses soins et tout son argent à l'état militaire, car je vois bien que c'est le soutien de l'Etat, surtout étant aussi jalouse qu'il l'est par nos voisins. Dans l'hiver, nous verrons ce qu'il y aura à faire pour l'année prochaine,, et à la paix pour l'avenir, laquelle il ne faut pas faire honteuse qu'on n'y soit contraint par la très-grande force, et

Lxx INTRODUCTI^.

j'y suis bien déterminé, au péril même de ma vie.» Quel dommage qu'une si belle fin soit gâtée par une dissonance ! Prévoir une paix onéreuse, soit, on peut s'y résigner; mais la seule idée d'une paix honteuse révolte, et « la très-grande force » n'y fait rien. Louis XV assurément n'y a pas pris garde, et s'il a mis un mot pour l'autre, c'est pure inadvertance; Louis XIV, il est vrai, n'aurait jamais fait cette confusion malheureuse.

Vin.

Ministre et chef d'armée à la fois, le maréchal de Noailles ajoutait à ses rudes avis sur les choses de la guerre des conseils non moins énergiques sur le gouvernement et sur la politique générale. « Qu'il me soit permis, Sire, disait-il \ de vous exprimer combien je souffre et je suis touché de voir Votre Majesté, qui mérite d'être aimée et bien servie, l'être si mal. Je ne puis

* Lettre particulière du 8 juillet 1743.

INTRODUCTION. lxxi

"m'empêcher de lui dire qu'il y a, dans toutes les parties de l'administration du gouvernement, une sorte d'engourdissement, d'indolence et d'insensibilité à laquelle il faut apporter le plus prompt remède, sans quoi, Sire, votre royaume est menacé des plus grands malheurs. Votre Majesté me rendra bien la justice de croire que je suis pénétré de douleur d'avoir de si tristes vérités à lui exposer, et que, de toutes les obligations qu'impose le devoir de sujet, il n'en est point de plus fâcheuse ni de plus pénible, mais en même temps de plus essentielle pour un vrai et zélé serviteur. Je ne puis me dispenser, par exemple, de dire à Votre Majesté que ses affaires étrangères sont très-mal conduites. La plupart de ses ministres dans les cours étrangères sont peu propres aux places qu'on leur a confiées, tant par leur incapacité que par leurs qualités personnelles. C'est une suite de la conduite qu'on a tenue depuis longtemps, de suivre, dans la distribution des places et des emplois, non le mérite et les talents, mais la faveur et les recommandations, ce qui bannit de tous les États l'émulation et l'atta-

liNiRObUCTION.

chement à son prince et à sa patrie. On ne peut se flatter, Sire, de conserver parmi les étrangers le crédit que Votre Majesté y doit naturellement avoir^ ni de 'parvenir à une paix un peu raisonnable^ qu'en montrant à toute l'Europe les efforts et les ressources dont votre royaume est capable. La première démarche à faire, Sire, est celle dont j'ai eu si souvent et depuis si longtemps l'honneur de parler à Votre Majesté, savoir une augmentation dans ses troupes.... Je sais, Sire, que l'on dira à Votre Majesté qu'il n'y a ni fonds ni ressources; mais le feu Roi votre bisaïeul, qui a fait la guerre pendant quarante ans, n'en manquait pas, et il

y avait sur pied un nombre plus considérable de troupes que n'en a Votre Majesté, puisqu'il a eu jusqu'à 600,000 hommes ^ C'est à ceux, Sire, qui ont eu part à l'administration des affaires, de rendre compte à Votre Majesté comment il est possible qu'après trente ans de paix qui n'ont été interrompus que par des guerres de fort courte durée,

1 11 y a ici beaucoup d'exagération; Louis XIV n'a jamais eu plus de 400,000 hommes sous les armes.

l.NTHdDI (;T10:\

voire royaume se trouve si promptement sans fonds, sans ressources et épuisé d'habitants. »

A rien de cela Louis XV ne contredit absolument, mais il cherche et plaide les circonstances atténuantes. « Je sais , répond-il au maréchal de Noailles ', je sais que nos ministres dans les cours étrangères sont peu de chose; mais où les remplacer ? Vous savez que nous manquons de sujets pour tous les objets, et vous en avez un devant vos yeux "" qui m'est assurément plus sensible qu'aucun. .. Il est vrai qu'on peut dire que nous avons eu trente ans de paix; mais considérez, je vous prie, les événements qui sont arrivés pendant ce temps, dont l'agiot n'est pas le moindre , puisqu'il a renversé toutes les têtes et fait perdre tout crédit ; combien ne faut-il pas de temps pour le faire revenir ! De plus, ne payons-nous pas tout ce que le feu Roi a fait de dettes pour affaires extraordinaires, et cinquante minions de renies et plus qu'il faut commencer de

1 Lettre du 13 juillet 1743.

* Le militaire.

LxxiT miRODUCTION.

payer avant tout? De là ' les maladies qui ont fait périr tant de monde, puis la famine dont nous avons été menacés ; tout cela ne vaut-il pas bien une cruelle guerre, sans compter la peste de Provence? Et si nous sommes obligés de retarder les paiements et de faire quelques mauvaises affaires, comme sûrement nous y serons forcés, adieu tout crédit^ et l'argent, qui est déjà si rare, le sera encore bien davantage. Je vous dis tout cela, non pas pour ne pas faire ce qu'il faut, mais pour le faire comme il faut, et tâcher de ne pas en user avec prodigalité et volerie, comme nous avons fait jusqu'à présent....»

Combien ne fallait-il pas d'argent ! Les dépenses croissaient avec les malheurs; lorsqu'on ne savait déjà plus comment suffire à l'entretien des armées françaises, il se trouvait qu'on avait à défrayer par surcroît l'Empereur, et sa cour et ses troupes. Chassé de Munich, puis d'Augsbourg, l'infortuné Charles VII était arrivé presque seul à Francfort,

1 De là pour après cela. L'idée de conséqiipnce ne serait pas ici à sa place.

INTRODUCTION. Lxxv

le 28 juin, et pour première consolation, il y avait reçu la nouvelle de ce qui s'était passé la veille à Dettingen. Quand le maréchal de Noailles s'en vint, le 3 juillet, saluer cette Majesté déchuë, illa trouva littéralement aux prises avec la misère. « L'horrible nécessité où il se trouve, écrivait le maréchal au Roi, l'oblige à demander pour luimême un subside alimentaire : il manque de tout. J'ai cru, dans une pareille circonstance, ne pouvoir me dispenser de lui faire donner au moins de quoi ne pas mourir de

faim. » C'était une aumône, en attendant un subside réglé; car le maréchal de Noailles était d'avis qu'il ne fallait rien épargner pour soutenir le protégé de la France : tout l'exigeait, la charité, l'honneur et la bonne politique ; mais il craignait que son avis ne fût pas celui de tous ses collègues dans le ministère. « Je prie Votre Majesté, Sire, ajoutait-il, de ne pas croire que je me sois laissé éblouir par les manières gracieuses de l'Empereur, ni que je me sois livré à l'impression que m'a faite l'état pénible où je le vois réduit... C'est un prince dont

iNTRODUrrON.

les qualités personnelles sont aimables et respectables. Je le crois rempli d'honneur, de probité et de sentiment, avec du courage et de la fermeté* Mais son peu d'expérience dans les grandes affaires et dans la guerre le porte à désirer, avec ardeur et ténacité, l'objet qu'il se propose comme utile à ses intérêts, sans examiner mûrement les moyens qui doivent l'y conduire, ni faire attention aux conséquences qui en peuvent résulter. Ce n'est plus aujourd'hui, Sire, le moment d'examiner s'il convenait de se lier avec ce prince, tant par rapport à son caractère personnel qu'à celui des personnes qui l'environnent, non plus qu'au peu de ressources et de moyens qu'on pouvait trouver dans ses États. Il s'agit de sortir honorablement de l'engagement que l'on a contracté avec lui, et l'on ne parviendra jamais à débrouiller le chaos dans lequel toutes les affaires sont tombées, qu'en trouvant le moyen de se servir de la personne de l'Empereur comme d'une idole qu'on doit continuellement présenter à tout l'Empire, pour l'arrêter et l'empêcher de se livrer aveuglément aux vues

des Anglais et des Autrichiens, qui ont conjuré, sinon la perte totale de votre Etat, au moins son démembrement'. »

c(Pour ce qui concerne l'Empereur, répliquait Louis XV % je suis bien convaincu qu'il faut le soutenir tant que nous pourrons, et je ne peux pas croire que d'autres pensent autrement. Le subsidie pour le faire vivre est très-juste ; à l'égard de celui pour ses troupes, je vous avouerai que je ne pense pas de même, et que je crains toujours que ces troupes-là ne nous soient plus nuisibles qu'utiles. Passe qu'il ait un certain pied de troupes, mais point trop au-dessus de ses forces... Le portrait que vous me faites de l'Empereur me paraît conforme à celui que je me suis fait de lui ; mais comptez qu'il ne démordra jamais de ses projets, et que tous ceux qui lui en feront envisager quelque réussite seront bienvenus de lui, et les autres,

1 Lettre particulière du 8 juillet l'13. Voici, dans la même dépêche, un passage analogue sur le même sujet : « Il faut se conserver ce fantôme pour retenir l'Allemagne, qui se liguera contre nous et fournirait aux Anglais tous les soldats qui s'y trouvent, dans le moment que l'Empereur serait abandonné. »

! Lettre du 13 juillet.

Lxxviii INTRODUCTION.

au contraire, mal. Il est entouré de gens qui ne nous peuvent souffrir et qui voudraient nous voir cent pieds sous terre ; pour lui sûrement, il ne pense pas comme cela, et je vous autorise à le maintenir toujours dans ces sentiments... Nous étions liés avec lui bien auparavant la mort du feu Empereur. Ce qui est passé est passé ; ainsi, ne songeons plus qu'au présent et à l'avenir : le présent est de soutenir cette guerre de toutes nos forces, et l'avenir

est de faire la paix le plus tôt possible et la moins onéreuse qu'il soit possible.... » Il n'y a qu'à louer ici, tout est correct, et l'expression, cette fois, n'a pas trahi la pensée de Louis XV.

Lord Carteret avait eu l'insolente franchise de dire, en présence d'un Français*, que son objet était de faire perdre à la France tous ses alliés et de

1 M. de Silhouelte, plus laid contrôleur général, mais alors simple commissaire des guerres, avait été chargé par le maréchal de Noailles d'une mission auprès de lord Carteret, au sujet des blessés et des prisonniers.

INTRODUCTION. lxxix

lancer contre elle toute l'Europe ameutée. Quel triomphe pour sa politique s'il parvenait au moins à détacher de Louis XV l'Empereur fait par Louis XV ! Et quelle satisfaction pour sa haine s'il voyait entrer sur le territoire français les Bavares de Charles VII côte à côte avec les Autrichiens de Marie-Thérèse ! Il n'y avait déjà plus d'hostilités entre les uns et les autres. Les généraux de l'Empereur et ceux de la reine de Hongrie étaient convenus d'une espèce d'armistice, en vertu duquel les troupes de l'Empereur, déclarées troupes de l'Empire, devaient se retirer en pays neutre, dans le Palatinat, par exemple, et y demeurer inactives, à la fois obligées et protégées par la neutralité des Cercles. Les rapports des belligérants ainsi réglés, n'était-il pas naturel que la même règle fût appliquée aux auxiliaires ? Depuis trois ans que la France se battait, elle n'avait déclaré à personne, et personne ne lui avait déclaré la guerre. Pouvait-elle continuer à se battre pour l'Empereur, qui ne se battait plus ? « Il est bien vrai de dire qu'actuellement nous n'avons plus de guerre, remar-

Lxxx I. INTRODUCTION.

quait Louis XV, puisque l'Empereur a fait sa neutralité et que nous ne l'avons que par lui : cependant nous l'avons: Je ne crois pas que cela soit jamais arrivé ni que cela arrive jamais; mais nous sommes dans le siècle des choses extraordinaires '.»

Vainement Louis XV s'efforçait-il d'accorder logiquement les faits avec la théorie du droit des gens-, vainement faisait-il déclarer dans la diète de l'Empire qu'il prenait le parti de rappeler d'Allemagne ses troupes, naguère auxiliaires de l'Empereur : il mécontentait l'Empereur, sans apaiser Marie-Thérèse ni désarmer l'Angleterre. En mettant prudemment à Técart les débris de son armée, l'Empereur n'entendait pas que les Français sortissent de la bataille, ni qu'ils cessassent de se faire tuer à son profit. Quant à Marie-Thérèse, elle invoquait et proclamait la loi du talion. La France avait essayé de démembrer le patrimoine de la maison d'Autriche : à son tour elle décidait le

» Lettre du 13 juillet.

INTRODUCTION. Lxxxi

démembrement de la France ; fille des Habsbourg, femme de l'ancien duc de Lorraine, elle revendiquait la Lorraine, l'Alsace, les Évêchés, la Franche-Comté, même le duché de Bourgogne. Le prince Charles, la Bavière conquise, s'avancait avec 40,000 hommes pour exécuter, de concert avec les Anglais, l'arrêt porté par sa belle-sœur.

C'était l'approche de ce nouvel ennemi qui avait décidé le maréchal de Noailles à replier sur les frontières de la France menacée toutes les forces françaises, en ce moment réunies à ses

ordres. Mais il ne pouvait faire front de tous les côtés à la fois, au prince Charles sur le Rhin, et sur la Moselle au roi d'Angleterre. Heureusement l'armée de Bavière lui ramenait le plus actif, le plus intelligent, le plus dévoué des aides, Maurice, comte de Saxe, Leur amitié, nouée sous les murs de Philppsbourg, en 1734, était prête à porter ses fruits. A peine le maréchal avait-il appris le prochain retour du comte: « Venez, lui avait-il écrit V, venez me

« Le 4 jnillpt 1743.

Lxxxii INTRODUCTION.

joindre le plus tôt que vous pourrez; j'ai besoin de vous et de vos conseils. Je me propose^ mon cher comte, de vous donner un corps considérable à

commander Amitié, estime, considération et

confiance, sont les sentiments dont je fais profession pour vous, mon cher comte, et pour toute ma vie. »

Cependant, à Versailles, Louis XV a déjà nommé le maréchal de Coigny pour commander en Alsace. C'est un nom populaire, c'est l'heureux successeur de Villarsen Italie, c'est le vainqueur de Parme et de Guastalla ; et en même temps, ce guerrier qui a deux victoires à son compte est naturellement choisi pour commander dans cette province d'Alsace, dont il est, de titre et de droit, gouverneur général. Il n'y aurait rien à dire, si M. de Coigny n'avait pas soixante-treize ans et des infirmités. C'est la principale objection que fait le maréchal de Noailles; mais il en fait encore d'autres: « Il faut, ajoute-t-il, une vigilance, une activité, un tra-

vail assidu et suivi, et un discernement sur le choix des partis qu'il convient de prendre dont tout le monde

INTRODUCTION

n'est pas capable, et par malheur, Sire, ces qualités manquent dans M. de Goigny ^ »

Naguère c'était M. de Broglie que le maréchal de Noailles attaquait; voici qu'il s'en prend à M. de Coigny : n'y a-t-il donc plus, lui excepté, d'homme de guerre? Il y a Maurice de Saxe, et l'éloge qu'il fait de lui est la meilleure réponse qu'on puisse opposer à ces reproches d'excessive vanité^ de jalousie et de dénigrement, auxquels il semble d'abord que le maréchal s'expose. « Je vous conjure, Sire, écrit-il au Roi, de croire que je n'ai nulle prédilection ni nulle prévention pour M. le comte de Saxe ; je ne l'ai jamais connu qu'à la guerre, et Votre Majesté aura la bonté de se souvenir de ce que j'ai eu l'honneur de lui en dire ; je me flatte qu'elle conviendra qu'elle a reconnu la vérité de ce que je lui avais avancé sur son compte ^ . »

1 Comparez ce que le duc de Luynes dit du maréchal de Coigny, justement à propos de ce commandement d'Alsace : « Son caractère est sans contredit la plus grande valeur; mais elle est cependant accompagnée de timidité, s'il est permis de le dire, au moins d'embarras et d'irrésolution dans les cas les plus pressants. » Mémoires du duc rfe ZwYH es, publiés par Dussieux et Soulié, t. V, p. 83.

« Lettre du 27 juillet.

Sur les mérites comparés de M. de Coigny et du comte de Saxe, Louis XV n'était pas bien loin d'être d'accord avec le maré-

chal de Noailles ; mais il avait contre Maurice de Saxe , Allemand et luthérien, sinon de l'antipathie, tout au moins un certain sentiment de défiance. « Je suis fâché, répondait-il au maréchal \ que vous n'ayez pas meilleure opinion de M. de Coigny. Je sais qu'il a peu d'esprit, mais tout ce que je vous en dirai, c'est qu'il a été heureux en Itahe, et que vous ne parliez point du tout de faire commander le comte de Saxe en Alsace. Je veux que le comte de Saxe soit le meilleur officier pour commander que nous ayons; mais lui confierons-nous la garde, seul, d'une province qu'on veut nous enlever à quelque prix que ce soit, qu'il y a si peu de temps qui est démembrée de l'empire, lui qui est huguenot, qui veut être souverain, qui dit toujours que, si l'on le contrarie, qu'il passera à un autre service? Est-ce là du zèle pour la France? Et pour lui, qui n'a

1 Lettre du le"" août.

INTRODUCTION

rien du tout à perdre en ce pays qu'une maîtresse, ce dont il retrouvera toujours, de l'humeur'changeante et peu souciante dont il est, de plus, frère d'un Roi qui va peut-être se déclarer contre nous '. Cela n'empêche pas qu'il ne puisse être excellent^ surtout tant qu'il restera sous vos ordres, et peut-être, avec le temps, serons-nous plus sûrs de lui, et c'est à quoi je vous prie de vous attacher principalement, car, effectivement, je n'en vois guère des nôtres qui visent au grand comme lui. »

Le maréchal de Noailles était trop attaché à son cHent et trop persuadé de la bonté de sa cause pour se contenter de cet appel au temps, et laisser, cependant le comte de Saxe sous le coup des défiances royales ; il voulut détruire à jamais et sur l'heure, pour

le passé comme pour l'avenir, les inquiétudes de Louis XV. Après avoir garanti la parfaite soumission du comte de Saxe aux volontés du Roi : « Je crois, Sire, connaître assez le fond de son caractère, ajoutait-il ^, pour oser assurer

1 Le Roi de Pologne, Électeur de Saxe. — La phrase ne finit pas ; nous n'y avons rien changé, préférant à la correction le respect du texte. - Lettre particulière du 8 août.

INTRODUCTION

Votre Majesté qu'en lui confiant le commandement de l'Alsace, il n'y avait point lieu d'avoir aucune inquiétude sur sa qualité d'étranger, et qu'il l'aurait défendue avec autant de zèle et de fidélité qu'aucun de vos sujets, et je ne l'avais choisi pour cet objet que parce que je le croyais capable de le remplir avec plus d'habileté et d'intelligence. Les officiers, Sire, qui se portent vers le grand sont aujourd'hui si rares que, dans l'opinion que j'ai du comte de Saxe, je le regarde aujourd'hui comme un homme précieux pour votre État, qui mériterait des distinctions particulières, s'il était né votre sujet, qui, étant étranger, en mérite encore de plus grandes, afin de l'attacher plus étroitement à Votre Majesté. 11 a de l'élévation dans l'esprit et des sentiments dans le cœur la méfiance l'éloignerait, et la confiance, au contraire, l'attachera de plus en plus à Votre Majesté. Il n'y aura, Sire, que des mortifications marquées qui puissent jamais le porter à quitter votre service; on lui en a fait essuyer en Bohême capables de donner du dégoût ; mais quoique les Allemands^ Sire, soient

INTRODUCTION. lxxxvii

sujets à passer d'un service dans un autre, il y a des règles et des bienséances auxquelles ils ne sauraient manquer, sans se

rendre méprisables parmi eux, et le comte de Saxe y manquera moins qu'un autre, parce qu'il est plus Jaloux de son honneur. »

En même temps qu'il soutenait, qu'il élevait à cette hauteur la cause de Maurice de Saxe, le maréchal de Noailles s'employait à calmer l'irritation qui gagnait déjà l'âme fière de son client. « Vous savez, lui disait-il, mon cher comte, combien tout ce qui vous regarde me touche, et que l'amitié ne me permet pas d'y être insensible; mais je vous dirai avec cette même amitié, à laquelle je suis bien persuadé que vous rendez justice, qu'il faut toujours se méfier un peu de soi-même dans les jugements que nous portons des choses qui nous sont personnelles. Je puis vous assurer avec vérité, parce que je le sais, qu'on est bien éloigné de vouloir vous donner aucun désagrément, que ce que vous me marquez sur ce que vous voulez bien faire, par l'effet de vos sentiments pour moi^ à quoi je suis

INTRODUCTIOI^.

extrêmement sensible, vous le devez à ceux que le Roi a pour vous, et que je ne dois être qu'en second rang, cédant le premier à qui il appartient de droit et de justice, et espérant que personne ne m'enlèvera le second. Je ne vous parle point en courtisan, mais parce que les sentiments du maître me sont connus, que c'est lui-même qui me les a écrits de sa main, dans une lettre qu'il m'a fait parvenir par une voie particulière, et qu'il ne m'écrit sûrement que ce qu'il a dans l'esprit et dans le cœur. Voici ses termes : « Je suis bien persuadé c(du zèle du comte de Saxe pour mon service et « de son obéissance à mes désirs^ et je vous prie de « lui en faire mes remerciements, en l'assurant de « ma bonne volonté pour lui et de la connaissance c(que j'ai de ses talents. » Je crois que l'on ne peut rien dire de mieux ni de plus fort ' . « En

effet, le procès est clos, l'opinion du juge retournée, l'arrêt tout favorable au comte de Saxe; c'est à l'éloquente

* Ce passage est textuellement extrait d'une lettre de Louis XV au maréchal de Noailles, du 16 août; la lettre du maréchal au comte de Saxe est du 23.

KMRODUCTIOX. i-xxxix

et chaude amitié du maréchal deNoailles qu'il doit ce grand triomphe.

Cependant M. de Coigny n'en vient pas moins prendre son commandement en Alsace. « Point de factions ! » s'écrie Louis XV. M. de Noailles rassure le Roi pour lui-même et pour son collègue : « J'espère, dit-il % qu'il n'y aura point de tracasserie personnelle, ni rien de semblable à tout ce qui s'est passé en Bohême et en Bavière, et dont je le crois aussi éloigné que moi; je ne serai occupé que de tout ce qui pourra contribuer à le faire réussir, parce que sa gloire se trouve entièrement liée au bien de votre État... J'ai rempli mon devoir en faisant à Votre Majesté des représentations auxquelles je me trouvais indispensablement obligé ; je continuerai de le remplir en me conformant à ses volontés, et secondant les efforts et la bonne volonté de M. de Coigny. »

» Lettre particulière rlu 8 août.

■yoWersïias ' " BIBLIOTHECA

INTRODUCTION

La cour, Paris, l'armée sont partagés entre M. deCoigny et M. deNoailles. 11 n'y aurait qu'un moyen de mettre tout d'accord ; ce serait d'élever d'un degré au-dessus de ces deux égaux le com-

mandement en chef; mais qui oserait, qui pourrait commander à des maréchaux de France ? Un seul personnage au monde, le Roi.

Ily songe. Le 24 juillet 1743, Louis XV écrit au maréchal de Noailles : a Ceci ne vous surprendra pas... Vous savez ce que vous m'avez promis, et ce n'est pas d'aujourd'hui que j'en grille d'envie... Mais si vous ne croyez pas la chose possible, mandez-le moi avec votre franchise ordinaire. Je suis accoutumé à me contenir sur les choses que je désire et qui n'ont pas été possibles jusqu'à présent, ou du moins qu'on n'a pas crues telles, et je saurai encore me contenir sur celle-ci, quoique je puisse vous assurer que j'ai un désir extrême de pouvoir connaître par moi-même un métier que

LNTRODLCTIOIV.

mes pères ont si bien pratiqué, et qui jusqu'à présent ne m'a pas réussi par la voie d'autrui, ainsi qu'il y avait lieu de s'en flatter. Je ne m'étendrai pas davantage pour cette fois-ci, mais j'attendrai votre réponse avec honnêtement d'inquiétude ; pensez le reste. Adieu; l'on dit que vous avez un peu mal aux jambes de trop de fatigue; ménagezvous, et pour cause. » Tout est bien, l'adieu surtout ; c'est le style d'Henri IV écrivant à Grillon. Quel honneur pour Louis XV de réveiller, même en passant, le souvenir de son grand ancêtre !

Le maréchal de Noailles en est tout d'abord et justement frappé. « J'y reconnais, s'écrie-t-il % le sang et les sentiments de Louis XIV et d'Henri IV. J'en félicite Votre Majesté, son État, et tous ceux qui, comme moi, s'intéressent véritablement à sa gloire. La résolution que vous prenez, Sire, d'aller à la guerre est

devenue indispensable à tous égards. C'est le seul moyen de sauver votre Etat qui est en danger, on ne doit point vous le dissi-

- Letirc ilu 6 août

INTRODUCTION

muler. L'honneur personnel de Votre Majesté y est engagé. Un roi n'est jamais si grand qu'à la tête de ses armées; c'est là où ses sujets aiment le mieux à le voir, et c'est aussi où il est le plus respectable, surtout quand c'est pour la défense de son Etat et de ses frontières. Le rétablissement de vos troupes le demande. Votre autorité et votre présence sont seules capables d'y remettre l'ordre et l'esprit de subordination qui sont absolument anéantis, aussi bien que d'y faire renaître l'activité et l'émulation qui sont entièrement éteintes. Votre Majesté reconnaît elle-même que de faire la guerre par autrui ne lui a pas réussi; j'ose l'assurer qu'il en est et qu'il en sera de même dans toutes les autres parties de l'administration de votre Etat. Le succès de tout ce que Votre Majesté fera dépendra toujours de ce qu'elle voudra bien conduire par elle-même, sans s'en remettre entièrement à la conduite des autres. Vos sujets, Sire, s'y porteront avec plus d'ardeur, et les étrangers y auront plus de confiance. Tous . les souverains de l'Europe ont été à la guerre ;

INTRODUCTION

Votre Majesté serait le premier et le seul de sa race qui n'eût point paru à la tête de ses armées. Elle serait d'autant moins excusable qu'il y a plus de motifs qui l'exigent ; et d'ailleurs, Sire, tout le monde reconnaît dans Votre Majesté les talents et les qualités nécessaires pour la guerre ; ces talents sont nés avec elle, et

malgré tout ce que Ton a fait pour les enfouir, on n'a pu les étouffer. C'est non-seulement par les armes, Sire, que les États se forment et s'agrandissent, mais ce n'est que par elles qu'ils se conservent et se maintiennent. Le royaume de Votre Majesté en particulier est purement militaire ; la gloire et l'amour des armes ont toujours distingué la nation française de toutes les autres, et ce n'est que depuis un certain temps qu'il semblait qu'on se fût attaché d'avilir l'état militaire, et l'on n'a aujourd'hui que trop de sujet de s'en repentir... Votre Majesté ne saurait trop voir, en paix comme en guerre, ses troUpes, ni en être vue trop souvent; c'est par les détails dont elle se fera rendre compte qu'elle prendra des connaissances qui la mettront à l'abri qu'on puisse à

xciv INTRODUCTION.

l'avenir lui en imposer... Le secret est d'autant plus nécessaire, dans cette occasion, que Votre Majesté doit s'attendre que quelques-uns de ses ministres feront l'impossible pour s'opposer à ses désirs. On en a peu vu^ dans tous les temps^ assez zélés et assez attachés à leur maître pour souhaiter qu'il vît et approfondit les choses par lui-même, et le plus habile souvent d'entre eux est celui qui réussit le mieux à cacher le désir de se maintenir dans sa place, sous l'apparence de l'attachement qu'il affecte d'avoir pour la personne de son maître. Si Votre Majesté veut donc effectivement se mettre à la tête de son armée, comme j'en suis persuadé, je la conjure qu'il n'y ait que M. d'Argenson et moi qui soyons instruits de ses véritables intentions, sans quoi le succès en sera fort douteux, et Votre Majesté doit recommander à M. d'Argenson le secret le plus inviolable et sans aucune exception-J'observerai à Votre Majesté que le cas dont il s'agit est celui où

elle doit parler en maître et donner la loi à ses ministres. Votre contrôleur général doit à l'avenir être obligé de fournir les

INTRODUCTION. \cv

fonds dont on aura besoin, sans qu'il ose s'informer des raisons pour lesquelles on les demande, et encore moins en décider; il doit se renfermer à juger des moyens les plus convenables pour trouver les sommes que Votre Majesté aura jugé nécessaires pour l'exécution de ses desseins. C'est ainsi que le feu Roi, Sire[^] en a usé à l'égard de M. Colbert et de tous ceux qui l'ont suivi dans cet emploi; il n'eût jamais rien fait de grand dans tout le cours de son règne, s'il avait pris un autre parti... » Est-il vrai, dirons-nous, que Louis XIV n'ait rien fait de grand qu'à ce prix ? Est-ce au moins ce qu'il a fait de plus sage ? Et le maréchal de Noailles y a-t-il bien songé de réduire à néant, sous l'absolue volonté d'un roi facile à la tentation, le devoir eût le droit d'un contrôleur général ?

Lorsque Fouquet tomba, entraînant dans sa chute le titre de surintendant des finances, les courtisans jugèrent qu'un tel titre, dont s'étaient honorés des ducs et des maréchaux de France, était bien trop au-dessus d'un aussi mince personnage que M. Colbert. Celui-ci laissa dire ; il prit un

INTRODUCTION

nom nouveau, mais le plus juste et le mieux approprié à des fonctions qu'il entendait tout autrement que son prédécesseur. Il s'appela et il fut expressément le contrôleur général : il fit ce que M. de Noailles voulait précisément interdire à M. Orry ; il osa regarder aux dépenses, en rechercher les motifs, les discuter et en décider même ; en un mot il contrôla. Louis XIV en fut-il donc si empêché de faire de grandes choses? Il n'en fit de moins grandes

et surtout de moins bonnes, au contraire, qu'à dater du jour où l'exigeant despote ayant triomphé du ministre, le flot mal contenu des dépenses grossit et grandit sans mesure . Colbert, affaibli, désarmé, vaincu, mourut à la peine-, ceux qui le suivirent dans l'emploi, plus faibles encore, furent vraiment réduits à ce rôle passif et muet, l'idéal, selon M. de Noailles, du ministre des finances. Alors on revit les dettes accumulées, les emprunts onéreux, les anticipations et les aliénations, tous les maux que le dernier surintendant avait légués au premier contrôleur général. Tel fut aussi l'héritage légué par Louis XIV à

[NTRODUGTION. xcvi]

Louis XV. Sans le courageux effort du Régent et du duc de Noailles, l'honneur et le crédit de la France disparaissaient dans la banqueroute. Comment le maréchal de Noailles a-t-il pu oublier cette épreuve? Aussi n'est-ce point oubli, c'est inconséquence. Voir Louis XV à cheval, menant ses troupes, assiégeant des villes, gagnant des batailles, le maréchal n'a que cet objet en tête; il n'y veut ni objection ni contrôle; il y sacrifie les meilleurs principes de gouvernement ; car il sait bien qu'ils sont les meilleurs, et ce n'est que par exception qu'il s'en détache ; il y reviendra, soyons en sûrs ; mais Louis XV y reviendra-t-il? Ces millions que le maréchal conseille à son maître d'exiger despotiquement pour une noble cause, Louis XV les exigera bientôt pour ses plaisirs et ses maîtresses Le maréchal de Noailles ne vécut pas assez pour voir les ruineuses folies de madame du Barry; il vit du moins les prodigalités de madame de Pompadour ; il osa un jour faire des remontrances qui ne furent pas, qui ne pouvaient

INTRODUCTION

plus être écoutées; no leur avail-il pas d'avance ôté tout crédit ?

Dans le premier feu de son ardeur guerrière, Louis XV ne rêvait que conquêtes, villes gagnées; à l'exemple de Louis XIV, c'était vers les Pays- Bas que se portaient ses désirs. « Luxembourg est de trop dure digestion, disait-il, mais Ypres, Mons, Namur, pourraient assez nous convenir. » A ces questions pressées, à ces souhaits d'une imagination sans expérience, le maréchal de Noailles répondait sagement qu'il s'agissait^ pour la fin de cette campagne, non d'attaquer, mais de se défendre. La défensive ne se trouvait pas dans les traditions personnelles de Louis XIV; le cas était nouveau ; de là des hésitations^ entrecoupées d'élan et comme d'éclairs de bonne volonté. « Si l'on mange mon pays, écrivait d'abord Louis XV, il me sera bien diu' de le voir croquer sans que je

INTRODUCTION

fasse personnellement mon possible pour l'empêcher '. » Huit jours après, il semblait résolu à se mettre en campagne : « J'ai dit à M. d'Argenson mon secret, et il va tout préparer en consé-* quence... Je tâcherai d'apporter avec moi le moins de bouches inutiles que faire se pourra, et je vous réponds que quand il faudra partir, je partirai à la légère... » En fait, c'était toujours à la campagne prochaine qu'il songeait. « Nous voilà bientôt au mois de septembre, disait-il, je voudrais en être au mois de février... » Il se consolait avec l'idée « de réjouir de bonne heure les dames de r*Ions. » Cependant, « si ma présence, ajoutait-il, était nécessaire à mon armée avant la fin de la campagne, je vous prie de m'en avertir, et je vous promets que je ne serais pas longtemps à vous joindre, quelque part que ce fût. Je sais parfaitement le mi-

sérable état oii nous sommes; mais je vous avoue que je ne ver-rais pas de sang- froid prendre une de nos places, ni mettre nos frontières

* Lellre du 9 août.

INTRODUCTION

à contribution ou à courir le risque d'être pillées, saccagées ou brûlées'.»

Ce qu'il attendait du maréchal de Noailles, c'était mieux qu'un avis ou un conseil, c'était, à proprement parler, un ordre de départ. Le maréchal s'y refusait ; il était parfaitement d'avis que le Roi vînt, mais de son propre mouvement et de sa seule volonté. c<Il n'est pas douteux, Sire, disait-il^ que votre ■ présence ne supplée à une infinité de choses; quand Votre Majesté ne ferait que visiter ses frontières et voir ses troupes, cela seul ne peut manquer de produire beaucoup d'effet; et le feu Roi votre bis-aïeul avait déjà vu une partie de ses frontières, à l'âge de seize ans. Ce que Votre Majesté doit considérer mûrement, c'est d'examiner s'il lui convient de débiter par s'exposer à éprouver des revers. C'est le cas où elle peut se trouver en se rendant à l'armée. C'est à Votre Majesté de juger si l'objet de diminuer le danger, et peut-être l'espérance de s'en garantir

i Lettre du 16 auûl.

INTRODUCTION

doivent l'emporter sur le désagrément où elle s'exposera de partager personnellement le,s malheurs de son État, ce qui est pourtant bien digne d'un roi, et lui fait souvent plus d'honneur

que les plus grandes prospérités qui ne sont dues qu'à sa puissance. Je ne cacherais point à Votre Majesté que j'ai été vivement sollicité par quelques personnes de rang de cette armée et qui lui sont le plus tendrement attachées, de lui représenter combien sa présence était devenue nécessaire . Je leur ai résisté, parce qu'une pareille résolution ne doit paraître venir et ne venir réellement que de la pure et seule volonté de Votre Majesté. Son honneur et sa gloire y sont intéressés. »

Cette lettre est datée du 30 août. Cinq semaines ont donc été perdues dans ces hésitations. Louis XV va-t-il au moins se décider? Pas encore, a Si je suivais une vaine gloire, répond-il au maréchal, le 3 septembre, je ne prendrais certainement pas le parti que vous me proposez; si je consultais quelqu'un, toutes les apparences sont qu'il penserait de même; reste donc k moi seul à imaginer

en INTRODUCTION.

et balancer le commodo et incommodo. Ma tête a déjà fait du chemin et en fera d'ici à quelques jours; si la saison était moins avancée, l'on pourrait prendre du temps, mais il me paraît qu'il n'y a pas à en perdre. La seule visite de mes frontières ne me convient en nulle façon en ce moment. Je vais faire mes dispositions secrètes, et attendrai une nouvelle lettre de vous pour me déterminer; envoyez-la moi prompte ; vous avez sans doute mûrement réfléchi depuis le 30 août. »

N'était le respect dû à la Majesté royale, il y avait de quoi pousser à bout la plus sainte patience. Le maréchal donna de cette héroïque vertu le parfait modèle, et dans l'art de parler pour ne rien dire^ il fit de sa réponse un chef-d'œuvre à rendre jaloux

Marphurius, le pyrrhonien de Molière. c< Peut-être vos ennemis, Sire, disait-il ^ réuniront-ils leurs forces, et peut-être les sépareront-ils plus qu'elles ne sont aujourd'hui. .. Peut-être, Sire, que toute cette campagne se passera à

* Lettre du 11 septembre.

INTRODUCTION

défendre le passage du Rhin, d'une parl^ et de l'autre, les re-tranchements que nous faisons actuellement de Landau à Hert.... Il peut arriver, Sire, que les ennemis nous attaquent d'un côté ou d'un autre; vos troupes peuvent avoir sur eux l'avantage, sans que Votre Majesté y soit; elles peuvent aussi être battues, et l'on aurait peut-être à regretter qu'elles ne l'auraient point été, si Votre Majesté les avait encouragées par sa présence; enfin, Sire, il pourrait arriver que vos troupes fussent battues sous les yeux mêmes de Votre Majesté il y a , par conséquent, Sire, des circonstances où Votre Majesté peut regretter de ne se point trouver dans son armée, et d'autres où elle regretterait d'y être, et qui, les unes et les autres, dépendent d'événements si incertains qu'il n'y a personne assez hardi pour oser donner un conseil à Votre Majesté. C'est à elle-même et à elle seule, comme j'ai eu l'honneur de le lui marquer, à se

déterminer »

Autre embarras: ce n'était pas seulement au Roi que le maréchal de Noailles avait affaire, c'é-

civ INTRODUCTION.

tait aussi à la maîtresse du Roi. La question principale : le Roi ira-t-il ou n'ira-t-il pas à l'armée? se compliquait de celle-ci : ma-

dame de La Tournelle suivra-t-elle, oui ou non, le Roi? La plus jeune sœur de madame de Mailly et de madame de Yintimille, veuve, depuis trois ans, du marquis de La Tournelle, était, depuis quelque dix mois, en faveur déclarée. Pour le gros des courtisans, elle était la Marquise ; pour le Roi et ses enlours^ la Princesse, ou plus agréablement, /a Ritournelle. Les sobriquets étaient de mode à la cour; celui-ci, gai, familier, spirituel, venait, ô galanterie! du maréchal de Noailles. La marquise trouva le mot charmant, l'adopta sur l'heure, et pria le maréchal d'être de ses amis. Le 3 septembre 1743, elle mit son amitié à forte épreuve. « Je sais très-bien, lui écrivit-elle ce jour-là, monsieur le maréchal, que vous avez autre chose à faire qu'à lire mes lettres; mais pourtant je me flatte que vous voudrez bien me sacrifier un petit moment, tant pour la lire que pour y répondre ; ce sera une marque d'amitié?" à laquelle je serai très-sensible. Le Roi a eu la bonté

INTRODUCTION

de me confier la proposition que vous lui avez faite d'aller à l'armée dès ce moment ; mais n'avez pas peur ; quoique femme, je sais garder un secret. Je suis fort de votre avis et crois que cela sera très-glorieux pour lui, et qu'il n'y a que lui capable de remettre ses troupes, comme il serait à désirer qu'elles fussent, ainsi que les têtes qui me paraissent en fort mauvais état, par l'effroi qui gagne presque tout le monde. Il est vrai que nous sommes dans un moment bien critique ; le Roi le sent mieux qu'un autre, et, pour l'envie d'aller, je vous réponds qu'elle ne lui manque pas; mais moi , ce que je désirerais , c'est que cela fût généralement approuvé et qu'au moins il recueillît le fruit qu'une telle démarche mériterait. Pour un début, ne faudrait-il pas faire quelque chose ? et d'aller là, pour rester sur la défensive, cela ne

serait-il pas honteux? Et si, d'un autre côté, le hasard faisait qu'il y eût quelque chose avec le prince Charles, on ne manquerait peut-être pas de dire qu'il a choisi le côté où il y avait le moins d'apparence d'une affaire. Je vous fais peut-être là des

csi INTRODUCTION.

raisonnements qui n'ont pas le sens commun ; mais au moins j'espère que vous me direz tout franchement que je ne sais ce que je dis. N' imaginez pas que c'est que je n'ai pas envie qu'il aille; car, au contraire, premièrement ce ne serait pas lui plaire, et, en second lieu, tout ce qui pourra contribuer à sa gloire et l'élever au-dessus des autres Rois sera toujours de mon goût. Je crois, monsieur le maréchal, que, pendant que j'y suis, je ne saurais mieux faire que de prendre conseil de vous généralement sur tout. J'admets que le Roi parte pour l'armée, il n'a pas un moment à perdre et il faudrait que cela fût très-prompt ; qu'est-ce que je deviendrai? Est-ce qu'il serait impossible que ma sœur ' et moi le suivissions, et au moins, si nous ne pouvons pas aller à l'armée avec lui, nous mettre à portée de savoir de ses nouvelles tous les jours? Ayez la bonté de me dire vos idées et de me conseiller; car je n'ai point envie de rien faire de singulier et rien qui puisse retomber sur lui et lui

* La duchesse du Lauraguais.

INTRODUCTION

faire donner des ridicules. Vous voyez que je parle comme à mon ami et comme à quelqu'un sur qui je compte ; n'est-ce pas avoir un peu trop de présomption? Mais c'est fondé, monsieur le maréchal; sur les sentiments d'amitié et d'estime singulière que vous a voués pour sa vie votre Ritournelle. Je crois qu'il est bon

de vous dire que j'ai demandé au Roi permission de vous écrire sur ces matièreslà, et que c'est avec son approbation. »

Surtout ce qui touchait au Roi, le maréchal de Noailles ne pouvait dire à madame de La Tournelle que ce qu'il avait dit et redit au Roi lui-même, le pour et le contre, le commodo et incommodo. La première partie de sa réponse à la favorite n'est donc qu'une répétition ; en revanche , rien n'est plus original que la seconde. En s'opposant aux désirs de la maîtresse qui étaient ceux du Roi, le maréchal savait bien qu'il risquait beaucoup de déplaire; il ne déplut pas trop, parce qu'il fit hardiment son devoir. Voici la fin de sa lettre, nette et courtoise ' : « Je viens, madame, à ce qui vous

' Cette lettre est du 11 septembre 1743.

cviii INTRODUCTION.

regarde, et vous pouvez être assurée que, lorsque vous me ferez l'honneur de me demander conseil, je ne vous en donnerai jamais qui ne tendent à la gloire du Roi, et qui par conséquent ne soient les plus conformes à vos véritables intérêts. Je ne crois pas, madame, que vous puissiez suivre le Roi à l'armée avec madame votre sœur. Vous en sentez vous-même les inconvénients, en vous réduisant ensuite à demander si vous ne pourriez pas venir dans quelque ville à portée de recevoir tous les jours des nouvelles de Sa Majesté. Une partie des mêmes inconvénients subsiste à venir, ainsi que vous le proposez, dans quelque ville à portée de la frontière. Comme il paraît qu'on veut se conformer en tout aux anciens usages je vous rapporterai simplement ce qui s'est pratiqué en pareil cas, du temps du feu Roi. La Reine faisait elle-même des voyages, et se tenait, avec les personnes de sa suite,

dans une place à portée de l'armée ; mais je n'ai aucun exemple à vous citer qui puisse favoriser le dessein où vous êtes, et je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il faudrait, et pour

INTRODUCTION

le Roi et pour vous-même , que vous eussiez quelque raison plausible à donner qui pût justifier aux yeux du public la démarche que vous feriez. Vous voyez, madame, par ma franchise, que je vous parle plus en véritable ami qu'en courtisan qui ne chercherait qu'à vous plaire, et je crois que c'est ce que vous avez exigé et attendu de moi... » Et le maréchal signait cette lettre : Le parrain de la trop aimable Ritournelle.

Dès lors Louis XV fut décidé ; tout en protestant de son vif désir d'être à la tête de son armée, « quand bien même elle ne serait pas si victorieuse que tout le monde le désirerait, » il remit à la prochaine campagne ses projets de guerre. Au fond, il n'était pas satisfait de lui-même ; ses regrets, pour ne pas dire ses remords, cherchaient à s'abriter sous l'opinion d'autrui ; aux vœux des mihtairesil opposait la résistance des gens de cour. « J'ai tâté, disait-il, plusieurs personnes sur mon voyage le plus adroitement qu'il m'a été possible, ou les ai fait tâter ; peu pensent qu'on puisse seulement y songer en ce moment-ci. » Etait-ce une raison à

ex INTRODUCTION.

donner au maréchal de Noailles? N'avait-il pas prévu cette opposition, et n'était-ce pas pour la prévenir qu'il avait recommandé au Roi le secret? Aussi bien Louis XV avouait naïvement sa faiblesse : « Jusques à la fin du mois, écrivait-il, le 16 septembre, je serai bien perplexe, et comme l'oiseau sur la branche ; dans le

courant du prochain, je serai un peu plus tranquille, mais je désirerai de vieillir à un point inexprimable, et dans les suivants, j'apponerai tous mes soins pour ne pas retomber une troisième fois dans le même état.»

Il n'y avait qu'un point sur lequel Louis XV fût aussi net et décidé que le maréchal de Noailles^ c'était au sujet de madame de La Tournelle ; mais il concluait tout au contraire du maréchal. « Madame de La Tournelle, lui Jisait-il, m'avait communiqué, comme vous croyez bien, la lettre qu'elle vous a écrite. Je doute qu'on pût la retenir, si j'étais une fois parti; mais elle est trop sensée pour ne pas rester où je lui manderais. Les exemples que vous lui citez ne l'arrêteraient pas,

INTRODUCTION. oxi

je crois, el elle a de bonnes raisons pour cela, que je ne puis vous dire, mais qu'il vous est permis de penser. >i

Après avoir montré Louis XY si flottant et indécis, il est juste de dire qu'il ne l'était pas beaucoup plus que ses adversaires, le Roi George II et le prince Charles. Les menaces contre la France étaient effrayantes: le Hongrois Mentzel lançait aux habitants de l'Alsace et de la Lorraine des proclamations où il ne parlait que de mutilations, de pendaions, d'exterminations, s'ils osaient résister à leur légitime souveraine, la reine de Hongrie. En fait, quelques partis se glissèrent dans les sentiers des Vosges, quelques autres, d'île en île, réussirent à passer le Rhin ; il y eut çà et là des incendies, des violences isolées ; mais lorsque les Autrichiens, en deux ou trois rencontres, essayèrent de se porter en force sur la rive gauche du fleuve, ils furent vigoureusement repoussés par

cxii INTRODUCTION.

les troupes du maréchal de Coigny. Si lord Stairs avait été le maître, le maréchal de Noailles aurait eu, vers la Sarre, un plus grand effort à soutenir; il n'eut, en fin de compte, que peu de chose à faire. Retenu par les Hollandais qui craignaient de s'engager à fond, George H refusa de céder aux obsessions de son lieutenant ; il y eut entre eux des scènes violentes, après lesquelles Stairs brisa son épée.

Renfermé dans son camp de Worms, le Roi d'Angleterre laissa le maréchal de Noailles fortifier Landau tout à son aise et retrancher les Hgnes de la Queiche. Comme il ne se passait rien d'intéressant de ce côté, tandis qu'il y avait souvent quelque petite affaire sur le haut Rhin, l'attention et la faveur publiques se détournaient de plus en plus de M. de Noailles vers M. de Coigny. On savait que le prince Charles avait réussi à faire passer huit ou dix mille hommes dans File de Reinach et qu'il ne lui restait qu'un bras peu considérable du Rhin à franchir. Tout à coup un bruit courut que le maréchal de Coigny appelait à l'aide

INTRODUCTION. cxrii

et que le maréchal de Noailles refusait de le secourir. Il y avait dans ce bruit, comme à l'ordinaire, un peu de vérité sous beaucoup d'erreurs. Il était vrai que M. de Coigny, se voyant ou se croyant sur le point d'être percé par le prince Charles, avait réclamé le concours de M. de Noailles; mais il était faux que celui-ci fût resté sourd à son appel. Il était venu, au contraire, tout en protestant contre une manœuvre qui le forçait de découvrir la basse Alsace. C'était cette protestation que le public, mal informé ou malveillant,, avait interprétée comme un refus. Louis XV

consolait le maréchal de Noailles, sans lui cacher d'ailleurs l'injustice du public à son endroit. « Vous connaissez Paris, lui mandait-il \ l'on n'y est pas content de vous ; on y dit encore du bien du maréchal de Coigny, mais vraisemblablement cela ne durera pas longtemps. . . Peut-être ne prendon pas assez de précautions; mais je vous réponds qu'on en prend. Dame! si tout le monde était

1 Lettre du 27 septcmjljie.

cxiv INTRODUCTION.

comme vous et moi, et le bon Dieu sur tout, cela irait bien ; la volonté est très-grande, mais les moments sont bien critiques. » Et comme le maréchal de Noailles^ mécontent, offrait de se retirer et de laisser tout à son collègue , le Roi lui ordonnait de demeurer, et il ajoutait ' : c« La haute et la basse Alsace ne me sont pas moins chères à garantir des invasions de l'étranger; vous êtes pour la basse, l'autre pour la haute ; s'il est de toute impossibilité de garder les deux, voyez celle qui vaudra le mieux.))

Il n'y eut, grâce aux alliés, ni choix ni sacrifice à faire. Aux premières pluies, George II et le prince Charles finirent brusquement la campagne. « Enfin, Sire^ s'écriait le maréchal de Noailles ^, nous sommes sans craintes et sans embarras. C'est de bon cœur que je fais mon compliment à Votre Majesté sur le départ du Roi d'Angleterre et de son armée. Il est bien heureux, Sire, qu'il n'y ait point parmi vos ennemis d'Eugènes, de Marlbo-

1 Lettre du 4 octobre.

- Lettre du 16 octobre.

INTRODUCTION. cxv

rouglis OU de Stahrenbergs. Nous avons de grandes obligations aux irrésolutions de George second ; l'impression des dangers qu'il a courus à Dettingen lui en a fait appréhender de semblables. C'est un bonheur bien singulier que ses craintes lui aient fait prendre pour des bataillons entiers les compagnies de grenadiers et les piquets que j'avais mandé à M. le duc d'Harcourt de tirer des garnisons des Evêchés, et qu'elles aient multiplié à ce point la force de ce corps et de celui de M. de Berchiny que j'avais fait avancer sur la Sarre du côté de Bitché, pour essayer de lui donner quelque inquiétude sur son flanc et sur ses derrières... » Trois semaines auparavant, au plus fort de la crise, Louis XV avait écrit à M. de Noailles ' : « Il est vrai que vous m'avez dit du maréchal de Coigny tout ce qui arrive ; mais croyez-vous qu'avec pareil nombre de troupes, le comte de Saxe eût mieux réussi? » De la part du Roi, dans un pareil moment, cette provocation n'était rien moins que

- Lettre du 27 septembre.

INTRODUCTION

sage; quel effet pouvait-elle avoir_, sinon d'aigrir la querelle entre les deux maréchaux? M. de Noailles différa de répondre et donna au Roi, sans en avoir l'air, une leçon d'opportunité ; mais sa réponse n'y perdit rien ' : « Puisque Votre Majesté me demande si je pense que M. le comte de Saxe eût mieux défendu la haute Alsace que M. le maréchal de Coigny, je répondrai simplement à Votre Majesté que j'en suis persuadé^ qu'il n'aurait jamais exigé un aussi grand nombre de troupes, qu'il aurait épargné toutes les alarmes que l'on a eues, et qu'il n'y aurait point eu de procès entre la haute et la basse Alsace. »

Quand l'action a cessé, la critique prend son tour; après les mille détails des affaires, viennent les réflexions sur les affaires; l'esprit se recueille, examine, résume et conclut. Les conclusions de Louis XV sont tristes et laconiques. « Ce siècle-ci n'est pas fécond en grands hommes, écrit-il au maréchal de Noailles ^, et il serait bien malheureux

1 Lyltre du Iti octulire.

^ Lettre du 21 octobre.

liINTRODUCTION.

pour nous si cette stérilité n'était que pour la

France Comme il n'y a plus rien à opérer et

que nous vous reverrons bientôt, je remets à ce temps toutes mes réflexions, tant sur le passé que sur le présent et sur l'avenir. » Le maréchal de Noailles est un esprit juste; dans les rares moments où le Roi s'emporte, il le retient ; mais surtout il le relève de ses défaillances: ici, par exemple, Louis XV est tout près de s'abandonner ; aussi le maréchal essaye-t-il de lui rendre confiance en lui-même. « Votre Majesté, répond-il', me parait frappée autant que je puis l'être de la stérilité des grands hommes; ce n'est cependant pas. Sire, que je ne sois persuadé qu'il n'y ait de l'étoffe pour en faire ; il s'agit d'aider à la nature, d'exciter le zèle et l'émulation, et de fournir aux bons sujets les occasions de se développer. Ces soins font une partie essentielle de ceux de la royauté et ne sont pas les moins difficiles à remplir ; mais ils ne le seront pas pour Votre

1 Leitœ du 28 octobre.

cxvin ~ INTRODUCTION.

Majesté, vu les talents que Dieu lui a donnés pour se faire aimer de ceux dont elle veut l'être et pour discerner le mérite. Votre Majesté remet au temps où j'aurai le bonheur d'approcher d'elle les réflexions qui sont à faire sur le passé, le présent et l'avenir ; c'est m'en dire beaucoup, Sire, en peu de mots. »

L'avenir impose à la France lassée de nouvelles exigences. Louis XV ne peut plus se dispenser d'envoyer une armée au delà des Alpes. 11 est vrai que ses intérêts propres ne sont pas plus engagés en Italie qu'en Allemagne ; mais après s'être mis au service de l'Électeur de Bavière, un simple alhé, comment refuserait-il de soutenir ses plus proches parents, le Roi d'Espagne, son oncle, et don Philippe, son cousin et son gendre à la fois'? La politique du Roi d'Espagne, ou plu-

' L'iafant don Philippe, stjnd lils de IMiilippo V et d'Elisabeth Fanièsc, avait épousé, en 1739, la lillc aînée de Lmiis XV.

INTRODUCTION. cxix

tôt de la reine Elisabeth Farnèse, n'a pas varié depuis trente ans : se jeter à tout propos dans les querelles d'autrui, telle est sa pratique ; gagner quelque établissement pour les Infants d'Espagne, tel est son objet. Le succès a toujours couronné cette politique d'aventure. Albéroni d'abord a tenté de bouleverser le monde ; il est tombé, mais don Carlos est devenu duc de Parme. Un roi de Pologne meurt, voilà l'Europe en feu ; l'incendie s'éteint quand don Carlos, en échange de Parme, a gagné les Deux-Siciles. Enfin s'ouvre la succession d'Autriche ; le Roi d'Espagne commence par tout revendiquer ; puis il se réduit à demander pour don Philippe les domaines autrichiens en Italie.

Il n'est pas seul à y prétendre ; un compétiteur, un cohéritier, le roi de Sardaigne se présente. En droit, leurs titres se valent, c'esl-à-dirç que de part et d'autre ils ne souffrent pas l'examen; les deux rois ne sont pas plus fondés dans leurs prétentions que ne l'est Frédéric ii, quand il s'attribue la Silésie. Cependant, s'ils parviennent à s'entendre, Marie-Thérèse est bien près de sa ruine.

cxï INTRODUCTION.

Aussi le grand objet de la politique française est-il d'amener entre eux une transaction raisonnable. C'est, en particulier, l'ancienne et constante préoccupation du maréchal de Noailles. « Je supplie Votre Majesté, écrit-il, le 14 mai 1743, à Louis XV, de me permettre de lui rappeler que j'ai toujours regardé la conciliation de l'Espagne avec la Sardaigne comme, une affaire importante, capitale et décisive; c'est même ce qui m'a engagé de prendre la liberté de lui en parler plus d'une fois, et bien du temps avant que d'être admis dans son conseil, i)

Les prétendants, par malheur, ne se prêtent pas aux bonnes intentions de la France; leur mauvais vouloir est égal, parce que l'objet de leur convoitise est le même : c'est le Milanais. Chacun d'eux se révolte à l'idée d'y voir dominer l'autre. Cependant les Espagnols, au nom de don PhiHppe, en ont, vers la fin de l'année 1741, entrepris la conquête. Aussitôt Charles-Emmanuel propose et fait accepter à Marie-Thérèse un arrangement singulier ; il ne renonce point à ses droits sur le Milanais, mais il aidera, selon son bon plaisir, les Autrichiens

INTRODUCTION

à le défendre contre les Espagnols. C'est l'accord provisoire de deux plaideurs, afin d'évincer un tiers et de réserver entre eux exclusivement l'objet du litige. Dès lors la lutte entre les rois d'Espagne et de Sardaigne est effective ; pour qu'elle soit efficace, Philippe V réclame le concours de la France. Comme on n'a pas perdu à Versailles tout espoir de regagner Charles-Emmanuel , la réclamation du roi d'Espagne est déclinée ; mais Louis XV autorise don Philippe, son gendre, à mener à travers les provinces méridionales de son royaume une armée Espagnole destinée à conquérir la Savoie.

Tantôt actives, tantôt ralenties, les négociations entre Paris et Turin suivent les mouvements et les chances de la guerre. Le cabinet du marquis d'Orméa, ministre de Charles-Emmanuel, est un champ de bataille que se disputent l'Angleterre et la France. En même temps, la France agit à Madrid, et l'Angleterre à Vienne : que l'Espagne se relâche de ses prétentions, que Marie-Thérèse fasse la part du feu ; ici la Savoie pour l'Infant, là un

cxxci INTRODUCTION.

morceau du Milanais pour Charles-Emmanuel. Dans ce conflit de notes, de projets, de mémoires, de propositions qui s'entrechoquent, le roi de Sardaigne ne se laisse point étourdir; il écoute les uns et les autres, il réfléchit et ne se hâte point. Il connaît à fond et pratique à merveille la chicane diplomatique.

Ouvrons la correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles, en 1743, de juin à septembre; nous voici en pleine crise. « Il ne veut d'aucun de nos projets, écrit le Roi, le 4 juin, et il en propose un ridicule ; cependant je crois qu'il ne le faut pas rejeter. . . 11 dit qu'il est toujours libre, mais il ne cache pas que sa

négociation avec les Anglais n'est pas rompue et qu'il la suit toujours; vous voyez ce que cela sent. Il promet seulement de nous avertir de tout, et il veut gagner du temps. Il veut aussi que l'Empereur et moi soyons dans son traité. Il ne veut céder qu'une petite partie de la Savoie, et il veut Mantoue. Mais il nous est nécessaire ; ainsi il faut lui céder quelque chose pour l'avoir....» Quinze jours après, voici des détails

INTRODUCTION cxxni

tout à fait précis : « Le roi de Sardaigne a proposé deux plans.... Dans le premier, il ne veut point exclure la reine de Hongrie de l'Italie, et lui laisse le Mantouan et le Grémonais ; à l'Infant, Parme, Plaisance, une petite partie du Lodésan.... et le roi de Sardaigne prend pour lui le reste du Milanais, avec le titre de roi de Lombardie. Dans le deuxième plan, qui est supposé que la reine de Hongrie n'accepte pas le premier plan : à l'Infant, Parme, Plaisance, la Sardaigne et toute la Savoie (il faut vous observer que le roi de Sardaigne ne voulait céder à l'Infant qu'une partie de la Savoie); au roi de Sardaigne tout le Milanais, avec le même titre, et le Mantouan '. »

Depuis le jour oii ces propositions sont parties de Turin, deux incidents nouveaux, l'un militaire, l'autre diplomatique, l'évacuation de la Bavière et un essai de négociation proposé au maréchal de Noailles par l'Électeur de Mayence, sont venus compliquer les affaires. Aussi Louis XVajoute-t-il

I Lettre du roi, du 19 juin 1743.

cxxiv INTRODUCTION.

au détail qu'on vient de lire : « Je ne sais si, vu le temps présent, il voudra signer quelque chose de cela ; mais pour lors, si nous réussissions de votre côté, rien pour lui, roi de Sardaigne, que ce que la reine de Hongrie voudra bien lui donner, tout au plus; et si vous, vous signez quelque chose, ce que je ne crois pas prêt, je vous prie que les Anglais n'y soient pour rien. » Mais il n'est déjà plus question de l'Électeur ni de ses avances; le mirage de la paix s'évanouit ; la réalité, c'est la guerre, c'est le malheur de Dettingen, c'est l'invasion menaçante.

Tandis que des paroles vides s'échangent encore entre Turin, Madrid et Paris, un travail sérieux se poursuit et s'achève à Worms, au quartier général du roi d'Angleterre, Le 13 septembre, un traité d'alliance offensive est signé entre l'Angleterre, l'Autriche et la Sardaigne. Marie Thérèse s'est décidée à payer d'un lambeau du Milanais le concours intéressé de Charles-Emmanuel. Sauf du côté des Pyrénées, la France aura l'ennemi sur toutes ses frontières. L'attendra-t-elle ou mar-

INTRODUCTION. cxxv

chera-t-elle au devant? Il n'y a pas, en effet, qu'un seul système de défense ; mais il faut choisir un système et s'y tenir. Cette idée simple est ou paraît être une idée neuve.

Il n'y a point d'unité dans le gouvernement, ni règles, ni principes, ni plan général ; on vit au jour le jour, chacun dans son détail, sans souci de l'ensemble. C'est une manière d'anarchie que dénonce le maréchal de Noailles ' et qu'il est grand temps de réduire sous une meilleure discipline. Le Roi est le maître; il suffit qu'il exige de tous les membres de son conseil leur avis sur les affaires, et que de ces avis étudiés, comparés, discutés en commun,

résulte un plan de conduite auquel tous les détails de département seront désormais et nécessairement subordonnés. « Ce serait la fonction d'un premier ministre, ajoute le maréchal, si Votre Majesté avait la faiblesse d'en avoir un et qu'elle ne voulût pas, comme elle se le doit, s'en servir à elle-même. C'est en même temps, Sire, un moyen pour un grand Roi de connaître le génie

» Lettre et mémoire du 20 décembre 1743.

oxxvi INTRODUCTION.

el la capacité de ses ministres, et personne n'est plus intéressé que Votre Majesté à les éprouver et à les pénétrer, au travers des détails continuels qui les absorbent et qui pourraient les cacher à ses yeux. »

Louis XV approuve; le maréchal donne l'exemple et se recueille. Six semaines après, le 10 février 1744, il remet au Roi un mémoire et une lettre ainsi conçue : « J'eus l'honneur d'écrire à Votre Majesté, le 20 décembre, et je pris la liberté de lui représenter la nécessité de former un plan pour établir et fixer un système de conduite. Votre Majesté sait la répugnance que l'on fit paraître dans son conseil sur cette proposition, et que, sans y avoir été contredite, elle est entièrement tombée dans l'inexécution. Quant à moi. Sire, il me suffit de connaître les intentions et la volonté de Votre Majesté pour m'y conformer; j'ai donc travaillé en conséquence. »

INTRODUCTION. cxxvii

Le mémoire du maréchal a des longueurs et des redites; mais il est clair, méthodique et facile à réduire en peu de mots. Passons sur les premières années de la guerre, sur les illusions du

début, sur les fautes et les malheurs qui ont suivi. La situation présente est celle-ci : Louis XV a ses États à défendre et l'Empereur à rétablir dans les siens. A ces obligations s'ajoutent de récents engagements contractés avec l'Espagne, Irrité contre Charles-Emmanuel qui s'est joint décidément à ses ennemis, Louis XV vient de garantir Naples à don Carlos et de promettre la Lombardie à don Philippe: le traité de Fontainebleau est le contre-coup du traité de Worms. Cette double alliance avec l'Empereur malheureux et l'Espagne exigeante n'est qu'une charge; pour la soutenir avec honneur et n'y point succomber, la France a besoin d'alliés robustes. L'Allemagne est un grand marché d'hommes; il faut y prévenir l'Angleterre et la Hollande; les

cxxviii INTRODUCTION.

Allemands aiment les subsides : si l'on ne fait pas en sorte de les avoir avec soi, on les aura contre soi.

Sur cette question des alliances , l'avis que donne à Louis XV le maréchal de Noailles est très-net : « Toutes les fois que les Anglais et les Hollandais pourront faire entrer dans leurs vues le corps de l'Empire, leur crédit leur fournissant plus de ressources que les richesses de votre royaume, et l'Allemagne plus d'hommes qu'il n'est possible à Votre Majesté de leur en opposer, la supériorité qu'ils auront en argent et en soldats doit leur assurer le succès dans une guerre de longue durée. Le système de ceux qui soutiennent que la France n'a pas besoin d'alHés, que Votre Majesté est assez puissante par elle-même pOur soutenir la guerre sur ses frontières, et que c'est le moyen de ménager les dépenses et de soutenir la guerre plus longtemps, ne paraît qu'entraîner la ruine presque inévitable de votre royaume. C'est une

vérité d'expérience. » Si le Roi veut acquérir des aUiés en Allemagne, le moment est favorable;

INTRODUCTION. cxxix

toutes les sympathies sont pour l'Empereur, depuis qu'il est malheureux; au contraire, le prodige et la rapidité des succès remportés par Marie-Thérèse lui font tort; sa fierté croît avec sa fortune; elle est superbe, passionnée, menaçante. Les princes les mieux disposés pour sa cause commencent à craindre qu'elle ne prenne une trop grande supériorité dans l'Empire : quelle doit être l'inquiétude de ceux qui lui ont fait offense ! Le maréchal de Noailles ne sait pas tout ce que sait le roi de Prusse, a Ce qui est bon à prendre est bon à rendre, » a dit un jour George II d'Angleterre à Marie-Thérèse. Frédéric II a pris la Silésie, il ne la rendra pas de bonne grâce ; mais il n'est pas douteux que Marie-Thérèse n'ait la volonté de la lui reprendre.

L'antagonisme forcé de la Prusse et de l'Autriche est tout à l'avantage de la France ; déjà Frédéric II revient à elle. « Si l'épreuve du passé, selon l'avis du maréchal de Noailles, ne permet guère de se reposer entièrement sur la fidélité de ce prince, » on sait que son intérêt est contraire au triomphe

cxxx INTRODUCTION.

absolu de la reine de Hongrie. Il faut, d'accord avec lui^ faire une ligue en Allemagne, au nom de l'Empereur et de l'Empire, et le roi de France y interviendra désormais, non plus à titre d'auxiliaire particulier de la maison de Bavière, mais bien comme protecteur des libertés du corps germanique. Il faut recruter et solder pour l'Empereur une armée Allemande qui portera la guerre dans les états Allemands de la reine de Hongrie. L'essentiel est de

ne pas réveiller en Allemagne les jalousies contre la France : les troupes françaises passeront le Rhin pour soutenir l'armée de l'Empereur, occuperont le Brisgau, mais n'iront pas plus avant; leur mission sera de prendre et de démanteler Fribourg ; dès lors la haute Alsace n'aura plus à redouter d'invasion sérieuse. Attaquée de la sorte en Allemagne, la reine de Hongrie sera forcée de rappeler au moins une partie de ses troupes engagées en Italie ; le roi de Sardaigne, affaibli, découvert, ne pourra plus soutenir l'effort de l'Espagne et de la France ; mais il est important de calmer l'ardeur de l'Espagne et de ne se laisser point entraî-

INTRODUCTION. cxxxi

ner par elle. Regagner l'alliance du roi de Sardaigne est de première nécessité pour la France.

Du côté des Pays-Bas, il faut réunir des forces considérables, afin d'imposer à l'Angleterre et à la Hollande. Ici le maréchal de Noailles prévoit et redoute les tentations de l'esprit de conquête; c'est la paix seulement qu'il s'agit de conquérir. «En se proposant des conquêtes, on révolterait toute l'Europe contre l'ambition de la France; on verrait renaître tous les reproches odieux qui lui ont été si souvent faits de tout sacrifier à son agrandissement... Lorsqu'un roi comme Votre Majesté, dit enfin le maréchal pour conclure, joint la puissance à la vérité et à la justice, il est de sa grandeur, de sa dignité, et même de son véritable intérêt d'agir ouvertement, de ne former aucun dessein qu'elle ne puisse manifester, de ne rien laisser dans lesprocédés d'obscur, d'irrégulier ni de suspect, et d'être elle-même observateur rigide des règles dont elle doit être le protecteur déclaré, qui n'ont été introduites que pour la sûreté réciproque des États, et dont le bouleversement dans ces derniers temps a donné lieu à une

cxxxii INTRODUCTION.

partie des maux que l'on éprouve aujourd'hui. Un roi de France, en se gouvernant invariablement par ces maximes, est nécessairement un grand roi ; son crédit et son influence seront toujours proportionnés à l'opinion que l'on aura de sa justice, de sa fidélité et de sa fermeté. C'est le moyen d'assurer à Votre Majesté une supériorité permanente, de repousser les traits de l'inimitié et de l'envie que les Anglais cherchent à susciter contre la France, et de devenir l'arbitre des puissances de l'Europe. » Dans son plan, sage et bien conçu, le maréchal de Noailles avait refusé de faire entrer un certain projet qui, malgré son avis, avait prévalu dans le conseil. 11 ne s'agissait de rien de moins que d'envoyer en Angleterre, sur une flotte française, avec 24,000 hommes d'escorte et le comte de Saxe pour guide, le petit-fils de Jacques II, le fils du Prétendant , Charles-Edouard. Deux des conseillers de Louis XV, le cardinal de Tencin qui devait au Prétendant son chapeau, et M. de Maurepas, ministre de la marine, s'étaient mis d'accord pour faire agréer au Roi cette périlleuse entreprise.

INTRODUCTION. cxxxiii

« Votre Majesté, lui écrivait au contraire M. de Noailles', Votre- Majesté n'ignore pas ce que je pense sur ce projet particulier, dont je souhaite beaucoup plus le succès que je n'ose l'espérer, et quoique je ne sois pas de sentiment qu'on dût le tenter-, je donnerais cependant tout mon sang pour qu'il pût réussir... Nos malheurs ne sont venus que de projets trop hardis. » Quand il faut compter avec la mer, les chances d'une entreprise sont toujours à la merci d'un coup de vent ; un coup de vent fit échouer celle-ci. Elle n'eut pour effet que de transformer le plan de campagne tracé par le maréchal de Noailles.

Quand Louis XV eut vu la Flandre remplie de troupes françaises et les Pays-Bas dégarnis au contraire, parce que l'Angleterre avait rappelé les siennes, il saisit l'occasion de satisfaire, sur le théâtre qu'il avait toujours préféré d'instinct, son désir de voir et de faire la guerre en personne ; et les Pays-Bas qui, dans les projets du maréchal de

* Lettre du 10 février 1744.

cxxxiv INTRODUCTION.

Noailles, étaient réservés aux TÔles et aux personnages secondaires, formèrent désormais l'avant-scène, à la place de l'Allemagne et de Fribourg reculés à l'arrière-plan. Des bords du Rhin, l'action principale se trouva transportée sur les bords de l'Escaut. Le Roi, d'ailleurs, sut rendre agréable au maréchal de Noailles ce changement de scène ; il le prit pour maître dans l'art où il voulait s'instruire, le nomma général en chef de l'armée royale, et lui adjoignit pour premier lieutenant, son ami le comte de Saxe, créé maréchal de France.

En même temps, la politique se réglait sur les plans de M. de Noailles. A Francfort, un négociateur habile, M. de Chavigny, soutenait, contre les obsessions de l'Autriche et de l'Angleterre, la fidélité de l'Empereur à l'alliance française; six mille Hessois que l'Angleterre croyait avoir achetés, passaient à la solde de la France ; leur exemple en attirait d'autres, et l'armée allemande se formait. La hague allemande se formait aussi : l'Électeur Palatin, le Landgrave de Hesse étaient tout prêts à s'unir avec l'Empereur. On n'attendait que l'accès-

sion du roi de Prusse, qui était parfaitement décidé au fond, mais à qui il plaisait de se faire souhaiter. 11 prétextait deux né-

gociations qu'il voulait achever d'abord, l'une avec la Suède, l'autre avec la Russie. Impatient et désolé de ces retards, le maréchal de Noailles pressait Louis XV d'aider par son intervention personnelle à la satisfaction du roi de Prusse. « Que Votre Majesté, lui écriy^aitil ', me permette de la faire ressouvenir des deux petites lettres pour ses ministres en Suède et en Moscovie ; un mot de la main de Votre Majesté fera plus d'effet que dix lettres de ses ministres, et fera connaître en même temps au roi de Prusse le désir que Votre Majesté a de se lier avec lui... » Louis XV n'était pas de l'avis du maréchal. « Toutes réflexions faites, lui répondit-il avec un peu d'humeur^, je ne puis écrire à mes ministres en Russie et en Suède le billet que vous m'avez proposé. Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, et cette défiance de quelqu'un, en qui il doit paraître

! Lettro du iiO avril 1744.

* Lettre du 24 avril.

INTRODUCTIOT^.

que j'ai de la confiance, ne me convient point non plus qu'à mes affaires... »

Ce quelqu'un, dont parlait Louis XV, était M. Amelot, ministre des affaires étrangères, faible politique d'ailleurs et peu porté pour le roi de Prusse. Quand un ministre n'obtient de son souverain, exact aux convenances, qu'une confiance d'étiquette et de parade, c'est qu'il est tout près de sortir et que décidément la porte va se fermer sur lui. En effet , trois jours après cette boutade royale, M. Amelot fut remercié. Louis XV ne lui donna pas de successeur; il voulut s'essayer à conduire lui-même, avec les conseils du maréchal de Noailles, ses affaires étrangères. Lorsque

Frédéric II jugea le moment venu , son alliance offensive avec la France fut signée officiellement à Versailles, le 5 juin; mais elle s'était négociée en Flandre , entre la prise d'Ypres et celle de Menin. C'était ainsi que le maréchal de Noailles initiait Louis XV à la pratique de la diplomatie et de la guerre. Il était au comble de la faveur.

INTRODUCTION

On pouvait bien augurer de la campagne de 1744; la France y entra résolument, comme il convient à une grande nation. Plus de fiction ni d'équivoque; depuis trois ans, la guerre s'est faite sous le nom de l'Empereur ; c'est au nom de la France qu'elle se fera désormais; le roi d'Angleterre, la reine de Hongrie, ces ennemis que le gouvernement français feignait de ne pas connaître, sont enfin nommés, dénoncés, provoqués par le Roi de France. Louis XV a lancé contre eux son défi ' ; mais c'est sur le roi de Sardaigne, leur allié, que tombent les premiers coups. De ce côté, le climat et la saison invitent plus tôt à la guerre ; dès le premier avril, une armée de Français et d'Espagnols , sous les ordres du prince de Conti et du marquis de La Mina, envahit le comté de Nice ; par la prise de Villefranche et de Mon-

' Contre le roi d'Angleterre, le 15 mars, et le 26 avril contre la reine (le Hongrie.

cxxxviii INTRODUCTION.

l'alban, elle en a bientôt achevé la conquête. Sur le Rhin, on n'en est qu'aux préparatifs : la petite armée impériale, amenée par le maréchal de Seckendorff à Philisbourg, se grossit peu à peu de troupes allemandes et s'organise tranquillement, sous la protection du maréchal de Coigny. En Flandre , tout est préparé de

longue main ; mais des pluies obstinées ont retardé jusqu'aux premiers jours de mai l'ouverture des hostilités ; enfin Louis XV arrive, et le canon gronde.

C'est une campagne de sièges toute réglée d'après la tradition de Louis XIV. Les débuts de l'arrière-petit-fils rappellent ceux du bisaïeul ; même théâtre et d'abord même succès. Trompés par les démonstrations des troupes françaises , surtout par l'apparition de Louis XV à Valenciennes, c'est dans le Hainaut que les Autrichiens ont concentré leurs moyens de défense, et c'est la Flandre maritime qui est sérieusement attaquée. Courtrai, occupée sans résistance, devient le quartier général d'où le maréchal de Saxe commande l'armée d'observation qui couvre l'armée royale.

INTRODUCTION. cxxxix

Celle-ci assiège et prend Menin en huit jours', puis elle marche pour assiéger Ypres.

Pendant les préliminaires de ce second siège, Madame de La Tournelle , ou , pour l'appeler de son nouveau titre, la duchesse de Châteauroux s'en vient de Paris à Lille, et Louis XV s'empresse de quitter l'armée pour venir auprès d'elle. Il est vrai qu'il écrira de Lille au maréchal de Noailles^ : « Quoiqu'il fasse très-beau et bon ici, je suis prêt à partir , aussitôt que ma présence pourra être de la plus petite utilité, » Cette campagne, la première du Roi, n'est qu'à son début; pourquoi si tôt chercher des distractions? La guerre n'a pas d'ennui pour ceux qui l'aiment.

Tout ce qui est de son rôle, Louis XV l'a d'abord fait exactement et de bonne grâce. A son arrivée sur la frontière, il a visité les places; il a vu les magasins, les arsenaux, les hôpitaux, les casernes ; il s'est enquis des besoins du soldat ; il a entendu les

» A compter seulement depuis l'ouverture de la tranchée, du 128 mai au 1 juin. La place avait été investie le 18 mai.

- Le 12 juin; apostille à la lettre du maréchal, du 11.

CXL INTRODUCTION

inspecteur et signées des ordonnances; devant Menin, il s'est avancé pour reconnaître la place ; il a donné des ordres ; il a vu ouvrir et plusieurs fois il a parcouru la tranchée ; son sang-froid ne s'est jamais démenti. Un jour, le maréchal de Noailles est d'avis de porter en avant la maison du Roi afin d'imposer aux ennemis : « S'il faut marcher à eux, répond Louis XV, je ne désire pas de me séparer de ma maison ; à bon entendeur salut'. » Et cette réponse, publiquement lue par le maréchal, est accueillie avec applaudissement. Malgré tout, il est bien à craindre que Louis XV n'ait pour la guerre qu'un goût de convenance.

Cependant il est revenu devant Ypres, le 17 juin ; huit jours après, Ypres capitule, et le siège de Furnes commence. Tout à coup arrive un courrier : l'Alsace est envahie! Les Autrichiens ont surpris le passage du Rhin près de Philisbourg; M. de Seckendorff et les Bavares se sont repliés devant eux ; quant au maréchal de Coigny, attiré

1 Le 12 juin; apostille à la lettre du maréchal, du 11.

INTRODUCTION. cxli

du côté de Worms par les feintes du prince Charles, il est revenu à marches forcées sur Weissembourg, mais ce n'est qu'au prix d'un combat acharné qu'il a pu rentrer en Alsace. « Nous voilà à la veille d'une grande crise de ce côté-là, » écrit Louis XV au maréchal de Noailles \ De ce côté-ci, la prise de Furnes clôt la cam-

pagne offensive. On décide que le maréchal de Saxe restera en Flandre pour couvrir la frontière française et les dernières conquêtes; l'armée d'Alsace, grossie d'un détachement que va lui mener le Roi, sera désormais l'armée royale. Le duc d'Harcourt, qui commande un corps entre Sambre et Meuse, reçoit l'ordre de se porter au plus vite dans les Vosges , afin d'occuper les gorges de Phalsbourg, entre la Lorraine et l'Alsace ; et si le maréchal de Coigny se croit hors d'état de soutenir la position qu'il a prise sous Haguenau, il lui est recommandé de se rapprocher des gorges, par où descendront les renforts qui lui sont annoncés. A Metz, les meilleures dispositions pour la

i Lettre du 7 juillet.

cxLii INTRODUCTION.

défense du pays Messin et pour la subsistance de l'armée royale ont été réglées, avant tout ordre, et par la seule inspiration du gouverneur^ le maréchal de Belle-île. Lorsque le maréchal de Noailles, qui a pris les devants sur le roi, est arrivé à Metz , il a trouvé tout fait et si bien fait qu'il n'a plus eu qu'à reconnaître et à signaler à Louis XV les grands services de M. de Belle-île. On doit à sa loyauté la même justice qu'il a rendue au mérite de son collègue.

En attendant, M. de Goigny n'a pas pu se maintenir sous Haguenau; mais au lieu de se rapprocher des montagnes, c'est tout au contraire, vers le Rhin, sous Strasbourg, qu'il s'est replié. Les communications du duc d'Harcourt à lui se trouvent donc interrompues : incident fâcheux et dont se désespère le maréchal de Noailles. Il supplie roi de hâter sa marche, de laisser en chemin les gros équipages; il faut ménager le temps et les moyens de

vivre. Au milieu de cette crise à faire tourner les meilleures têtes, celui qui a le plus de sang-froid, c'est Louis XV,

et sa tranquillité, qu'on y prenne garde, n'est pas de l'indifférence. De même, il n'approuve pas M. de Coigny; mais il refuse de le condamner d'abord et sans l'entendre.

A tous les points de vue, la réponse qu'il fait au maréchal de Noailles mérite d'être remarquée; la voici ' : « M. d'Argenson vous envoie de ma part tous les ordres que vous demandez ; je souhaite qu'ils arrivent à temps. Mais vous deviez être sûr que M. de Coigny se retirerait sous Strasbourg, l'ayant toujours mandé, ayant assemblé un conseil pour cela, et ne pouvant subsister ailleurs, à ce qu'il dit; et il faut que ce soit cette dernière raison qui l'ait déterminé à ce parti-là, car tout y était contraire, et je ne présume pas assez mal de mon prochain pour croire qu'en ce moment-ci, où j'arrive en personne, avec un gros détachement, pour me joindre à lui, d'autres raisons puissent y avoir eu part. Pour ce qui est de l'ordre, s'il s'est retiré sous Strasbourg, et que le

' Elle PSl daloo (le Reims, le 31 juillet.

INTRODUCTION

prince Charles soit en force entre nous deux, de remarcher en avant, [cet ordre] me fait un peu de peine, car c'est précisément le coniraire de ce que vous lui avez fait mander, de ne point hasarder d'action avant notre jonction; je vous l'envoie pourtant aussi, car vous et M. de Belle- Isle devez en savoir encore plus que moi sur pareille chose... Au moins je n'approuve pas la démarche de M. de Coigny, mais c'est pour vous dire que vous deviez l'avoir prévue, et vous faire souvenir que vous m'avez dit, à Dunkerque, que si nous ne pouvions pas nous joindre par un

côté^ nous le ferions par un autre. J'ai bien de l'impatience d'être à Metz et de conférer avec vous et M. de Belle-Isle^ lequel sait, aussi bien que vous, ma façon de penser. Je sais me passer d'équipage, et, s'il le faut , l'épaule de mouton des heutenants d'infanterie me nourrira parfaitement. » Le mot est heureux ; il fera fortune dans l'armée. Sait-on cependant si madame de Gîteauroux ne sera pas plus délicate? Car la maîtresse a voulu être aussi du voyage ; si brillante et

INTRODUCTION. cxlt

vaillante qu'elle soit, elle en gîte l'effet. Sur tout le chemin^ de Dunkerque à Metz , les peuples se sont portés en foule ; dès qu'ils ont vu le roi, les généraux , l'appareil militaire , les applaudissements ont d'abord éclaté; mais quand, à la suite, ils ont aperçu des femmes, l'émotion publique s'est tournée en surprise, et la fête a fini par des quolibets.

Louis XV est arrivé à Metz, le 4 août ; aussitôt des conférences se sont tenues devant lui, entre le maréchal de Noailles, le maréchal de Belle- Isle et le comte d'Argenson , ministre de la guerre. Les affaires militaires n'y ont point été seules examinées; des décisions politiques du plus grand intérêt y ont été prises. En effet, le roi de Prusse vient d'envoyer en France le maréchal de Schmettau pour annoncer au Roi, son allié, sa prochaine entrée en Bohême , à la tête de 80,000 hommes, et pour concerter l'action diplomatique et militaire de la Prusse et de la France. Il est bien convenu que le prince Charles sera vigoureusement attaqué en Alsace par les troupes

cxLvi LNTRODUCTION.

françaises, et que, s'il réussit à n'y être pas accablé, il sera du moins poursuivi dans sa retraite et l'épée dans les reins, jusqu'au cœur de l'Allemagne, par l'armée de l'Empereur.

Le 6 août, le maréchal de Noailles quitte Metz et part pour l'Alsace, afin de rassembler tous les corps de la grande armée royale. Le Roi doit le suivre à peu de distance. Le 8, Louis XV se réveille avec un sentiment de malaise; en moins de huit jours, il est déclaré perdu.

Qu'on juge des inquiétudes du maréchal de Noailles entre la crise d'Alsace et la crise de Metz ; il a beau faire effort et se raidir, l'attention qu'il doit aux mouvements du prince Charles se détourne fatalement vers le Roi qui se meurt. Ce qu'il voit de ses yeux n'est rien au prix de ce que son imagination lui fait voir ; la chambre royale assiégée, disputée, envahie, tumultueuse; madame de Châ-

INTRODUCTION. cxlvii

teaux chassée, poursuivie par les imprécations populaires, fuyant par des chemins de traverse, afin d'éviter la Reine qui arrive ; tout à coup des lueurs d'espoir, les symptômes d'une résurrection, des alternatives de mieux et de pire, enfin le Roi qui, grâce à Dieu, se reprend à la vie. Voilà les images que, chaque jour et plusieurs fois par jour, les bulletins de Metz ont fait passer sous les yeux du maréchal de Noailles. Quelle fermeté d'esprit ne lui aurait-il pas fallu pour résister à ces obsessions ! Il y succomba ; il fit des fautes ; sa vigilance, distraite et mal éclairée, laissa échapper l'armée autrichienne qui pouvait être prise ou détruite. Quand il s'aperçut de son erreur, il était trop tard : le prince Charles, déjà au-delà du Rhin, marchait par la Souabe vers la Ro-

hême menacée par le roi de Prusse, tandis qu'une simple arrière-garde, sacrifiée à dessein, donnait à son adversaire en défaut l'illusion d'un facile et stérile succès ^

1 II y eut, le 23 août, deux combats gagnés par les troupes françaises, à Suffelsheim et Achenheim.

cXLViii INTRODUCTION.

A cette nouvelle, l'envoyé prussien, M. de Schmettau, éclata en reproches, et comme si les ennemis du maréchal de Noailles n'eussent attendu qu'un signal, ce fut contre lui, à Metz, à Paris, à Versailles, dans l'armée même, un déchaînement universel. En un jour il expia deux années de faveur. On le rendit responsable de tout, des fautes d'autrui comme des siennes propres : contretemps, fausses démarches dans la diplomatie comme dans la guerre, tout lui fut imputé. N'avait-il pas, disait-on, absorbé les affaires étrangères? Ne voulait-il pas absorber aussi la direction de l'armée? Le comte d'Argenson, jusqu'ici, s'était mieux défendu que M. Amelot; mais la chute de celui-ci et sa succession toujours vacante étaient pour celui là un avertissement, une leçon, une invitation à se montrer docile. Le comte d'Argenson n'excitait sans doute pas la cabale, mais il n'était pas fâché de ses clameurs ; elles ne déplaisaient pas davantage au cardinal de Tencin, qui avait un goût marqué pour les affaires étrangères, ni au maréchal de Belle-Isle, que ses derniers services avaient

INTRODUCTION. cxlix

remis en faveur. La grande autorité du maréchal de Noailles leur faisait ombrage à tous. Après les politiques, les courtisans ne demeuraient pas en reste ; ils comptaient toutes les grâces accumulées dans la maison de Noailles. Naturellement, les amis des

maréchaux de Broglie et de Coigny ne manquaient pas de récriminer à leur tour. L'éclatante disgrâce de madame de Château-roux devenait contre le maréchal de Noailles un argument terrible : n'était-il pas le grand ami de la maîtresse honteusement chassée? Ces derniers propos se tenaient surtout autour de la Reine. Il y avait enfin les niaiseries sinistres des raisonneurs de bas étage; peu s'en fallait, à les entendre, que le maréchal de Noailles n'eût attenté à la vie du Roi : n'était-ce pas lui qui avait décidé ce fatal voyage de Dunkerque à Metz , sous l'influence mortelle des chaleurs caniculaires?

Averti de toutes ces clameurs, M. de Noailles écrivit au Roi pour lui demander la permission de se rendre auprès de lui; le prétexte était convenable : la guerre ayant cessé par la retraite du

CL INTRODUCTION

prince Charles, c'était au tour de la politique à délibérer dans le conseil. Le 30 août, Louis XV, à peine convalescent, accueillit la requête du maréchal, et d'une main tremblante encore^ il lui fit cette réponse : « Je serai ravi de vous revoir, monsieur le maréchal ; vous me trouverez avec bien de la peine à revenir ; il est bien vrai que c'est de la porte de la mort. Ce n'a pas été sans regret que j'ai appris l'affaire du Rhin ^; mais la volonté de Dieu n'était pas que j'y fusse, et je m'y suis soumis de bon cœur , car il est bien vrai qu'il est le maître de toutes choses, mais un bon maître. En voilà assez, je crois, pour une première fois. »

Le maréchal deNoailles arrive, le 4 septembre, à Metz; toute la cour est en éveil. Que va dire, que va faire le Roi? Voici deux témoins, non point désintéressés ni impartiaux , toutefois dignes de créance, le maréchal de Belle-Isle et le cardinal de Tencin, qui

envoient au comte de Clermont, prince du sang"*, les nouvelles.
Le cardinal écrit, du

1 Les combats du 23 août.

* Louis de Bourbon, comte de Clermont, frère du duc de Bourbon, qui fut premier ministre, et du comte de Charolais. Cet arrière-petit-fils du

INTRODUCTION. CLi

5 septembre : « La réception est un problème, quoique la chambre du Roi fût pleine de monde. A-t-elle été bonne? A-t-elle été mauvaise? Les ' sentiments sont partagés. Ce qu'il en faut conclure,

c'est qu'elle n'a pas été brillante Les premières

entrevues entre ce maréchal et les maréchaux de Belle-Isle et Schmettau ont été pacifiques. Si le Roi parle de guerre au premier, en présence de M. d'Argenson, je ne doute pas que le maréchal de Belle-Isle ne soit appelé. » La lettre de M. de Belle-Isle est plus explicite : « Voilà le maréchal arrivé d'hier au soir. Il vint chez le Roi sur les huit heures; Sa Majesté jouait; le maréchal s'approcha et mit un genou en terre et lui baisa la main avec effusion . Le roi lui dit : « monsieur le maré- « chai, vous voyez un ressuscité. » Cela dit, il ne fut plus question de rien de particulier. Le Roi fit des questions générales sur les blessés, et demanda oii

grand Condé aimait la guerre, et il la fit, quoiqu'il fût abbé de Saint-Germain-des-Prés. Il servait alors? comme lieutenant général dans l'armée d'Alsace, dont le maréchal de Coigny, depuis le départ du maréchal de Noailles, avait repris le commandement.

Le comte de Clermont venait d'être détaché au delà du Rhin pour s'emparer des possessions de la maison d'Autriche en Souabe.

INTRODUCTION

était à présent le prince Charles. M. de Noailles s'en alla comme tout le monde après le jeu. Ce matin, il ne l'a pas vu, ayant manqué l'heure de la messe. Il m'est venu voir et m'a fait très au long le même " récit qu'à Votre Altesse Sérénissime sur la journée du 23, et l'apologie de tout le passé. Relativement aux plaintes que fait M. de Schmettau dans sa lettre au maréchal de Seckendorf, il s'est plaint amèrement dudit Schmettau, et comme je sais qu'il m'a confondu avec lui, j'ai eu une assez longue explication.... Votre Altesse Sérénissime croit que l'on tiendra plusieurs conseils quand M. de Noailles sera ici; elle pense que je devrais y être et qu'il serait nécessaire qu'ils se tinssent devant le Roi. Elle a donc oublié, en passant le Rhin, comment les affaires se conduisent ici : 1° il n'y aura point de conseil devant le Roi, ou, s'il y en a, ce sera le conseil d'Etat à l'ordinaire, et Votre Altesse sait bien que je n'y suis désiré par personne, et certainement le Roi ne m'y appellera pas de son propre mouvement; T il y aura un comité, chaque jour, qui se tiendra, comme il fait tous les jours, dans le cabi-

INTRODUCTION. cliii

net de La Peyronie au Gouvernement ', auquel le maréchal de Noailles sera de plus avec tous les autres ministres, car Maurepas n'est pas parti ni n'en a envie, et le contrôleur général est arrivé qui y est avec les autres. L'on continue avec plus de vivacité que jamais à faire en sorte que le Roi s'en aille à Versailles; il s'agit de

voir si le maréchal de Noailles se joindra à ceux-là ou s'il voudra mener le Roi en Alsace ; c'est ce qui est encore problématique... »

Le 8 septembre, le maréchal de Belle-Isle ajoute : « Les brigues sont devenues encore plus fortes et plus actives pour empêcher le Roi de venir en Alsace. L'on dit tout haut dans l'appartement que c'est manquer à Sa Majesté et à l'État que de penser le contraire, et un crime de lèse-majesté de le dire. J'ai, sur ce chapitre, beaucoup de clabaudards dont je ne me soucie guère, d'autant que ce n'est

1 C'est-à-dire dans l'hôtel même du maréchal de Belle-Isle, qui était gouverneur de Metz. C'était là que Louis XV était tombé malade, et naturellement, La Peyronie, son premier chirurgien, y avait été logé tout au plus près du Roi; voilà pourquoi le comité des ministres avait choisi le cabinet de La Peyronie pour y tenir séance.

CLIV INTRODUCTION.

pas moi qui ai conseillé ni qui conseillerai le Roi , et je le crois de plus en plus tout décidé à y aller, dès qu'il sera en état de voyager. M. le maréchal de Noailles n'a point encore vu le Roi seul depuis qu'il est ici, ce qu'il trouve, je crois, fort mauvais. Mais ce qui est très-fâcheux, c'est qu'il n'y a aucun travail, et les affaires les plus importantes et les plus pressées sont au même point que Votre Altesse Sérénissime les a laissées. » Autres nouvelles, du 13 septembre : « Le Roi de Prusse est enfin arrivé devant Prague, le 2 de ce mois, avec 80⁰⁰⁰ hommes. Ce prince a écrit une lettre très-forte au Roi pour se plaindre de la tranquillité avec laquelle on a laissé passer le Rhin au prince Charles. Il attribue le tout à la

maladie de Sa Majesté, et se plaint amèrement du maréchal de Noailles; ainsi je juge que demain il sera mal reçu. »

Dix jours après son arrivée, M. de Noailles n'avait pas encore pu parvenir à travailler seul avec le Roi; et, pendant cette longue attente, il voyait un grand projet, dont il avait eu l'idée première,

INTRODUCTION. cLt'

passer entre les mains d'un autre; il voyait, lui, naguère général en chef de l'armée d'Alsace, l'armée d'Alsace menée par le maréchal de Coigny au siège de Fribourg. « Nous voilà enfin décidés, écrit M. de Belle-Isleau comte de Clermont, le 25 septembre; le Roi part, mardi 29, pour Lunéville, et sera, le 5 octobre[^] à Strasbourg. L'on n'en sait que jusque-là, et c'est encore un problème s'il ira à Fribourg ou non... Les ministres s'en retournent à Paris; le maréchal de Noailles, qui a fait revenir ici son équipage, a demandé s'il ne suivrait pas Sa Majesté. Elle lui a répondu : « Comme vous voudrez, » assez sèchement. Votre Altesse ne doute pas qu'il ne suive, après cette liberté laissée. »

Le maréchal de Noailles suivit en effet; mais il fut seulement, devant Fribourg, un spectateur mieux placé qu'un autre, et il put à loisir remarquer les défauts des acteurs. La durée du siège, les pertes et la dépense furent au double de ce qu'elles auraient dû être. Fribourg enfin rendu, Louis XV revint jouir du triomphe que lui avait préparé la bonne

CLVⁱ INTRODUCTION.

volonté des Parisiens : Ludovico redivivo et triumphatori. Le maréchal de Noailles eut, dans ces fêtes, la place qui était due à son rang; mais il vit en même temps diminuer son crédit poli-

tique. Le 18 novembre, le ministère des affaires étrangères fut confié par Louis XV au marquis d'Argenson, frère aîné du ministre de la guerre. Ni l'acte ni le choix n'étaient faits pour plaire au maréchal de Noailles.

Désormais la correspondance entre le maréchal et le Roi ne sera plus active ni régulière ; d'abord même et pendant un long temps, elle paraît tout à fait cessée. Est-ce à dire que M. de Noailles soit en disgrâce ? Non, sans doute ; il est seulement vrai qu'il n'est plus en faveur ; il a toujours, dans le conseil, sa place et sa voix, il n'y a plus l'autorité. Les événements passent hors de sa portée, sans lui donner prise ; jamais cependant ils n'ont été plus considérables ; jamais les revirements de la guerre

INTRODUCTION

et de la politique n'ont été plus soudains ni plus contradictoires.

En Italie, après un effort heureux qui a porté les Espagnols et les Français au-delà des Alpes, Coni a été assiégé et le roi de Sardaigne battu ; mais les vainqueurs, affamés, menacés par les neiges, ont levé le siège et fait retraite. Même péripétie et même dénouement en Bohême : Frédéric, au mois de septembre, y est entré sans obstacle ; Prague s'est rendu à lui ; mais il a bientôt compris, à l'hostilité des populations, qu'il ne lui était pas possible d'y tenir, et peu soucieux de renouveler l'héroïque, mais désastreuse épreuve du maréchal de Belle-Isle, le roi de Prusse a prudemment évacué sa conquête. Au moins a-t-il rendu service à l'un de ses alliés : grâce à Frédéric, l'Empereur Charles VII est rentré dans ses États. L'invasion de la Bohême a dégagé la Ba-

vière; après quinze mois d'oppression, les Autrichiens ont lâché leur proie.

Bientôt arrive à Munich l'homme de France qui a joué naguère le plus grand rôle et qui jouit en-

CLViii INTRODUCTION.

core de la plus grande popularité en Allemagne, le seul qu'aient respecté à Metz les emportements de M. de Schmettau, le seul homme d'Etat et le seul militaire qui échappe aux dédains et aux railleries du roi de Prusse, le seul enfin que Frédéric souhaite publiquement revoir à la tête des armées françaises, le maréchal de Belle-Isle. Amis et ennemis, tous ont les yeux fixés sur ce grand personnage ; il est fêté à Munich, on s'apprête à le fêter à Berhn. Il n'y arrivera pas. Le 20 décembre 1744, il traverse, comme en pays neutre, un obscur village du comté de Stolberg ; le baill du lieu se présente et l'arrête; il s'est aventuré, l'imprudent! sur terre de Hanovre. Quelle capture ! A Vienne, on respire ; à Londres, on bat des mains. L'Électeur de Hanovre est roi d'Angleterre; pour plus de sûreté, il fait passer la mer au prisonnier, qui est conduit et gardé à Windsor. Quand M. de Belle-Isle était parti pour l'Allemagne, il avait reçu le caractère sacré d'ambassadeur ; au nom du droit des gens, il proteste ; on lui répond qu'il est avant tout militaire et maréchal de France. Alors il in-

INTRODUCTION. CLix

voque le cartel conclu, suivant l'usage ».t le droit de la guerre, entre les belligérants; Louis XV est prêt à payer les 50,000 livres stipulées pour la rançon d'un maréchal de France. On répond d'Angleterre que M. de Belle-Isle est prisonnier d'État. Odieuse violation de la justice et de la foi jurée ! Mais comment les mi-

nistres de George II laisseraient-ils aller un adversaire de cette taille, alors surtout que son influence en Allemagne serait plus à craindre qu'au moment de sa capture même ?

En effet, un mois après l'enlèvement du maréchal, le 20 janvier 1745, l'Empereur Charles VII est mort. Ce coup soudain, hors d'attente, — l'Empereur n'avait pas quarante-huit ans, — a mis tous les politiques en défaut. La première émotion calmée, c'est d'abord l'Allemagne, lasse de guerre, qui naïvement s'imagina qu'il n'y a plus de guerre ; en bonne logique, elle a raison, puisqu'on n'a eu, pour se battre, de motifs apparents que les prétentions de Charles VII ; en politique effective, elle a tort^ parce qu'il n'y a rien de plus

INTRODUCTION

faux que les apparences, parce que, dans cette lutte, les champions ne viennent qu'après les auxiliaires, parce que, la France ayant voulu ruiner l'Autriche, c'est maintenant l'Angleterre qui travaille à ruiner la France. En Allemagne, on pense que ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de laisser Marie-Thérèse relever et placer sur la tête de François de Lorraine, son époux, la couronne impériale. En France, il y a nombre de gens sensés et pressés de sortir d'une mauvaise aventure, qui payeraient à ce prix le rétablissement de la paix ; le Roi, disent-ils, était engagé d'honneur à soutenir Charles VII ; la mort de Charles VII a dégagé l'honneur du Roi ; tout est sauf. Peut-être, en dépit de ses ressentiments, Marie-Thérèse consentirait-elle à s'accommoder avec la France ; mais elle n'est pas libre de rien faire sans l'aveu des Anglais, qui sont intraitables. Il faut que la guerre continue.

Dans ces conditions étranges, le premier objet serait d'opposer un compétiteur à François de Lorraine. Qui prendre? Le fils de Charles VII,

INTRODUCTION. clxi

l'Électeur de Bavière[^] Maximilien-Joseph? Il est trop jeune; une tête de dix-sept ans n'est pas faite pour ceindre la couronne impériale. On s'adresse à l'Électeur de Saxe ; il se montre accessible[^] touché, tenté ; on se flatte qu'il accepte , il refuse. En fin de compte, il n'y a qu'un seul candidat sérieux à l'Empire : c'est François de Lorraine ; et la France, qui vainement en cherche un autre, ne peut qu'inviter l'Empire à se passer d'Empereur.

Pendant ces pourparlers, Marie-Thérèse agit ; envahie pour la troisième fois par les Autrichiens, la Bavière demande grâce ; le jeune Électeur surpris, éperdu, capitule, abjure les prétentions paternelles, renonce à toute Uaison avec la France, trop heureux de n'être pas forcé de s'armer contre elle, et d'acheter la neutralité dans la guerre, en vendant à l'Autriche son concours avoué pour l'élection impériale'. C'est ainsi que le fils de Charles VII engage pubHquement son vote au

1 Traité de Fiissen, 2i avril 1745.

CLXi INTRODUCTION.

gendre de Charles VI. De ce coup, la ligue allemande est mise en pièces; il n'en reste plus que les deux étais, ébranlés eux-mêmes et disjoints, le roi de France et le roi de Prusse.

A ces tristes nouvelles, le maréchal de Noailles ne peut plus se contenir ; après huit mois de silence et de contrainte, ses ressentiments éclatent. « Il y a déjà longtemps, Sire, écrit-il au Roi %

que Votre Majesté m'a permis de lui dire toute vérité, et j'ai tâché de n'en point abuser; j'ai été retenu par le respect pour ne point fatiguer Votre Majesté de lettres ni de mémoires, dans un temps où les idées flatteuses dont on pouvait l'entretenir, et où le silence qu'on observait à mon égard, me donnaient lieu de penser qu'en l'observant de ma part, je ne faisais que me conformer à ses intentions... Mais le moment est arrivé où il me paraît que je ne pourrais me taire sans prévariquer et sans manquer à la fidélité que je lui dois... »

L'esquisse que fait rapidement le maréchal de

» Lettre et mémoire du 29 avril 1743.

INTRODUCTION. clxiii

l'état de la France est la plus désolante qu'il ait jamais tracée ; on voit bien qu'il n'est plus dans le gouvernement qu'un assistant morose : a Ce n'est point exagérer, Sire, que de dire que votre royaume se trouve dans une situation plus déplorable qu'il ne l'était en 1704, après la perte de la bataille de Hochstett. Si on l'examine par rapport au dedans, il est aujourd'hui plus épuisé qu'il ne l'était après ce funeste événement. Il a fallu continuer la guerre depuis 1704 jusqu'en 1714, et on n'a pu la soutenir que par des moyens forcés. Depuis la paix, on n'a pris aucune mesure pour diminuer le fardeau des dettes; on n'a eu aucune prévoyance pour se préparer des fonds, en cas d'une guerre nouvelle. La guerre présente a déjà coûté des sommes exorbitantes, dont une partie très-considérable a passé dans les pays étrangers et ne pourra de longtemps rentrer dans l'État. Enfin, Sire, l'on supporte encore aujourd'hui le poids de la dernière guerre ' ; il s'est augmenté par la guerre actuelle,

1 La guerre pour la succession de Pologne.

CLxiv INTRODUCTION.

et malheureusement, loin que l'on puisse espérer d'en voir bientôt la fin, elle ne fait, en quelque manière, que commencer par rapport à la France. Quant à la situation du dehors, les alliés de Votre Majesté l'abandonnent. L'Électeur de Bavière fait son accommodement avec la reine de Hongrie ; le Landgrave de Hesse retire ses troupes ; l'Électeur Palatin n'a d'autre ressource que la neutralité. Il ne reste donc plus à Votre Majesté, dans l'Empire, que le seul roi de Prusse que l'on ne peut désormais secourir que par une diversion fort éloignée, et qui sera forcé de faire, à quelque prix que ce soit, son accommodement. A l'égard de l'Espagne, le passé est un garant trop sûr du jugement qu'on en doit porter pour l'avenir; elle sera plus à charge que secourable, par les idées toujours démesurées de la cour de Madrid . . . C'est à ce point que se trouvent insensiblement réduites les affaires de Votre Majesté par les mesures de différents genres, tant militaires que politiques, que l'on a prises dans le cours de cet hiver. Elle aura bientôt presque toutes les puissances de l'Europe liguées contre elle, et elle

INTRODUCTION

ne peut espérer la paix que d'événements singulièrement heureux, ou de la durée même de la guerre, lorsque les Anglais se laisseront enfin d'en faire les frais, ce que l'on ne doit espérer que lorsqu'ils cesseront eux-mêmes d'espérer des succès... »

A travers les faits, la critique du maréchal vise et atteint les personnes; son plaisir est de mettre en contradiction « le projet de la politique et le projet de la guerre, » c'est-à-dire les deux

frères d'Argenson, le marquis et le comte. « Le projet de la politique, remarque-t-il, a été de s'opposer hautement et ouvertement à l'élection du duc de Lorraine; pour soutenir une pareille exclusion, sur laquelle il y aurait peut-être bien des réflexions à faire, il était indispensable de porter les forces de Votre Majesté en Allemagne, et surtout de soutenir la Bavière. Le projet de la guerre a été directement contraire; on n'a été occupé qu'à porter toute l'attention sur la Flandre où Votre Majesté se proposait de faire la guerre en personne....» Des deux frères, le comte d'Argenson est celui dont M. de Noailles a personnellement le plus à se

plaindre; c'est lui qui s'est insinué à sa place dans la faveur royale, et le maréchal en était déjà banni lorsque le marquis est 'entré dans le ministère. Cependant, quand il s'agit de choisir entre les deux, le bon sens de l'homme d'État l'emporte sur la rancune. Le marquis d'Argenson est de ces gens qui, parce qu'ils ont la meilleure opinion d'eux-mêmes, se donnent volontiers en spectacle ; dès les premières séances, il a complaisamment étalé sur la table du conseil toutes les merveilles de son esprit : il sait de tout et parle de tout, il tranche et décide ; il défait et refait l'Europe ; les plans et les projets ne lui coûtent rien ; bref, c'est un génie. En fait, il est vain, frivole, chimérique, ignorant, présumptueux et ridicule, à force d'impertinence.

Exclure du trône impérial François de Lorraine, c'est émerveille, pourvu qu'on ait un candidat recommander aux Allemands; mais n'avoir personne à leur offrir, et cependant leur proposer comme une solution la vacance de l'Empire, ce n'est pas mener sérieusement les affaires. Telle est cependant la po-

INTRODUCTION

Jitique dontle marquis d'Argenson se fait gloire et pourla-
quelle il réclame l'appui d'une grande armée française en Alle-
magne. Encore faudrait-il que l'élection dût se faire nécessaire-
ment à Francfort ; mais comme, en cas de besoin, les Électeurs
peuvent s'assembler où bon leur semble, voilà donc l'armée fran-
çaise courant sur leur piste aux quatre coins de l'Allemagne, et ne
pouvant, en fin de compte, empêcher que quelque part l'élection
ne se fasse. Quand un plan peut être battu et ruiné par des objec-
tions pareilles, sa valeur est jugée.

C'est au projet du comte d'Argenson que se range le maréchal
de Noailles; et les bonnes raisons politiques et militaires sont en
effet de ce côté-là. La guerre, depuis la mort de l'Empereur
Charles VII, a tout à fait changé de caractère ; ce sont les Anglais
qui la dirigent et la veulent faire durer; c'est aux Anglais qu'il faut
en faire porter le poids et le dommage ; inaccessibles chez eux,
c'est seulement en Flandre qu'on peut frapper des coups qui les
atteignent; c'est par une vigou-

I?«TRoDUGT1oÎ5.

reuse offensive et des victoires en Flandre qu'il faut gagner la
plus nécessaire, la plus précieuse de toutes les conquêtes, la paix.

Après avoir exposé son sentiment au Roi : « Je finis cette
lettre, ajoute le maréchal, en demandant en grâce à Votre Majes-
té de vouloir bien, pour ma consolation, me faire connaître si elle
approuve que je continue toujours de lui représenter tout ce que
mon zèle m'inspirera... Je ne désire que son honneur, sa véritable
gloire et le bien de son État qui en est inséparable. Je me croirais
coupable si je lui dissimulais ce que ces motifs m'inspirent : mon
devoir et ses ordres jusqu'ici m'en imposent la loi, et ce qu'elle ju-

gera à propos de me prescrire à ce sujet, sera toujours exécuté avec soumission. » Cette requête demeura sans réponse ; Louis XV permit seulement au maréchal de l'accompagner dans sa campagne de Flandre.

Quand Louis XIV, en 1667, s'en allait prendre

INTRODUCTION. cLxix

les Pays-Bas à l'Espagne, un homme de. guerre, un chef d'armée qui avait eu son jour de gloire, le comte de Goligny écrivait à Bussy-Rabutin : « Je vais être témoin des conquêtes du Roi : j'ai le plaisir, à l'âge de quarante-neuf ans, de faire le métier de volontaire que je n'avais encore jamais fait ; il me semble par là que je sors de l'académie '. Cela me réjouit extrêmement, et d'autant plus que le Roi m'a fait l'honneur de me permettre de faire ce voyage, dont je lui suis extrêmement obligé. » Toute pareille était, en 1745, l'obHgalion du maréchal de Noailles à Louis XV, si ce n'est qu'ayant soixante-six ans bien comptés, ce retour de jeunesse, dont se réjouissait tant M. de Coligny, lui devait être infiniment plus sensible. Ironie à part, il eut du moins le plaisir de faire le métier de volontaire à côté d'un ami. il servit d'aide de camp au maréchal de Saxe dans la grande journée de Fontenoy, fier du général dont

* L'académie, clans un sens spécial au dix-septicnie siècle, c'est le manège, la salle d'armes et la salle de ùanse réunis. Après les exercices 'le l'eiprir, venaient, pour les jeunes gens de famille, les exercices du 'orp-; en^re le collège et l'armée, ils avaient à passer p ir l'académie,

CLK INTRODUCTION.

il avait deviné le génie et garanti le triomphe, fier du Roi et du Dauphin dont la fermeté, dans la plus critique deâ épreuves, ne se démentit pas un instant, fier de l'armée qui, étonnée d'abord, coupée dans son centre, refoulée, battue en détail, mais confiante en son chef, sut attendre, et le signal enfin donné, d'un seul choc regagna la bataille. Un des premiers boulets lancés par les batteries anglaises avait mortellement frappé, sous les yeux du maréchal de Noailles¹ son neveu, le duc de Gramont; on eût dit qu'en tombant, il emportait, victime expiatoire, les mauvais souvenirs de Dettingen ; le souffle d'indiscipline et de désordre qui avait tourné les têtes dans cette journée funeste, ne troubla personne à Fontenoy. Par cette restauration de l'esprit militaire et par la grandeur de son effet moral, Fontenoy vaut Denain. Le résultat politique, il est vrai, se fit plus longtemps attendre; l'Angleterre persistait à repousser la paix ; il fallut que la France, pendant trois campagnes encore, s'obstinât à vaincre dans les Pays- Bas l'obstination de l'Angleterre.

INTRODUCTION

Toutes les places de Flandre furent successivement occupées ou conquises; la liste, en 1744, s'était ouverte par les noms de Gourtrai, de Menin, d'Ypres, de La Kenoque, de Furnes ; il faut y ajouter, en 1745, Tournai¹, Gand, Oudenarde, Bruges, Dendermonde, Ostende, Nieuport, Ath. Louis XV, après la prise d'Ostende, était revenu triompher à Paris'; après la prise d'Ath, on

1 Louis XV, qui avait quitté Versailles le 6 mai, et qui était arrivé le 8 au siège de Tournai, trois jours avant la bataille de Fontenoy, quitta l'armée le 1^{er} septembre, après la prise d'Ostende, et fit, le 7, à Paris, une entrée triomphale. Le maréchal de Noailles

revint en même temps. Voici, pour l'histoire de ses rapports avec le maréchal de Saxe, une pièce qui vaut la peine d'être citée :

« A Paris, le 22 septembre 1743.

« Maurice de Noailles à Maurice de Saxe, salut.

a Je ne sais si vous vous souvenez, mon cher maréchal, que dans un moment de gaieté et d'amitié, vous avez contracté l'engagement de me donner à dîner le jour de notre patron commun, et voilà aujourd'hui deux années bien révolues que la fête est arrivée et qu'elle n'a pas été fêtée. Si j'avais le cheval de Pacolet, je serais bientôt à portée de vous sommer de tenir votre parole, et je me trouverais dans moins d'une heure à Alost, ce qui ne laisserait pas de vous surprendre, tout brave que vous soyez. Je tiens cependant registre de ces omissions, que vous me payerez quelque jour au double, et lorsque nous serons plus à portée que nous ne le sommes de nous voir et de nous réunir On a beaucoup parlé ii- i du siège [d'Ath], et s'il n'y avait point de raisons militaires qui y missent obstacle, la fatigue des troupes ne l'emporterait pas sur l'envie qu'on aurait d'ajouter cette conquête à celles que l'on a faites dans le cours de la campagne. Je sais cependant qu'on vous laisse enlié'

CLXxii INTRODUCTIGIN.

s'apprêtait à fêter le retour du maréchal de Saxe ; mais, tandis que la campagne, au gré des plus difficiles, ne laissait rien à souhaiter, le maréchal ne la tenait pas pour close et méditait d'y ajouter un épilogue. 11 prit Bruxelles. Ainsi finit, le 21 février 1746, la campagne inaugurée le 11 mai 1745, par la victoire de Fontenoy.

L'Angleterre, menacée d'une révolution, luttait alors contre la formidable invasion de Charles-Edouard. Dégoûtés de l'intervention étrangère, les Allemands achevaient de vider leurs querelles en famille; François de Lorraine était élu, le 13 septembre 1745, Empereur d'Allemagne, et ce même Electeur de Saxe que la diplomatie française avait essayé de lui opposer, se joignait à Marie-Thérèse dans un suprême effort contre le roi de Prusse. Déjà vainqueur des Autrichiens à Friede[^] berg et à Soor[^], Frédéric II se jeta sur la Saxe,

rement le maître et qu'on s'en rapporte totalement à vous. C'est sur quoi M. d'Argenson vous fera connaître les intentions du Roi. Adieu, mon cher maréchal, donnez-moi des nouvelles de votre santé, à laquelle je m'intéresse^s comme citoyen, comme votre ancien ami, et comme votre très-fidèle et très-inviolable serviteur. »

1 Le -4 juin et le 30 septembre 1745.

INTRODUCTION. .Lxriii

prit Dresde, le 18 décembre, et se donna le plaisir de dater de cette ville, huit jours après, le traité par lequel Marie-Thérèse lui fit de nouveau cession de la Silésie. En retour, il n'hésita pas à reconnaître l'Empereur François P^{""}, dont l'élection, de son propre aveu, ne lui avait jamais paru sérieusement contestable. S'il l'avait d'abord contestée pour la forme, c'était bien la faute de Marie-Thérèse. « La mort de Charles VU, a-t-il dit[^], fut de ces événements qu'on ne saurait prévoir ; cette mort déranga le projet d'arracher pour jamais la dignité impériale à la nouvelle maison d'Autriche. Ainsi, en appréciant les choses à leur juste valeur, on est obligé de convenir qu'à certains égards cette guerre causa

une effusion de sang fort inutile, et qu'un enchaînement de victoires ne servit uniquement qu'à confirmer la Prusse dans la possession de la Silésie. »

Avant de signer son accommodement, Frédéric avait au moins eu l'honnêteté d'en faire part à

» Histoire de mon temps, chap. XIV. — OEuvres historiques de Frédéric II, t. III, p. 178. Berlin, 1846.

cLxxiv INTRODUCTION.

Louis XV. « Les Autrichiens et les Saxons, lui avait-il écrit, viennent d'envoyer ici des ministres pour négocier la paix; je n'ai donc d'autre parti à prendre que de la signer. Après m'être donc acquitté ainsi de mon devoir envers l'État que je gouverne et envers ma famille, aucun objet ne me tiendra plus à cœur que de pouvoir me rendre utile aux intérêts de Votre Majesté. Puisséje être assez heureux que de servir d'instrument à la pacification générale ! Votre Majesté ne pourra confier ses vues à personne qui lui soit plus attaché que je le suis, ni qui travaille avec plus de zèle à rétablir la concorde et la bonne intelligence entre les puissances que ces longs démêlés ont rendues ennemies'. » Il y avait dans ce souhait autre chose qu'une politesse de protocole ; si l'Empire ne se déclara pas contre la France¹ ce fut grâce à l'opposition de Frédéric ; mais il ne put empêcher Marie-Thérèse d'envoyer de grandes forces en Italie. Les Espagnols, sous

¹ Ibid., p. 176.

INTRODUCTION

le comte de Gages, et les Français, sous le maréchal de Maillebois, venaient d'y faire, en 1745, une campagne à peu près déci-

sive. Parme, Plai[^]sance, Tortone, le Montferrat, l'Alexandrin, presque tout le Milanais, étaient en leur pouvoir; il ne leur restait guère à réduire que la citadelle d'Alexandrie et le château de Milan.

Séparé des Autrichiens,, bloqué dans le Piémont, Charles-Emmanuel semblait perdu ; il était sauvé, s'il parvenait à passer l'hiver. Il lui fallait amuser quelqu'un de ses ennemis par une négociation dilatoire : le marquis d'Argenson se trouva tout à point pour lui donner la réplique. Ce faiseur de projets avait dans ses cartons un magnifique dessin de l'Italie refaite ; mais[^] comme tous ses pareils, qui, les yeux complaisamment fixés sur un avenir de fantaisie, ne tiennent compte ni du passé, ni du présent, ni du possible, quand il en fallut venir à l'application, le marquis se heurta contre mille difficultés auxquelles il n'avait pas pris garde. Par exemple, il donnait au roi de Sardaigne le Milanais que Louis XV, par un engagement solennel,

CLXXTi INTRODUCTION,

avait promis au roi d'Espagne; c'était donc le désistement de l'Espagne qu'il fallait commencer par obtenir. 11 y avait de ce côté de tels obstacles que Charles-Emmanuel n'avait que faire d'en susciter pour sa part. Aussi montra-t-il d'abord beaucoup d'empressement à conclure : un mémoire conciliant fut expédié de Turin à Paris le 26 décembre 1745, et le maréchal de Maillebois fut invité secrètement à laisser reposer ses troupes. Cependant le temps s'écoulait et l'on ne prenait pas garde que le roi de Sardaigne commençait à chicaner sur les détails 5 si bien qu'au moment où, décidé, malgré l'Espagne, à passer outre, le marquis d'Argenson s'attendait à recevoir l'annonce d'un armistice précurseur du traité final, ce fut un courrier de guerre qu'il reçut ; et

quelles nouvelles ! L'enlèvement d'un corps français dans Asti, la retraite de M. de Maillebois, l'abandon d'Alexandrie et de Milan par le comte de Gages. Charles-Emmanuel avait gagné le mois de mars, trente mille Autrichiens descendaient par le Tyrol, le tour était joué : beau succès pour la grande politique du marquis d'Argenson.

INTRODUCTION. eLXXvu

Après un tel échec, il y avait beaucoup à craindre du ressentiment de l'Espagne ; le maréchal de Noailles s'offrit pour aller à Madrid réparer les fautes et les procédés violents du ministre des affaires étrangères. Il fut pris au mot, et Louis XV, touché du zèle de ce vieux serviteur[^] lui rendit sa familiarité d'autrefois. Entre l'offre du maréchal et son départ , il y eut huit jours à peine ; une dizaine de lignes, tracées à la hâte par le Roi, lui tinrent lieu de lettres de créance ; il n'en fallait pas davantage, car tout l'essentiel y était. Voici ce que Louis XV avait écrit d'un trait de plume : « Au Roi. Je charge particulièrement le maréchal de Noailles d'assurer Votre Majesté de ma tendresse pour elle. Il est d'ailleurs pleinement convaincu de la nécessité qu'il y a que nous soyons unis à jamais. Je souhaite qu'il revienne satisfait de Votre Majesté et qu'il la convainque que ce que j'ai fait[^] ce que je fais et ce que je ferai est pour l'accomplissement de ses désirs, w

Déjà délicate en soi, la mission du maréchal de Noailles allait être rendue plus difficile encore

Kxviii INTRODUCTION.

',r-- *•»■»«'«. TTi<'-.:*> «.*»nr.*T

ji.ic iiiK» iiouvi^llc. fnn1«- ilii tnnrqviis d'.-Vriit'riSdii. Après avoir si hièii réussi dans ses essais de îiégoeiationii directe avec le roi de Sardaigne, il avail imaginé d'entrer en pourparlers avec la Hollande, et toujours à Tinsu de l'Espagne. Ce n'est pas que la cour de Madrid ne fût parfaitement informée de ses mystérieuses pratiques ; ainsi l'imprudent ministre n'avait pas même le bénéfice de son prétendu secret. Lorsque, après un long et pénible voyage, le maréchal fut arrivé à son poste, il trouva Philippe V prévenu, mécontent, sur la défensive, cdll me revient, écrivait Louis XV au maréchal ', que la Reine vous craint auprès du Roi. et que l'on ne veut pas vous traiter si familièrement que l'évêque ' ; nous verrons ce qui arrivera. Vous êtes bien instruit et sage, je compte. »

Faire entendre raison à des gens irrités et méfiants, les amener à renoncer d'eux-mêmes à des prétentions excessives, mais fondées sur les stipulations expresses d'un traité, c'était le problème que

« Lettre du 12 avril 1746.

2 L'évêque fie Rennes, M. de Vanréal, était ambassadeur de France à Madrid,

U' ni.'iréclial <]e' i\o.illes jivail à, résoudre.' Le plu? diliicile élail d'entrer ca matière. c< Je crois, écrivait le maréchal ^u Roi s que Votre Majesté approuvera que je n'aie pas insisté dans ma première audience sur ce qui concerne le partage de l'Infant, quoique ce soit le principal et le plus intéressant objet de ma mission. Le roi d'Espagne avait préparé sa réponse, et je vis que le rouge commençait à lui monter au visage, ce qui me fit changer la conversation , . . Après y avoir bien réfléchi, je me suis déterminé

à faire un mémoire pour prouver la nécessité de se fixer à un parti raisonnable sur l'établissement de l'Infant. Je le remettrai la veille à Leurs Majestés Catholiques, et le lendemain je leur parlerai ; les mouvements seront moins vifs[^] et je serai plus en état de discuter tranquillement l'affaire.... Gomme il est de l'intérêt de Votre Majesté d'avoir une influence supérieure sur l'Espagne, je crois que l'on doit tenter toutes les voies de douceur et de négociation,

» Lettre du 30 avril.

ctxxx INTRODUCTION.

avant que d'en venir à celles de la force et de l'autorité, contre lesquelles on' est facilement révolté... » — «Vous avez très-bien fait, répondit Louis XV ', de changer la conversation, dès que vous vous êtes aperçu que le rouge montait au visage de mon oncle. Vous voyez que c'est là la pierre de touche ; si vous la vainquez, vous aurez honneur à votre fait... » Le maréchal de Noailles eut honneur à son fait; quand il prit congé, le 8 juin, du roi et de la reine d'Espagne, il les laissa calmés, adoucis, raisonnables. Le traité de Fontainebleau était virtuellement détruit.

Le 18 avril 1746, Louis XV avait écrit au maréchal de Noailles, alors en route pour l'Espagne : « Le général 2 part après-demain de Paris, et moi, dans quinze jours, à pareil moment, je serai en chemin d'arriver à Arras, le lendemain à Gand, et

1 Lettre du 12 mai.

[^] Le maréchal de Saxe.

INTRODUCTION. clxxxi

le troisième jour à Bruxelles, où tout sera en front de bandière, et où vous ne serez certainement pas, quelque bonne envie que vous en ayez; mais je vous crois encore plus nécessaire où vous serez que là. » Louis XV s'en allait, disait-il, « faire contre en Flandre » aux succès des Autrichiens en Italie. L'occupation de Malines et la prise d'Anvers lui donnèrent en effet une belle entrée de campagne ; mais par malheur, les affaires, sur les rives du Pô, menaçaient de tourner au pire.

Les Français et les Espagnols, les Espagnols entre eux, ne parvenaient plus à s'entendre. Un heutenant du comte de Gages, le marquis de Castellar, méconnaissait l'autorité de son général, refusait d'évacuer Parme, n'en sortait qu'à son heure, et recevait de la cour de Madrid, pour prix de sa désobéissance, un avancement qui faisait scandale. De son côté, le comte de Gages, malgré l'avis du maréchal de Maillebois, s'obstinait à demeurer à Plaisance, forçait, de par l'Infant généralissime, les Français à le joindre, attaquait naïvement à propos les Autrichiens , se faisait

CLXxxii INTÉDITJG'tlON.

battre % perdait ses communications avec Gênes, et se trouvait trop heureux de rentrer, vaincu et affaibli, dans le Milanais.

Presque aussitôt, deux malheurs coup sur coup ajoutaient au désordre : Philippe V mourait subitement à Madrid, le 9 juillet, et le 22, sa fille, la Dauphine de France, succombait aux suites d'une couche à Versailles. Le nouveau roi, Ferdinand VI, n'était point fils d'Elisabeth Farnèse; issu du premier mariage de Philippe V avec une princesse de Savoie, sœur de le duchesse de Bourgogne, marié à une infante de Portugal, il n'avait aucun lien ni d'intérêt ni d'affection avec sa belle-mère. Quelle politique allait-il suivre

dans les affaires d'Italie? Les premières paroles qu'il fit tenir à Versailles étaient assez vagues pour s'interpréter dans tous les sens.

En attendant le bon plaisir de l'oracle, on eut du moins la satisfaction d'apprendre que, par une habile manœuvre du maréchal de Maille-

1 Bataille de Plaisance, 16 juin.

INTRODUCTION. clxxxiii

bois, les troupes espagnoles et françaises avaient dérobé une marche à l'ennemi, regagné la rive droite du Pô, battu les Autrichiens qui leur disputaient le passage, et recouvré, à Tortone, leurs communications avec la Ligurie. C'était une belle et savante opération, mais dont l'effet, selon la juste remarque du maréchal de Noailles, ne laissait pas de prêter à la critique. « L'événement, disait-il à Louis XV, sera envisagé en Europe sous deux faces différentes. Vos ennemis, Sire, s'en attribueront sans doute l'honneur et l'avantage; le Milanais évacué, la nécessité de rétablir le Pô, l'abandon de Plaisance où l'on a laissé une artillerie nombreuse, des magasins, des malades et des blessés, la retraite de l'armée des deux couronnes à Voghera et sous Tortone, sont autant de circonstances qu'ils ne manqueront pas de relever et de faire valoir. Du côté des deux couronnes. Sire, l'exécution d'un projet qui a tiré leurs armées d'une situation épineuse, l'honneur

i Combat du Tidone, 10 août, Mémoires du 24 août.

CLXXXIIY INTRODUCTION.

que les troupes ont acquis en repoussant les ennemis à trois différentes reprises le rétablissement des communications, la

jonction désormais assurée des secours qui devront fortifier les armées, sont autant d'avantages réels qui mettent en état de soutenir la guerre en Italie, et de la faire peut-être dans la suite avec supériorité. . . Solliciter et presser l'Espagne de réparer ses troupes, sans perdre un instant, c'est le moyen de la faire expliquer et de connaître à fond ses véritables dispositions, sans tomber dans l'inconvénient de questions vagues et générales qui déplaisent et qui peuvent blesser, sans produire aucune utilité. »

Si le roi d'Espagne s'abstenait de parler, ses actes n'étaient que trop significatifs ; il avait nommé, à la place du comte de Gages et du marquis de Castellar, enveloppés dans une commune disgrâce, le marquis de La Mina, lequel, sans écouter ni l'Infant ni le maréchal de Maillebois, s'était hâté d'abandonner Tortone et de se retirer dans le comté de NicCc L'infant avait suivie, ne se

INTRODUCTION. clxxxv

sentant plus le maître , et le maréchal de Maillebois, qui n'était qu'auxiliaire, n'avait pu, d'après ses instructions, que se ranger à l'exemple de l'Infant. Le plus déplorable effet de cette brusque retraite fut de découvrir et de livrer sans défense aux colères de l'ennemi le dernier allié de la France et de l'Espagne, Gènes. Le 6 septembre, les Autrichiens entrèrent dans la cité de marbre comme dans une place conquise. A cette nouvelle, le vieux maréchal de Noailles s'indigna : « Je suis pénétré de douleur, Sire, à la vue delà situation des Génois, écrivit-il à Louis XV ' ; et quelque

indifférent que je puisse être en particulier sur le sort de cet État, je ne saurais l'être lorsque j'envisage un allié de Votre Majesté abandonné au ressentiment et à la vengeance de ses enne-

mis. C'est une époque dont la mémoire subsistera longtemps, et Votre Majesté est trop sensible à sa propre gloire pour ne le pas ressentir comme elle doit, »

11 n'y avait plus guère à douter : Ferdinand VI

» Lettre et Mémoire du 17 septembre 1746.

était en chemin de suivre une politique toute contraire aux traditions du précédent règne, et cette politique lui était inspirée, non-seulement par ses ressentiments personnels contre sa belle-mère, mais encore, et peut-être à son insu, par les secrètes intrigues des ennemis de la France . L'influence anglaise dominait à Lisbonne, et la reine d'Espagne, femme de Ferdinand VI, était une infante de Portugal. Il était urgent d'éclairer le roi d'Espagne, de le retenir sur la pente , de l'empêcher, en un mot, de glisser jusqu'aux mains des Anglais . Le comte d'Argenson demanda, non pas au marquis son frère, perdu sans retour dans l'estime des Espagnols^ mais au maréchal de Noailles un mémoire qui put être employé avec quelque succès à Madrid .

Appuyer trop sur l'intérêt de la France à maintenir l'union des deux couronnes^ c'eût été prêter des arguments aux ennemis de cette union même ; le maréchal était trop avisé pour tomber dans une pareille faute. « Votre Majesté, disait-il au Roi ',

i Lettre et mémoire du 17 septembre.

iNTRODUtTION. cuxxvii

reconnaîtra, en lisant ce Mémoire, que je n'y ai inséré que ce que j'ai cru convenable et nécessaire, par rapport aux dispositions de la cour où il doit être envoyé . . . Je ne me suis point étendu sur l'effet que l'abandon de l'Italie et la retraite des Espa-

gnols dans leur pays pourraient' produire, en donnant à la reine de Hongrie la facilité de faire revenir ses troupes en Allemagne et d'y former une puissante armée pour déterminer l'Empire en sa faveur. C'est une raison bien puissante, Sire, pour faire tous les efforts auprès du Roi Catholique afin de l'engager à ne se point désister du projet de l'Italie ; mais on n'aurait pu alléguer cette raison sans donner peut-être lieu en Espagne de penser que l'intérêt particulier de Votre Majesté aurait été le principal motif qui l'aurait déterminée au parti qu'on propose, » C'est sur l'honneur et l'intérêt de l'Espagne que le mémoire se fonde : « Malgré les bruits répandus en Italie qui sont revenus en France de toutes parts, qui même ont été annoncés dans les nouvelles publiques; qu'il y aurait eu des ordres en-

CLXXXV^m INTRODUCTION.

voyés de Madrid pour un prompt départ des troupes espagnoles, malgré même quelques démarches au moins suspectes et des propos peu mesurés de quelques principaux officiers de cette nation, tenus tant à Gênes qu'à l'armée, le Roi connaît trop le caractère et les vertus de Sa Majesté Catholique pour avoir douté un moment de sa sincérité et de sa bonne foi. . . On doit se souvenir que, depuis la mort de Charles VII, l'unique motif de la guerre était le partage de l'Infant, et si le Roi a poussé ses conquêtes en Flandre au point où elles sont arrivées jusqu'à ce jour, on ne doit l'attribuer qu'au désir sincère qu'avait Sa Majesté de parvenir à cet objet, en forçant les Hollandais pour leur propre intérêt à faire la paix et à y déterminer leurs alliés. On sait assez et peut-être trop jusqu'à quel point le Roi pousse son désintéressement et sa modération par rapporta ses propres conquêtes... Les Anglais publient dans toute l'Europe, sans discrétion, sans ménage-

ment, qu'ils désuniront les deux branches de la maison de Bourbon, que leur influence à la cour de Lisbonne et celle de l'argent

INTRODUCTION. ctwxix

qu'ils répandront à la cour de Madrid, leur procureront à la fin les facilités d'un accommodement particulier... Les motifs qui font agir les Anglais ne sont point difficiles à pénétrer. Jamais la monarchie d'Espagne ne trouvera dans l'Angleterre un allié fidèle qui soit dans la disposition sincère et véritable de concourir à sa grandeur, à sa richesse et à sa puissance. On sait comme elle en a toujours usé et comme elle en use encore actuellement à l'égard des Hollandais, ses amis et ses alliés, pour diminuer leur marine et pour envahir et détruire leur commerce. L'intérêt de cette nation est d'affaiblir l'Espagne et de la mettre dans la dépendance. Ils la brident en Europe par la possession de Gibraltar et de Port-Mahon ; leur marine leur donne l'ascendant et la supériorité dans toutes les mers. Il faudrait s'aveugler volontairement pour ne pas voir et ne pas sentir qu'ils ne négligeraient rien afin d'empêcher l'Espagne de rétablir sa marine et d'assurer l'indépendance, tant de ses possessions en Amérique, que de la navigation et du commerce de ces riches con-

cjc INTl'.dhlcTloX,

trées... l'Ln siu-et/- dans leiif île, ils donnent de l'argeul aux Autrichiens et aux Piémontais pour faire la guerre ; ils se sont en quelque manière asservi les Hollandais; il ne manque à l'accomplissement de leurs projets que Je parvenir à mettre de la désunion et de la mésintelligence entre la France et l'Espagne. Ils sentent que si les deux monarchies étaient unies, et que si des mesures mieux concertées que celles que l'on a prises jusqu'à

présent nous faisaient reprendre la supériorité, le poids de la guerre deviendrait trop difficile à soutenir, qu'ils s'épuiseraient en vain en faveur de la reine d,e Hongrie et du roi de Sardaigne, et qu'ils se trouveraient forcés à rechercher eux-mêmes la paix dont ils tâchent aujourd'hui d'éloigner la conclusion. Dans ces circonstances, Leurs Majestés Catholique et Très-Chrétienne doivent resserrer de plus en plus les liens qui les unissent et envisager comme leur ennemi commun celui qui l'est d'une des deux branches de leur maison... Quiconque voudrait affaiblir ou rompre cette union, doit être regardé en ennemi

jNTl'.Mlii r.fiuN

Je> «U'iix irioiiâiv-lues. To»it \>o][Espagnol et loui bon français, attachés à leur maître et à leur patrie, doivent regarder comme un des principaux devoirs d'un sujet fidèle tout ce qui peut contribuer à fortifier et cimenter les liens d'un même sang et l'union des deux couronnes. »

Ce que proposait le maréchal de Noailles , c'était cette alliance étroite de la France et de l'Espagne qu'il fut donné plus tard à M. de Choiseul de nouer par le Pacte de famille. Si le Mémoire qu'on vient de lire n'entraîna pas Ferdinand VI, il l'ébranla du moins ; le roi d'Espagne eut honte d'abandonner la France et ses frères ; les troupes espagnoles ne furent point rappelées, et le marquis de La Mina reçut l'ordre de se maintenir dans la Savoie et dans le comté de Nice.

Rien n'est plus fréquent en diplomatie que la complication des grandes affaires par les petites, et rien n'est plus fâcheux, car les petites ne manquent

cxcii INTRODUCTION.

presque jamais d'envenimer les grandes. Si la France et l'Espagne faillirent, après la mort de Philippe V, se brouiller au profit de l'Angleterre, c'est que leur dissentiment politique fut aigri par des difficultés de famille et de ménage.

Lorsque Louis XV avait marié sa fille aînée à l'infant don Philippe, les questions de dot et de douaire étaient restées sans solution précise; il avait paru naturel que le roi d'Espagne pourvût de lui-même à l'établissement de son fils et de sa belle-fille, et Philippe V, en effet, n'avait pas manqué à ce devoir. En succédant à la couronne, Ferdinand VI fit un choix "parmi les obligations que lui léguait son père, accepta les unes, rejeta les autres, et de même qu'il ne se crut pas tenu de pousser la guerre en Italie pour le compte de son frère, il jugea bon de retrancher sur la somme affectée à ses dépenses domestiques. L'Infante aux abois réclama l'intervention de Louis XV, et cependant quelque argent pour vivre. Ce fut le maréchal de Noailles qui lui servit d'avocat. En France^ il y avait une petite-fille de Philippe V,

INTRODUCTION. cxc

une nièce de Ferdinand, dont le sort n'était pas mieux réglé ; c'était l'enfant dont la naissance avait coûté, trois mois auparavant, la vie à la Dauphine. Le procédé mesquin du roi d'Espagne avait irrité Louis XV ; il imagina de chicaner à son tour : a Si l'Espagne veut payer la dot de ma fille, je tiendrai bon compte de celle-ci, dit-il au maréchal de Noailles ; si l'Espagne veut payer la sienne , moi je payerai la mienne ; mais tant tenu, tant payé. » Un procureur n'eût pas mieux dit. C'eût été parfait, si la pauvre Infante n'avait pas été la victime de ces triomphantes représailles. Le maréchal de Noailles ne craignit pas de troubler la satisfaction du Roi : « Mon projet^ Sire, lui répondit-il ' , n'a jamais

été de proposer à Votre Majesté un arrangement définitif pour la dot de Madame Infante, non plus que sur ce qui doit revenir à Madame, petite-fille de Votre Majesté, du chef de feu Madame la Dauphine. Vos principes, sur ce point, me paraissent conformes à l'exacte

1 Lettre du 23 septembre 1746.

cxciv INTRODUCTION.

justice ; j'en conviens, Sire, mais en même temps, permettez-moi de le dire, ils sont de rigueur. Mon seul objet était de solliciter les bontés d'un père tendre, pour accorder quelques secours passagers à une fille qui l'adore, et cela, dans le cas d'une nécessité et d'un besoin pressant où elle se trouve. »

Cette difficulté de famille n'était pas la seule qui divisât les deux branches de la maison de Bourbon ; il y en avait une autre encore plus considérable et irritante : le Dauphin veuf était à remarier ; où prendrait-il femme ? « -Je souhaite toutes sortes d'alliances avec l'Espagne, écrivait Louis XV au maréchal de Noailles, et les désire ainsi que notre union parfaite; mais je ne consentirai jamais à voir mon fils épouser les deux sœurs en légitime mariage, surtout y ayant un témoin vivant de leur '. » Surpris ou jouant la surprise[^], le maréchal se récria : « Quant à ce qui regarde le mariage de Monseigneur le Dauphin, répondit-il [^],

1 La réticence et les points sont ici comme dans Toriginal,

2 Lettre du 23 septembre.

INTRODUCTION. cxcv

j'ignore ce qui a pu donner occasion à Votre Majesté de m'en parler... A Dieu ne plaise, Sire, que je m'ingère jamais à me mêler ni à entrer dans un point aussi délicat. J'ai toujours été persuadé que tout homme sensé devait éviter avec soin d'avoir aucun reproche à se faire à ce sujet. Je me suis toujours comporté d'après ce principe en ce qui pouvait concerner les particuliers, n'ayant jamais voulu m'entremettre d'aucun mariage = Je ne prendrai pas mon temps pour m'écarter de ce principe, lorsqu'il s'agira de celui des souverains et de mes maîtres. » Le maréchal était beaucoup mieux informé qu'il ne voulait dire ; il savait que le duc d'Huescar, ambassadeur d'Espagne, avait formellement offert au Roi pour le Dauphin l'infante Antoinette, sœur de la feuë Dauphine, et que le Roi, non moins formellement, avait décliné cette offre. Une correspondance personnelle et directe s'était engagée entre les deux souverains ; Louis XV la communiqua lui-même au maréchal de Noailles, en lui demandant un projet de réponse au roi d'Espagne. Il y avait une revanche à prendre, car la

INTRODUCTION

première lettre du roi de France n'était pas, tant s'en faut, un chef-d'œuvre. C'était pourtant l'œuvre du marquis d'Argenson.

A la place des deux rois, supposez deux bourgeois en présence : Tun vient offrir sa sœur en mariage ; l'autre, qui est le père du futur, s'excuse avec embarras, se confond en politesses, proteste de son désespoir, tout à coup demande conseil au frère ébahi sur le choix qu'il doit faire pour son fils ; là-dessus il compte trois personnes qui seraient fort à sa convenance, s'interrompt pour parler d'autre chose , revient brusquement à son thème, imagine un quatrième parti, et finit par assurer son compère qu'il ne décidera rien sans son aveu, « ne voulant rien faire du tout qu'il ne le

sache et ne l'approuve. » A quoi le premier répond que les objections qu'on lui fait ne sont pas sérieuses, et que, si l'on ne veut pas de sa sœur, c'est se moquer que de lui demander conseil. Voilà une scène comique, non point une parodie ni une caricature, mais une copie exactement réduite d'après l'original du marquis d'Argenson.

INTRODUCTION. r.xcvii

L'important était de sortir au plus tôt d'une situation ridicule ; c'est à quoi s'employa le maréchal de Noailles. « J'ai cru, mandait-il au Roi en lui soumettant son projet de réponse % j'ai cru que, dès que Votre Majesté est dans la ferme résolution de ne point faire ce mariage, il est plus convenable qu'elle réponde décisivement et qu'elle n'entre dans aucun détail^ afm d'éviter, s'il est possible, de nouvelles explications qui pourraient dégénérer en aigreur. Il m'a paru également que ce n'est pas le temps de consulter le roi d'Espagne sur le choix de la princesse que Votre Majesté pourra faire dans la "suite pour Monseigneur le Dauphin Il est triste pour un vieux et zélé serviteur de voir que son maître et un si bon Roi soit si mal servi à bien des égards. » Un mois après, le mariage du Dauphin avec la princesse Marie- Josèphe de Saxe était la grande nouvelle de la cour; le petit-fils de Stanislas Leczinski épousait la fille d'Auguste III. Le marquis d'Argenson n'as-

i Le 27 septembre 1746.

cxcviii INTRODUCTION.

sista pas à ces noces ; le 10 janvier 1747, il reçut l'ordre de se retirer.

Trois semaines auparavant, le 15 décembre 1746, le maréchal de Noailles avait remis à Louis XV un long Mémoire, dont la personne et la politique du ministre des affaires étrangères faisaient tous les frais. Ce Mémoire est curieux à lire; toutes les fautes du marquis d'Argenson, tous les défauts de son caractère et de son esprit y sont signalés, décrits et jugés. Un ministre des affaires étrangères, quel personnage dans le gouvernement! s'écrie le maréchal de Noailles, et quelles obligations sont les siennes ! Il est vrai que le marquis d'Argenson n'en prend qu'à son aise. « Il n'en fait point de mystère; il dit indifféremment à qui veut l'entendre qu'il n'a rien à faire, et il en est si intimement persuadé qu'en effet il ne fait rien et qu'on le voit journellement aux spectacles. Tous les ministres du Roi dans les pays étrangers se plaignent qu'ils manquent d'instructions et qu'ils ne sont informés de rien de ce qui se passe. . . S'il est dangereux de ne point apercevoir les objets, il

INTRODUCTION. cxcix

l'est encore plus de les voir différents de ce qu'ils sont; rien n'est plus à craindre que les fausses lueurs; l'obscurité même serait préférable. Tel est cependant le cas où se trouve tous les jours M. le marquis d'Argenson. Votre Majesté a remarqué sans doute plus d'une fois ses écarts, et s'il m'est permis de me servir de ce terme, un déraisonnement si suivi qu'il est impossible de parler avec lui ni principe ni conséquence. Il ne répond aux affaires les plus sérieuses que par de mauvais proverbes vides de sens et des phrases triviales pleines d'indécences. Jamais on n'a parlé avec si peu de retenue sur les affaires en général^ et en particulier sur le caractère des souverains de l'Europe, de ceux mêmes qui sont alliés de Votre Majesté. Les ministres qui ré-

sident dans votre cour, Sire, en sont offensés; vos fidèles sujets sont pénétrés de douleur ; son propre frère en gémit en silence ; le mécontentement est général, tant au dedans qu'au dehors du royaume, et Votre Majesté ne s'imagine peut-être pas à quel point il est porté. A tous ces défauts si essentiels, on doit joindre celui de l'indiscrétion. Il est quelque-

çç INTRODUCTION.

fois mystérieux^ mais jamais secret.... On trouve encore en lui une qualité bien singulière. 11 se prend de haine ou d'amitié pour les puissances étrangères, comme il pourrait le faire pour des particuliers dans le commerce ordinaire du monde Suivant qu'il en est affecté, il se lâche en propos indiscrets. Il ignore sans doute que les puissances étrangères et leurs ministres demandent des égards et des ménagements ; on le doit par politique» même à l'égard des nations avec lesquelles on est en guerre. Si l'on jette les yeux sur les personnes qu'il a employées et sur celles qu'il a dégoûtées^ on trouvera parmi les premières un abbé Aunillon, le rebut des honnêtes gens, et parmi les derniers M. de Saint-Séverin, connu par ses talents, par sa capacité et par les services qu'il a rendus. Une dernière preuve de sa capacité et de la profondeur de son jugement, en matière d'État, est son antipathie et sa prévention contre le commerce et les colonies. Il n'hésite pas à dire que rien n'est plus inutile. On a beau lui représenter que c'est ce qui fait la force, la grandeur et la puissance des An-

INTRoDICTM>N.

glais, que c'est le seul commerce qui les a mis en état de faire la guerre au feu Roi et de la soutenir aujourd'hui contre Votre

Majesté, rien n'est capable de le persuader ni de le faire revenir d'un aussi absurde préjugé. Il est impossible, Sire, que Votre Majesté puisse jamais être utilement servie par un ministre qui s'est rendu la fable et le jouet de tout votre royaume et de l'Europe entière... Je ne dois pas vous déguiser, Sire, qu'il n'y a personne qui ne soit persuadé que Votre Majesté voit son ministre tel qu'il est, et qu'elle connaît parfaitement son insuffisance, que sa bonté seule retient sa justice et suspend depuis trop longtemps une résolution nécessaire au bien de son service ... Il s'est répandu un bruit dans Paris que Votre Majesté, pour se débarrasser du marquis d'Argenson, attendrait que la place de chancelier soit vacante; mais outre qu'elle peut ne pas l'être sitôt et que vos affaires en souffriraient infiniment, Votre Majesté me permettra, Sire, de lui représenter qu'après le soin de la rehigion, il n'en est pas de plus essentiel que celui de la justice, et l'on ne peut penser que Votre Majesté,

ccii INTRODUCTION.

remplie de bonté et d'amour pour ses peuples, voulût jamais confier une pareille place à une personne qui n'a aucune des qualités requises pour la remplir. C'est une vérité qui lui serait attestée par tous les magistrats de son royaume, si elle voulait bien s'en faire informer. Ce n'est point, Sire, qu'on pense ni qu'on ose prétendre donner des bornes à la bonté, à l'humanité ni à la compassion de Votre Majesté pour M. le marquis d'Argenson. Elle peut lui faire un sort heureux, rendre sa retraite du moins honorable et lucrative, et il se trouvera bientôt plus content de vivre en simple particulier qu'il ne l'est aujourd'hui de se trouver en spectacle aux yeux de la cour, de la ville et des étrangers, dans un

poste qu'il avilit par son peu de capacité, par ses travers et par les ridicules qu'il s'est donnés ...»

Le portrait n'est pas flatté, mais il ressemble ; si l'on doute, qu'on s'adresse à d'Argenson luimême. Il a fait des Mémoires, et il s'y est peint dans le dernier détail. Ce n'est pas .la confession d'un repentir : la pénitence, non plus que l'hypo-

INTRODUCTION

crisie, n'est point son fait; ce n'est pas davantage la fanfaronnade d'un orgueilleux en révolte contre les lois et la morale : celui-ci n'est qu'un vaniteux qui s'admire. Avec quelle naïve complaisance il parle de tout ce qu'il fait et débite tout ce qui lui passe par la tête ! C'est l'expression même de la fatuité politique. A ce compte, il est bon que ses Mémoires aient été publiés, mais il est bon surtout que l'auteur ait eu ses deux années de ministère. De lui, comme de Saint-Simon, que n'aurait-on pas dit, s'ils n'avaient pas eu l'occasion, l'un et l'autre, de donner la mesure de leur intelligence politique? Le marquis d'Argenson, même après cette épreuve, n'a-t-il pas encore des admirateurs qui volontiers le révèrent comme un génie méconnu? Saint-Simon, pour sa part, ne lui a pas épargné les dédains : il est vrai que d'Argenson n'a pas ménagé le duc davantage ; l'un méprisant, l'autre injurieux, ils sont tous deux cependant de la même famille; d'Argenson n'est après tout qu'un Saint-Simon très-diminué.

cciv INTRODUCTION.

La mort de Philippe V et celle de la Dauphine, les malheurs d'Italie, les difficultés d'Espagne n'avaient pas permis à Louis XV d' poursuivre la campagne inaugurée sous ses yeux par l'occupation de MaUnes et la prise d'Anvers-, mais les courriers du maré-

chal de Saxe ne cessèrent pas d'apporter de glorieux bulletins à Versailles. Tandis que le maréchal tenait le prince Charles en respect, le prince de Conti achevait rapidement la conquête du Hainaut; Mons capitula le 10 juillet, Charleroi le 2 août. Alors toute l'armée se porta vers la Meuse, refoula l'ennemi sur Liège, s'empara des magasins qu'il avait formés à Hui, et coupa ses communications avec Namur. Un autre prince du sang, le comte de Clermont, fut chargé du siège de cette grande place et des douze forts qui en défendaient les approches. On s'attendait à une longue résistance; en vingt jours, tout fut fait'.

1 Du 10 au 30 septembre.

INTRODUCTION. ccv

L*automne venu, les grandes opérations de guerre semblaient terminées; déjà le maréchal de Saxe avait réglé les quartiers d'hiver, quand tout à coup, dans la nuit du 10 octobre, il donna l'ordre de marcher aux alliés. Ceux-ci, en sécurité dans leurs campements, ne s'attendaient pas à combattre; mais, la première surprise passée, leur défense fut énergique. Ils occupaient, entre Liège et Viset, cinq villages retranchés ; celui de Raucoux donna son nom à la bataille. Chassés de leur positions, vaincus, mais non détruits, les alliés, au déclin du jour, se retirèrent par les ponts que le prince Charles avait eu la prudence de faire jeter sur la Meuse. Quoique le maréchal de Saxe n'eût pas obtenu ce qu'il cherchait, la ruine complète de cette armée, elle avait fait des pertes et s'éloignait dans un désordre à consterner les chefs de la coalition.

Les Hollandais se sentaient particulièrement frappés; les garnisons faites prisonnières par les Français dans les places

conquises étaient surtout formées de leurs soldats. Avant la prise de Na-

ccvi INTRODUCTION .

mur, ils avaient déjà perdu trente-cinq bataillons, la moitié de leur infanterie. Des conférences s'ouvrirent à Bréda, mais sans effet, parce que l'Angleterre ne voulut pas sérieusement traiter. Elle était fermement convaincue que la France était à bout de forces. Un essai de débarquement, tenté par les Anglais en Bretagne, n'eut pas un succès à balancer la prise de Namur et la bataille de Raucoux; mais, dans la Méditerranée, la flotte anglaise escortait une armée d'Autrichiens et de Piémontais qui, après avoir poussé les Français hors du comté de Nice, s'apprêtait à envahir la Provence.

Le maréchal de Maillebois avait perdu la confiance des troupes et la faveur publique; on lui donna un successeur qui avait regagné l'une et l'autre, l'ancien prisonnier des Anglais, le maréchal de Belle-Isle. Les bataillons français revenus d'Italie étaient réduits à peu de chose; quant aux Espagnols, à peine sortis du comté de Nice, ils avaient pris le chemin de la Savoie. En attendant les renforts qui lui étaient annoncés, le maréchal

INTRODUCTION. ccvii

de Belle-Isle dut se borner à couvrir Toulon. Gênes sauva la Provence. Opprimés, dépouillés, poussés à bout, les Génois se soulevèrent contre les Autrichiens, et, après cinq jours d'une lutte acharnée, les chassèrent'. Du même coup, l'armée qui avait envahi la Provence, effrayée d'avoir l'insurrection derrière elle, et en tête le maréchal de Belle-Isle renforcé, ne tint pas contre une reprise d'offensive et repassa le Var à la hâte.

C'était trop d'avoir une fois abandonné Gênes ; l'honneur de la France exigeait qu'elle ne retombât pas aux mains de ses oppresseurs. On y envoya de l'argent, des munitions, et six mille Français bien commandés. Leur chef, le duc de Boufflers, avait d'illustres traditions de famille; le fils de l'héroïque maréchal qui avait défendu Lille, en 1708, était bien choisi pour défendre Gênes. En débarquant, il tint devant le Sénat de la République un mâle langage : « Le monarque de l'Europe le plus puissant , et , ce qui n'est pas un moindre

1 Du 5 au 10 décembre 1746.

ccTfli INTRODUCTION.

titre, le plus fidèle à ses engagements, leur dit -il, m'envoie vers vous pour partager vos travaux et votre gloire . . . Les moments sont précieux, ne les employons point en de vagues délibérations ; qu'un seul esprit nous anime. . . Je n'en suis que meilleur Français en devenant le plus zélé de vos citoyens. Montrez-moi le péril; ma charge est de le connaître ; je ferai toute ma gloire de vous en garantir ^ » Cette éloquence passionna Gênes, et Versailles en fut ému. Louis XV écrivit au maréchal de Noailles : « M. de Boufflers est arrivé à Gênes, oii il a fait un discours qui me plaît beaucoup *. » Les Autrichiens mirent tout en œuvre pour réduire les Génois à merci. Après trois mois d'inutiles efforts, ils se retirèrent enfin, le 6 juillet 1747.- 11 y avait quatre jours, hélas! que le duc de Boufflers était mort; les salves tirées par les canons pris sur les Autrichiens célébrèrent à la

1 Le discours du duc de Boufflers et la réponse du Doge se trouvent dans les Mémoires du duc de Luynes, appendice à l'année 1747, l. vni, p. 400-401.

2 Lettre du 19 mai 1747.

INTRODUCTION. ccix

lois le salut de Gênes et les funérailles de son sauveur.

Pendant ce long siège, le maréchal de Belle-Isle avait rouvert aux Espagnols le comté de Nice, et, sur deux points, le Piémont fut de nouveau menacé d'invasion, à travers l'Apennin d'un côté, de l'autre à travers les Alpes Dauphinoises. L'attaque française, menée par le chevalier de Belle-Isle, frère du maréchal, se brisa contre les retranchements piémontais au col d'Exilles¹ ; mais jamais la furia francese n'étonna les Italiens davantage. Il n'y eut plus, sur cette frontière, d'action considérable : tout l'intérêt de la guerre était concentré dans les Pays-Bas.

Après l'échec des conférences de Bréda, Louis XV avait fait déclarer aux États Généraux des Provinces Unies que, puisqu'ils s'obstinaient à aider de leurs troupes les ennemis de la France, sans rompre cependant avec elle, l'armée française, par imitation, allait, sans rompre avec la République,

¹ C'est le combat de l'Assiette, ainsi nommé du poste occupé par les Piémontais. Cette rude affaire eut lieu le 19 juillet 1747; le chevalier de Belle-Isle y fut tué.

ccx INTRODUCTION.

entrer sur son territoire et se saisir de ses places fortes jusqu'à parfait accommodement. Et en effet, le jour même où la déclaration royale fut signifiée à La Haye, le 17 avril 1747, un corps d'armée, commandé par le comte de Lowendal, entra dans la Flandre hollandaise, investit L'Écluse, puis le Sas-de-Gand, et les réduisit bientôt à capituler l'une et l'autre. En 1747 comme en

1672, l'invasion française donna le signal d'une révolution politique en Hollande; la populace ameutée servit les desseins d'un parti ; la bourgeoisie se laissa évincer du gouvernement, et le Stathoudérat, disparu avec Guillaume III, fut rétabli pour un autre prince d'Orange, gendre du roi d'Angleterre. Ici s'arrête la comparaison ; l'ancien peuple de Hollande, pour prix de ses libertés perdues, s'était au moins vengé de Louis XIV ; Louis XV, après l'élection du nouveau Stathouder, n'eut point lieu de s'émouvoir; il n'en fut ni plus ni moins, et la conquête de la Flandre hollandaise s'acheva sans difficulté. «J'arrivai hier de visiter toutes les places nouvellement conquises, écrivait de Bruxelles au

INTRODUCTION. ccxi

Roi le maréchal deNoailles, le 23 mai; je ne reviens point d'étonnement, Sire, en pensant à la manière

dont cette conquête s'est faite » Louis XY, de

son côté, lui mandait ainsi les nouvelles : « Les Hollandais sont bonnes gens; l'on dit pourtant qu'ils vont nous déclarer la guerre ; il y perdront bien autant que nous. » A quoi le maréchal de Noailles répondait : « Il me paraît encore fort douteux, Sire, que les Hollandais se déterminent à déclarer la guerre à Votre Majesté; ce n'est pas, selon moi , l'intérêt du nouveau Stathouder : la guerre lui a été utile pour parvenir à cette dignité; mais la paix serait nécessaire pour affermir son crédit et son autorité.» M. de Noailles avait raison; il voyait juste, et il faisait heureusement partager ses vues à son ami le maréchal de Saxe.

Tous deux s'accordaient à reconnaître que la paix était dans Maëstricht. Les alliés s'en doutaient bien pour leur part; aussi n'avaient-ils garde de découvrir cette grande place. Après avoir

essayé par toutes sortes de feintes de les éloigner ou de les distraire, le maréchal de Saxe résolut de les atta-

ccxu INTRODUCTION.

quel* dans leurs retranchements. C'était, comme à Fontenoy, le duc de Cumberland qui les commandait, et Louis Xy était venu^ depuis un mois, se mettre à la tête de son armée. La bataille de Laufeld ' eut exactement les mêmes résultats que la bataille de Raucoux : l'ennemi, vaincu, affaibli, mais non détruit, se rallia sous le canon de Maëstricht. A défaut de Maëstricht, Berg-op-Zoom fut assiégé ; c'était une place qui importait peut-être davantage à la sécurité des Hollandais, mais dont ils étaient beaucoup moins en peine, parce qu'à leur avis, si la première était difficile à prendre, celle-ci était imprenable. Cependant elle fut prise d'assaut après deux mois de siège =. Les vainqueurs y firent un gros butin, et le comte de Lowendal , qui avait vigoureusement mené l'affaire, y gagna le bâton de maréchal de France.

Après cette glorieuse conquête, Louis XV revint à Versailles ; le langage et les vœux de ce triomphateur n'avaient pas cessé d'être pacifiques. L'Eu-

1 Le 2 juillet 1747.

2 Le 16 septembre.

INTRODUCTION. ccxui

rope y prêtait plus volontiers l'oreille : un congrès se réunit à Aix-la-Chapelle ; l'Angleterre, qui avait eu raison des conférences de Bréda, n'obtint plus dans cette nouvelle assemblée la même obéissance à ses ordres. Comme elle avait prévu ces résistances, elle tenait en réserve un épouvantail qui ne pouvait, croyait-elle,

manquer de les abattre. Trentecinq mille Russes, évoqués tout-à-coup, venaient du fond de l'Orient faire leur apparition sur le Rhin . Maurice de Saxe ne leur donna pas le temps d'arriver ; il se mit de bonne heure en campagne, ne fut jamais plus habile, feignit d'en vouloir à Bréda, et tourna brusquement vers Maëstricht. Le maréchal de Lowendal y avait couru de son côté; le 9 avril 1748, la place était investie de toutes parts. Cette nouvelle fit révolution dans le congrès ; la Hollande, saisie d'une fureur pacifique, ne craignit pas d'affronter l'Angleterre, et ce fut l'Angleterre qui céda. Des préliminaires furent signés, le 30 avril, entre ces deux États et la France ; l'Autriche y adhéra le 25 mai, et l'Espagne le 28 juin; les rois de Prusse et de Sardaigne, les petits États

ecxJY mTKODUCTIOIS.

d'Italie et d'Allemagne eurent soin de se faire comprendre dans le traité définitif, qui ne fut signé que le 18 octobre.

Ce fut Marie-Thérèse qui seule en fit les frais; après avoir couru, sept années auparavant, la chance d'être dépouillée de tout son héritage, elle devait s'estimer heureuse qu'ils ne fussent pas plus considérables. Elle cédait Parme et Plaisance à don Philippe, au roi de Sardaigne la rive droite du Tessin, et la Silésie au roi de Prusse. En Italie, le sacrifice ne lui coûtait guère, mais elle avait grand regret à l'abandon de la Silésie ; jamais^ elle n'accepta cette perte comme irrévocable.

La France, noblement désintéressée , rendit toutes ses conquêtes. 11 faut se rappeler que la coalition, réduite à la paix par ses victoires, s'était flattée, pendant deux ans^ de déchirer son territoire et de le mettre en partage. C'était beaucoup, aux

yeux des politiques sensés, qu'elle sortît fièrement de cette rude épreuve, ayant sauvé ses frontières et gagné la gloire des armes ; mais il ne manquait pas d'esprits chagrins qui lui repro-

INTRODUCTION. ccxv

chaient de trop sacrifier son intérêt au profit des autres et de ne point faire assez la guerre pour elle-même: naguère, c'était pour la reine d'Espagne ; tout à l'heure, pour l'Électeur de Bavière, en fin de compte pour le roi de Prusse; car, sans la France, la Silésie ne lui fût point demeurée. Ces critiques apparemment n'étaient pas de l'avis du marquis d'Argenson, qui trouvait que la France était bien assez grande.

Si le traité d'Aix-la-Chapelle rencontrait en France des contradictions, c'était des tempêtes qu'il soulevait en Angleterre. Les gens qui avaient le plus vivement crié contre la guerre , contre les augmentations de taxes et les emprunts, blâmaient le gouvernement de n'avoir pas pris et donné à la nation, en échange des charges qu'il faisait peser sur elle, les vastes territoires occupés par les Français en Amérique. Et ce n'était point là seulement de vaines récriminations sur le passé ;

ccxvi INTRODUCTION.

ce que le gouvernement n'avait pas fait, on le sommait de le faire ; s'il hésitait, on lui déclarait que les colons de l'Acadie et de la Virginie sauraient bien se passer de son aveu. « La paix conclue en 1748 entre l'Angleterre et la France, a dit Macaulay, ne fut en Europe qu'un armistice, et ne fut pas même un armistice sur les autres points du globe. C'était dans l'Amérique du Nord que l'émulation et l'aversion mutuelles des deux nations se montraient le plus ouvertement. »

Personne en France n'était plus inquiet de ces mauvais symptômes et moins convaincu de la durée de la paix que le maréchal de Noailles. A part deux ou trois pièces relatives aux querelles du parlement et du clergé, toute sa correspondance avec Louis XV n'a. plus qu'un seul objet, la guerre prochaine avec l'Angleterre. Ce qu'il voit de plus pressé, c'est de mettre les colonies d'Amérique en défense, d'y envoyer des troupes, de l'artillerie, des munitions, des ingénieurs. Le maréchal est-il bien exigeant ? « Je supplie Votre Majesté, dit-il, de n'être point surprise si je fais

INTRODUCTION, ccxvii

monter ces troupes à six mille hommes, et de vouloir bien observer qu'un pareil nombre ne suffirait qu'à peine pour former la garnison d'une de ses places de Flandre, et l'on trouvera que c'est bien peu, si l'on considère l'étendue immense des pays et des îles qu'il faut garder'. » Six mille hommes pour le Canada, pour la Louisiane, pour Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe et Cayenne! C'est bien peu en effet; mais cette poignée d'hommes, il faut que le ministre de la marine l'emprunte au ministre de la guerre, et c'est là ce qui inquiète le maréchal de Noailles ; aussi conjure-t-il le Roi de lui garder le secret, et de prévenir, en donnant lui-même ses ordres au comte d'Argenson, toute discussion personnelle entre les deux ministres.

Tout se tient dans le gouvernement : le salut des colonies exige le rétablissement de la marine, et le rétablissement de la marine , qui est une longue et coûteuse affaire, exige la bonne

1 Lettre et Mémoires du 1^{er} août 1741).

ccxviii INTRODUCTION.

administration des finances. Nous voici loin du temps où le maréchal de Noailles voulait qu'un contrôleur général fût contraint de fournir, sans examen ni réplique, à toute demande d'argent. Jamais homme d'État n'a mis plus de conscience et de courage à réfuter ses erreurs d'autrefois, car c'est le Roi lui-même qui est atteint par les sévères avis du maréchal : a II est fort aisé de dire qu'il faut qu'un contrôleur général trouve de l'argent ; mais il n'y a qu'une alternative '. ou d'augmenter la recette ou de diminuer la dépense. Augmenter la recette, c'est ce qui ne se peut sans mettre de nouvelles impositions sur vos peuples. Ce qu'ils payent est déjà si considérable, que je ne crois pas, Sire, que ce soit votre intention d'augmenter un poids sous lequel ils gémissent, et qui ne pourrait même augmenter à un certain point sans les mettre hors d'état de le supporter. On est donc nécessairement réduit. Sire, au parti de diminuer les dépenses. Je sais, Sire, que vous aimez la vérité et que souvent elle a de la peine à parvenir jusqu'au pied du trône. De qui

INTRODUCTION

peut el doit l'alleiidre Votre Majesté, si ce n'est d'un serviteur qui a blanchi à son service et à celui de ses pères^ qui vous a voué l'attachement le plus tendre et le plus respectueux, et qui chaque jour avance dans une carrière dont le terme ne peut être fort éloigné? Oserai-je supplier Votre ^lajesté de se faire représenter l'état des dépenses de son auguste bisaïeul, dans le temps de la plus grande splendeur de sa cour, et de le comparer à celui de la dépense actuelle? Je sais, Sire, qu'il faut aujourd'hui, pour le même objet de dépense, plus d'argent qu'il n'en fallait autrefois ; mais Votre Majesté jugerait elle-même de ce qu'elle pourrait retrancher ou diminuer, si l'on parvenait seulement à réprimer les

abus. On ne doit pas dissimuler à Votre Majesté qu'elle comblerait les vœux de ses sujets. Il n'y a peut-être aucune branche d'administration qui ne soit dans le cas d'être fouillée et recherchée pour les dépenses. Si l'on portait à votre conseil l'état de la guerre et de la marine, vos ministres seraient en état de vous en parler avec plus de connaissance, de demander

ccxx INTRODUCTION.I

les éclaircissements nécessaires, de discuter la nécessité de chaque objet, et de prévenir nombre d'abus. Je sais, Sire, que de pareilles propositions ne sont point en général du goût des secrétaires d'État, et qu'ils n'aiment pas que leur besogne soit trop éclairée ; mais en parlant à Votre Majesté comme je fais, mon objet n'est pas de leur plaire, "mais de remplir mes devoirs envers vous. Sire, et envers votre État "... »

Ce n'est pas tout de fortifier les colonies, de restaurer la marine, d'épargner, par une sage économie, pour l'avenir : «si rien n'est plus capable d'assurer le succès des affaires au dehors que la bonne administration au dedans, » encore faut-il se ménager au dehors un système d'alliances militaires. S'imaginer que la guerre n'aura lieu qu'entre l'Angleterre et la France , et seulement sur mer ou au delà des mers, c'est se faire une étrange illusion : la guerre sera en même temps continentale, parce qu'il est de l'intérêt de

* Lettre du 5 février 1731.

INTRODUCTION. Ccxxi

L'Angleterre que toutes les forces françaises ne soient pas réunies contre elle, et c'est l'objet de sa politique de chercher qui

les distraira. « On doit regarder les Anglais comme l'âme et le mobile de tout ce qui se trame en Europe contre la France, remarque le maréchal de Noailles, et il faut avouer qu'ils ne font en cela que ce qu'il est naturel d'attendre de leur part... Le système anglais est connu , c'est d'arriver par la supériorité des richesses à celle de la puissance, et l'Amérique seule peut leur en frayer le chemin. L'objet de la cour de Vienne est de recouvrer la Silésie. Comme l'Angleterre ne peut susciter une guerre sérieuse à la France sans les troupes de la reine de Hongrie et de ses alliés, la reine de Hongrie et ses alliés ne peuvent de leur côté la faire sans l'argent de l'Angleterre ; c'est le véritable motif de leur union et des alliances qui peuvent se former contre la France '. »

Si l'Autriche fait cause commune avec l'Angle-

1 Memoire du b lé\rie! 1751.

ccxxii INTRODUCTION.

terre , la France aura nécessairement de son côté le roi de Prusse. M. de Noailles voudrait acquérir aussi le roi de Sardaigne, et sur ce sujet il adresse à Louis XV un long Mémoire '. « C'est une espèce de problème politique, dit-il, non-seulement dans le public, mais encore parmi les grands de votre cour, et peut-être même pour quelques-uns de vos ministres, s'il est avantageux ou non d'avoir le roi de Sardaigne pour allié. Pour discuter cette question, je crois devoir commencer, Sire, par exposer à Votre Majesté les principales raisons que l'on allègue contre cette alliance : 1° On représente la maison de Savoie comme une maison toujours ennemie de la France, sur laquelle le sang, les bienfaits ne peuvent rien, et chez qui l'infidélité est tournée en principe de gouvernement; on objecte qu'augmenter

sa puissance, ce serait lui donner de plus grands moyens de nuire à la France. 2° Qu'il serait d'autant plus dangereux d'augmenter la puissance de ce prince

1 Mémoire du 7 mars 1751,

INTRODUCTION. ccxxxi

qu'il est plus difficile de pénétrer dans ses États, et par conséquent, de pouvoir se venger de ses infidélités, la cession faite par le traité d'Utrecht des places d'Exilles et de Fenestrelle ayant privé la France des seules portes qui lui restaient pour entrer dans le Piémont, depuis la cession du marquisat de Saluée et des villes de Pignerol et de Casai par des traités antérieurs. 3° Qu'on ne peut espérer de se concilier le roi de Sardaigne qu'en se prêtant aux vues de la cour de Turin pour conquérir la Lombardie ; que c'est l'objet de son ambition^ et que ce serait la mettre en état de dominer sur toute l'Italie. 4° Que l'influence du roi de Sardaigne à Rome serait portée au point que le Pape ne serait plus, en quelque manière, que son premier aumônier et obligé de suivre les inspirations de la cour de Turin, 5° Qu'en conséquence, l'investiture du royaume de Naples deviendrait précaire et incertaine, dès que le roi des Deux-Siciles ne se conduirait point au gré du nouveau potentat de Lombardie. 6° Que l'Infant, duc de Parme et de Plaisance, se trouverait à la discrétion d'un voisin

ccxxiv INTRODUCTION.

aussi ambitieux et aussi puissant, et qu'il serait dans un perpétuel danger de voir envahir ses États. 7° Enfin on prétend que la cour d'Espagne regrette encore les États qu'elle a possédés autrefois en Italie, et qu'elle ne voudrait peut-être pas entrer dans une alliance qui tendrait à procurer au roi de Sardaigne l'acquisition

de la Lombardie, en sorte que l'alliance de ce prince pourrait dans la suite faire perdre à la France l'alliance de Sa Majesté Catholique. »

Rendons hommage à la parfaite loyauté du maréchal de Noailles; elle est d'autant plus méritoire qu'après avoir mis en si belle ordonnance les objections de ses adversaires, il ne leur a livré qu'une bataille indécise. Il a renversé celle-ci, ébranlé celle-là ; mais il en est qui sont demeurées debout et résistantes. Ce n'est pas que M. de Noailles ait foi aux alliances éternelles, d'une part nouées par les bienfaits, consacrées de l'autre par la reconnaissance; un homme d'État comme le maréchal sait ce que vaut la politique de sentiment; aussi s'en tient-il aux intérêts. Sur ce terrain même

il n'est pas toujours solide; beaucoup de ses arguments ne sont que spécieux ; par exemple, en parlant de l'Autriche et du Piémont^ il dira : « Si de deux ennemis dont la puissance est inégale, on augmente celle du plus faible aux dépens du plus fort, l'avantage d'affaiblir le plus puissant l'emporte beaucoup sur l'inconvénient d'augmenter les forces du plus faible.» Voici un admirable énoncé de théorème ; il n'y a que la démonstration qui manque. S'il affirme que les moyens dont peut disposer le roi de Sardaigne pour nuire à la France ne seront jamais redoutables, ne faut-il pas qu'il oublie les saisissants exemples du règne de Louis XIV et les récents mécomptes de la dernière guerre? Quant à la difficulté de pénétrer dans les États du roi de Sardaigne, se contenter de dire que « c'est une raison pour ne lui point faire la guerre, et que le moyen de n'avoir point de guerre est d'être en alliance avec lui, » n'est-ce point se tirer trop ibsément d'affaire?

Brève ou embarrassée, en ce ui touche aux intérêts de la France même, la discussion du maréchal, quand il s'agit de l'Italie,

ccxxvi INTRODUCTION.

mérite d'être remarquée davantage. «En supposant, dit-il, le roi de Sardaigne roi de Lombardie, dès lors il devient isolé et entouré d'ennemis : la crainte seule suffirait pour réunir contre lui tous les princes et États d'Italie ; l'Empire et la maison d'Autriche, qui auraient été dépouillés, seraient ses ennemis irréconciliables. Dans ces circonstances, le nouveau roi de Lombardie ne pourrait trouver d'appui et de secours que dans la France, dont l'alliance lui deviendrait presque indispensable, et, par les mêmes considérations, tous les princes et Etats d'Italie s'empres seraient de mériter la protection de Votre Majesté. Elle ferait toujours pencher la balance du côté qu'elle se déterminerait.... La cour de Rome ne se trouverait point réduite à se conformer aux impressions qu'elle recevrait de lacour deTurin. LePapetrouverait toujours un appui et un secours certain et suffisant dans les autres princes d'Italie, dans l'Empereur, dans la maison d'Autriche, et dans la France même. On pourrait même présumer que la cour de Rome, qui est habile, serait peut-être moins complaisante

INTRODUCTION. ccxxvii

à l'égard du roi de Lombardie qu'elle n'a pu l'être pour le roi de Sardaigne.» 11 n'y aurait qu'un seul prince, le duc de Parme, qui, de l'aveu du maréchal de Noailles, serait en grand péril d'être dépouillé par son voisin de Lombardie, à moins que celui-ci, par un échange amiable, ne consentît à troquer la Savoie contre Parme et Plaisance, et s'il était en humeur de générosité, peut-

être ajouterait-il à la Savoie le comté de Nice ou l'île de Sardaigne, « ce qui, ajoute M. de Noailles, tâterait infiniment la cour d'Espagne. » Si le maréchal n'y prend garde, il va tomber dans les chimères; aussi bien est-il temps qu'il achève son Mémoire. « Je finirai, Sire, par une dernière observation, dit-il, c'est qu'il est d'une extrême importance de cacher les vues que l'on aurait pour se ménager l'alliance du roi de Sardaigne, afin de ne point susciter d'obstacles, soit de la part de l'Angleterre toujours très-attentive à ce qui s'y passe, soit de la part même de quelques Piémontais dont les intérêts personnels ne leur font pas désirer que le ro> leur maître devienne souverain de la Lombardie.»

1>TRODUCTION.

Si la France pouvait choisir ses alliances militaires, il n'y avait qu'une seule alliance maritime qu'il lui fût permis d'espérer, celle de l'Espagne. Aussi l'Angleterre, attentive à Turin, était-elle à Madrid plus vigilante encore. Ce qu'elle y voyait ne lui donnait d'ailleurs pas lieu de s'inquiéter beaucoup. Entre les cours de France et d'Espagne, les relations satisfaisaient aux exigences du cérémonial; l'étiquette et les convenances étaient régulièrement observées ; rien au delà. De même entre les deux rois ; quoiqu'ils fussent deux fois cousins-germains, la chaleur d'un même sang ne produisait à grand'peine qu'une amitié froide. Ferdinand VI avait gardé rancune à Louis XV de leurs premiers dissentiments.

Il y avait cependant à Madrid un ministre éclairé, le marquis de La Ensenada, qui travaillait, dans l'intérêt même de l'Espagae, à rétablir la bonne intelligence entre les deux couronnes.

INTRODUCTION ccxxix

Non-seulement il y échoua, mais il s'y perdit tout à fait; tandis qu'à Versailles on lui reprochait de n'être pas assez décidé, on l'accusait à Madrid d'avoir déjà vendu l'Espagne à la France. Frappé subitement, il tomba du ministère dans une prison d'Etat. Ce fut Louis XV qui apprit le premier au maréchal de Noailles cette catastrophe: «J'en suis très- fâché en mon particulier, répondit le maréchal, parce que j'aimais et considérais M. de La Ensenada ; mais ce dont je puis bien assurer Votre Majesté, c'est que la France perd beaucoup dans la personne de ce ministre, et vous aurez, Sire, plus d'une fois occasion de le regretter. Les affaires vont prendre une tournure bien différente à la cour de Madrid ' . »

Le coup était parti de Londres, et ce fut aussi de Londres que vint le successeur du ministre frappé ; c'était l'ambassadeur d'Espagne en Angleterre, Wall, d'origine irlandaise, mais qui, par sa prédilection pour les Anglais, démentait singulièrement

' Lettre du Roi au maréchal et réponse du maréchal, 30 et 31 juillet »754.

ccm INTRODUCTION.

son origine. En effet, l'influence anglaise prit tout de suite à Madrid un tel empire que le maréchal de Noailles jugea qu'il n'y avait plus en France, hormis le Roi, un seul personnage assez autorisé pour la combattre. 11 rédigea la lettre que Louis XV devait écrire de sa main au Roi d'Espagne, et voici comment il fit parler le Roi de France : « J'ai cru qu'il était important d'informer Votre Majesté que j'ai été averti, par des voies sûres et certaines, que les cours de Londres et de Vienne se flattent, à présent plus que jamais, d'exécuter le projet formé entre elles depuis longtemps

d'altérer la bonne intelligence et l'union qui régissent entre l'Espagne et la France, ^l que ces deux cours ont envoyé de nouvelles instructions à leurs ministres à Madrid pour chercher les moyens de parvenir à cet objet. Je sais de plus qu'elles n'oublient rien pour répandre de malignes et fausses imputations sur les vues et la conduite de la France, et que l'on ne fait pas difficulté de m'y peindre comme un prince ambitieux qui ne cherche qu'à troubler la tranquillité de l'Eu-

INTRODUCTION. ccwïl

rope. J'ai trop de motifs qui m'assurent des sentiments de Votre Majesté pour penser que j'aie besoin de lui développer les miens; cependant, pour arrêter les suites que pourraient avoir dans votre cour les pratiques et manœuvres sourdes des gens ou prévenus ou mal intentionnés, en y répandant de semblables propos, je me suis déterminé à faire dresser un Mémoire que j'ordonne au duc de Duras, mon ambassadeur, de remettre à Votre Majesté avec cette lettre. Je la prie de vouloir bien le lire ; elle y verra ma conduite, tant pour prévoir et parer à tous les événements qui pouvaient troubler la paix, que la patience sans mesure que j'observe depuis quatre ans, par rapport aux injustes procédés de l'Angleterre. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les cours de Vienne et de Londres ne voient qu'avec des yeux de chagrin et d'envie la splendeur et la puissance de notre maison. La cour de Vienne ne pardonnera jamais à la France d'avoir établi Philippe V sur le trône d'Espagne. La cour de Londres veut envahir les trésors du Nouveau-Monde et se pro-

curer la monarchie universelle sur la mer. Les Anglais ont été de tout temps les ennemis constants et implacables de notre sang et de notre maison ; nous n'en avons jamais eu de plus dangereux. Sans en chercher les preuves dans les siècles reculés, quels efforts n'ont-ils pas faits pour empêcher Philippe V, père de Votre Majesté et mon oncle, de régner en Espagne ! Sans les sacrifices que Louis XIV, notre commun bisaïeul, a faits de ses trésors et du sang de ses peuples, sans sa constance et sa fermeté qui n'ont pu être ébranlées par les dangers qu'a courus plus d'une fois sa couronne, les Anglais auraient enlevé la couronne d'Espagne et des Indes à sa postérité. C'est le souvenir de ces importants objets, profondément gravé dans l'esprit du feu roi Philippe V, votre père et mon oncle, qui a été le principe de l'amitié et de la tendresse constante qu'il a eue toujours pour moi et pour la France, et ce sont les mêmes objets qui m'attachent intimement à l'Espagne. Je suis bien convaincu que Votre Majesté pense de même ; c'est cet accord

INTRODUCTION. ccxxxin

mutuel d'intérêts et de sentiments (lui doit resserrer de plus en plus les liens qui unissent nos personnes, nos maisons ;, nos Etats et nos peuples... »

Ce fut à Crécy, chez madame de Pompadour, que Louis XV prit la plume pour recopier ce morceau de vigueur ; les premières lignes passèrent, mais bientôt il hésita, réfléchit, et laissant l'œuvre interrompue, il dépêcha le billet suivant au maréchal de Noailles : a J'ai commencé à écrire votre lettre, mais je vous avoue avec sincérité, et pour vous seul, que je la trouve un peu longue et que c'est un libelle diffamatoire contre la gente anglaise, qui est très-vrai; mais ne trouveriez- vous pas que, dans

ma plume, cela n'est pas un peu trop fort? Je discontinuerai, si vous le trouvez bon, jusqu'à ce que j'aie votre réponse '.» — « Il n'y a, répondit le maréchal, rien dans cette lettre, à ce qu'il me semble, qui puisse sentir le libelle ; ce sont tous faits d'une vérité reconnue de toute l'Europe,

I 23 septembre 1754 .

ccxxxiv INTRODUCTION.

et dont le souvenir n'est point encore effacé. » Tout au plus pourrait-on retrancher quelques lignes dans le plus vif du passage contre les Anglais. D'ailleurs, ajoutait le maréchal, avant d'être présentée au Roi[^] la minute avait été lue, relue et approuvée par tous les membres de son conseil \ Louis XV n'insista pas[^] il se rendit, copia la lettre mot pour mot, sans retranchement, et l'expédia, le 'P*' octobre 1754, au roi d'Espagne. Le Mémoire qui l'accompagnait restera, pour l'histoire diplomatique des six années écoulées depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, un document précieux. Cependant il n'eut pas à Madrid le succès sur lequel avait compté le maréchal de Noailles. Le roi d'Espagne et ses ministres étaient décidés à n'intervenir en aucune façon dans les différends de la France et de l'Angleterre ; à Londres on ne leur en demandait pas davantage. Ferdinand VI se contenta de faire à Louis XV une réponse assez polie, vague, sans détails, avec un Mémoire à la suite pour décliner

J Lettre du maréchal, du 25 septembre.

INTRODUCTION. ccxxxv

une alliance trop intime entre les deux branches de la maison de Bourbon, et démontrer qu'il était de l'intérêt des deux mo-

narques « de ne pas faire trop d'éclat. »

Assuré de la neutralité de l'Espagne, l'Angleterre pressa l'événement ; les conflits en Amérique devinrent plus fréquents et plus vifs ; Georges II, en ouvrant la session du Parlement, demanda des subsides pour transporter des troupes en Virginie, afin de s'opposer à ce qu'il nomina l'usurpation des Français. Enfin, au mois de juin 1755, deux vaisseaux du roi de France furent attaqués et pris, dans les parages de Terre-Neuve, par l'amiral Boscawen. En quelques mois, les croiseurs anglais enlevèrent au commerce français plusieurs centaines de navires. Il n'y avait eu ni manifeste ni avis d'aucune sorte ; mais, par le fait même, la guerre était déclarée. « C'est ici le moment de faire mouvoir tous les ressorts de la politique, disait à Louis XV le maréchal de Noailles ; il faut écarteler tous les petits objets et s'attacher principalement aux décisifs. Madrid, Berlin, Constan-

INTRODUCTION

tinople et iiiirii sont tes cours qui doivent fixer désormais l'attention de Votre Majesté. »

Le 20 juillet 1755, les conseillers de Louis XV discutaient, sans le résoudre encore, un grave problème : Était-il bon, était-il opportun que la France donnât le signal de la guerre européenne par l'invasion soudaine des Pays-Bas autrichiens? Ou valait-il mieux attendre les premières hostilités de l'Autriche? Qui donc se serait avisé que l'Autriche pût être pour la France autre chose qu'une ennemie? Voici cependant qu'elle s'offre tout à coup pour auiée. Le conseil surpris, hésite, et se divise ; la majorité tient encore pour l'alliance prussienne, mais la politique nouvelle est du goût de madame de Pompadour. Dans ces perplexités, c'est Fré-

déric II qui décide ; il lui a toujours convenu et toujours réussi de donner le branle aux affaires. L'Angleterre lui a fait des avances ; il les accepte, et signe avec elle, le 16 janvier 1756,

INTRODUCTION

un traité qui, en fermant aux armées étrangères l'entrée dans l'Empire, garantit spécialement à Georges II sonÉlectorat de Hanovre. Dès lors la révolution des alliances est faite et la guerre de Sept- Ans commence.

Contraire aux idées qui triomphent^ le maréchal de Noailles se retire avec celles qui succombent ; il demande et obtient, au mois d'avril 1756, la permission de sortir du conseil, où sa voix, désormais sans écho, s'épuiserait en vain à rappeler les traditions d'un autre âge^ On raconte qu'un jour où Colbert allait prendre la parole au conseil, Louis XIV se mit à dire : c< Oh ! je sais bien par où va commencer M. Colbert : « Sire, ce grand car- « dinal de Richelieu...,» — «Sire, votre auguste

bisaïeul » disait aussi volontiers à Louis XV le

maréchal de Noailles. Devant les grands modèles

* trop souvent rappelés, l'impression des deux rois

était également désagréable, si ce n'est qu'il y

1 Le maréchal de Noailles passa dix. années dans la retraite, et mourut, le 24 juin l"Gt3, âgé de 88 ans à peu près.

ccxxxviii INTRODUCTION.

avait chez l'un plus d'impatience et plus d'ennui chez l'autre.

Noiis pouvons hous figurer Lbuis XV i^ecevânt, au meilleur temps de leur correspondance, les lettrés du maréchal de Noailles ; il les lit attentivement quoiqu'un peu longues, et tranquillement ic(uoiqu'uil peu vives ; la dernière ligne achevée, il réfléchit un moment, prend la plume et répond. Il ne contredit à rien, raisonne juste, explique très-élairemeht pourquoi les affaires vont mal, ttiâis ne s'ingénie pas assez pour qu'elles aillent hiileiVx. « Ce qui est de sûr, écrit-il un jour àù maréchal', c'est que je suis très-patient, peuttoé trop, et que j'aime à voir clair danè les choses, après quoi je sais prendre mon parti.» Si Louis XV vëit dire qu'il sait prendre un parti, se décider, il se flatte ; ti-làîâ il est Vrai qu'il prend facilement son pàtti deè événements ; la doctrine des faits accomplis lui agréee à merveille. Le duc de Luynes a dit

1 Lotlre du le"" septembre 1743.

INTRODUCTION. ccxxxix

de Louis XV qu'il parlait et s'occupait historiquement des affaires ; le mot est d'une justesse parfaite. Malheureusement l'humeur historique , excellente pour le récit, ne vaut rien pour l'action ; c'est l'humeur militante qui convient aux politiques et aux chefs d'État. Que serait un général qui prendrait la bataille comme un spectacle, dissenterait sur les incidents, mais se garderait bien de donner aucun ordre, et laisserait ses lieutenants se démêler chacun à sa guise ?

C'était la tendance de Louis XV de trop se désintéresser du gouvernement et de s'en trop reposer sur autrui. C'était cette tendance que le maréchal de Noailles n'avait pas cessé de combattre, parce qu'elle était également funeste au Roi et à l'État, qu'elle

menaçait de rendre au moins indifférents l'un à l'autre. « Il en est, par rapport aux Français, avait-il dit, en 1743, à Louis XV, il en est, par rapport aux Français, de l'attachement à leur prince, toujours inséparable de l'amour du bien public, comme autrefois de l'amour de la patrie, par rapport aux Romains ; tandis qu'il se

ccxL "INTRODUCTION.

soutint dans la République, il rendit les Romains invincibles et les maîtres du monde; tout fut perdu pour eux quand il s'affaiblit, et la France n'a rien à craindre que de ce qui peut affaiblir le fidèle attachement "qu'elle doit à son Roi.» Mais déjà combien, treize années plus tard, s'étaient relâchés les liens qui joignaient le Roi et la France! Et quel déchirement dans l'âme de ce vieux serviteur, pour qui l'attachement au prince et l'amour du bien public n'étaient en vérité qu'un seul et même sentiment ! Car le maréchal de Noailles a été mieux qu'un courtisan honnête homme, il a été un citoyen, et il mérite que le lecteur, en achevant l'étude de sa correspondance, lui rende, après Louis XV, ce juste témoignage : « Je connais vos bonnes qualités ; celle de citoyen est au-dessus de toutes. >:>

ET

A l'abbaye de Liessies, près d'Avesnes.

Le 7 octobre 1742.

Votre Majesté trouvera dans ce paquet le mémoire que j'envoie à M. de Breteuil, et que j'ai fait pour rendre compte de l'état de cette frontière et de ce que je propose pour sa défense. Je supplie Votre Majesté de vouloir bien le lire ; la matière qu'il contient est importante pour son service, et je la conjure , par le

même motif, de marquer, lorsqu'on lui en rendra compte, qu'elle veut qu'on m'accorde les secours que

* Le marquis de Breteuil, ministre et secrétaire d'État de la guerre. Il avait une première fois occupé ce département, du 4 juillet 1723 au 16 juin 1726; il y fut rappelé le 20 février 1740, et mourut subitement, dans l'exercice de ses fonctions, le 7 janvier 1743. Il eut pour successeur le comte d'Argenson.

je demande et que l'on prenne les précautions que je marque pour les places de celle fronlière.

Les démonstrations des ennemis, leurs démarches, les mouvements de leurs troupes , enfin toutes leurs dispositions ne laissent aucun lieu de douter qu'ils ne veuillent déclarer la guerre à Votre Majesté. Dans ces circonstances, on doit prendre les mesures nécessaires pour suspendre et prolonger les effets de leur acharnement contre la France. Nous sommes dans une saison avancée, et si on est assez heureux pour gagner l'hiver avant qu'ils puissent faire de grands progrès , il y a lieu de se flatter que l'on sera, l'année prochaine, nonseulement en état de leur résister, mais même de leur en imposer, et c'est à quoi on doit penser dès à présent.

Les affaires d'Allemagne * suivant les apparences, doivent tourner à la satisfaction de Votre Majesté ^ ; je ne doute pas qu'elles ne soient bientôt au point auquel Votre Majesté pourra donner ses ordres pour rappeler au moins une partie de ses troupes pour les employer à la défense de sa propre frontière. J'ai quelques idées sur ce sujet; si Votre Majesté m'ordonne de lui mander ce que je pense, je lui obéirai. Je la prie d'être bien per-

suadée que je n'ai aucune vue, aucun désir qui ne tendent au bien de son service, à sa gloire person-

♦ On savait qu'à l'approche de M. de Maillebois , les Autrichiens avaient levé le siège de Prague.

nelle et au bonheur de son État. Mon attachement tendre et respectueux pour sa personne hii est connu, et je voudrais, au prix de mon sang, lui en donner des preuves.

Je suis, etc.

A Versailles, ce 10 octobre 1742.

J'ai déjà lu votre dernier mémoire , et je le relirai encore avant que M. de Breteuil m'en rende compte ^

Je suis très-content de toutes vos relations et des moyens que vous prenez pour la défense de nos frontières ; j'espère que la pluie , qui a commencé hier, nous secondera bien pour notre Flandre maritime.

Je serai très-aise de recevoir vos idées , et encore plus de les exécuter, si je les trouve telles que je les désire, et je ne doute point de votre attachement à ma personne et au bien de mon État.

Je crois que vous ne voulez pas d'autre fin qu'adieu, monsieur le maréchal, jusqu'au revoir, où il

* On n'a pas] jugé nécessaire de reproduire ce mémoire, dont l'intérêt est essentiellement local et technique.

plaira au bon Dieu. Vous avez perdu avant-hier un de vos confrères, ce qui ne vous surprendra pas , je crois, vu l'état où

vous l'avez laissé'.

A Saint -Omer, le 20 novembre 1742.

Il n'y a rien eu d'assez intéressant sur cette frontière, depuis quelque temps, pour me servir de la liberté que Votre Majesté m'a donnée de lui écrire. J'ai même résisté, par prudence et par respect, dans les premiers moments de ma douleur sur les affaires d'Allemagne , à l'envie extrême que j'avais de témoigner à Votre Majesté à quel point je prenais part à la peine qu'elle a dû ressentir de ce triste événement; il renverse, en un mot, sans qu'on puisse en pénétrer la véritable cause, un projet capable de nous tirer du fâcheux engagement où l'on se trouve et de terminer la guerre*.

1 Le maréchal de Nangis, chevalier d'honneur de la reine.

2 On avait compté sur la jonction des armées de Westphalie et de Bohême; mais le maréchal de Maillebois, tenu de court par ses instructions qui lui défendaient de provoquer aucune action sérieuse, avait jugé impossible d'entrer en Bohême sans livrer bataille, et s'était tourné vers la Bavière; il en était résulté qu'après avoir levé d'£(b;)rd le siège de Prague,

Quelle que soit la conjoncture présente, Sire, j'oserai le dire à Votre Majesté, la fermeté et le courage sont les uniques moyens de se tirer de la situation où l'on est; en parlant de courage et de fermeté, je n'entends pas une imprudente opiniâtreté qui ferait refuser toute voie de conciliation, que je crois même très-nécessaire.

Je sais, Sire, l'épuisement de vos peuples et de vos provinces; je n'ignore pas le dépeuplement delà campagne et le besoin géné-

ral où est votre royaume de se trouver soulagé des impôts dont il est surchargé depuis longtemps. Mais, dans les circonstances présentes, c'est faire le bien réel de l'État que de lui conserver le rang et la réputation qu'il doit avoir dans l'Europe, et c'est aussi la gloire et l'honneur de Votre Majesté. Il faut donc, Sire, faire des efforts et les faire à temps pour qu'ils puissent être utiles. Les délais et les retardements font échouer les meilleurs projets et perdre le fruit des plus favorables conjonctures.

Il n'y a pas, Sire, un moment à perdre pour mettre cette frontière en état de défense pour la campagne prochaine, et il faut, pour la défendre, des troupes au moins égales en nombre à celles de vos ennemis. La paix d'Utrecht, aux conditions de laquelle le feu

les Autrichiens avaient de nouveau Moqué dans cette place l'armée du maréchal de Belle-Isle. C'était la timidité du cardinal Fleury qui causait tout le mal.

Roi fut forcé de souscrire, a fait céder des places qui séparent presque toutes celles de Votre Majesté, de manière que vos ennemis peuvent s'y porter en bien moins de temps que vos armées n'y peuvent arriver pour les empêcher de s'y placer et d'y former des entreprises. On n'a rien fait depuis le règne de Votre Majesté pour réparer ce mal et prévenir les inconvénients qui pouvaient en résulter, d'où il s'ensuit qu'une guerre purement défensive en Flandre est presque impossible, et qu'elle serait toujours également dangereuse et ruineuse pour l'État.

On ne peut donc, Sire, se dispenser de rassembler une armée considérable en Flandre au printemps prochain, sans quoi on doit craindre les plus grands malheurs. On n'était pas dans la

même situation au mois d'août dernier : les Anglais avaient à peine débarqué la moitié de leurs troupes ; les Hanovriens et les Hessois étaient encore au fond de l'Allemagne ; nuls préparatifs de faits, et la saison était déjà si avancée que les ennemis avaient à peine deux mois pendant lesquels ils pouvaient agir et former des entreprises. Ce furent là les motifs qui déterminèrent Votre Majesté à prendre le parti d'envoyer son armée de la Meuse au secours de celles d'Allemagne. Il n'en sera pas de même , Sire , pour la campagne prochaine , si nous avons la guerre. Votre Majesté connaît la fureur des Anglais : ils ont 50,000 hommes dans les Pays-Bas ;

ce nombre peut être augmenté considérablement, et, quelles que soient les vraisemblances de la neutralité (les puissances voisines, ils ne tenteront peut-être pas moins d'engager une guerre où ils croiront trouver l'intérêt et la gloire de leur nation , dans l'espérance même d'y entraîner les autres puissances jalouses de la grandeur de la France. Nous n'en avons que trop malheureusement un exemple dans la guerre de

Rien n'est donc si capital , Sire , que de prendre (les arrangements. pour former sur cette frontière une armée capable d'arrêter les entreprises de vos ennemis déclarés , d'en imposer aux ennemis secrets de vôtre État et de rassurer vos alliés. 11 n'y a d'autre moyen pour former cette armée que de rappeler quelques-mies de vos troupes d'Allemagne , afin d'avoir au moins des têtes de corps, et de faire une augmentation de milices pour les y incorporer, à peu près de la manière dont je l'ai proposé à M. de Breteuil dans un mémoire que je lui ai donné, au commencement du mois d'août dernier, et dont j'ai eu l'honneur de présenter le double à Votre Majesté, avant de partir de Versailles; et, quoiqu'il

ne soit question dans ce mémoire que de l'infanterie , on peut se servir du même projet pour la cavalerie et les dragons. Je n'ai rien proposé à cet égard que je n'aie vu pratiqué dans les anciennes guerres.

Mais inutilement , Sire , vos plus fidèles serviteurs feront-ils des mémoires et formeront-ils des projets, si Votre Majesté n'a la bonté de les appuyer de son autorité et ne fait sentir, après les avoir approuvés , qu'elle veut qu'ils soient exécutés. C'est la seule volonté du maître qui peut donner l'activité si nécessaire pour prévenir les maux dont nous sommes menacés. J'ose encore représenter à Votre Majesté que, dans des conjonctures aussi importantes et aussi difficiles que celles où se trouvent actuellement les affaires de votre État, il est presque impossible de former aucun plan particulier avec solidité, sans embrasser le tout. Les affaires se tiennent par des liaisons qui les mettent dans une dépendance nécessaire les unes des autres, et ce n'est que par la combinaison de toutes les parties qu'on doit se décider sur ce qu'il est le plus avantageux de faire pour chacune d'elles en particulier.

Mais, quels que soient le zèle et le dévouement qui puissent remplir le cœur le plus pénétré de respect et d'amour pour Votre Majesté, une infinité de raisons que sa pénétration lui fera aisément découvrir retiennent ceux même qui seraient le mieux intentionnés et le plus en état de la servir. Ainsi , jusqu'à ce qu'il plaise à Votre Majesté de me faire connaître ses intentions et sa volonté, me bornant iniiquement à ce qui regarde la frontière dont elle m'a donné

le commandement , je parlerai avec franchise et liberté sm^
l'objet qui est confié à mes soins, et je me tairai sur tout le reste,

toujours prêt, cependant, à vous exposer. Sire , lorsque vous le voudrez , ce qu'un zèle sans bornes, l'attachement le plus véritable, l'amour de la vérité , quelque étude et quelque méditation, soutenues d'une expérience de près de cinquante ans, peuvent m'avoir acquis de connaissances qui pourraient peut-être n'être pas inutiles au service de Votre Majesté et au bien de son royaume. Mais, si vous voulez, Sire, qu'on rompe le silence, c'est à vous de l'ordonner.

Je suis, etc.

A Versailles, ce 26 novembre 1742.

Il est vrai que j'ai été très-sensible à nos malheurs d'Allemagne; mais, par malheur, il y a longtemps qu'ils durent; tâchons, je vous prie, qu'il n'en arrive pas autant en Flandre, cela nous regarde de trop près. M. le cardinal ' m'a envoyé une lettre que vous lui avez écrite, en dernier lieu, de Sainl-Omer;

1 Le cardinal Fleury.

10 CORRESPONDANCE DE LOUIS XV v

elle dépeint bien nos maux présents et futurs, et j'ai une grande confiance en vous pour les prévenir et les empêcher, s'il est possible. Tout ce qui m'est revenu de vous , depuis que vous êtes sur cette frontière , m'en donne^ cette idée ; tâchez de ne la pas démentir dans la suite.

Tout le monde est bien persuadé qu'il faut faire revenir de nos troupes d'Allemagne, et vous croyez bien que, quand cela sera, les régiments de vos enfants seront des premiers ; mais, jusqu'à présent, cela n'a pas été possible, et, pour l'exécution, il faudra un profond secret; car, sans cela, les ennemis, qui pourraient le sa-

voir d'assez bonne heure, tomberaient aisément sur ce qui y resterait : et quelle augmentation de malheurs, si nous perdions encore ce reste d'armée-là ! Nous prenons des arrangements en conséquence, et nous songerons bientôt aux augmentations que vous jugez , avec grande raison , être si nécessaires, soit pour soutenir la guerre, soit pour ouvrir une négociation de laquelle je sens, aussi bien que vous , toute la nécessité ; elle me coûtera peut-être , d'une part, mais, de l'autre , quelle consolation pour moi de voir mes sujets goûter le repos d'une solide paix!

Le feu Roi, mon bisaïeul, que je veux imiter autant qu'il me sera possible , m'a recommandé , en mourant, de prendre conseil en toutes choses et de

chercher à connaître le meilleur pour le suivre toujours ; je serai donc ravi que vous m'en donniez : ainsi je vous ou\Te la bouche, comme le Pape aux cardinaux , et vous permets de me dire ce que votre zèle et votre attachement pour moi et mon royaume vous inspireront. Je vous connais assez, et depuis assez de temps, pour ne pas mettre en doute la sincérité de vos sentiments et votre attachement à ma personne.

Louis.

o. — Mémoire adressé au Roi par le maréchal de Noailles.

(Janvier 1743) i.

SlRE,

J'ose aujourd'hui me donner l'honneur de présenter à Votre Majesté l'instruction que le feu Roi, votre auguste bisaïeul , donna lui-même écrite de sa main au roi d'Espagne, lorsqu'il partit

pour aller prendre possession de cette couronne. Les bontés dont le feu

1 Quoique ce mémoire ne soit point daté, il est évident qu'il avait été préparé par le maréchal de Noailles pendant la dernière maladie du cardinal Fleury, et qu'aussitôt après sa mort il fut présenté au roi.

Roi m'honorait le portèrent à m'en confier le double. Je l'ai conservé, Sire, comme un dépôt sacré que la Providence n'avait fait tomber dans mes mains que pour le remettre un jour à Votre Majesté même , et je me reprocherais d'avoir trop attendu, si l'une des principales maximes que cette instruction renferme ne m'avait paru directement opposée à la forme du gouvernement que Votre Majesté, attendu son âge tendre lorsqu'elle est montée sur le trône, a trouvée étalée , et que votre modestie. Sire, les conjonctures et la bonté naturelle de votre cœur n'ont pu , jusqu'ici , lui permettre de changer.

Mais à présent que, par le changement des circonstances. Votre Majesté n'a plus les mêmes considérations qui la retiennent, je croirais, Sire, manquer à tous mes devoirs et non-seulement à ma fidélité qui me sera toujours plus chère que la vie , mais encore, et s'il m'est permis de le dire , à l'inviolable et tendre attachement avec lequel je suis acquis à Votre Majesté, si je ne la mettais à portée de connaître par elle-même ce que le feu Roi, son auguste bisaïeul, pensait au sujet d'un premier ministre.

Votre Majesté , Sire , verra dans l'instruction que j'ai l'honneur de lui remettre , écrite tout entière de la main de votre auguste bisaïeul, que, de toutes les maximes d'État, ce grand prince

regardait comme une des plus importantes et des plus essentielles pour un

Roi de n'avoir ni premier ministre ni favori; et, s'il la proposait, cette maxime, au roi d'Espagne, comme si capitale, à combien plus forte raison Taurait-il donnée. Sire, à Votre Majesté qui devait succéder à sa propre couronne, surtout s'il eût connu, comme nous, ses talents et ses grandes qualités, ses lumières , sa pénétration, cet esprit de discernement, cette connaissance des hommes, et ce fonds de vérité, de justice et de bonté dont vos peuples, Sire, ne sauraient trop connaître l'étendue, et qui sont si propres à vous rendre l'amour de vos sujets, comme ils vous en ont déjà rendu le père !

Cette maxime, Sire, de n'avoir ni favori ni premier ministre, que Votre Majesté lira dans l'instruction de son auguste bisaïeul, était , comme j'ai eu l'honneur de l'apprendre de lui-même , le fruit de sa longue expérience , de son habileté dans le gouvernement , de ses profondes réflexions sur les gouvernements précédents, et de celles qu'il a aussi faites en particulier sur le ministère du cardinal Mazarin.

La France n'a jamais vu. Sire, de règnes heureux pour les peuples ni véritablement glorieux pour les Rois que ceux dans lesquels ils ont gouverné par eux-mêmes, et elle n'a jamais éprouvé le gouvernement de différents premiers ministres que pour en ressentir plus ou moins les fâcheux effets.

Sans remonter bien avant dans notre histoire , l'in-

dolence d'Henri III que ses favoris gouvernèrent tour à tour, et qui, dans l'administration de l'État abandonné à la conduite incertaine et flottante de la Reine sa mère, laissa prendre aux

Guises un ascendant qu'un grand Roi conserve toujours pour lui seul , précipita son royaume dans les plus grands malheurs et faillit à le perdre. Le trône enfin ébranlé, on osa le disputer, Sire, à votre auguste Maison, et c'en était fait de cette grande monarchie, si, pour le salut de la France , le ciel ne lui eût donné, dans le successeur d'Henri III, un prince véritablement grand et qui ne voulut jamais avoir, comme il le disait lui-même , d'autre premier ministre que sa tête et son bras.

Henri IV parut, et, parce qu'il parut toujours seul à la tête des affaires, il réunit d'abord à lui tous les bons Français ; le reste suivit, et se réchauffant comme de proche en proche par le tendre respect et le vif attachement que cette conduite inspira de tous côtés pour sa personne , ce grand prince ranima pour ainsi dire tout le corps de l'État, dont il était véritablement devenu l'âme, et c'est plus par là que par sa valeur qu'il eut et la satisfaction et la gloire de soumettre les ennemis les plus opiniâtres , de se faire recevoir sans coup férir dans sa capitale encore occupée par les troupes espagnoles, de rétablir partout la paix et la tranquillité, et de se voir enfin devenu redoutable à ceux qui d'abord s'étaient flattés de l'avoir à jamais exclu du trône.

A peine la France l'eut-elle perdu que la confiance de la Reine régente pour le maréchal d'Ancre, pendant la minorité de Louis XIII , la faveur des Luynes auprès du jeune prince , et l'administration de l'État qu'il abandonna tout le reste de sa vie au cardinal de Richelieu, firent perdre insensiblement à cette monarchie les avantages que Henri IV lui avait acquis. Florissante au dehors par l'habile et profonde politique d'un cardinal qui , dans ce genre , fut un des plus grands et des plus vastes génies du dernier siècle, on l'a vue au-dedans se remplir de troubles, de méconten-

tement et de factions, par une suite inévitable de l'esprit et de la conduite des premiers ministres. Les châtimens et les coups d'autorité qui sont et seront toujours bien plus de leur goût que la discussion du droit et de la justice et l'exacte observation des lois , au lieu de remédier au mal, ne servent qu'à l'aigrir. Rien ne remédie efficacement au mal que le retranchement absolu de ce qui le cause. Il n'éclata que trop enfin par les guerres de la minorité , et le royaume, sous le ministère du cardinal Mazarin , allait se voir replongé dans les plus funestes divisions ', si le Roi, votre auguste bisaïeul , n'eût pris lui-même les rênes

1 Le maréchal de Noailles, plus habile avocat que juge impartial, est dans son droit quand il allègue les troubles de la Fronde; mais il aurait dû reconnaître que, la Fronde cessée, le gouvernement du cardinal Mazarin fût respecté, obéi, servi, avec une soumission dont il n'y avait pas d'exemple.

de l'empire et n'eût déclaré qu'il n'aurait jamais de premier ministre, parce que sa sagesse lui avait déjà fait sentir que cette espèce de gouvernement était la seule véritable cause du mal.

Dès lors, tout refleurit en effet et se ranima dans ce royaume. Des factions, on n'en parla plus, il n'en resta pas l'ombre même. Ceux qui, jusque-là, n'avaient pu se résoudre à fléchir au gré des vœux et des desirs d'un premier ministre qu'ils ne croyaient pas s'accorder avec le bien de l'État et qui ne s'y accordaient pas toujours en effet, se firent non-seulement un devoir, mais une joie d'obéir à celui qui seul avait le droit de leur commander. Les Français ne connurent rien qu'ils ne se crussent en droit d'entreprendre et d'exécuter, parce qu'ils ne connaissaient que leur Roi, sa gloire, son bonheur, sa satisfaction. Devenu l'idole de la nation , il devint en même temps le principe général de la félicité pu-

blique ; on n'aimait que le Roi, parce qu'il était seul le dispensateur des grâces et des faveurs. Les plus légères marques d'attention et de bonté saisissaient le cœur, le pénétraient jusqu'au vif ,et le rendaient capable de tout, parce qu'on ne les devait qu'à lui. Dans les sciences et dans les arts, dans le service militaire et dans la magistrature , tout reprit un nouveau lustre, et l'on ne s'intéressa plus en commun et dans tout genre qu'à l'avantage de bien servir le Roi, parce qu'on ne se crut plus obligé de

partager avec quelque autre ni ses services , ni son attention, ni son attachement, ni sa reconnaissance.

C'est dans cet attachement fidèle à la personne des princes, et dans ce zèle sans partage pour le bien de leur service et de leur État, que se trouve , Sire , et se trouvera toujours la véritable gloire des Rois , leur pouvoir le plus solide et le plus ferme , et le bonheur le plus assuré de leurs sujets. Puissent les vôtres, Sire, pleins de cet attachement le plus tendre pour votre personne sacrée et craignant tout pour elle, vous aimer seul, ne vous craindre jamais vous-même , et n'appréhender pour eux que le malheur de vous déplaire, assurés de ne l'encourir qu'en manquant à leur devoir! C'est alors que le Roi seul est véritablement le maître, et le maître de tout , parce qu'il l'est encore plus des cœurs que des biens et des personnes.

Il en est, par rapport aux Français, de l'attachement à leur prince, toujours inséparable de l'amour du bien public, comme autrefois de l'amour de la patrie , par rapport aux Romains; tandis qu'il se soutint dans la République, il rendit les Romains invincibles et les maîtres du monde ; tout fut perdu pour eux quand il s'affaiblit, et la France n'a rien à craindre que de ce qui peut affaiblir le fidèle attachement qu'elle doit à son Roi.

Bans un seul et même règne, quelle diversité d'é-

vénements ! Gouverné par ses ministres ou par ses favoris qu'on lui enlève tour à tour ou qu'on massacre impunément clans sa propre chambre , Charles VII , sans autorité comme sans pouvoir, tandis qu'il ne paraît donner aucune attention aux affaires de son royaume , le voit de toutes parts occupé par les Anglais. Maîtres de sa capitale et de son Parlement, ils y exercent tous actes de justice au nom de leur Roi, qui paraît en être devenu le paisible possesseur. Charles VII n'y est plus connu et n'y est plus appelé que par dérision le Roi de Bourges. Qui l'eût dit que ce prince et la France se seraient jamais relevés d'une pareille situation? Réveillé cependant comme par un coup du ciel , ce prince a-t-il pris le parti de donner toute son application à ses affaires S tout change de face, on pousse de tous côtés et chasse de toutes parts les Anglais, qui ne peuvent plus tenir devant lui , et non-seulement sa capitale, où ils régnaient, et tout ce qu'ils prétendaient avoir conquis , mais leur propre patrimoine et ce que leurs Rois possédaient en France, à titre de fiefs relevant de la couronne, leur est même enlevé. Ils perdent tout dans le Poitou, dans la Guyenne et dans la Normandie entière, et Charles VII,

* Cela est bon à dire à Louis XV, mais l'histoire ne peut pas s'accommoder d'une telle assertion sans preuve. Le règne de Charles \U, et surtout la seconde moitié de son règne, est rempli de grandes clioses faites sans lui, quand elles n'étaient pas faites malgré lui, U a été paraitement nommé Charles-le-Bien-Servi.

ET DU MARÉCHAL DE NOAFLLES.

qui les avait VUS les maîtres de tout, eut, avant de mourir, la satisfaction de voir ces fiers ennemis , qui croyaient l'avoir dé-

pouillé, repasser les mers et n'emporter avec eux que les chartes, les titres et les vains noms des châteaux et des terres dont il les avait chassés.

Tels sont les miracles. Sire, de l'attachement des Français à la personne de leurs princes ; point d'efforts dont il ne les rende capables. Mais cet attachement n'est aussi que pour leurs princes. Pardonnez, Sire , à la générosité de la nation la noble fierté qui ne saurait lui permettre d'obéir à d'autres qu'à ses Rois, et qui même, sous leur nom, ne souffre qu'impatiemment que quelques autres lui commandent. Le profond respect et la haute estime des Français pour leurs Rois, qu'ils regardent comme incapables de vouloir quelque autre chose que la justice et la raison, quand ils gouverneront par eux-mêmes, sont ce qui forme dans leurs cœurs les premiers nœuds de ce fidèle attachement. Fortifiez, Sire, et resserrez des nœuds si forts et si précieux; le gouvernement d'un premier ministre ne peut que les affaiblir et les relâcher, si le premier ministre n'est pas lui-même assez entreprenant pour essayer de les rompre.

On s'accoutume insensiblement à le regarder comme le seul à qui l'on ait intérêt de plaire , ou du moins sans lequel on essaierait inutilement de plaire à son

Roi , et lui-même il s'applique à confirmer celle idée qui l'affermirait dans sa place. Les grâces ne se distribuent jamais sans passer par lui, et ce serait un moyen assuré de n'en obtenir aucune que de laisser entrevoir qu'on ne veut les tenir que du Roi seul. Sous le nom du Roi , c'est toujours au premier ministre qu'on doit en avoir l'obligation , et le prix en est une aveugle soumission à ses volontés et l'assujettissement le plus rigoureux à ne juger du bien du service que suivant ses ordres. Tout le monde le

sait, et personne ne s'y trompe ; c'est par lui que le Roi doit être informé et juger de tout, afin qu'il ne soit informé que de ce que le premier ministre veut , et n'en juge que de la manière qu'il veut.

Les Rois alors ont beau se former des conseils ; un premier ministre les rendra toujours inutiles, ou parce qu'il n'y entrera que des personnes dévouées à ses vues, ou parce que celles qui ne le sont pas n'osent parler ou sentent bien qu'elles parleraient inutilement. La vérité , Sire , n'approche que difficilement du trône ; trop de gens sont intéressés à l'écarter. Mais n'est-il pas trop facile de l'en exclure absolument, lorsque, pour y arriver, elle n'a qu'une seule avenue que le premier ministre est toujours le maître et qu'il a si souvent tant d'intérêt à fermer?

Je n'ai osé jusqu'ici présenter, Sire, à Votre Majesté cette instruction du feu Roi votre bisaïeul, et ce n'est

pas la crainte qui m'a retenu. Celle de l'exil ne m'a pas empêché, dans voire minorité, de résister à Law et au cardinal Dubois, quand j'ai cru qu'il y allait du service de Votre Majesté et que mes représentations pourraient être utiles. Je m'y serais encore exposé de très-bon cœur, si j'avais cru le faire avec fruit. Mais, si des maximes, soutenues de tout le poids d'un nom aussi respectable et aussi cher que celui du feu Roi, auraient pu être inutilement exposées, quelles sont les vérités qu'on osera porter jusqu'au trône, quand on craindra de blesser un premier ministre ? Les représentations les plus justes et quelquefois les plus nécessaires ne sont donc plus écoutées ou deviennent suspectes. Le premier ministre ne manque jamais de les faire envisager comme des semences de sédition et de révolte. L'épreuve qu'on en a faite, et la conviction où l'on est de l'inutilité de toutes ressources,

jettent les esprits dans le découragement, et, par le découragement, dans l'indifférence du bien public. Le connaître, ce bien, l'aimer et se trouver à portée ou même capable de le faire connaître au Roi, c'est un démerite que le premier ministre ne pardonne jamais , parce qu'il n'y a de véritable mérite pour lui que l'asservissement à ses volontés.

Sous le nom du Roi, on entend ce qu'il veut. qu'on adore. Toute généralité de vues et de sentiments est odieuse, et par là toute émulation est étouffée. Le

mérite , s'il en reste encore , s'estime trop heureux de se dérober et de se tenir caché ou dans l'obscurité ou dans l'oubli. Tout languit, tout se dégoûte. Il n'est plus permis de penser que servilement, et chacun sent la pesanteur et l'indignité de cette servitude. Ainsi, tout le corps de l'État, par rapport au bien commun, tombe dans une espèce d'engourdissement et d'insensibilité qui, de toutes les maladies politiques, est la plus dangereuse. Chacun n'est occupé que de ses intérêts particuliers ; le bien général ne touche personne , et les membres d'un même État s'y regardent comme des étrangers à qui le bien de l'État et de celui qui le gouverne sont également indifférents.

Je ne touche. Sire, que sommairement les considérations sur lesquelles j'ai eu l'honneur d'apprendre du feu Roilui-même qu'il fondait la maxime que Votre Majesté verra dans cette instruction écrite de la main de ce grand prince, et qu'il a constamment suivie.

Depuis la mort du cardinal Mazarin, ce grand Roi ne voulut plus de premier ministre et gouverna tout par lui-même avec son conseil. Il le composa, Sire, de personnes qu'il crut uniquement

attachées à sa personne et au bien de son État. Tout ce qui pouvait être, je ne dis pas déterminé, mais balancé même par quelque autre vue, en était absolument exclu, et c'est pour cette raison qu'il s'était fait une loi de n'y admettre jamais , comme il a fait l'honneur de le dire, non-seu-

Jement à moi, mais à bien d'autres, ni cardinaux ni aucunes gens d'Église ; de quelque ami lié qu'il honorai les cardinaux d'Esrlrées et de Janson, quoique satisfait de leurs services, et quelque instance qu'on lui en eût faite, il ne voulut jamais leur donner place dans son conseil. C'est là qu'il décidait de tout, après avoir entendu les différents avis, ne voulant point que quelqu'un y dominât sur les autres, ni qu'on s'y proposât d'autre objet que le bien de son service, sur lequel il voulait que chacun dît avec liberté ce qu'il pensait.

Les particuliers, dans leurs affaires, ne peuvent se passer de conseil, et, quand elles sont difficiles, épineuses et déUcales, l'avis d'un seul ne leur suffit pas; ils trouveraient mauvais que quelqu'un de ceux qu'ils consultent prétendit l'emporter d'autorité sur les autres, ou que, par complaisance, par égard et par ménagement pour lui, on leur dissimulât ce qu'on croirait être de leur véritable intérêt. Combien est-il donc plus nécessaire encore que les Rois aient un conseil de personnes sages , habiles , expérimentées et fidèles, mais surtout uniquement attachées à leur personne et au bien de leur service, qui n'aient pour but que de les soulager, de répondre à leurs bonnes intentions et de travailler à leur gloire ! Nulle considération ne doit les détourner de cet objet, et, prêtes à se sacrifier elleselles-mêmes, s'il le fallait, leur unique application doit être de se rendre utiles. Par là toujours disposées à

donner ou à suivre un bon avis, ce qui les décide n'est jamais la part qu'elles ont ou n'ont point à l'avis qu'on propose, mais ce que l'avis a par lui-même d'utile et de bon. Elles n'ont garde de supposer qu'elles aient toujours tout vu, tout dit et tout pensé, qu'elles seules méritent la confiance du prince, et que tout mérite égal ou même supérieur doit leur être suspect. Trop incapable d'une pareille jalousie, un conseiller véritablement digne de la confiance du prince ne saurait avoir de plus grande joie que de voir les serviteurs fidèles, habiles et capables, se multiplier autour de lui ; il en créerait, s'il était possible, et ne pouvant les créer, il s'empresse de les chercher, et charmé de trouver des hommes qui lui ressemblent, il avoue et se fait un devoir de faire connaître au prince tout ce qui peut être capable de le bien servir.

Un conseil de ce caractère, Sire, bien loin d'augmenter le travail, le diminuera. Chacun s'empressera de soulager Votre Majesté ; ceux qui le composeront n'auront que cet objet ; ils digéreront mûrement ce qu'ils auront à rapporter devant Votre Majesté. Le soin de vous plaire et de vous prouver leur application les excitera tous à l'envi. Cette noble émulation soutenue de vos bontés les encouragera ; le travail sera tout entier pour eux et la décision seule vous sera réservée, puisque c'est à Votre Majesté seule qu'elle appartient ; et, quand il ne lui restera plus qu'à consulter la droi-

ture de ses vues et de ses intentions et l'équité ou la bonté de son cœur, cette décision s'offrira comme d'elle-même ; le ciel fera le reste, et, quand Votre Majesté, Sire, aura fait tout ce qui est en elle, Dieu, comme dit votre bisaïeul dans cette instruction, lui donnera les lumières nécessaires pour décider sûrement bien.

Plût à Dieu, Sire, que Votre Majesté pût ici lire au fond de mon cœur. Elle y verrait assurément que mon seul attachement à sa personne, mon zèle pour son service, et la vive et tendre passion dont je me sens animé pour sa gloire, n'ont pu me laisser le maître de moi-même et m'ont emporté peut-être au delà des bornes.

Toute l'Europe, Sire, est attentive à l'événement présent, et il est de votre gloire de lui faire connaître que, si quelque autre a paru jusqu'ici -gouverner sous votre nom. Votre Majesté n'en est cependant ni moins attentive au bien de son royaume ni moins capable de le connaître et de le procurer, que vous êtes seul le Roi de cette grande et noble monarchie, que vos lumières et votre autorité l'animent, et que rien ne s'y fait, sous votre nom, que ce qui s'y fait, par des ordres émanés de votre pleine et parfaite connaissance. Que l'attente. Sire, de toute l'Europe ne soit pas trompée. Comblez vos peuples de joie ; ils ne sauraient en- avoir de plus touchante que de n'avoir à obéir qu'à Votre Majesté.

Je me jette. Sire, à ses pieds, assuré de lui porter ici les vœux de tous ses fidèles serviteurs sans 'exception, et pour la supplier en même temps de me pardonner ma liberté. Tout est pardonnable, Sire, à qui n'aime que votre gloire, le bien de votre service et le bonheur de votre État.

ANNEXE

Mémoire donné par Louis XIV à Philippe V, partant pour r Espagne, le 3 décembre 1700.

Ne manquez à aucun de vos devoirs, surtout envers Dieu.

Conservez-vous dans la pureté de votre éducation.

Faites honorer Dieu partout où vous aurez du pouvoir, procurez sa gloire,, donnez-en l'exemple ; c'est un des plus grands biens que les Rois puissent faire.

Déclarez-vous en toute occasion pour la vertu et contre le vice.

N'ayez jamais d'attachement pour personne.

Aimez votre femme, vivez bien avec elle ; demandez-en une à Dieu qui vous convienne. Je ne crois pas que vous deviez prendre une Autrichienne.

Aimez les Espagnols et tous vos sujets attachés à vos couronnes et à votre personne ; ne préférez pas ceux qui vous flatteront le plus; estimez ceux qui, pour le bien, hasarderont de vous déplaire : ce sont là vos véritables amis.

Faites le bonheur de vos sujets, et, dans cette vue, n'ayez de guerre que lorsque vous y serez forcé, et que vous en aurez bien considéré et bien pesé les raisons dans votre Conseil.

Essayez de remettre vos finances ; veillez aux îndes et à vos flottes ; pensez au commerce ; vivez dans une grande union avec la France, rien n'étant si bon pour nos deux puissances que cette union à laquelle rien ne pourra résister.

Si vous êtes contraint de faire la guerre , mettezvous à la tête de vos armées.

Songez à rétablir vos troupes partout, et commencez par celles de Flandre\

Ne quittez jamais vos affaires pour votre plaisir, mais faites-vous une sorte de règle qui vous donne des temps de liberté et de divertissement.

Il n'y en a guère de plus innocent que la chasse et le goût de quelques maisons de campagne, pourvu que vous n'y fassiez pas trop de dépense.

Donnez une grande attention aux affaires, quand oji vous parle; écoutez beaucoup dans le commencement, sans rien décider.

Quand vous aurez plus de connaissance, souvenezvous que c'est à vous à décider ; mais, quelque expérience que vous ayez , écoutez toujours tous les avis et tous les raisonnements de votre Conseil, avant que de faire cette décision.

Faites tout ce qui vous sera possible pour bien connaître les gens les plus importants, afin de vous en servir à propos.

Tâchez que vos vice-rois et gouverneurs soient toujours Espagnols.

Traitez bien tout le monde, ne dites jamais rien de fâcheux à personne, mais distinguez les gens de qualité et de mérite.

Témoignez de la reconnaissance pour le feu Roi ' et pour tous ceux qui ont été d'avis de vous choisir pour lui succéder.

Ayez une grande confiance au cardinal Porlocarrero et lui marquez le gré que vous lui savez de la conduite qu'il a tenue ".

Je crois que vous devez faire quelque chose de

1 Charles U.

2 C'était lui qui avait décidé Charles II en faveur du duc d'Anjou.

considérable pour l'ambassadeur qui a été assez heureux pour vous demander et pour vous saluer le premier, en qualité de sujet
'.

N'oubliez pas Bedmar ^ qui a du mérite et qui est capable de vous servir.

Ayez une entière confiance au duc d'Harcourt ^ ; il est habile homme et honnête homme , et ne vous donnera des conseils que par rapport à vous.

Tenez tous les Français dans l'ordre.

Traitez bien vos domestiques, mais ne leur donnez pas trop de familiarité , et encore moins de créance. Servez-vous d'eux, tant qu'ils seront sages, renvoyezles, à la moindre faute qu'ils feront, et ne les soutenez jamais contre les Espagnols.

1 Le marquis de Castel dos Rios, ambassadeur d'Espagne en Franco.

2 Le marquis de Bedmar avait eu la plus grande part au gouvernement des Pays-Bas, sous l'autorité nominale de l'Électeur de Bavière, gouverneur général pour Charles H.

3 Ambassadeur de France en Espagne.

ET DU MARÉCHAL DE NOAILLES. . 3i

N'ayez de commerce avec la Reine douairière ^ que celui dont vous ne pourriez vous dispenser ; faites en sorte qu'elle quitte Madrid et qu'elle ne sorte pas d'Espagne; en quelque lieu qu'elle

soit, observez sa conduite et empêchez qu'elle ne se mêle d'aucune affaire. Ayez pour suspects ceux qui auront trop de commerce avec elle.

Aimez toujours vos parents ; souvenez-vous de la peine qu'ils ont eue de .vous quitter ; conservez un grand commerce avec eux dans les grandes choses et dans les petites ; demandez-nous ce que vous aurez besoin ou envie d'avoir qui ne se trouve chez vous : nous en userons de même avec vous.

N'oubliez jamais que vous êtes Français et ce qui peut vous arriver, quand vous aurez assuré la succession d'Espagne par des enfants [^]. Visitez vos royaumes , allez à Naples et en Sicile , passez à Milan et venez en Flandre : ce sera une occasion de nous revoir; en attendant, visitez la Catalogne, l'Aragon

1 Verne de Charles II. Elie était sœur de l'Électeur Palatin et bellesœur de l'Empereur.

• [^] C'est-à-dire de revenir régner en France,

et autres lieux. Voyez ce qu'il y aura à faire pour Ceuta.

Jetez quelque argent au peuple, quand vous serez en Espagne, et surtout en entrant dans Madrid.

Ne paraissez pas choqué des figures extraordinaires que vous trouverez, ne vous en moquez point; chaque pays a ses manières particulières, et vous serez bientôt accoutumé à ce qui vous paraîtra d'abord le plus surprenant.

Évitez, autant que vous pourrez, de faire des grâces à ceux qui donnent de l'argent pour les obtenir ; donnez à propos et libéralement, et ne recevez guère de présents , à moins que ce ne soient

des bagatelles. Si quelquefois vous ne pouvez éviter d'en recevoir, faites-en, à ceux qui vous en auront donné, de plus considérables, après avoir laissé passer quelques jours.

Ayez une cassette pour mettre ce que vous aurez de particulier, dont vous aurez seul la clef.

Je finis par un des plus importants avis que je

puisse VOUS donner. Ne vous laissez pas gouverner, soyez le maître. N'ayez jamais de favori ni de premier ministre. Écoutez, consultez votre Conseil, mais décidez. Dieu, qui vous a fait Roi, vous donnera toutes les lumières qui vous sont nécessaires, tant que vous aurez de bonnes intentions.

G. — Du maréchal de Noailles au Roi,

A Versailles, le 6 février 1743.

Sire,

Sur le bruit qui s'est répandu que Votre Majesté devait incessamment travailler à une promotion d'officiers généraux, j'ose lui rappeler ce que j'ai déjà pris la liberté de lui représenter au sujet du duc d'Ayen ^ .

Il est brigadier depuis trois ans ; il a l'honneur, Sire, d'être capitaine de vos gardes ; il a servi, cette campagne, avec l'assiduité et l'application que l'on peut désirer ; il a été même assez heureux pour se tirer avec approbation, à la vue de toute l'armée, d'un dé-

> Fils aîné du maréchal de Noailles.

tachement qu'il commandait, et sans que les ennemis, infiniment supérieurs en nombre, aient pu l'entamer. J'ajouterais,

Sire, si je ne comptais beaucoup plus sur les bontés de Votre Majesté que sur toutes les meilleures raisons, qu'il a trente ans, que c'est l'âge où il faut encourager les hommes, pour les rendre capables dans le métier de la guerre. Qu'il me soit permis de dire encore à Votre Majesté que le feu Roi, votre auguste bisaïeul, regardait comme un principe de conduite, qu'il a toujours observé, d'avancer les personnes qui occupaient les premières charges de sa maison, sans s'astreindre à l'ordre du tableau '.

Je réclame donc. Sire, vos bontés pour obtenir de Votre Majesté la grâce de le faire maréchal de camp ; ce sera une grande consolation pour mes cheveux gris. Il se formera mieux, dans cette fonction que dans les subalternes, à se rendre capable de servir plus utilement.

J'espère qu'en implorant, pour l'aîné, les grâces de Votre Majesté, elle voudra bien ne pas oublier le cadet ^, qui se trouve depuis longtemps, par son ancienneté, à la tête des colonels. Rien n'égalerait jamais notre reconnaissance, notre attachement pour la personne de Votre Majesté, et le profond respect avec lequel je suis, etc.

1 L'ordre du tableau dressé par ancienneté de grade, * Le comte de Noailles,

7. — Mémoire adressé au Roi par le maréchal de Noailles, le 23 mars 1743, au sujet du rétablissement des troupes revenues de Prague \

Sire,

Le maréchal de Noailles a senti tout le poids des obligations qu'il contractait, lorsqu'il a demandé à Votre Majesté la permis-

sion de lui parler et de lui représenter ce qu'il croirait tendre à sa gloire et au bien de son royaume.

Ce n'est qu'à l'extrémité, Sire, et lorsqu'il prévoit que vos ordres ne tarderont pas à l'appeler sur la frontière, qu'il a pris la résolution de s'adresser à Votre Majesté, et de lui représenter à elle-même ce qu'il a déjà représenté à ses ministres, sur la nécessité de prendre des mesures plus efficaces, pour rétablir promptement les troupes de votre malheureuse et brave armée revenue de Prague.

Il sent de plus en plus la vérité de ce qu'il a eu

1 Voici un mémoire technique, mais très-instructif. sC'est avec des .-documents de ce genre qu'on peut se rendre un compte exaff de l'organisation militaire en France au dix-huitième siècle.

l'honneur de dire et d'écrire à Votre Majesté , qu'il n'y a que sa volonté seule qui puisse donner la force et l'activité nécessaires aux résolutions qu'il convient de prendre.

Il ne faut point que Votre Majesté soit abusée ni trompée ; elle le serait si, croyant avoir une armée considérable sur la frontière , une partie des troupes destinées à la composer se trouvait hors d'état de servir et d'entrer en campagne.

Votre Majesté n'ignore pas le peu de troupes qui restaient en France, l'année dernière, et que, sans le rétabhssement de celles revenues de Prague, elle ne peut former une armée capable de s'opposer à celle de ses ennemis.

Elle sent, d'ailleurs, que l'unique moyen de parvenir à une paix qui ne soit pas déshonorante, est de se mettre en état de faire échouer leurs desseins et leurs entreprises.

On peut se flatter que, quelque affaiblie que soit l'infanterie revenue de Prague, celle qui est destinée à entrer en campagne pourra être en état de servir, au moyen de deux cents hommes qui lui sont donnés par bataillon, et des recrues que les officiers pourront encore faire dans le courant du mois de mai.

Il n'en est pas de même de la cavalerie ; on lui donne les dix hommes et les dix chevaux pour l'augmentation qui a été ordonnée; on y ajoute de

plus six chevaux et trois hommes par compagnie, laissant aux capitaines le soin de faire les hommes et les chevaux qui pourront leur manquer pour le complet.

On promet de leur payer, sur le pied de 250 livres, les chevaux tués à Prague par ordre des généraux, en leur défalquant ceux qui ont été remis dans les compagnies, en conséquence des ordres de-M. le maréchal de Belle-Isle.

Pour juger si ces troupes peuvent être rétablies, on doit examiner l'état où elles se trouvent, ce que les officiers ont à faire, le traitement qu'on leur a fait, et les moyens qu'ils peuvent avoir, pour fournir aux dépenses de leur rétablissement.

On peut compter, dans chaque compagnie revenue de Prague , l'un portant l'autre , huit chevaux , ci : 8 chevaux.

On leur en fournit dix pour l'augmentation, et six à compte du remplacement de ceux tués dans Prague 16

C'est en tout 24 chevaux.

Il en manque par conséquent encore onze pour le complet jusqu'à trente-cinq.

Votre Majesté doit être informée qu'il sera impossible aux officiers, même avec de l'argent, de trouver,

assez promptement pour entrer en campagne, le nombre de chevaux qui leur manquent, les achats faits par les entrepreneurs pour les remotes des troupes de Votre Majesté ayant rendu les chevaux extrêmement rares sur la frontière, et à plus de quarante lieues de distance.

On doit même observer que les 250 livres accordées à l'officier, pour le remplacement de chaque cheval tué dans Prague, ne suffisent pas, n'y ayant guère de chevaux de cavalier qui ne coûtent 350 livres.

Par rapport aux réparations, l'impuissance des officiers est totale. Il faut presque tout remettre à neuf. Des cavaliers à pied n'ont pu porter leurs plastrons, selles, bottes, manteaux, etc. Ils ont même laissé leurs mousquetons pour prendre des fusils, afin d'être mieux en état de se défendre. Tout manque, et il faut tout acheter. La plupart des officiers ont eux-mêmes perdu leurs équipages.

Suivant des calculs réels et effectifs, faits pour les réparations de plusieurs régiments, il paraît qu'il en coûtera à chaque capitaine, pour les réparations et les recrues, non compris la remonte des chevaux, plus de 5,500 livres.

La plus grande partie de ces officiers sont ruinés par les pertes qu'ils ont essuyées ; ils n'ont, pour subvenir à cette dépense, que ce qui leur revient, savoir ;

Pour la remonte 800 livr.

Pour l'ustensile de 20 cavaliers, l'écu de campagne déduit 1 ,875

Pour les fournitures de l'habillement et l'équipage du cheval de dix maîtres d'augmentation, à 30 livres 300

2,975 livr.

Il en résulte qu'il s'en faut plus de 2,500 livres que les officiers ne soient en état de faire les recrues et les réparations nécessaires pour mettre leurs troupes en état de servir.

L'exposé de ce mémoire fait voir évidemment deux choses :

La première, l'impossibilité où sont les officiers de trouver des chevaux pour la remonte des cavaliers.

La seconde, l'impossibilité où ils sont de subvenir aux frais des réparations nécessaires pour mettre leurs troupes en état de servir.

Ces deux inconvénients ne sont point sans remède.

Il y a cinquante escadrons de cavalerie revenus de Bohême qui sont destinés à entrer en campagne, y compris les dix escadrons de carabiniers. Onze chevaux qui manquent par compagnie font, pour cinquante escadrons, un objet de 2,200 chevaux. Votre Majesté peut en ordonner la fourniture sur-le-champ.

si elle le juge à propos, en y employant une partie des chevaux destinés pour la remonte des compagnies nouvelles.

Le maréchal de Noailles prend la liberté de représenter à Votre Majesté que les troupes destinées à servir en campagne sont celles qu'il importe de remonter promptement, et non celles

qui ne sont point destinées à servir, et dont la remonte, par conséquent, peut être différée de quelque temps sans grand inconvénient.

Par rapport à l'impossibilité où se trouvent les officiers de subvenir aux frais des réparations, la première chose à faire est que Votre Majesté donne des ordres formels et positifs pour que leurs décomptes soient faits promptement, et que l'argent qui leur est dû leur soit payé. Votre Majesté doit être informée que les décomptes de la gratification qui leur a été accordée par l'Empereur \ et ceux du pain, ne sont pas encore finis.

Le second point 'est de déterminer le traitement qui doit être fait à ces troupes, pour cet hiver ; il ne serait pas juste qu'elles n'en eussent aucun, et qu'il ne leur fût rien donné pour leur tenir lieu de quartier d'hiver. On leur a accordé une certaine somme.

1 L'Électeur de Bavière, Charles-Albert, Empereur d'Autriche sous le nom de Charles VII

l'hiver dernier, et il paraît également convenable et nécessaire de leur en accorder pour celui-ci.

On ne doit point compter que ces troupes puissent entrer en campagne, si les officiers ne sont aidés et qu'on ne leur donne un dédommagement pour leur quartier d'hiver.

Par le détail fait ci-dessus, il paraît qu'on devrait donner au moins 2,500 livres à chaque capitaine de cavalerie.

Il faudrait également se faire rendre compte de l'étal où se trouvent les trois- régiments de dragons revenus de Prague, et destinés à servir en campagne, afin de fixer en conséquence la nature et l'objet des secours dont ils ont besoin pour se rétablir.

Il est des dépenses nécessaires et dont on ne peut se dispenser ; celle-ci est du nombre. Lorsque le feu Roi, votre bisaïeul, Sire, avait jugé une dépense juste et nécessaire, il fallait qu'on en trouvât les fonds, parce c[u]il le voulait. Votre Majesté doit expliquer sa volonté, et la faire respecter; son royaume est fécond en ressources, et dès qu'elle le voudra, et que l'on s'appliquera à rechercher les moyens et les expédients qu'on peut mettre en usage, l'argent ne doit pas manquer, et ne manquera pas.

Il est impossible. Sire, de tirer votre royaume de l'état où il a été précipité, si, à chaque expédient que l'on propose, on objecte le manque de fonds. Votre

Majesté a dû faire rexpérieiice qu'en évitant de faire à temps des dépenses convenables, on se met dans la nécessité d'en faire, par la suite, de beaucoup plus considérables et moins fructueuses, et que ce genre d'économie appauvrit et ruine insensiblement un État.

Le maréchal de Noailles, loin de craindre. Sire, de se compromettre, en exposant à Votre Majesté les vérités contenues dans ce mémoire, se croirait coupable s'il n'avait point la force de les lui exposer ; il n'a et ne peut avoir d'autre motif que la gloire de Votre Majesté et le bien de son Etat. Son zèle tendre et respectueux pour votre personne sacrée doit lui en être un sûr garant.

8. — Mémoire adressé au Roi par le maréchal de Noailles, le 6 avril 1743.

Sire,

Rien n'est si important pour le succès des affaires de Votre Majesté que la nouvelle dont elle daigna me faire part hier au

soir.

Votre Majesté m'a paru aussi convaincue que je le suis de la nécessité indispensable d'avoir le Roi de Sardaigne ' dans ses intérêts ; plutôt à Dieu que tout le

» Charles-Emmanuel III.

monde en fût aussi persuadé que Votre Majesté et son irès-humble serviteur et sujet !

Dans les circonstances où l'on se trouve, c'est le premier moyen par lequel on puisse parvenir à faire reprendre à la France l'ascendant et la supériorité qu'elle doit naturellement avoir sur l'Angleterre, et à faire une paix honorable. Votre Majesté sent combien sa propre gloire et le bien de son État y sont intéressés.

Je prends la liberté de lui représenter qu'il ne faut pas perdre un moment pour conclure ; car tout délai peut être fatal ; qu'en se proposant d'envoyer un courrier en Espagne, et d'en attendre le retour, il est à craindre que la cour de Turin, toujours méfiante, ne regarde cette démarche comme un artifice et une défaite honnête , et qu'elle ne prenne des mesures en conséquence. Votre Majesté doit avoir assez de crédit sur le Roi d'Espagne, son oncle ' , et il y a d'assez bonnes raisons à lui alléguer, dans la conjoncture présente, pour le déterminer à se prêter et à s'en remettre à ce que Votre Majesté jugera de plus convenable et de praticable pour les intérêts des deux royaumes ; et tout ce qui pourrait arriver de plus fâcheux pour l'Espagne serait de faire échouer cette négociation, pour vouloir trop bien ménager ses intérêts.

¹ Philippe V.

Ai CORRESPONDANCE DE LOUIS XV

Qu'il me soit permis de supplier Votre Majesté de vouloir bien marquer, dans son conseil, sa volonté pour que l'on finisse et que l'on expédie cette affaire avec promptitude. J'ose lui dire qu'il ne serait peut-être pas inutile que Votre Majesté ordonnât à M. Amelot ' de conférer, sur le projet à faire, avec quelquesuns de vos ministres, afin de suppléer aux connaissances du local et de la cour de Turin, qu'il ne peut avoir par lui-même.

Une dernière représentation à Votre Majesté est de vouloir bien indiquer un conseil particulier, dans la semaine prochaine, pour se faire rendre compte de ce qui aura été fait à ce sujet, et déterminer ce que l'on doit envoyer et mander à M. de Senne-terre, son ambassadeur à Turin.

A Spire , le 1^{er} mai 1743.

IRE

Depuis mon départ d'auprès de Votre Majesté , je

* Ministre et secrétaire d'État des affaires étrangères.

n'ai pas pu devoir profiter de la permission qu'elle a bien voulu me donner de lui écrire, ne voulant point l'importuner de détails inutiles et fatigants. J'ai passé par Metz et Strasbourg, pour y donner plusieurs ordres indispensables pour accélérer tout ce qui peut contribuer à assembler, le plus tôt qu'il sera possible, l'armée dont Votre Majesté a voulu me confier le commandement. Je lui avouerai que j'ai été très-peiné de voir un retarde-

ment si considérable que je ne puis espérer de voir réuni ce qui est nécessaire pour pouvoir agir, avant le 10 ou le 15 du mois prochain.

Quant aux troupes, Votre Majesté est informée de celles que j'ai en état de servir, ce qui se réduit, quant à présent, à quarante bataillons et vingt-six escadrons. Le reste, tant les troupes de la maison de Votre Majesté que la cavalerie qui vient de Flandre, n'arrivera aux environs d'ici que du 10 au 15 de mai, du moins les dernières.

Les réparations des troupes de Prague ne sont pas aussi avancées comme je le désirerais pour le service de Votre Majesté, et qu'elles auraient pu et dû l'être. Je n'en dirai pas davantage ; mais elles nous manqueront bien au besoin, à moins qu'il n'arrive encore aux ennemis quelque délai, à quoi on ne doit point s'attendre. Je ferai de mon mieux jusques au temps cju'elles nous joindront, et j'espère que Dieu favorisera mes bonnes intentions , aussi bien que mon zèle

pour le service de Votre Majesté et mon inviolable attachement pom^ sa personne.

Je suis, etc.

A Spire, le 4 mai 1743.

Sire,

Tout ce que j'apprends de l'armée combinée des Anglais et Autrichiens donne lieu de concevoii^ quelque espérance qu'ils s'arrêteront assez de temps sur les bords du Mein pour donner à votre armée celui' de pouvoir y arriver. Je compterai au nombre des plus beaux jours de ma vie celui où je pourrai marcher à eux;

mais je représenterai à Votre Majesté que le succès de cette campagne dépend uniquement d'être en état de se porter en force sur cette rivière, avant qu'ils aient pris le parti de s'en éloigner.

Pour réussir dans ce projet, deux choses, Sire, sont nécessaires :

La première, c'est que les réparations de vos troupes revenues de Prague soient promptement achevées, et qu'elles puissent successivement joindre l'armée. Votre Majesté peut se rappeler ce que j'ai eu l'honneur de lui

observer à ce sujet, au mois de mars dernier, et sans le parti que je viens de prendre de réduire le nombre d'escadrons destinés à servir, en n'en tirant qu'un des régiments de deux, et deux des régiments de trois, la cavalerie n'aurait pu nous joindre qu'à la fin de juin ou au commencement de juillet. Par rapport à l'infanterie, j'ai prié M. d'Argenson de donner des ordres pour qu'elle se tienne prête à marcher au 15 de ce mois, afin de presser de plus en plus son entier rétablissement.

Le second point essentiel pour le succès des armes de Votre Majesté est d'assurer la subsistance de ses troupes, et c'est sur quoi j'écris aujourd'hui amplement à M. d'Argenson par un courrier que j'ai dit à l'intendant de l'armée de lui dépêcher à ce sujet, et dont je profite pour écrire à Votre Majesté. Rien n'est plus important pour son service, et je suis persuadé qu'on en rendra compte à Votre Majesté ; ainsi, je ne la fatiguerai point d'une répétition inutile.

J'ai pour maxime, Sire, qu'il vaut mieux différer que de commencer faiblement ; je n'attends que le moment de pouvoir agir avec vigueur, et je ne resterai pas dans l'inaction. Si mes vœux

étaient exaucés el que mes faibles efforts fussent de quelque mérite , Votre Majesté verrait promptement changer la face de ses affaires.

A Versailles , ce 8 mai 1743.

M. d'Argenson m'a déjà rendu compte du contenu de votre lettre par le courrier de l'intendant ; ils doivent s'assembler, le contrôleur général et lui , et ne tarderont pas à vous faire réponse.

Si nous pouvons avoir quelques heureux commencements, le reste de la campagne ira sûrement bien, et je n'ai jamais douté de votre bonne volonté à cet égard.

A l'égard des réparations de l'armée de Bohême,

nous les faisons tant que nous pouvons ; mais nous ne sommes pas Dieu.

Pour ce qui est des subsistances, c'est un hydre

bien cher; faisons grassement le nécessaire, mais ne donnons point pâture à nos ennemis , n'ayant pas besoin d'augmenter les dépenses. Je reçois avec grand plaisir les assurances qiie vous me donnez, et espère que les lenteurs de nos ennemis vous donneront le temps de bien exécuter les bons projets que vous me paraissent avoir pris. L'on nous avait mandé que vous aviez été incommodé ; j'espère que cela n'aura pas de suite, et je le désire fort. Sans compliments.

Louis.

KT 1)1 MAP.r.Cil Ai. Dfc] .NOUI.l.KS. 49

A Spire, \c 9 mai \Ti%.

Sire,

Voire Majesté m'a perniis de réclamer ses bontés <^n faveur de M. le prince de Soubise , de M. le duc de Pecquigny et du duc d'Ayen. Elle m'a flatté de m'écouter favorablement, .le crois. Sire, que le temps est ari'ivé où la grâce dont Voire Majesté voudrait bien les honorer, en les faisant maréchaux de camp , pourrait les mettre plus à portée de lui donner de nouvelles preuves de leur zèle pour son service.

J'ose aussi supplier Votre Majesté de ne point oublier le pauvre Crémille , dont les talents, les services déjà rendus, ceux qu'il rend, et le travail assidu et continuel méritent récompense et distinction ' .

Je prends même la liberté de représenter à Voire Majesté qu'en le faisant brigadier, c'est lui accorder une décoration que demandent les fonctions de la charge importante qu'il remplit à l'armée , pour le bien même du service, puisque les premiers officiers sont journellement dans le cas de recevoir des ordres de lui. Je l'ai flatté, pour animer et soutenir son zèle,

« Le marquis de Crémille était marécial-général des logis de l'armée, .tulremenl dil chef d'état -major auprès on maréchal de Nnailles.

50 CORRESPONDANcli DE LOUIS XV

d'intercéder pour lui auprès de Votre Majesté, et je puis vous dire, Sire, qu'indépendamment du suffrage de son général, il a pour lui celui de toutes les troupes.

Après avoir sollicité les bontés du Roi en faveur de trois capitaines des premières troupes de sa maison S dont les intérêts doivent naturellement m'être à cœur, et du maréchal général des logis de l'armée, qui m'est d'une extrême utilité pour me soulager dans les fonctions pénibles du commandement , permettez-moi, Sire, de vous supplier d'étendre la même grâce à M. le duc d'Aumont , qui, par son rang, ses dignités, sa naissance, ses services, sa bonne volonté et sa charge auprès de Votre Majesté ^, est dans le cas de prétendre au grade de maréchal de camp, et qui, peut-être , pourrait croire avoir démérité auprès de Votre Majesté , s'il s'en trouvait exclu dans ces circonstances, ayant même l'ancienneté pour lui.

Je suis, etc.

* Le prince de Rohan-Soubise était capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde, le duc de Pecquigny, capitaine-lieutenant des cheveau-légers, et le duc d'Ayen, capitaine d'une compagnie des gardes du corps, en survivance du maréchal de Noailles, son père. * Le duc d'Aumont était premier gentilhomme de la chambre.

i:t du maré(:h\l de noailles. si

lli. — Un maréchal de Noailles au Boi [of/irleUe').

A Spir.', le 14 mai 17irj.

Sire,

Le sujet de la dépêche que je prends la liberté d'écrire à Votre Majesté m'a paru assez intéressant pour envoyer un courrier à M. d'Argenson.

Un changement d'objet entraîne nécessairement un changement de mesure ; mais ce qui pourrait, en plusieurs occasions , être regardé comme un contretemps, doit, à ce qu'il me paraît, être regardé en celle-ci comme un avantage , puisque c'en serait un fort grand , selon mon sentiment , que de n'être plus obligé de porter toutes les troupes de Votre Majesté au fond de l'Allemagne, pour y suivre celles des ennemis, et de n'avoir à faire la guerre qu'à portée des frontières, à quoi il semble que leurs projets se réduisent aujourd'hui.

Votre Majesté sait que, lorsque j'ai eu l'honneur de prendre congé d'elle, tout l'objet de son attention et de celle de son conseil était, ou de pouvoir empêcher les ennemis de l'Empereur de s'avancer entre la France et la Bavière, pour couper la communication , ou de

t On veut dire que cette dépêche était faite pour être lue dans le conseil. On trouvera à la suite une leltre du même jour, mais particulière, ■du ni-iré.liul de N'oaiUes au roi.

S2 CORRESPONDANCLi DE LOUIS X\

se mettre à portée d'envoyer des secours à l'armée de Bavière, et même de se joindre à elle, suivant que l'armée auxiliaire de la reine de Hongrie marcherait, en tout ou en partie, pour se réunir aux autres troupes autrichiennes , et c'est ce qui est porté par mes instructions.

C'est dans ces vues que Votre Majesté a pris la résolution de faire occuper les bords du Neckre par les troupes dont elle m'a confié le commandement , et Votre Majesté a pu être informée depuis , par les relations de ses ministres dans les Cours étrangères, que les ennemis de l'Empereur ont vu avec surprise la

prompte exécution des mesures qui avaient été jugées nécessaires pour déconcerter leurs premiers projets ou en empêcher les effets. La difficulté de former, sur la route directe de la Bavière, des magasins capables d'assurer les subsistances de toute leur armée marchant en corps ne peut guère leur permettre de s'y avancer que par de faibles divisions, et la disposition actuelle des troupes de Votre Majesté doit, suivant les apparences, leur en faire perdre l'idée.

On peut aussi présumer, Sire, que dès que vos troupes seront en état de s'approcher du Mein, et que les subsistances seront arrangées à cet effet, ils. ne penseront plus à passer dans le Haut-Palatinate de Bavière, même par la route reculée des pays de Fulde et de Baireuth. qu'il eût été impossible de leur empê-

cher de prendre, il n'y a encore que peu de temps; la même difficulté des subsistances les empêchera de marcher en corps d'armée, et il n'y a pas d'apparence qu'ils osent s'affaiblir par un détachement, ni faire filer leurs troupes par divisions, dans la crainte que votre armée ne les attaque ou ne les sépare.

L'arrivée prochaine du roi d'Angleterre en Allemagne, et plusieurs autres raisons, paraissent confirmer de plus en plus l'idée que les ennemis de l'Empereur seront obligés d'abandonner leur premier projet de pénétrer dans l'Empire. il y a donc lieu de penser, Sire, que, par l'obstacle que l'assemblée des troupes de Votre Majesté met à l'exécution de leurs premiers projets, celui qu'ils peuvent se proposer dans la conjoncture présente est de passer le Mein, pour établir le théâtre de la guerre entre cette rivière, le Rhin et le Neckre, et tenter le sort d'une bataille. La présomption des Anglais leur fait croire qu'ils peuvent la perdre impunément et que la France sera encore trop heureuse de pouvoir accepter la

paix. C'est ainsi qu'ils s'en expliquent ouvertement, et que, si au contraire le succès leur est favorable , rien alors ne les empêchera de suivre leur premier dessein de pénétrer dans l'Empire, de forcer les troupes de Votre Majesté à s'en retirer, et d'y donner la loi.

L'exécution de ce nouveau projet des ennemis suppose, Sire , suivant les principes et les règles de la

St CORRESPONDANCE DE LOUIS XV

guerre, qu'ils lûcieroul de s'emparer sur le Meiii de quelque place, pour y établir leurs dépôts et leurs magasins, en faire, en quelque manière, une place d'armes et s'assurer une retraite, en cas d'événement fâcheux ; les endroits qui y paraissent les plus propres sont Mayence, Francfort et Hanau.

Des avis que je reçois. Sire, marquent que M. le comte de Neipperg a été à Mayence pour engager l'Électeur à recevoir les troupes de l'armée auxiliaire de la reine de Hongrie. On soupçonne cet Électeur d'être porté d'inclination pour les intérêts de cette princesse ; mais on espère cependant de sa fermeté , de sa prudence, et du voisinage de l'armée de Votre Majesté, qu'il ne condescendra point à la demande qui lui a été faite. J'y renvoie M. de Gonlades, maréchal de camp, sous un prétexte de politesse, pour confirmer l'Élecleur de plus en plus dans ses bonnes dispositions, ou pour tâcher de pénétrer quelles pourraient être ses vues secrètes. Il ne me paraît pr, sque pa.s douteux, selon tout ce qui m'est revenu, que son prédécesseur ne fût d'accord avec les Anglais pour leur livrer Mayence

Il y a des bruits publics qui font croire que l'on ne peut guère compter sur la fidélité des magistrats de Francfort, et qu'ils pourraient être gagnés ou intimidés^ pour ouvrir leurs portes aux en-

nemis de l'Empereur ; et ce qui me paraît d'un fâcheux augure, c'est que

ET DU MARÉCHAL DE NOAILLES. 55

cette nouvelle vient par la voie du ministre même de Votre Majesté et d'un magistrat de la ville, qui est résident de l'Empereur, et entièrement attaché à Sa Majesté Impériale. On m'a assuré que milord Stairs a été lui-même à Francfort incognito.

Votre Majesté sent quelles seraient les conséquences de l'occupation de cette ville par les Anglais. Leur but est principalement de s'accréditer dans l'Empire et d'en gagner les différents princes, par intérêt ou par crainte. Leur entrée dans Francfort obligerait l'Impératrice d'en sortir ; on doit croire que la Diète se séparerait , ce que l'on considère en ce pays-ci comme un événement qui serait très-préjudiciable aux intérêts de Sa Majesté Impériale ; et ayant jeté tout dans la confusion, ils présumeraient pouvoir tout entreprendre pour obliger enfin l'Empereur à se prêter aux vues qu'ils ont de faire une paix dont la France et l'Espagne seraient les victimes. Ces idées se concilient avec les avis de M. de Bussy ' sur les discours et les projets de lord Carteret *.

Il serait bien plus facile, dans le moment présent, aux Anglais, de réussir dans leurs vues sur Francfort, qu'il ne le serait aux troupes de Votre Majesté de pouvoir les en empêcher. Ils sont sur les bords du Mein et aux environs de cette ville, où il a été impossible de

1 Ministre du roi en Angleterre.

3 Chef du cabinet qui avait remplacé celui de Walpole.

56 CURRKSPÖINDAINCE DE LOIJS XV

les prévenir. La ville est, d'ailleurs, sur la rive droite du Main, située dans une plaine fertile, du même côté où sont les auxiliaires de la reine de Hongrie, et il n'y a, de notre côté, sur la rive gauche du Mein, qu'un faubourg qu'on appelle Saxen-Hausen, et pour y arriver beaucoup de bois, et un pays de sable fort aride. Cependant, comme Francfort est fortifié régulièrement, et qu'il y a soixante pièces de canon, avec des troupes des Cercles et de la ville qui en gardent les portes, ce ne peut être que par la faiblesse ou la trahison du magistrat que les Anglais pourraient s'en emparer.

L'approche des troupes de Votre Majesté pourrait peut-être prévenir un événement aussi fâcheux; ce n'est qu'avec beaucoup de peine que je me suis arrêté. par la nécessité d'assurer les subsistances des troupes avant que de pouvoir marcher en forces. 11 ne serait pas possible de s'avancer par de petites divisions, sans se compromettre.

La situation où l'on se trouve à cet égard, vient de l'impossibilité où l'on a été de prévenir les ennemis sur le Mein. Votre Majesté se souviendra qu'une partie de l'armée auxiliaire de la reine de Hongrie a passé l'hiver dans des quartiers qui les mettaient également à portée de s'avancer vers l'Allemagne, ou de rétrograder vers les Pays-Bas. C'est de là, Sire, que provient l'avantage qu'ils ont aujourd'hui ; rien n'a pu les em-

]]éclier- de se porter sur les bords du Mein et de s'y cantonner; et, s'y trouvant les premiers, on ne peut plus s'en approcher qu'en forces, et qu'après avoir pris des mesures et des précautions pour les subsistances. Quoique ces faits et ces maximes soient fort simples et très-connus, je supplie Votre Majesté de me permettre une réflexion : c'est que, faute d'y faire attention, des personnes

éloignées des lieux où se fait la guerre, et beaucoup plus indis-
crètes que zélées, taxent souvent de lenteur ce qui ne provient
que de l'impossibilité des subsistances, ou ce qui n'est que l'effet
des règles les plus communes de la prudence. On voudrait faire
marcher les armées sans magasins, et sans même que les
troupes[^] fussent arrivées et assemblées.

iMalgré la position où l'on se trouve, il est néanmoins fort in-
certain laquelle des deux armées, ou de celle de Votre Majesté, ou
de celle des ennemis, pourra être la première assemblée, quoi-
qu'il ne soit point douteux que les ennemis, maîtres de leur des-
sein, n'aient pu depuis longtemps prendre toutes leurs mesures.

M. Chauvelin, intendant de votre armée, me promet des sub-
sistances en fourrages, pour le 18 de ce mois, du côté de W[^]orms
; c'est le jour auquel je compte commencer à y rassembler les
troupes de Votre Majesté et à les faire camper. .le ferai, en même
temps,

passer le Neckre aux troupes qui sont aux ordres de M. le
prince de Bombes ' pour venir me joindre à la hauteur de Worms,
de l'autre côté du Rhin, où toutes les troupes qui sont arrivées se
réuniront.

Je ne différerai pas un moment, Sire, de marcher en avant, le
plus tôt qu'il sera possible. L'armée de Votre Majesté se trouvera
dans une position où elle aura le Rhin à sa gauche, et le Mein en
face et à droite , par l'effet d'un coude que fait cette, rivière. Elle
sera à portée, si les ennemis ont J)assé le Mein , de les gêner dans
leurs subsistances , de chercher les occasions favorables de les
combattre, ou de tenter de les empêcher de le passer, s'ils sont au
delà ; on pourra même faire passer celte rivière à votre armée, si

l'on peut parvenir à avoir une place, ou du moins un poste qui puisse en même temps assurer son passage et sa retraite, la prudence ne permettant jamais de négliger cette précaution, en cas d'événement, lors même que le succès est le plus apparent.

Qu'il serait glorieux pour Votre Majesté de forcer les ennemis de l'Empereur à se retirer de l'Empire, de les en chasser, de les décréditer entièrement, et de pouvoir se flatter de faire une campagne assez décisive pour les forcer à la paix ! Un des moyens les plus propres pour y parvenir, s'il est possible, serait, Sire,

' Louis-Auguste de Bomboii, tils ;iinc du duc du Mauie,

ET DU iMARÉCHAL DE NOMLLES. .Vf»

de faire passer le Meiii à vdlre année, afin de priver les ennemis de tous les secours qu'ils p(^uvent tirer de celle rivière, et de pouvoir les rejeter dans laWetteravie et le Westerwald, pays fort mauvais, et qui ne pourrait pas leur fournir les subsistances nécessaires, ce qui les forcerait à rétrograder vers le Rhin et à se retirer.

C'est dans cette vue, Sire, que je souhaiterais pouvoir occuper Àschaffembourg ou Hanau, qui sont situés sur la rive droite du Mein, au-dessus de Francfort : mais nous ne sommes pas dans un cas où l'on n'ait que les simples difficultés de la guerre à surmonter, quoique le fardeau en soit assez pesant.

On fait ordinairement la guerre, ou sur terres ennemies, ou dans son propre pays ; mais, dans la conjoncture présente, ce n'est ni l'un ni l'autre ; on est obligé de la faire dans des pays neutres, remplis d'espions et d'ennemis secrets, où toutes les dif-

ficultés de la politique se joignent à celles de la guerre, et où les ménagements que la neutralité prescrit font naître mille obstacles aux opérations militaires , soit par rapport aux subsistances ou par rapport aux postes qu'il serait nécessaire d'occuper.

Aschaffembourg appartient à l'Électeur de Mayence :

c'est une ville fermée ou il y a un pont de pierre sur

le Mein. L'Électeur y entretient des troupes ; sa seule

^^-^alousie, pour ce qui concerne ses droits et ses préro-

60 CORRESPONDANCE DE LOUIS XV

gatives , suffirait pour l'engager à en refuser l'entrée aux troupes du Roi , indépendamment de l'inclination qu'on lui attribue en faveur de la reine de Hongrie , et il serait à craindre que ce dernier motif ne l'engageât à livrer Mayence à ses auxiliaires, si l'on occupait Aschaffembourg contre son gré .

Il n'y a point de pont à Hanau, mais l'on pourrait y en établir un de pontons et de bateaux, et ce poste serait préférable à celui d'Aschaffembourg , tant parce qu'il est mieux fermé et qu'il a même quelques fortifications, que parce qu'il est moins éloigné de Francfort. Mais cette ville appartient au roi de Suède, comme landgrave de Hesse-Gassel, et il serait peut-être dangereux de s'ouvrir avec le prince Guillaume de Hesse, son frère et administrateur de ses États, sur l'idée de la faire occuper par les troupes du Roi, dans les circonstances particulières où ce prince se trouve à l'égard des Anglais , qui ont 6,000 Hessois à leur solde; d'un autre côté, il est intérieurement affectionné à l'Empereur, et, par cette raison, les égards et les ménagements que Sa Majesté Impé-

riale souhaitera qu'on ait pour lui, ne permettent pas de rien faire tenter sur Hanau.

Par cette simple exposition, vous pouvez juger, Sire , et du nombre et de la nature des difficultés qui se présentent dans le cours de la campagne , et qui seront plus ou moins difficiles à surmonter, suivant

ET DU MARÉCHAL DK NOAILLKS. 61

les ordres que Votre Majesté me prescrira sur la conduite à observer envers les États neutres, particulièrement lorsque de certains égards se trouveraient incompatibles avec le succès des armées de Votre Majesté, ou avec les précautions à prendre pour s'opposer aux desseins des ennemis.

Votre Majesté doit bien croire que je ne négligerai rien pour trouver, s'il est possible, quelque autre poste sur le Mein, qui puisse remplir mon objet et que l'on puisse occuper sans les mêmes inconvénients ; mais c'est de quoi je ne pourrai juger que je ne sois plus avancé, quoique j'aie déjà pris toutes les précautions nécessaires pour en être instruit, en envoyant plusieurs personnes de confiance pour reconnaître les lieux.

Je dois faire observer à votre Majesté que, dans de pareilles circonstances, il est des écueils contre lesquels il est bien difficile de se précautionner, qui peuvent devenir funestes , au moins très-nuisibles , et , d'ailleurs, si délicats par leur nature qu'ils exigent des ordres précis de Votre Majesté.

C'est le cas, Sire, dont on est menacé par rapport à la ville de Francfort. Il est certain que cette ville, entre les mains des ennemis ou dans celles des troupes auxiliaires de l'Empereur , fait une

différence totale par rapport aux opérations et aux succès de la campagne. Les ennemis peuvent avoir le dessein de l'oc-

cuper, et les magistrats n'avoir pas la force de résister et la leur livrer; ils peuvent aussi s'en emparer par surprise.

Qu'ils en soient les maîtres ou que ce soient les troupes de Votre Majesté, il y a, dans l'un et l'autre cas, un inconvénient à craindre, qui est la dissolution de la Diète. On peut éviter d'en être la cause; mais il est fâcheux que ce soit précisément ceux qui auront fait le mal qui en profiteront, et l'armée de la reine de Hongrie y sera d'autant plus encouragée qu'elle a, jusqu'à présent, violé impunément et avec avantage les lois de l'Empire.

Je ne cherche. Sire, qu'à développer la vérité pure aux yeux de Votre Majesté, sans retrancher, affaiblir, ni enfler aucune des circonstances. J'ajouterai donc ici deux observations.

La première, que l'occupation de Francfort par les troupes de Votre Majesté leur donnera plus d'avantage contre les ennemis que l'occupation de cette ville par les ennemis ne leur en donnera contre son armée. Ainsi, pour ce qui concerne les opérations militaires, il importe plus aux ennemis de s'en emparer qu'aux troupes de Votre Majesté, parce que le motif de la crainte est toujours plus fort que celui de l'espérance.

La seconde, c'est que l'on pourrait demander, et peut-être obtenir de l'Empereur des lettres réquisitoriales extrêmement secrètes pour cet objet particulier,

KT UIJ MAKÉCHAL \)E NOAILLES. «3

par lesquelles Sa Majesté Impériale, à l'occasion du voisinage de l'armée des Anglais, requerrait sûreté de passage par la ville

de Francfort pour ses troupes auxiliaires, dont la position au delà du Mein deviendrait une sûreté pour la ville, pour la Diète et pour l'Impératrice. Comme les mauvaises dispositions du magistrat peuvent donner lieu de craindre que ces lettres réquisitoriales n'eussent point leur effet, on lâcherait de surprendre la ville, et on ne ferait usage des lettres que dans le moment de la surprise, et lorsqu'on serait assuré du succès, uniquement pour l'autoriser, ce qui cependant n'empêcherait peut-être pas la dissolution de la Diète.

J'ajouterai que c'est de cette manière que l'Evêque de Wurtzbourg, dont le suffrage et le sentiment sont d'un grand poids dans l'Empire, a dit à M. Folaïd, à l'occasion d'Heilbronn, qu'il en fallait user pour les villes que l'on voudrait occuper, et qu'en ce point, la facilité d'avoir des lettres réquisitoriales de l'Empereur pour un objet particulier, donnait à l'armée auxiliaire de Sa Majesté Impériale un grand avantage sur l'armée auxiliaire de la reine de Hongrie.

C'est à vous. Sire, à décider, pour que je puisse me conformer à vos ordres et à votre volonté:

i^ Si Votre Majesté permet d'occuper la ville de Francfort, supposé que l'on puisse s'en emparer par surprise, ce point étant même fort douteux ;

64 CORRESPONDANCE, Dli IJJls \\\

2" Si Voire Majesté me permettra de dépêcher un courrier à l'Empereur pour lui demander des lettres réquisitoriales pour cet objet particulier ;

3° Si l'Empereur refusait ces lettres réquisitoriales, faudrait-il se désister de l'idée d'occuper Francfort, et par conséquent laisser aux Anglais la liberté de s'en rendre maîtres ?

4^ De quelle manière en faudra-t-il user envei's cette ville, si elle reçoit les Anglais?

Tout ce qui peut arriver, Sire, n'arrive pas toujours ; mais il est de la prudence de le prévoir, et l'importance des points sur lesquels j'attendrai la décision de Votre Majesté, est une grande preuve de la difficulté des conjonctures où l'on se trouve. La décision n'en saurait être trop prompte, parce qu'avant le retour du courrier que je dépêche aujourd'hui, et de celui qu'il faudra envoyer à l'Empereur, en conséquence des ordres de Votre Majesté, le moment de l'exécution peut échapper, et l'on peut être prévenu.

Je supprime ici, Sire, plusieurs détails militaires dont j'informe M. d'Argenson par une dépêche particulière, pour en rendre compte à Votre Majesté.

Jp suis, etc.

Du maréchal de Nouilles au Roi
{particulière

A Spire, le 14 mai 1743.

Sire,

J'ai reçu une lettre de M. le cardinal de Tencin, par laquelle il me marque que Votre Majesté lui a permis de m'avertir d'un mauvais office qu'on avait voulu me rendre auprès d'elle ^

Je m'étais bien attendu, Sire, que mes envieux et mes ennemis secrets chercheraient, par toutes sortes de moyens, à me décréditer auprès de Votre Majesté. J'ai eu l'honneur de l'en prévenir, avant mon départ, et de lui demander en grâce de m'en faire avertir, pour lui avouer, avec franchise et simplicité, les fautes que j'aurais pu commettre, ou me justifier, lorsqu'elles me seraient faussement imputées.

Votre Majesté a bien voulu s'en souvenir ; cette marque de sa bonté et de sa confiance, en m'inspirant la plus juste reconnaissance, efface en même temps l'impression de la peine et de la douleur que m'aurait faite la malignité d'une supposition aussi dépourvue de vérité que de vraisemblance.

1 11 était accusé d'avoir commis quelque indiscretion, au sujet des négociations entamées avec le roi de Sardaigne.

Je n'ai jamais eu, Sire, aucune liaison avec M. le comte de Loss ' ; je ne l'ai vu que deux fois à Versailles, et une fois à Paris, et je ne crois pas que, dans les trois visites, nous ayons été plus d'une demi-heure ensemble. Comment peut-on imaginer que je me sois adressé à M. le comte de Loss, que je ne connaissais presque pas, pour en faire un confident, et sur une matière qui regarde mon maître, qui ne regarde le sien en aucune manière, et qui n'a pas la moindre relation avec les affaires dont il est chargé ?

Quant au petit Hoguer ^, il faudrait, en vérité. Sire, supposer que je radote et que j'ai perdu le sens commun, pour le rendre dépositaire des secrets de votre conseil.

Je supplie Votre Majesté de me permettre de lui rappeler que j'ai toujours regardé la conciliation de l'Espagne avec la Sardaigne comme une affaire importante, capitale et décisive ; c'est même ce qui m'a engagé de prendre la liberté de lui en parler plus d'une fois, et bien du temps avant que d'être admis dans son conseil. Se pourrait-il que j'aurais divulgué un secret, par une indiscretion sans exemple, propre à faire échouer l'affaire du monde dont je désirais le plus le succès, par l'attachement sincère que j'ai voué à Votre Majesté ?

» Ministre d'Auguste IH, Électeur «le Saxe et roi de Pologne. - Nous ne savons qui est le petit Hoguer, un mince personnage, à coup sûr.

Non, Sire, je ne l'ai pas fait, et j'en suis incapable ; je le suis aussi de me justifier aux dépens de personne ; mais ce n'est pas d'aujourd'hui. Sire, qu'on a su ce qui se passait dans votre conseil, et j'en ai des preuves certaines.

Conservez-moi vos bontés, Sire ; je dois m'attendre à tout, après une imposture aussi grossière ; on ne s'en tiendra pas à cette première. Incapable d'intrigue et de cabale, ne connaissant que la vérité et le bien de votre service , je suis à charge à tous ceux qui n'agissent pas par ces mêmes motifs. Mais, Sire, je me confie dans votre justice, dans la droiture de votre cœur, et j'espère que ce qui pourrait me susciter des ennemis. Sire, est ma force et mon soutien auprès de Votre Majesté, et je n'en ai jamais recherché d'autres.

Je suis, etc.

Mon cousin, j'ai reçu votre lettre du 14 -de ce mois ^, par laquelle vous m'expliquez le projet que vous avez formé de

conduire mon armée sur Worms, Oppenheim et Darmsladt. J'aprouverais les différents

(i) C'est une lettre officielle, rédigée par le comte d'Ârgenson, ministre de la guerre, expédiée dans ses bureaux, et signée seulement par le Roi. (s) La première, la longue dépêche.

motifs qui vous y ont déterminé, si je n'avais pour objet que d'arrêter sur le Mein la marche des troupes de la reine de Hongrie et de ses auxiliaires. Le projet que vous avez de faire occuper par mes troupes la villh' de Francfort souffrirait cependant de la difficulté de la part de l'Empereur, et je doute qu'il voulût accorder les lettres réquisitoriales qui seraient nécessaires à cet effet ; mais les circonstances sont changées par l'action désavantageuse aux troupes de l'Empereur qui s'est passée près de Braunau , et qui leur cause une perte dont les suites pourraient exposer mon armée en Bavière. Vous en avez été instruit directement par 1p maréchal de Broglie, et vous avez vu par sa lettre la demande qu'il fait d'un renfort de troupes, pour être en état de résister aux entreprises des ennemis de l'Empereur et pour en arrêter le progrès. J'ai résolu de le lui accorder, et je vous ordonne à cet effet de détacher au plus tôt douze bataillons et dix escadrons de votre armée, pour les faire marcher sur Donawert, en corps ou par divisions, suivant que vous le croirez le plus convenable. Vous aurez en même temps attention de ne prendre ces bataillons et ces escadrons (dont je vous autorise à faire le choix) que dans ceux.de mes régiments qui ont servi l'année dernière en France ou qui sont revenus de Lintz. Comme, après ce détachement, l'armée que vous commandez se trouvera affaiblie, il paraît difficile que vous continuiez l'exécution du pro-

jel que vous avez eu de vous porter sur le Mein ; ainsi vous pourrez, suivant vos premières instructions, venir prendre sur le Necker les positions qui vous paraîtront les plus avantageuses, et lorsque vous serez fortifié par les troupes qui ont servi l'année dernière en Bohême et qui vont vous arriver incessamment, vous déterminerez vos opérations, suivant que celles des auxiliaires de la reine de Hongrie vous donneront lieu de les attaquer ou de les suivre Sur ce, je prie Dieu (|u'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

A Versailles, le 20 mai 1743.

LOUIS

Du Roi au maréciol de Noailles

{particulière

A Versailles, ce 20 mai 1743.

L'avis me venait par le cardinal de Tencin luimême ' ; mais lui, je ne sais d'où il lui venait. Comme j'étais bien persuadé de la fausseté de l'avis, je ne nie suis pas fort tourmenté de ce qu'on y disait sur vous. Une chose qui me fait plus de peine que cela, c'est de vous voir changer absolument le projet que vous aviez, quand vous êtes parti d'ici; la dépêche que M. d'Ar-

« Voir la lettre particulière du maréchal, du 14 mai.

genson vous envoie de moi S ainsi que celle qu'il vous écrit de ma part sur ce sujet, vous instruira assez de mes volontés ; joint à cela, la copie qu'il vous envoie de celle que j'envoie à M. de Bro-

glie vous- fera voir que mon intention n'est pas d'abandonner l'Empereur ni la Bavière et que je crois que vous ne sauriez mieux faire que d'en revenir à votre premier projet. Je sais aussi fort bien que les choses qui devraient être les plus secrètes, ne le sont pas toujours ; j'en suis, et en ai été assez peiné ; mais il faudrait donc faire toujours tout seul ce que l'on ne voudrait pas qui fût su, et vous savez que cela est presque toujours impossible.

J'attends des nouvelles de Turin avec la dernière impatience, et je vous promets que vous ne larderez pas à savoir le résultat de ce qui s'y sera passé.

Les envieux mourront, mais non jamais l'envie, et tant que vous n'y donnerez pas plus de prise, souciezvous peu de ce qu'ils feront et diront. Qui est-ce qui est à l'abri des discours ?

Mes compliments, je vous prie, au duc d'Ayen et au comte de Noailles, l'un pour n'avoir pas été, et l'autre pour avoir été ^.

(1) C'est la précédente piècf.

(2) C'est-à-di"e que le duc d'Ayen avait été fait maréchal de camp, et non point son frère, lequel, d'ailleurs, n'était brigadier que depuis troii mois.

Le premier doit être présentement installé dans la dignité de maréchal, presque comme vous; je vous prie d'en faire part à ses amis et amies. Il doit voir aussi qu'on ne lui manque pas absolument de parole.

La pauvre Mademoiselle de Nantes est dans un pitoyable état, et périra vraisemblablement dans peu, ainsi que messieurs ses frères ; j'en suis très-fâché, car c'était une très-bonne princesse ' .

A Wornis, le "21 mai 1743.

Sire,

Je suis pénétré des bontés de Votre Majesté ; ce que M. d'Argenson me mande, sur la manière dont elle a bien voulu accompagner les grâces qu'elle vient de faire à MM. d'Aumont, de Soubise et de Pecquigny, et à mon fils, en les faisant maréchaux de camp, ajouterait encore, s'il était possible, à ma juste

(1) Lisez mademoiselle de Nantes, m^h entendez madame la Duchesse ; car la personne dont il s'agit ici n'est autre que Louise-Françoise de Bourbon, née le 1^r juin 1673, fille de Louis XIV et de madame de Montespan, sœur du duc du Maine et du comte de Toulouse, belle-sœur du Régent, mariée, le 23 juillet 1685, à Louis de Bourbon, Monsieur le Duc, petit-fils du Grand Condé, mère du duc de Bourbon, qui fut premier ministre avant le cardinal Fleury, du comte de Charolais, du comte de Clvrmoni, pi de six prinri[^]sses. T[^]lle est mademoiselle de IVantes.

et vive reconnaissance de ce nouveau bienfait que je reçois de Votre Majesté. Elle me permettra d'oser le regarder tel. Je me flatte, Sire, qu'elle n'aura pas lieu de se repentir d'avoir daigné, dans cette occasion, écouter mes prières. Je puis assurer Votre Majesté que les sujets, sur lesquels elle vient de répandre ses grâces, s'en rendront dignes, et qu'ils pourront la servir utilement dans des grades plus importants.

Je conjure Votre Majesté de bien vouloir se souvenir de la nouvelle grâce que j'ai à lui demander, qui est la conservation du régiment de notre nom ^ H n'en a jamais porté d'autre, et j'espère que le comte d'Ayen ^ sera bientôt en état de marcher à sa tête, pour le service de Votre Majesté.

Je me renferm.eraï, Sire, aujourd'hui, dans les actions de grâces que je dois à Votre Majesté, en la suppliant d'agréer les assurances du parfait dévouement et du profond respect avec lequel je suis, etc.

Du maréchal de Noailles au Roi [officielle

A Worms, le 27 mai 1743.

Sire, J'ai reçu, le 23, à 4 heures après midi, la lettre

(») Les colonels, nommés brigadiers, avaient le droit de conserver leurs régiments; mais ils étaient obligés de s'en défaire quand ils passaient de brigadiers maréchaux de camp. C'était le cas pour le duc d'Ayen.

(2) Fils du duc d'Ayen et petit-fils du maréchal de Noailles.

ET DU MARÉCHAL DE NOAILLES. 73

dont Votre Majesté m'a honoré, du 20 de ce mois S et je commencerai par lui rendre compte de l'exécution de ses ordres.

J'envoyai chercher sur-le-champ le maréchal-général des logis et l'intendant de l'armée ^, afin de concerter tous les arrangements nécessaires pour la marche et la subsistance des douze bataillons et des dix escadrons que Votre Majesté m'a ordonné d'envoyer à Donawert.

Je n'entre point, Sire, dans le détail particulier de tous ces arrangements; j'en informe M. d'Argenson, qui en rendra compte à Votre Majesté, ainsi que de l'état des troupes qui doivent mar-

cher, et des officiers généraux qui doivent les conduire ; je lui ajoute les raisons qui m'ont déterminé à les choisir.

Après les événements malheureux et imprévus qui sont arrivés en Bavière, j'ai cru, Sire, qu'il était de la prudence de faire marcher en corps le détachement que vous avez ordonné ; il arrivera plus promptement et plus sûrement.

Le lieu de leur assemblée est à Wimpfen, où j'ai déjà ordonné à M. le prince de Bombes de faire marcher quatre bataillons des troupes qui sont sur le Neckre, à ses ordres, sans m'expliquer avec lui sur leur destination. J'ai pris le prétexte d'assurer le dépôt

v») C'est la dépêche officielle; voir ci-dessus, p. 67. (-) Le marquis de Crémille el M. Chauvelin.

14 CORRESPONDANCE DE LOUIS X\

des vivres el les tours, que je croyais convenable d'y placer dans les circonstances présentes ; el pour n'être point exposé à aucunes difficultés, ni à aucun retardement, j'ai fait partir les pontons, afin d'y pouvoir jeter un pont, sans être obligé de faire aucune demande de bateaux, qui aurait pu indiquer le dessein que l'on aurait eu.

Pour masquer d'autant plus cette marche et en dérober la connaissance aux ennemis, ainsi qu'il est à propos de le faire le plus longtemps qu'il sera possible, surtout dans la situation où nous sommes, j'ai envoyé des ordres de faire filer par les derrières quatre bataillons, de ceux qui arrivent de Flandre et qui sont à portée de Spire, où ils passeront le Rhin, pour se rendre au camp de Wimpfen ; les quatre autres bataillons et les escadrons

seront tirés du corps aux ordres de M. le prince de Dombes, comme étant le plus à portée, causant moins de mouvements aux troupes et de dérangement dans les positions que l'on a prises. Les douze bataillons et les dix escadrons seront réunis dans peu de jours, et l'on profile du temps nécessaire pour les rassembler sous Wimpfen, pour préparer et arranger leurs subsistances sur leurs routes; ainsi il n'y aura pas un moment de perdu.

Comme on aime beaucoup, Sire, à raisonner dans les armées, et à pénétrer les desseins du général, j'ai envoyé encore, pour cacher cette marche, quelques

personnes intelligentes et dont je me sers (ordinairement, afin de reconnaître les chemins qui vont de Wimpfen sur Wertheim et Miltenberg, et de laisser lieu de croire qu'on aurait dessein de se porter vers cette partie du Rhin, opinion qu'il est convenable, à tous égards, de laisser concevoir aux ennemis.

Enfin, Sire, j'ai employé toute la journée du 24 à dépêcher des courriers pour M. le maréchal de Broglie et pour M. le comte de Saxe \ afin de les prévenir sur la marche de ces troupes à Donawert, et recevoir de leurs nouvelles ; et comme j'envoie copie de l'état de ces troupes à M. d'Argenson, il en rendra compte à Votre Majesté. J'ai cru devoir en même temps écrire à l'Empereur.

Votre Majesté paraît appréhender qu'après ce détachement, son armée se trouvant affaiblie, il sera difficile que je puisse continuer l'exécution du projet que j'avais eu de m'avancer à portée du Mein, et Votre Majesté me marque que je pourrai, suivant mes premières instructions, venir prendre sur le Neckre les positions qui me paraîtront les plus avantageuses.

Je vois par là. Sire, avec surprise, qu'on aurait vouhi insinuer à Votre Majesté que je me serais éloigné de mes premières instructions. S'il peut m'être permis, à titre de vieux mihtaire qui sert depuis cinquante ans,

{M iMaurice de Sa\ f, preniiei lieutenant général de Tarméc de Bavière, commandait, sous les ordres du maréchal de Broglie, un corps séparé.

7() CO.r.KESPONDANCE DE LOLL \V

de demander une grâce à mon maître, je supplie Votre Majesté de m'accorder celle de se faire présenter l'ius- Iruccion qu'elle m'a donnée ; c'est la seule justificalion, Sire, que je demande.

L'intention de Votre Majesté, en me conliant le commandement de son armée, a été de traverser les desseins des troupes autrichiennes, hanovriennes et anglaises, de conduire les mouvements de son armée relativement à ceux des troupes ennemies, de m'opposer à leur marche, de prendre toutes les mesures que je jugerais convenables pour les obliger, en les rejetant sur l'abbaye de Fulde, à prendre une route plus longue et plus difficile pour pénétrer dans le Haut Palatinat de Bavière. Dans celte vue, Votre Majesté m'a autorisé expressément à jeter un pont à Oppenheim, et elle aurait souhaité qu'on eût pu prévenir les ennemis sur le Mein. L'objet, Sire, a donc été d'empêcher aux ennemis, s'il était possible, le passage du Mein. N'ayant pu les prévenir sur la rive droite de cette rivière, j'aurais cru. Sire, désobéir à vos ordres, si je n'eusse formé le dessein de les prévenir sur la rive gauche de cette même rivière, pour me mettre en état de leur disputer le passage, et les obliger, conformément à vos ordres, à se rejeter

sur l'abbaye de Fulde, au cas qu'ils eussent persisté dans le dessein de pénétrer dans le Haut Palatinat de Bavière.

Ce n'a jamais été, Sire, que dans la supposition

KT Lj; MARÉCHAL DE NOAILLS. 77

que les ennemis auraient formé le dessein de passer en Bavière, et qu'ils seraient en marche pour l'exécuter, que le parti de s'avancer sur le Neckre a été proposé, et il n'a été ensuite ordonné par Votre Majesté que dans le cas où on y serait obligé, ne pouvant les prévenir sur le Mein, pour leur en empêcher le [assage. Alors la marche sur le Neckre devenait un mouvement nécessaire, afin de se mettre à portée de pouvoir couvrir contre leurs entreprises Donawert et les villes du Danube, et par là conserver la communication de la Bavière avec la France.

Les postes de Wimpfen, d'Heilbronn et de Lauffen, dont il a été si souvent question, l'hiver dernier, par rapport au cas dont il s'agit, n'ont été considérés que comme des endroits propres à y former des dépôts et des magasins, soit pour faciliter la marche des troupes vers le Danube, soit pour faciliter leur retour, si elles étaient obligées de se rapprocher du Rhin. La première position sur le Neckre n'a été regardée que comme passagère, pour être également à portée de s'avancer vers le Mein ou vers le Danube, relativement à la situation et aux mouvements des ennemis.

J'ai été, jusqu'à présent, Sire, dans la persuasion que votre dessein était :

1*^ De s'opposer à la marche des ennemis, s'il était possible: on ne le croyait guère praticable, lorsque je

suis parti de Versailles, et si l'on ne peut en répondre aujourd'hui, on pourrait au moins l'espérer ;

â* De forcer les ennemis, s'ils voulaient pénétrer dans le Haut Palatinat de Bavière, à prendre la route la plus longue, et pour y parvenir, de faire avancer l'armée de Votre Majesté vers le Mein ;

3" S'ils avaient passé le Mein, et qu'ils fussent en marche pour pénétrer dans l'Empire, de se porter en diligence sur Donawert, pour y prévenir leur armée, et, au cas qu'ils n'envoyassent qu'un détachement, y en envoyer un semblable ;

4° S'ils rétrogradaient au contraire, pour se porter vers les Évêchés ou les Pays-Bas, de ramener l'armée de Votre Majesté sur les frontières du royaume, ses mouvements devant toujours être relatifs à ceux de l'armée ennemie ;

5° Enfm, de chercher à joindre les ennemis, et de les combattre, lorsque j'en trouverais une occasion favorable.

J'ai vécu jusqu'ici, Sire, dans la confiance que ce plan était celui que Votre Majesté m'avait prescrit, et je n'ai été occupé que du soin de l'exécuter le plus littéralement qu'il m'était possible. J'avouerai naturellement à Votre Majesté que si les troupes fussent arrivées plus tôt qu'elles n'ont fait, et que l'arrangement des subsistances eût pu le permettre, j'aurais marché plus en avant, et il ne me serait pas entré un moment

ET DL; MAIUXIII^{AL} DE NOAILLES. 1»

dans l'esprit que je nréluignais des iileillions de Votre Majesté, quoique l'instruction qu'elle m'a donnée fût souvent présente à mes yeux.

C'est dans cette instruction. Sire, que j'ai puisé le plan que je viens d'exposer à Votre Majesté. Suivant celui qu'on me propose aujourd'hui, ou me marque. Sire :

1** Que toutes les dispositions de l'armée dont Votre Majesté m'a confié le commandement doivent tourner du côté qui doit être le plus utile à l'armée de Bavière ;

!2^ Que la position qui me mettra le plus à portée de m'avancer sur le Danube, est celle où Votre Majesté désirerait, par préférence, de voir son armée placée, et qu'en m'éloignant du plus court chemin qui conduit au Danube, le secours que Votre Majesté voudrait y porter arriverait trop tard ou serait prévenu par les Autrichiens ;

3" Que le secours ordonné ne sera peut-être pas le seul dont M. le maréchal de Broglie aura besoin, et qu'il peut arriver différents événements pour lesquels on serait toujours obligé d'avoir recours à l'armée du Rhin, les succès de l'armée du Rhin ne pouvant jamais dédommager des accidents que celle de Bavière pourrait éprouver ;

4° Que si l'armée de Bavière se trouvait dans le cas de retourner en France, je serais peut-être obligé

80 CORKÏSPONDANCIi: DE LOUIS XV

de marcher au-devant, avec toutes les forces de Votre Majesté, pour la recevoir, l'armée de Bavière étant celle qui doit faire aujourd'hui le principal objet.

Ces différentes vues, Sire, indépendamment de ce qu'on me marque par rapport aux subsistances, du côté de Wimpfen et entre le Neckre et le haut Danube, me donne lieu de penser qu'on

souhaiterait que l'armée de Votre Majesté se portât à Wimpfen, ou même au delà, afin d'être d'autant plus à portée de l'armée de Bavière, que l'on regarde comme l'objet principal.

La proposition que l'on fait, Sire, de déplacer votre armée, pour s'avancer sur le haut Neckre, à Wimpfen, et la mettre le plus à portée du Danube qu'il sera possible, me paraît sujette aux plus grands inconvénients, dans la situation oii est l'armée des ennemis.

Une pareille position, en supposant même que l'on y pût subsister, laisse les ennemis également maîtres de passer le Mein et le Rhin.

Toute position , Sire, donl on peut déposter une armée par une simple manœuvre, est contre toutes les règles de la guerre. Rien n'empêcherait les ennemis d'établir un pont à Oppenheim ou à Worms, et, après avoir passé le Rhin, de marcher sur le Spirebach, pour s'avancer en Basse Alsace ; l'armée de Votre Majesté se trouverait donc obligée de revenir sur-le-champ, et en diligence, pour maintenir sa com-

munication, s'assurer le passage du Rhin, et défendre celte partie de la frontière. Ils pourraient aussi vouloir pénétrer en Lorraine, par les gorges qui y conduisent, et il serait peut-être impossible de les y prévenir.

De pareils dangers, Sire, m'engagent à supplier Votre Majesté de trouver bon que je lui demande des ordres très-précis, avant que de prendre la position deWimpfen ou au delà du Neckre, pour me mettre à portée du Danube. La distance du Danube au Rhin ne me permet pas d'être à portée, en même temps, de l'un et de l'autre de ces deux fleuves, sans étendre l'armée de Votre

Majesté d'une manière qui l'exposerait à être séparée, et à essuyer peut-être quelque fâcheux événement, dont il n'y a que trop d'exemples.

Je suis cependant , Sire , fort éloigné de penser qu'on doive perdre de vue l'armée de Ravière ; mais c'est toujours relativement à ce qu'elle peut avoir à craindre de l'armée auxiliaire de la Reine de Hongrie que nous avons devant nous, et ce serait prendre un mauvais moyen, pour la secourir, que d'ouvrir à cette armée le chemin le plus court et le plus facile pour y arriver.

C'est à quoi. Sire, l'on s'expose en laissant aux ennemis la liberté de passer le Mein, où il leur conviendrait le mieux. Ils peuvent, dès lors, prendre la route la plus courte pour se porter dans le Haut Pa-

82 COHRESPOÏNDANSGE DE LOUIS XV

latinat de Bavière, et suivre celle qu'a tenue, l'année dernière, l'armée commandée par M. le maréchal de Maillebois. Il me paraît que le plus sûr moyen pour les en empêcher, serait de se tenir ensemble, le plus à portée d'eux qu'il sera possible.

L'idée de se tenir sur les bords du Neckre, pour s'y borner à une simple défensive qui ne serait pas d'ailleurs sans difficulté, ne peut manquer, Sire, d'augmenter dans l'Empire le crédit des Anglais, qui n'y prennent déjà que trop d'ascendant. MM. d'Aremberg, de Neipperg et de Stairs ' ont déjà publié qu'ils pouvaient tout entreprendre, que votre armée avait ordre de rester dans l'inaction. C'est par de pareils discours qu'ils parviennent à susciter de nouveaux ennemis à Votre Majesté, et ils seraient fondés, si l'on s'arrête au parti de rester sur le Neckre. Ce serait d'ailleurs. Sire, leur abandonner une grande partie des États de

l'Électeur Palatin, le seul allié aujourd'hui sur lequel Votre Majesté et l'Emperem^e puissent compter en Allemagne.

Toutes ces réflexions, Sire, doivent, ce me semble, faire sentir combien il est dangereux d'affaiblir votre armée du Rhin, en se laissant entraîner au désir de fortifier celle de Bavière ; et, à cette occasion, je ne

1 Le duc d'Aremberg et le comte de Neipperg commandaient le corps autriclien joint aux troupes anglaises et hanovriennes dont lord Stairs avait le commandement en chef.

•dois pas laisser ignorer à Votre Majesté que les partisans les plus zélés de l'Empereur, dont je me trouve ici à portée de connaître les sentiments, et que l'Empereur lui-même, autant que j'en puis juger sur les rapports qui m'en sont faits, sont d'opinion que les succès de votre armée du Rhin seront beaucoup plus décisifs que ceux de l'armée de Bavière, pour par*venir à une paix raisonnable.

Je ne dirai rien. Sire, sur le parti de marcher audevant de l'armée de Bavière, pour en faciliter la retraite, en cas d'un événement fâcheux ; l'exécution de ce projet roule sur un grand nombre de circonstances qu'd est impossible de prévoir, et dépend principalement du parti que prendrait l'armée auxiliaire de la Reine de Hongrie, qui nous est opposée.

J'aurais cru. Sire, manquer à mon devoir, si je n'eusse fait mes représentations à Votre Majesté sur les inconvénients qui peuvent résulter de l'exécution de ce que l'on se propose aujourd'hui.

Je souhaite. Sire, que l'ordre que m'a donné Votre Majesté de faire marcher des troupes en Bavière, ne fasse point renaître, dans les ennemis de l'Empereur, l'idée qu'ils paraissaient avoir abandonnée, soit d'y passer en corps d'armée, soit d'y envoyer un détachement. J'attendrai, Sire, de nouveaux ordres de Votre Majesté, en tâchant de soutenir la position où je me trouve actuellement, si les ennemis, comme je l'espère

encore, ne me forcent point à la changer, jusqu'au retour de mon courrier.

Je suis, etc.

J9. — Du maréchal de Noailles au Roi (particulière).

A Worms, le 27 mai 1743.

Sire,

J'ai reçu avec la plus vive reconnaissance les nouvelles marques des bontés dont Votre Majesté veut bien me combler, par la lettre particulière du 20 de ce mois dont elle m'a honoré.

Je prends la liberté d'envoyer à Votre Majesté copie de ma dépêche d'aujourd'hui, qui doit lui être remise par M. d'Argenson, et je joins ici à cette lettre celle de l'instruction que l'on m'a donnée, au nom de Votre Majesté, en partant de Versailles. Votre Majesté pourra juger par elle-même, en lisant ces pièces, si c'est avec justice et raison que l'on a voulu me taxer d'avoir changé de projet. Il paraîtra extraordinaire à Votre Majesté que l'on m'ait accusé de changer, lorsque j'avais en main une pièce si respectable qu'une instruction signée de Votre Majesté, qui prouvera le contraire ; mais, Sire, il est bon de vous développer ce mystère.

Paris Duverney, très-bon munitionnaire, très-entendu dans le détail des subsistances, mais dont le faible est de vouloir faire des projets de guerre, et qui n'avait pas vu mes instructions, a commencé par échauffer et séduire M. Orry ¹. Il y a eu ensuite une longue conférence entre eux et M. d'Argenson, qui s'est aussi laissé entraîner; et il est assez naturel qu'après leur avoir persuadé que ses idées étaient les leurs, il leur ait aussi persuadé qu'en ne les suivant pas, je changeais les miennes. Des mémoires et des lettres, que j'ai reçus des uns et des autres, pourraient prouver, Sire, ce que j'ai l'honneur de vous mander; je n'y ai pas répondu, pour éviter toute tracasserie, et ne point perdre mon temps à des procès par écrit, devant en faire un meilleur usage pour le service de Votre Majesté, et par les mêmes raisons, je la supplie de m'en garder le secret. Je lui avouerai que je n'ai pas été peu embarrassé à mesurer les termes de ma dépêche à Votre Majesté, pour montrer la vérité, sans qu'ils puissent en être blessés.

Il y aurait d'ailleurs, Sire, sur ce sujet, comme sur quelques autres, des anecdotes qu'il sera plus à propos de développer à Votre Majesté dans un autre temps que celui-ci.

Au surplus, Sire, si Votre Majesté me permet de le dire, je pense comme elle sur les affaires de Bavière.

1 Contrôleur général et ministre.

Avant d'avoir reçu la copie de la lettre écrite par son ordre à M. le maréchal de Broglie, je lui avais écrit, par M. Dumesnil \ dans le même esprit, et j'envoie copie de cette lettre, avec plusieurs autres, à M. d'Argenson. Je crois, Sire, qu'il est de l'honneur et de la gloire de Votre Majesté de soutenir l'Empereur, et si, à ce sujet, il se trouve quelque différence entre les sentiments

de vos ministres et les miens, ce n'est point, Sire, sur Tohjet, mais bien sur les moyens d'y parvenir, par rapport aux opérations de guerre.

Je suis bien sensible, Sire, à la bonté avec laquelle Votre Majesté veut bien m'assurer que je serai informé du succès de la négociation qui se traite à Turin. Votre Majesté sait combien elle me tient à cœur, par l'idée que j'ai des effets qui en doivent résulter pour le bien de ses affaires.

J'ai rendu compte à mes enfants, Sire, des bontés de Votre Majesté. Leur attachement et leur respect pour Votre Majesté vous sont garants. Sire, de leur sensibilité et de leur reconnaissance. L'indifférent duc d'Ayen a été enchanté et transporté, et il m'a dit qu'il avait fait part à ses amis et amies de sa nouvelle dignité. Celui qui n'a pas été ^ fera ses efforts pour mériter d'être.

1 Le marquis Du Mesnil était brigadier dans l'armée du maréchal de JNoailles.

2 Le comte de Noailles, qui n'avait pas été fait maréchal de camp Voir la lettre particulière du roi, du 20 mai,

Ce que Votre Majesté a la bonté de me mander sur la pauvre demoiselle de Nantes ^ est confirmé par toutes les nouvelles qui viennent de Paris, et il y a beaucoup d'apparence que je ne la retrouverai plus, lorsque je retournerai auprès de Votre Majesté.

Permettez-moi, Sire, en finissant cette lettre, de supplier Votre Majesté de me donner la consolation, après avoir lu ma dépêche et mon instruction, de me marquer si elle pense encore que j'aie changé de projet, ou si ce ne sont pas les autres qui ont oublié ce

dont ils étaient convenus avec moi, avant mon départ pour l'armée.

Je suis, etc.

Sire, Je n'ai pas voulu laisser partir M. Du Mesnil sans assurer Votre Majesté de mes respects. Il arriva hier d'auprès de l'Empereur; il a vu M. le maréchal de Broglie, et M. de Seckendorf '• ; il sait l'état des affaires et la disposi-

J Sur mademoiselle de Nanles, voir la note p. 71. « Général des troupes de l'Empereur.

APOSTILLES DE LA MAIN DU ROI

Vous avez bien fait d'envoyer Du Mesnil ; il est très -bon pour ces choses-là ; j'ai été fort content du compte qu'il m'a rendu, el je le questionnerai encore avant son départ, lequel sera eomme vous le désirez.

M. d'Argenson vous instruira de mes volontés sur cet article-ci.

tien des esprits. J'ai cru, Sire^ qu'il était important pour le bien de votre service que M. d'Argenson en fût exactement informé, afin d'en pou-^ voir rendre compte à Votre Majesté. La relation que M. Du Mesnil aurait pu faire de son voyage par écrit m'aurait paru insuffisante, parce que, clans de pareils cas, il y a un grand nombre de choses que f on ne saurait prévoir, et que pour un parfait éclaircissement, il faut être à portée d'interroger et de répondre ; c'est ce qui m'a fait prendre le parti de l'envoyer

en personne, et surle-champ; et je- prie Votre Majesté de donner ses ordres pour qu'il vienne me rejoindre promptement.

Je prie M. d'Argenson de veiller d'une manière particulière à la réparation du reste des troupes revenues de Bohême ; et je lui demande

Je trouve bon que vous vous serviez de la main du gouverneur de Versailles; elle ressemble fort à la vôtre ; cependant, quand vous trouverez pow vous seul, je

des recrues pour les régiments de la Marine, d'Anjou et de la Reine, afin qu'ils puissent joindre l'armée, et remplacer en partie le détachement qui a été fait pour la Bavière.

Je suis las, fatigué; il est tard, et j'ai mal aux yeux, ayant écrit, ce matin, à l'Empereur, à M. le maréchal de Broglie et au comte de Saxe, concernant le détachement que Votre Majesté a ordonné pour la Bavière. J'ai également écrit. Sire, à vos ministres, à Stuttgard, à Wurtzbourg, à Nuremberg et à Ratisbonne, pour les prévenir, et qu'ils soient attentifs à tout ce qui pourrait intéresser la marche de ce corps.

C'est ce qui fait. Sire, que je profite aujourd'hui de la permission que m'a donnée Votre Majesté, de me servir d'une main étrangère, mais sûre, d'autant plus que la dif-

pas plus loin que vous.

yo CORRESPONDANCE DE LOUIS XV

désire que cela n'aille ficulté que j'ai à écrire augmente tous les jours ; et si Votre Majesté le trouvait bon, je me servirais dorénavant, pour des affaires particulières, de la main du gouverneur de

Versailles, également incapable de trahir le secret de son maître et de son père '.

J'attends, Sire, les ordres de Votre Majesté sur ce que je dois faire ici, avec l'impatience d'un bon serviteur, qui souffre d'une inaction peu glorieuse et préjudiciable aux intérêts d'un maître pour lequel il voudrait sacrifier sa vie.

J'écris, Sire, cette lettre à mi-marge, afin que Votre Majesté puisse me marquer ce qu'elle approuve ou désapprouve, ce qu'elle permet ou défend, et me donner ses ordres qui seront toujours exé-

Vous devez avoir reçu mes ordres présente ment; ainsi n'ayant rien de nouveau à vous mander, je m'en réfère entièrement à ma dernière lettre.

Je vous réponds comme vous le désirez ; j'ai grande espérance de vous, je souhaite que vous soyez aidé de même.

LOUIS

A Versailles, co 4 juin 1743.

» Le comte de NoaiUes, second fils du maréchal, était gouverneur de Versailles, Marly et d<^pendances.

ET DU ftlAKÉCHAL DE NOAILLES. 9 91

cutés avec autant de zèle que de fidélité et d'obéissance.

Je suis, etc.

Le maréchal de Noailles.

A Worms, le 30 mai 1743.

A Versailles , ce 31 mai 174-3.

J'étais au conseil , quand voire courrier est arrivé ; ainsi j'y ai fait lire sur-le-champ la lettre que vous m'écriviez et dont vous m'envoyez la copie^; je l'ai trouvée très-bonne , et j'ai vu avec plaisir que vous ne vous faisiez pas de peine de détacher de votre armée le secours que je vous avais ordonné d'envoyer au maréchal de Broglie. J'approuve aussi le choix que vous avez fait des officiers qui commandent ce corps. Pour ce qui est de la défense du Neckre ou du Mein , je ne vous avais prescrit votre retour sur le Neckre qu'au cas que vous ne fussiez pas assez en force présentement pour soutenir le Mein; puisque vous vous croyez en état de cela , j'en suis ravi , et le serais en-

1 C'est la gnnde dépêche du 27 mai.

core bien davantage, si je voyais arriver le duc d'Ayen avec la nouvelle que vous avez frotté d'importance le superbe Stairs et sa nation insulaire. N'oubliez pas pourtant que nous avons une armée en Bavière assez en presse, et que l'on en est plus près sur le haut Mein que sur le bas. Du reste % puisque vous vous souvenez de vos instructions, et que vous n'avez pas changé les projets que vous aviez en partant d'ici , je m'en rapporte entièrement à vous , et vous pouvez être assuré avec cela que votre absence ne vous a fait nul tort dans mon esprit ; mais j'avais craint seulement que le vœu de toute l'armée , pour ne pas approcher de la Bavière, ne vous eût séduit. Comme vous me demandez le secret, et que je vous le promets , je vous le demande aussi sur ce que je vais vous dire, même pour vos enfants, ainsi que pour tout autre.

Il est très-vrai que Pâris-Duverney avait parlé à M. Orry et à M. d'Argenson; mais ce n'est pas du tout cela qui m'avait fait

craindre que vous n'eussiez changé de projet , mais bien tout ce qui est autour de vous, pour ne pas dire toute l'armée , par la raison ci-dessus ; peut-être à ces messieurs, est-ce Pâris-Duverney[^]. Mais vous verrez par la lettre que M. d'Argenson vous enverra de moi, que j'approuve entièrement votre

1 Ici le Roi commence à répondre à la lettre pailiculièrè du maréchal, datée, comme la dépêche officielle, du 27 mai. * Ajoutez pour le sens : qui le leur avait fait craindre.

lettre et votre projet de soutenir le Mein, avec seulement l'insinuation du haut Mein , plutôt que du bas , et il me semble que c'est aussi votre projet.

Pour vous tenir la parole que je vous avais donnée, de vous instruire des nouvelles de Turin , je vous dirai que nous en avons eu d'assez mauvaises ; l'on ne veut pas de nos projets, l'on demande du temps, l'on nous en promet d'autres ; cependant il n'y a encore rien de conclu avec les Anglais , et, demain ou après, j'espère que nous, aurons la réponse décisive, ayant promis à M. de Senneterre' qu'on la lui ferait, le 20, et lui ayant un courrier à Gênes exprès pour nous l'apporter.

Rassurez- vous , je vous prie , et ne croyez pas aussi tout ce qu'on dit. Madame la comtesse de Toulouse "" m'en vient de charger de la première partie, et je m'en acquitte avec grand plaisir. Je sais que vous avez été assez incommodé , mais que votre cœur a fait marcher votre corps; ménagez l'un et l'autre, je vous prie, et soyez sûr que j'ai été très en peine de vous , parce que je vois que vous me servez bien.

L'indifférent d'Ayen , s'il ne l'a pas été pour tous , l'a été pour quelques-uns, et je vous prie de lui remettre la ci-jointe ; appa-

remment qu'il voulait que je fisse le premier pas , ainsi que l'année passée.

* Ambassadeur Je France auprès du roi de Sardaigne. 2 Sœur du maréchal de Noailles.

Faites toujours de votre mieux pour la cause commune; prenez garde à la persuasion d'autrui, et soyez toujours sûr de mon amitié.

Louis,

A Worms, le 3 juin 1743.

Sire ,

J'ai déjà eu l'honneur de rendre compte à Votre Majesté de la mort du pauvre M. de La Billarderie', qui mérite d'être regretté , et je prends la liberté de lui proposer aujourd'hui ce que je crois le plus convenable au bien de son service , pour le remplacer.

Votre Majesté n'ignore pas que c'est le tour de la cavalerie; mais, après avoir cherché dans les colonels et même dans les Ueutenants-colonels , ceux qui seraient les plus propres à entrer dans la compagnie que j'ai l'honneur de commander, ils m'ont tous paru ou trop vieux ou trop jeunes. J'ose même ajouter à Votre Majesté que, quoique je sois moins porté que personne à intervertir un ordre une fois étabU , je crois qu'il est des cas dans lesquels on peut non-seulement ne pas

1 II était premier lieutenant général de l'armée du Rhin et premier lieutenant dans la compagnie des gardes du corps commandée par le maréchal de Noailles.

suivre la règle générale , mais dans lesquels même il est juste quelquefois de faire des exceptions.

Le baron d'Ordre sert Votre Majesté depuis vingtcinq ans ; il a commencé par être officier dans le régiment d'infanterie que le comte de Noailles commande aujourd'hui ; il y fut blessé au siège de Fontarabie; il passa , en 1719 , dans le régiment de Bonel-dragons, en qualité de lieutenant, jusqu'en 1721 qu'il fut fait capitaine dans le même régiment , d'où il fut tiré , en 1729, que Votre Majesté voulut bien lui accorder une place d'exempt. Il est aujourd'hui le plus ancien de la compagnie , et le premier à monter à la brigade ; c'est un très-excellent sujet , homme de condition , d'un âge convenable , et que l'on tirerait aujourd'hui de la cavalerie , s'il y était resté.

Dans ces circonstances, je crois , Sire, qu'il est digne des bontés de Votre Majesté de lui accorder cette grâce ; je la lui demande avec la plus vive et la plus respectueuse instance , et je puis l'assurer qu'elle aura lieu d'être satisfaite de ce qu'elle voudra bien faire à cette occasion.

J'adresse à M. le duc de Villeroy l'état delà promotion que j'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté ; et, supposé qu'elle veuille bien agréer celle de M. le baron d'Ordre , comme c'est au tour du corps à donner un exempt, je suis l'ordre d'ancienneté , en proposant pour cette place M. de Montfalcon, le plus ancien bri-

gadier , et pour son remplacement M. de Corn , aussi le plus ancien sous-brigadier : à l'égard de la place de ce dernier , elle m'a paru devoir revenir au sieur de Winac, porte-étendard, qui

est un fort bon sujet, et qui, servant dans la compagnie depuis 1708, est dignô par son ancienneté de cette récompense.

Je suis , etc .

A Versailles, ce 4 juin 1743.

Celle-ci vous sera remise par votre ambassadeur' ; il doit partir content de moi ; peut-être ne le serezvous pas de toutes les lettres qu'il vous porte. Il faut que je vous en explique la cause, et vous n'en serez pas fâché, si cela peut réussir; mais je veux que celle-ci soit pour vous seul , parce que je vous parle comme si vous étiez dans mon conseil. Il est très-vrai qu'on sait souvent ce qui s'y passe : témoin le dernier ordre que nous vous avons envoyé^ ; je tâcherai de découvrir par où cela est sorti d'ici.

1 Du Mesnil, que le maréchal de Noailles avait envoyé à Versailles pour rendre compte de la situation politique et militaire en Bavière et sur le Mein.

2 L'ordre de détacher douze bataillons et dix escadrons pour renforcer l'armée de Bavière.

Le courrier de Turin est arrivé ; il a apporté une longue dépêche pour M. de SolarS qu'on lui a envoyée; il vint hier la communiquer à M. Amelot ^ ; elle est très-haute. Il ne veut d'aucun de nos projets et il en propose un ridicule; cependant je crois qu'il ne le faut pas rejeter. On l'a communiqué à M. de Campo Florido^, qui a envoyé sur-le-champ un courrier à sa cour pour avoir des pleins pouvoirs, parce qu'il veut, lui, roi de Sardaigne, que cela se traite à Paris. Il dit qu'il est toujours libre, mais il ne cache pas que sa négociation avec les Anglais n'est pas rompue et qu'il la suit toujours : vous voyez ce que cela sent ; il promet

seulement de nous avertir de tout , et il veut gagner du temps. Il veut aussi que l'Empereur et moi soyons dans son traité. Il ne veut céder qu'une petite partie de la Savoie, et il veut Mantoue ; mais il nous est nécessaire ; ainsi il faut lui céder quelque chose pour l'avoir. IXous lui avons promis du secours, et c'est le sujet de la lettre dont je parle ci-dessus, et qu'il est bien nécessaire qu'on ne sache pas. Il sent fort bien aussi qu'il '^ peut se tourner contre lui ; nous avons un prétexte pour retenir ces troupes, qui est le Languedoc, et effectivement il

* Ambassadeur du roi de Sardaigne.

2 Minisire et secrétaire d'État des affaires étrangères. '-• Am-
bassadeur du roi d'Espagne.

* Le secours, le corps de troupes qu'on fait marcher de son côté.

s'y remue quelque chose, sans eonipter la Provence, vis-à-vis laquelle province est M. Maltews'.

Ma lettre n'est pas trop bien conçue, mais je suis pressé, il est plus d'une heure, je vais demain à la chasse à Rambouillet, et votre ambassadeur sera vraisemblablement parli quand je reviendrai. De plus, je ne suis pas plus spirituel que cela ; mais ce qui est de sûr, c'est que je fais de mon mieux. La Bavière me tourne la tête, si cela est possible, et ce qui m'a fait une peine extrême est ce que j'ai appris du régiment des Vaisseaux, quand il a su qu'il allait en Bavière *. Pendant que je serai demain à la chasse, ces messieurs s'assembleront, et jeudi, au conseil, nous verrons leur résultat. J'ai chargé M. Amelot, comme partie tierce, d'y parler de l'augmentation.

Il y a des griefs contre votre intendant ^; si l'on ne vous en parle pas, n'en parlez pas le premier. Vous voyez que je vous tiens parole. Bonsoir, je vais me coucher.

Pourriez-vous vous séparer d'un de vos amis ? Sa santé lui permettrait-elle ? Je lui en ai lâché un petit mot ; peut-être vous en parlera-t-il. Devmezle reste, et soyez secret ^.

» L'amiral Matthews commandait une escadre anglaise dans la Méditerranée.

2 n y avait eu du désordre dans ce régiment.

5 JL Ghauvelin.

4 Ceci est un mystère que nous n'avons pu pénétrer. Peut-être s'agit-il du comte de Noailles.

ET DU MARÉCHAL DE NOAILLES. n9

Au camp de Gros-Gerau, le 12 juin 1743.

Je dois rendre compte à Votre Majesté des mouvements de son armée, depuis la réception de ses ordres par le retour du courrier que j'avais dépêché à M. d'Argenson.

11 arriva le 3 ; le lendemain 4, le détachement pour la Bavière partit , et passa le Neckre à Wimpfen, ainsi que le départ en avait été projeté et fixé.

Le même jour, se firent les premières dispositions pour s'avancer aux ennemis, à qui la nouvelle du détachement qui devait passer en Bavière semblait avoir donné de l'audace, et vraisemblablement les avait déterminés à passer le Mein. Cette même raison. Sire, en fut une pour m'avancer à eux, le même

jour. Je fis donc passer le Rhin, le 4 et le 5, aux troupes qui étaient à la gauche de cette rivière, et M. le prince de Bombes reçut, en même temps, l'ordre de passer le Neckre et de s'avancer jusqu'à Lorsch, où toutes les troupes se réunirent ; je m'y rendis moi-même, le 6. La maison de Votre Majesté passa le Rhin, le même jour, et vint camper à Nordheim, d'où elle se rendit, le 7, à Lorsch, aussi bien que l'artillerie, pour y joindre l'armée. Les trois bataillons des Gardes Suisses eurent ordre de rester en deçà du Rhin, pour

100 CORRESPONDANCE DE LOUIS XV

la garde du pont qui est à Rhiidurkheim, un peu audessous de Worms, et j'y fis venir*, dans la même vue, un bataillon de Moinins qui était à Spire, où il devenait inutile, le tout aux ordres de M. de Diesbach, maréchal-de-camp.

L'armée séjourna à Lorsch, le 7 et le 8, afin de pouvoir s'y rassembler ; je profitai de ce séjour pour connaître tous les débouchés du camp, ainsi que celui de Pfungstatt que les troupes devaient occuper. J'établis mon quartier en avant, à Zwingenberg, où je fis avancer deux brigades d'infanterie pour le couvrir, celle des Gardes et celle de Piémont. Je fis camper au delà, à Eberstatt, les deux escadrons de hussards d'Esterhazy, et les deux régiments de dragons de Bauffremont et de Mailly.

Le 9, l'armée de Votre Majesté marcha sur cinq colonnes jusqu'à Pfungstatt. Quoique la marche fût longue, les troupes entrèrent dans leur camp avant midi ; tous les officiers généraux marchèrent à la tête de leurs divisions, pour y maintenir l'ordre et la discipline. J'y arrivai avant l'armée ; j'y trouvai un détachement que j'avais ordonné, avec lequel j'allai reconnaître Graben-

hausen et le ruisseau qui coule au delà, aux deux Gérau et à Irébur ; je reconnus aussi l'entrée des bois, au delà du ruisseau.

L'armée séjourna, le 10, pour attendre dix bataillons et cinq escadrons qui devaient joindre, parmi

lesquels se trouvaient le régiment d'infanterie de Votre iMajesté et celui de Noailles. M. de Berchiny à qui j'avais ordonné deux jours auparavant de partir d'Oppenheim, à l'entrée de la nuit, et d'en faire remonter le pont volant, pour que les ennemis n'en pussent faire aucun usage, me joignit également au camp de Pfungstatt avec ses deux escadrons de hussards, les trois des Cravattes et les deux de Chabot.

C'est à Pfungstatt que j'appris que le passage du Mein par les Anglais, et ensuite par les Hanovriens, avait été suivi de celui des Autrichiens qui avaient passé, le 9, et cette démarche des ennemis ne laissait presque plus lieu de douter que l'on devait bientôt en venir avec eux à une action décisive.

Je reçus, en même temps, des avis qu'ils avaient envoyé reconnaître le Gros-Gerau et Trébur, comme s'ils voulaient se porter dans l'un ou l'autre de ces endroits, ce qui me détermina à envoyer M. de Berchiny, le 10 après-midi, avec quatre escadrons de hussards, pour occuper le Gros-Gerau, et me donner des nouvelles des ennemis. Par une lettre que j'en reçus pendant la nuit, j'appris qu'en effet ils avaient envoyé un petit détachement au Gros-Gerau.

Les troupes décampèrent de Pfungstatt, le 11, à une heure du matin. Les gros bagages eurent ordre d'y rester, sous la garde d'un lieutenant-colonel, avec un détachement de 500 hommes d'infanterie et de

150 maîtres. L'armée marcha sur sept colonnes, afin de pouvoir se former avec plus de facilité et de promptitude, si l'on apprenait que les ennemis eussent fait quelques mouvements en avant, et la marche fut exécutée avec tout l'ordre et toute la discipline que l'on peut exiger.

Je m'avançai, dès la pointe du jour, vers le Gros- Gerau, avec 450 maîtres et 600 fusiliers des nouvelles gardes et les campements; je me proposais d'y laisser reposer les troupes pendant toute la journée et d'en partir à l'entrée de la nuit, la retraite devant tenir lieu de la générale, pour se mettre en marche, profiter de la nuit, et être en état, au point du jour, de faire les dispositions convenables pour attaquer les ennemis. La disposition de leur camp , l'ardeur et la volonté de l'armée de Votre Majesté , depuis les princes et les officiers généraux jusqu'au dernier soldat, au delà de tout ce que l'on en peut exprimer, répondaient du succès, et je me flattais , Sire , pouvoir en mander aujourd'hui la nouvelle à Votre Majesté.

Il est triste pour nous, Sire, que les ennemis de Votre Majesté en aient jugé de même. En arrivant au Gros-Gerau, j'appris que le bruit courait qu'ils avaient décampé , pendant la nuit, et repassé le Mein, quoique les Autrichiens ne l'eussent passé que de la veille.

Dans le moment. Sire, j'ordonnai qu'à l'arrivée de l'armée, tous les grenadiers et deux brigades d'in-

fanterie , celle des Gardes et celle de Noailles, se tinssent prêts à s'avancer, au premier ordre que je leur enverrais , afin de ne leur point faire essuyer une fatigue qui pourrait devenir inutile, et je m'avançai au travers des bois avec tous les hussards et le dé-

tachement de cavalerie que j'avais avec moi, jusque sur les bords du Mein, où j'ai reconnu par moi-même le camp que les ennemis avaient occupé la veille, et j'ai vu, du bord de la rivière, ceux où ils sont actuellement, du côté d'Hochst et d'Oeriffel. Dès que nous avons paru dans la plaine, ils ont battu la générale et fait avancer, à la tête du pont de leur côté, des grenadiers et quelques troupes d'infanterie.

Leur retraite. Sire, suivant toutes les relations, s'est faite avec beaucoup de précipitation, et ressemble à une fuite. On a trouvé dans leur camp des coffres, quelques barriques à bière et des bouteilles d'eau-de-vie ; on y a arrêté sept soldats, et il y en avait encore quelques autres, en petit nombre > épars dans la campagne ; il était resté en deçà nombre de femmes qui étaient en pleurs ; je les ai fait rassurer, et j'ai renvoyé le tout, ne voulant pas commencer les hostilités par un si petit objet.

Cette retraite, Sire, a inspiré des regrets à vos troupes ; elle en augmente l'ardeur et le courage ; il faut espérer qu'elle rabattra un peu de la fierté anglaise et de celle du lord Stairs, et elle ne peut

manquer de produire un très-bon effet dans l'Empire.

J'ai profité, Sire, du retour d'un courrier de M. d'Argenson, arrivé avant-hier avec les paquets dont M. Du Mesnil devait être chargé, pour rendre compte à Votre Majesté du détail dont je viens d'avoir l'honneur de l'informer.

Je ne puis rien dire, Sire, en ce moment à Votre Majesté, des opérations que votre armée pourra faire, puisqu'elles dépendent des nouvelles que j'apprendrai des ennemis, des lieux où je pour-

rai trouver des subsistances, et des différentes circonstances où l'on se trouvera.

Je suis, etc. •

Au camp de GrosGerau, le 15 juin 1743.

Sire,

Je suis pénétré de tout ce que Du Mesnil , qui est arrivé ce matin, m'a rapporté des bontés de Votre Majesté pour moi.

Je ne doute point. Sire, que M. Amelot ne remle compte à Votre Majesté des lettres que je lui écris aujourd'hui, et qui me paraissent exiger un secret si exact que je lui marque naturellement de recevoir les

ordres de Votre Majesté, pour savoir si elles doivent être portées au conseil, ('equi s'y trouve le plus essentiel est le rapport de quelques ouvertures qui m'ont été faites de la part de l'Électeur de Mayence, pour entamer une négociation.

Je n'en écris , Sire, à aucun de vos ministres, qu'à M. Amelot et à M. d'Argenson. Deux raisons, Sire, m'ont engagé à n'en point faire mystère à ce dernier. La première, parce que feu M. le maréchal de Yillars écrivit à M. Voysin, ministre de la guerre, dans un pareil cas, qui concernait les premières ouvertures de la négociation qui a précédé la paix de Rastadt, et que sa conduite fut approuvée du feu Roi, votre bisaïeul. La seconde, parce qu'il me paraît convenable que Votre Majesté ordonne à M. Amelot de remettre ses dépêches à M. d'Argenson pour me les envoyer par un de ses courriers ; l'arrivée de ceux de M. Amelot ferait naître des soupçons qu'il est essentiel d'éviter, et, en ce cas, il me semble

qu'il y aurait des inconvénients que M. d'Argenson ne fût point informé de ce dont il s'agit.

Je n'ajoute ici rien de plus à Votre Majesté, parce que ce ne serait qu'une répétition de ce qu'elle pourra voir dans ma dépêche à M. Amelot.

Je suis, etc.

LOG CORRESPONDANCE DE LOUIS XV

A Versailles, ce 19 juin 1743.

M. Amelot m'a rendu compte de votre lettre du 15; ce peut être effectivement une bonne porte que l'Électeur de Mayence pour faire la paix. Je l'ai chargé de vous faire réponse ; ainsi, je ne vous répéterai pas ici ce qu'il vous dira de ma part; mais je vais vous faire part de nos avances avec la Sardaigne, parce que de là dépend celle dont on vous a chargé.

Le roi de Sardaigne a proposé deux plans ; le commandeur Solar n'a jamais voulu signer sans envoyer à sa cour notre ultimatum ; ainsi, le courrier est parti , il y a déjà quelques jours; mais en voilà le préavis, et qu'il est bon que vous sachiez. Dans le premier plan, le roi de Sardaigne ne veut point exclure la reine de Hongrie de l'Italie, et lui laisse le Mantouan et le Crémonais ; à l'InfantS Parme, Plaisance, une petite partie du Lodésan dont vous avez déjà ouï parler, et le roi de Sardaigne prend pour lui le reste du Milanais, avec le titre de Roi de Lombardie.

Dans le deuxième plan, qui est supposé que la reine de Hongrie n'accepte pas le premier plan : à l'Infant,

i Don Philippe.

Parme, Plaisance, la Sardaigne et loile la Savoie (il faut vous observer que le roi de Sardaigne ne voulait céder à l'Infant qu'une partie de la Savoie) ; au roi de Sardaigne tout le Milanais, avec le même titre, et le Mantouan.

Je ne sais si, vu le temps présents il voudra signer quelc[i]e chose de cela ; mais pour lors, si nous réussissions de votre côté, rien pour lui, roi de Sardaigne, que ce que la reine de Hongrie voudra bien lui donner, tout au plus ; et si vous , vous signez quelque chose, ce que je ne crois pas prêt, je vous prie que les Anglais n'y soient pour rien.

J'ai vu un projet, fait par gens de l'art et bien expérimentés, bien différent du vôtre pour la Bavière, et très-semblable pour l'augmentation des troupes. Nous réfléchirons sur l'un et sur l'autre ; après quoi, je vous enverrai ce que je croirai devoir faire, ou ce que j'aurai décidé, si la chose est plus pressée que je ne pense.

J'adresse ma lettre pour vous au comte de Noailles, afin que M. Amelot, qui lui enverra, ne sache paaque je vous écris, et de plus, cela lui donnera un petit tirelaisse dont je me réjouis d'avance.

La pauvre Mademoiselle de Nantes a enfin payé le tribut à la Parque, après des souffrances incroyables ;

1 C*esl-à-dire après les succès des Autrichiens en Bavière,

je la regrette beaucoup, et c'est une vraie perte pour la cour et pour la ville ^ .

Vous ne trouverez pas mon écriture bonne; mais c'est que je me dépêche, parce que le courrier va partir, et moi que je vais

souper; il est neuf heures, et il faut que je me lève demain de bonne heure pour la procession. Heureusement, il a fait plusieurs orages aujourd'hui; car, sans cela, je crois que nous y serions morts de chaud. Je me doute qu'il ne fait guère plus froid où vous êtes, et si messieurs les Anglais ne vous ont pas échauffé par leur feu.

Tl. — Du Roi au maréchal de Noailles.

A Versailles, ce 22 juin 1743.

Je vous avais écrit avant-hier avec précipitation, croyant que le courrier partait sur-le-champ, et n'ayant pas reçu votre lettre ; mais comme par la réflexion que vous avez faite, qu'il valait mieux que ce fût par un courrier de M. d'Argenson que M. Amelot vous écrivît, en réponse de ce dont vous lui aviez écrit par un courrier de Blondel ^, c'est la raison pourquoi il n'est pas encore parti ; mais il va partir, et il vous portera aussi

1 Mademoiselle de Nantes, ou plus exactement madame la Duchesse (voir ci-dessus, page 71), mourut ;iu palais Bourbon, le 16 juin, àgce de 70 ans.

2 Ministre de France à Francfort.

mes dernières résolutions sur mon armée de Bavière. Je crois aussi que, vu la situation présente des choses, et votre marche dirigée sur le bas Mein, vous pourriez faire occuper le poste d'Heilbronn. Nos ennemis ne sont pas si scrupuleux que nous ; j'espère que vous les préviendrez aux défilés, ou au moins que vous ne les y laisserez pas passer impunément, désirant autant que le comte de Noailles que vous puissiez trotter d'importance ces messieurs

Anglo-Autrichiens ; vous voyez que je me conforme aux mots nouveaux, quand ils me paraissent bons.

!28. — Du maréchal de Noailles au Roi {officielle}.

An camp de Seligenstadt, le 28 juin 1743.

Sire ,

Tout nous annonçait hier une heureuse journée ; les ennemis, forcés par le défaut de subsistances où notre position les avait réduits, décampèrent la nuit du 26 au 27. On vint m'en avertir à une heure après minuit. Je montai sur-le-champ à cheval, et donnai ordre que toutes les troupes se tinssent prêtes à marcher. Je côtoyai les bords du Mein pour examiner les mouvements des ennemis; j'aperçus évidemment qu'ils étaient en pleine marche sur deux colonnes, et qu'ils prenaient le

chemin d'Hanau, en se servant d'une route qu'ils avaient ouverte à travers des bois sur la pente de la montagne.

Je me rendis ensuite à Seligenstadt, où je fis passer sur les deux ponts que j'y avais établis, trois brigades d'infanterie qui étaient campées près de cette ville, qui furent bientôt jointes par celle des Gardes et celle de Noailles, auxquelles j'avais envoyé ordre de marcher.

Les deux brigades de cavalerie composant l'aîle gauche de la seconde ligne de cavalerie, au nombre de douze escadrons, avec les onze de dragons et environ six de hussards, passèrent les gués que j'avais fait reconnaître.

J'envoyai ordre en même temps qu'on masquât le passage d'Aschaffembourg, et que l'on s'en rendît maître, dans l'instant

que les ennemis l'auraient évacué, afin d'être en état de leur donner de la jalousie pour leurs derrières.

Je formai d'abord une première disposition pour les troupes qui avaient passé le Mein ; je plaçai une brigade d'infanterie dans le village de Groswelmisheim, appuyé au Mein, qui fermait ma droite; la gauche était appuyée à un bois, et la cavalerie dans le centre ; par cette position la plaine se trouvait fermée. Je laissai des officiers généraux pour placer les troupes auxquelles j'avais envoyé ordre de marcher, suivant cette disposition, à mesure qu'elles arriveraient.

Je repassai de l'autre côté du Mein, au gué, pour

reconnaître par moi-même les manœuvres des ennemis sur leur flanc, et y donner les ordres à la plus grande partie des troupes qui s'y trouvaient encore. Je vis alors que les ennemis commençaient à se développer et à se former ; on vint me dire en même temps que le village de Dettiiigen, situé sur le Mein, à un quart de lieue de celui de Groswelmisheim, était abandonné, et j'envoyai ordre qu'on le fît occuper, afin de ne point laisser aux ennemis la facilité de s'en emparer de nouveau.

J'étais encore au-delà du Mein, que je vis que les troupes, au lieu d'occuper le village de Dettingen, débouchaient au-delà ; je m'y rendis le plus promptement qu'il me fut possible ; je trouvai en arrivant cinq brigades d'infanterie, de la cavalerie et des dragons qui avaient déjà passé le défilé, attendu qu'il régnait, depuis ce village jusqu'à la montagne, un marais traversé par un petit ruisseau qui, à l'entrée du village, forme un ravin sur lequel il n'y a qu'un seul pont. Cette démarche trop audacieuse, et qui ne par-

tait que d'une trop grande volonté, est cause que nous n'avons pas eu le succès que nous pouvions nous promettre.

Je fus donc obligé de changer mes premières dispositions et d'en faire sur-le-champ de nouvelles. Les ennemis se trouvant en bataille fort à portée de nous, je n'eus pas tout le temps nécessaire pour reconnaître les bois et les montagnes qui étaient à gauche de la

-ligne, et qui y formaient un coude eu se rapprochant vers le Mein, ce qui donnait entièrement aux ennemis l'avantage de la situation sur nous.

On s'avança donc dans cette position aux ennemis ; l'ordre fut donné de les laisser tirer les premiers, et j'de s'avancer ensuite sur eux; mais leur première décharge, qui fut très- vive, mit un grand désordre parmi nos troupes, dans lesquelles, comme Votre Majesté le sait, il y a un grand nombre de milices et de recrues. Les troupes se sont ralliées trois fois, ont chargé les ennemis, sans les avoir rompus, parce qu'ils étaient sur plusieurs lignes les unes sur les autres , et que toute leur armée y était, au lieu d'une simple arrièregarde Sur laquelle on comptait. Voyant enfin qu'il y avait trop d'inégalité par l'avantage de leur position, et que nos troupes commençaient à se rebuter, ainsi que tout le monde en jugea et me le représenta, je les fis retirer, ce qui s'est exécuté en présence des ennemis. On les remit en bataille au-delà du village et du marais, d'où elles sont ensuite revenues repasser le Mein, l'infanterie sur les ponts et la cavalerie aux gués, pour reprendre leur premier camp, sans qu'elles aient été suivies dans leur retraite.

Cette action, qui est plutôt un combat de notre part qu'une bataille, a été très-vive. On n'exagérera point quand on dira à Votre Majesté que les plus vieux officiers n'ont jamais vu un feu si considérable ni si suivi,

ce que, par malheur, nous ne connaissons point dans les troupes de Votre Majesté. Il n'y a qu'une partie des troupes qui ait donné ; je crois la perte plus grande (du côté des ennemis que du nôtre, par l'effet de notre artillerie qui a été très-bien servie, les ordres et les soins de M. de Vallière ' ayant été extrêmement bien secondés. On la fait monter, suivant les rapports que j'en ai eus, aux environs de 5,000 hommes, tant tués que blessés, et la nôtre ne va guère, autant que l'on en peut juger, suivant les premiers états qui m'ont été donnés, qu'autour de 3,000 hommes tués ou blessés; et ces premiers états sont toujours plus forts qu'ils ne doivent l'être, parce qu'on y remet toujours le non complet, et ce qui s'est dispersé et qui ne se retrouve pas dans les premiers moments.

Il y a un grand nombre d'officiers tués et blessés, dont je suis bien fâché, et plusieurs de marque.

M. le duc de Rochedouart, après avoir été blessé, n'a pas voulu se retirer, et a été tué. On ne peut assez louer son courage et sa grande volonté. M. le marquis de Fleury a été également tué.

M. le comte d'Eu ^ est blessé légèrement au pied ; M. le duc d'Harcourt est blessé considérablement au défaut de la cuirasse ; M. le comte de Beuvron, blessé

1 Lieutenant général commandant l'artillerie, officier de grande réputation dans son arme.

2 Second fils du duc du Maine.

légèrement au bras; M. le marquis de Gontaut, plus considérablement au même endroit ; M. le duc de Boufflers, légèrement au pied ; M. de Lamothe-Houdancourt a eu son cheval tué sous lui, et a été froissé par les chevaux, mais sans aucune blessure ; le duc d'Ayen a été dans le même cas, mais beaucoup plus maltraité, surtout à la tête ; j'espère cependant qu'il n'y a pas de danger; il a déjà été saigné cinq fois depuis hier. Il y a, outre cela, beaucoup d'officiers de la maison de Votre Majesté tués ou blessés. M. de Cherisey et M. de Saint-André sont blessés légèrement.

J'ai ordonné qu'on fit la liste de tous les officiers tués ou blessés des différents corps, que Votre Majesté recevra incessamment.

On nous assure que du côté des ennemis, M. le duc de Cumberland ' est très-dangereusement blessé, et l'on parle aussi de M. le duc d'Arenlberg.

Je ne connais aux ennemis d'autre avantage que d'être restés pendant la nuit sur le champ de bataille, dont on s'est retiré, et, faute de chariots, on n'a pu enlever quelques blessés, qui sont restés dans les villages de Dettingen et de Groswormisheim. Nous avons pris quelques étendards au milieu de leurs rangs, et on me rapporte aussi qu'ils en ont quelques-uns des nôtres. Toute notre artillerie est revenue, et nous avons em-

» Second fils de George II-

mené un de leurs canons qui a été pris par le régiment d'Auvergne, dont on ne peut dire assez de bien à Votre Majesté. Nous sommes toujours maîtres d'Aschaffembourg, où était leur quar-

tier général, et j'ai fait occuper sur le bas Mein le poste de Steinheim; ainsi toutes nos premières dispositions subsistent, comme avant le combat.

J'ajouterai à Votre Majesté que les ennemis, après avoir simplement passé la nuit sur le champ de bataille, ont continué leur* marche vers Hanau, et j'ai nouvelle qu'ils ont passé la petite rivière de Kintz, près de Hanau, d'où les bords sont assez escarpés, ce qui forme un bon poste. Ils ont laissé, en se retirant, quelques-uns de leurs blessés sur le champ de bataille, et une {)lus grande partie dans les deux villages que nous avons d'abord occupés, où je viens d'envoyer une garde qu'ils m'ont demandée, tant pour la sûreté des leurs que des nôtres.

Je ne puis me dispenser de vous dire. Sire, combien M. le duc de Chartres ^ s'est distingué hier, s'étant trouvé dans le plus chaud de l'action, ralliant les troupes et les ramenant lui-même au combat, avec un courage, une présence d'esprit et un zèle que je ne puis trop louer, ni trop admirer. M. le comte de Clermont =*, M. le prince de Bombes et M. le comte

' Petit-fils du Régent; il avait dix-huit ans.

2 Louis de Bourbon, arrière-petit-fils du grand Gondé. Il était abbé de Saint-Germain-des-Prés.

d'Eu ' ont fait, à la tête de leur division, tout ce que l'on peut attendre du plus grand courage et de la plus grande volonté.

Quoique je puisse être suspect sur ce qui concerne M. le duc de Penthièvre ^, je supplie Votre Majesté de croire que je n'ajouterai rien à la plus exacte vérité. Il s'est trouvé hier dans le feu le

plus vif, et plusieurs fois dans la mêlée, avec le même sangfroid et la même tranquillité que Votre Majesté lui connaît.

Après avoir parlé, Sire, des princes et de ceux qui ont été blessés, je dois rendre justice à ceux des officiers généraux qui ont été les plus à portée de se distinguer, et que j'ai été le plus à portée de voir. Entre les lieutenants généraux, MM. de Montai, de Balincourt, de Bulkeley, duc de Gramont, Ségur, Lutanges et duc de Biron ; entre les maréchaux de camp, MM. les ducs de Richelieu, de Luxembourg, Berchiny, d'Apcher, duc de Boufflers, duc de Chevreuse, prince de Soubise et le duc de Pecquigny. Ils ont tous fait de leur mieux pour ranimer les troupes et les exciter à faire leur devoir. Je ne parle point des officiers généraux qui sont attachés à des corps particuliers et qui ont marché avec eux.

Entre les brigadiers, je ne saurais dire assez de

- Tous deux, fils du duc du Maine.

- Fils du comte de Toulouse et de Sophie de Noailles, sœur du maréchal. Il n'avait pas encore dix-huit ans.

bien de MM. le duc de Duras, le comte de Lorges, le prince de Tingry et le prince de Talmont, qui sont ceux que j'ai vus le plus à portée de moi. Il n'a pas tenu à leurs soins et aux bons exemples qu'ils donnaient, que les troupes de Votre Majesté n'aient remporté une victoire complète. Si le duc d'Ayen et le comte de Noailles n'étaient pas mes enfants, j'en pourrais parler à Votre Majesté, mais j'en laisse le soin à ceux qui ont été témoins de leur conduite.

Il y a plusieurs autres officiers que je ne me rappelle pas dans ce moment, mais dont j'aurai l'honneur de rendre compte dans la

suite à Votre Majesté, ainsi que des corps qui ont le mieux fait.

Je ne dois pas oublier. Sire, de vous parler des trois états-majors de l'armée \ dont j'ai tout lieu d'être très-satisfait. Le maréchal général des logis de l'armée ^ s'est fort distingué, aussi bien que le major général ^ et le maréchal des logis de la cavalerie ^ et leurs aides; ils se sont portés partout avec activité et courage, et ont beaucoup contribué au ralliement des troupes et au bon ordre de la retraite. M. de Puységur était à la tête de S(m régiment, où il a très-bien fait.

1 Outre l'état-major général, dont lo maréchal-général des logis de l'armée était chef, il y avait deux états-majors distincts pour l'infanterie et pour la cavalerie.

2 Marquis de Crémille.

5 Comte de Ghabannes.

4 Marquis de Crenay.

C'est à la seule discipline des ennemis, à la subordination des officiers, et à l'obéissance au commandement, qu'on doit attribuer les manœuvres qu'ils ont faites hier% et c'est avec douleur que je suis obligé de dire à Votre Majesté que c'est ce qu'on ne connaît point dans ses troupes, et que si l'on ne travaille pas, avec l'attention la plus sérieuse et la plus suivie, à y remédier, les troupes de Votre Majesté tomberont dans la dernière décadence. Je n'aurais jamais pu croire. Sire, ce que j'ai vu hier; mais il me conviendrait peu d'en dire davantage.

Cette dépêche n'est déjà que trop longue sur un aussi triste sujet ; mais avant que de la finir. Sire, ne dois-je pas vous rendre

compte des motifs et des raisons qui m'ont déterminé à chercher l'occasion de combattre les ennemis ?

La première de toutes pour moi, Sire, c'est que Votre Majesté le désirait.

2° C'est que l'occasion me paraissait favorable, puisqu'ils se retiraient, et que je les attaquais en marche, qui est le temps où l'on est le plus embarrassé pour faire des dispositions, à cause des bagages que l'on traîne avec soi, au lieu que les troupes de Votre Majesté n'en ayant point, et ayant même laissé leur camp tendu, on était bien plus en état de manœuvrer, et que d'ailleurs, en prenant ce parti, on était le maître de ne s'engager qu'autant qu'on le voudrait et de se re-

ET DU MARÉCHAL DE NOAILLES, liy

tirer dès qu'on le jugerait à propos, ainsi qu'on l'a fait.

3° J'ai cru devoir profiter de la circonstance où les troupes de Hesse et les nouvelles troupes que l'on fait venir d'Angleterre et de Hanovre n'avaient point encore joint, celles de Hesse et de Hanovre étant du côté d'ffanau, qui devaient se réunir avec les deux autres, deux ou trois jours après.

AP C'est que, dans la conjoncture présente, la décadence des affaires de Bavière, après la retraite de l'armée de Votre Majesté, ne pouvait être réparée que par quelques succès de ce côté-ci. Je n'ai pas été assez heureux pour y parvenir ; mais au moins on ne m'accusera pas de ne l'avoir point tenté, ainsi que tout le monde paraissait le désirer, et je n'ai rien à me reprocher sur les soins, les précautions et l'attention que mon zèle et mon attachement

pour le service de Votre Majesté m'inspireront toujours, et je crois pouvoir me flatter que toute l'armée me rendra cette justice.

Je ne puis encore rien dire à Votre Majesté sur les mouvements que fera son armée. Je me réglerai sur ceux des ennemis, et sur ceux de l'armée aux ordres de M. le maréchal de Broglie; mais en général, je ne compte pas rester ici bien longtemps.

Je suis, etc.

P. S. En relisant la lettre que j'ai l'honneur d'écrire à Votre Majesté, je remarque que je n'ai fait que nom-

mer ceux qui ont été blessés dans l'action, sans rien dire de la manière dont ils se sont distingués ; mais j'ai cru que cela seul suffirait pour faire leur éloge, et d'ailleurs Votre Majesté connaît toute la volonté et le zèle de MM. d'Harcourt, de Beuvron, de Gontaut et des autres qui se trouvent dans ce nombre, et dont je ne puis dire assez de bien à Votre Majesté.

Du maréchal de Noailles au Roi {particulière

Au camp (!" Seligonsstadt, le 29 juin 1743.

Sire,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté, par une longue dépêche ^ que lui remettra M. d'Argenson, de ce qui s'est passé, avant-hier, au combat de Dettingen.

C'est avec vérité que je puis assurer à Votre Majesté que les princes et les premiers seigneurs de son royaume s'y sont d'autant plus distingués qu'ils ont été peu secondés par les troupes, et je ne puis trop exprimer à Votre Majesté l'admiration où je suis particulièrement du courage, de l'activité et du sens

* C'est le rapport officiel qui précède; il est daté du 28 juin.

de M. le duc de Chartres ; je puis dire à Votre Majesté que c'est une belle âme et que ce sera un homme de premier ordre. Je ne saurais non plus le nommer, Sire, sans être tenté de rappeler ici le nom de tous les princes, qui ont fait tous paraître une valeur de la plus grande distinction. Mon petit duc de Penthièvre a fait au-dessus de ce que je pourrais dire à Votre Majesté ^

Le duc de Gramont ^, un peu trop inconsideré dans ses premières dispositions , quoiqu'il ne commandât pas et qu'il eût des anciens, a fait des prodiges de valeur, et cet événement doit le corriger de la seule chose qui aurait été capable de l'empêcher de devenir un bon général.

Parmi les autres seigneurs de votre cour, Sire, MM. de Richelieu, Luxembourg, Boufflers et Pecquigny se sont fort distingués. M. le prince de Soubise est un de ceux qui a le plus brillé à la tête des troupes. Quoique père, je ne puis me dispenser de vous parler de mes enfants, et tout le monde rendra compte à Votre Majesté de ce qu'ils ont fait, et de l'ardeur qu'ils ont montrée pour son service.

J'ai le cœur, Sire, pénétré de douleur au sujet de

1 n était le propre neveu du maréchal de Noailles. — Voir ci-dessus page 116, noie 2.

2 Autre neveu du maréchal. Il était lieutenant général, et colonel des Gardes Françaises. C'était lui qui, en débouchant de Dettingen, malgré les ordres du maréchal, avait dérangé tout le plan de la bataille. Il mourut à Fontenoy, emporté par un boulet, dès le commencement de l'action.

voire Maison, qui n'a pas fait tout ce qu'on pouvait attendre d'elle, non plus que votre régiment des Gardes qui s'est mal comporté. Je n'ai pas voulu développer toute la vérité à M. d'Argenson, mais je la dois tout entière à Votre Majesté ; je la confie à sa prudence et à sa sagesse, et si je prends la liberté de lui demander le secret, il est d'autant plus nécessaire pour le bien de son service qu'elle ait cette bonté pour moi, que celui qui a l'honneur, sous les ordres de Votre Majesté, d'être à la tête de sa Maison, ne doit point être accusé de l'avoir décréditée^

Je n'entrerai point dans le détail de ce qui s'est passé sur ce sujet ; il affligerait inutilement Votre Majesté, et il vaut mieux remettre à l'en informer de vive voix que par écrit. On ne doit attribuer la grande perte des officiers, surtout dans votre régiment des Gardes, qu'à ce qu'il a très-mal fait, et qu'il s'est jeté dans le *Mein* sans que rien ait pu l'arrêter, après avoir essuyé les décharges des ennemis et étant prêt à les enfoncer.

Il y a peu de vos régiments d'infanterie , Sire , dont on puisse dire du bien ; ceux qui ont le mieux fait sont ceux de Votre Majesté, de Navarre, d'Auvergne, d'Artois et de Chartres. La cavalerie, à proportion, a moins mal fait que l'infanterie ; le régiment Royal,

* Le maréchal de Noailles, le plus ancien des quatre capitaines des Gardes du Corps, commandait la première compagnie.

ceux du Roi, des cuirassiers et de Noailles sont ceux qui se sont le plus distingués. Les carabiniers, qui étaient en seconde ligne, n'ont point été à portée de charger; ils ont toujours tenu ferme, sans être ébranlés, et c'est à leur abri qu'on a rallié, à diverses reprises, l'infanterie qu'on a ramenée à la charge.

Les dragons, qui soutenaient l'aile gauche, ont essuyé le feu des ennemis avec beaucoup de fermeté, et M. de Chevreuse y a fait des merveilles.

Les ennemis, Sire, n'ont jamais fait un seul pas en avant ; leur infanterie était serrée et se tenait comme une muraille d'airain, d'où il sortait un feu si vif et si suivi que les plus vieux officiers avouent n'en avoir jamais vu un semblable, et si supérieur au nôtre qu'on ne peut en faire aucune comparaison ; ce qui provient de ce que les troupes ne sont ni exercées ni disciplinées comme il conviendrait , et j'aurai, quelque jour, l'honneur d'en expliquer les raisons à Votre Majesté.

J'écris très-fortement, Sire, à M. d'Argenson sur la nécessité de rétablir l'ancien esprit que j'ai vu dans les troupes , aussi bien que la discipline. Il communiquera sans doute ma lettre à Votre Majesté ; c'est un point capital, Sire, pour le soutien de l'autre couronne et le salut de voire État, et on l'a regardé depuis longtemps comme peu important. Je me réserve à représenter, cet hiver, à Votre Majesté, tout ce que je crois de plus essentiel pour rétablir l'état militaire.

La perte que l'on vient d'essuyer n'est pas , Sire , ce qui serait capable d'empêcher de former de nouvelles entreprises contre les ennemis, puisque je crois la leur plus considérable ; mais il serait dangereux de rien entreprendre que les troupes n'aient repris

courage. Je ferai de mon mieux ; mais, après ce que j'ai vu, je ne puis, comme je le marque à M. d'Argenson, répondre de rien. Je tâcherai cependant de manœuvrer de manière à en imposer aux ennemis ; mon séjour ici a commencé à produire un bon effet, et on en peut juger par leur retraite, la position qu'ils ont prise auprès d'Hanau, et par l'abandon qu'ils ont fait de leurs blessés, que je suis occupé à faire transporter avec les nôtres, ainsi qu'à faire enterrer les morts restés sur le champ de bataille de part et d'autre. Je les crois aussi étonnés au moins que nos gens peuvent l'être. Il s'agit, de plus, de tâcher de démêler quels peuvent être leurs projets pour le reste de cette campagne , sans perdre de vue le retour de l'armée de Bavière et de celle qui peut la suivre'. Ces différents objets me donnent beaucoup d'occupation , parce qu'ils sont des plus intéressants. Je tâcherai de faire tout ce qui me sera possible pour parer aux plus grands inconvénients.

Je conjure Votre Majesté de compter sur mon zèle, mon empressement à sacrifier ma vie pour le bien de

" L'armée du prince Charles de Lorraine.

son service, l'entier dévouement, l'attachement inviolable et le profond respect avec lesquels je ne cesserai jamais d'être, etc.

Au camp de Seligenstadt, le 1^{er} juillet 1743.

Sire,

Je crains que Votre Majesté ne soit peut-être inquiète de notre situation depuis l'action du 27. C'est ce qui m'a déterminé à faire repartir, dès cette nuit , le courrier de M. d'Argenson. Votre Majesté verra, dans la lettre que je lui écris, ce que je me propose de

faire, tant pour ranimer la confiance du soldat que pour tâcher à redonner l'audace qui convient à ses troupes, sans les commettre.

M. d'Argenson me marque que Votre Majesté a été surprise du retour imprévu de son armée de Bavière ; je lui avouerai que c'est un événement auquel on ne devait pas s'attendre. Votre Majesté ne l'ayant pas ordonné. Je dois lui dire que l'Empereur est au désespoir et fait les plaintes les plus amères sur la conduite que M. de Broglie a tenue avec lui.

Je me propose d'aller à Francfort, après-demain, où l'Empereur m'a fait presser de me rendre. Je rendrai

un compte fidèle à Votre Majesté de ce que je pourrai apprendre et découvrir dans la conversation qui , suivant les apparences, sera triste et longue ; mais si je puis en retirer quelque utilité pour le service de Votre Majesté, elle me paraîtra gaie et courte , n'ayant rien de plus à cœur que de prouver, en toutes occasions, mon dévouement sincère, mon attachement parfait elle profond respect avec lesquels je suis, etc.

A Choisy, ce 3 juillet 1713.

Je suis bien persuadé que ce n'est pas votre faute, si le combat que vous avez donné à Dettingen n'a pas été plus heureux ; tout le monde vous rend cette justice, et moi plus qu'aucun, connaissant votre zèle pour mon service et votre expérience. M. d'Argenson vous répondra de ma part à la longue lettre que vous m'avez écrite ; ainsi je ne répondrai ici qu'à celle particulière.

Je suis très-aise que les princes aient marqué autant de courage et d'activité que vous me le marquez ; témoignez-leur en ma joie et le gré que je leur en sais, et surtout à MM. de Chartres et

de Penthievre ; aussi n'ai-je pas tardé à leur envoyer le brevet de maréchal

de camp, que vous m'avez demandé pour eux ; j'ai aussi accordé à Crémille ^ celui de brigadier, qui vous tenait aussi à cœur que les autres, à ce qu'il me paraît.

Puisque vous me parlez du duc de Gramont, je vous dirai que je n'ai jamais douté de sa valeur, mais que je crains fort que la précipitation avec laquelle il me paraît qu'il vous a entraîné dans cette affaire-ci, ne lui fasse grand tort parmi les troupes ; car il me paraît qu'on rejette fort sur lui d'être la cause que vous n'avez pas remporté une victoire complète.

J'ai toujours été bien persuadé aussi de la valeur de nos jeunes seigneurs ; mais ce qu'il convient que vous étudiez en eux, c'est les talents qu'ils développeront, pour que vous les cultiviez, afin qu'ils puissent devenir bons généraux, ce dont tout le monde convient que nous manquons absolument, et pourtant ce dont cet État-ci aura toujours un besoin extrême.

Je crois le duc d'Ayen bien furieux ; pour le comte de Noailles , j'en suis sûr par les petites lettres que j'ai vues de lui à ses amis. J'espère que l'aîné sera bientôt guéri de ses blessures, et que je le retrouverai tel qu'il est parti.

Je serais très-fâché qu'il arrivât malheur au duc d'Harcourt ; mais si le cas arrivait, je n'oublierais pas,

, ^ ' Maréchal général des logis de l'armée ; on dirait aujourd'hui chef d'état-major général.

dans la personne du fils, les services du père et du grand-père.

J'ai donné, sur-le-champ que j'ai su la mort du duc de Rochefort, sa charge à son fils; cela était juste pour récompenser la famille d'un homme tué à mon service, et qui de plus m'avait toujours servi avec une grande assiduité.

Je ne suis pas moins fâché que vous de ce que vous me dites de ma Maison, et surtout de celle à cheval ; trop de complaisance doit en être la seule cause ; tenons-nous-en pour dit pour l'avenir. Je garderai le secret que vous m'en demandez ; mais le tout est déjà public, et peut-être même plus enflé qu'il n'est, car vous savez qu'en ce pays, l'on y va fort vite, soit d'une façon, soit d'une autre.

Certainement il faut apporter tous ses soins et tout son argent à l'état militaire; car je vois bien que c'est le soutien de l'État, surtout étant aussi jaloué qu'il l'est par nos voisins. Dans l'hiver, nous verrons ce qu'il y aura à faire pour l'année prochaine, et à la paix pour l'avenir, laquelle il ne faut pas faire honteuse qu'on n'y soit contraint par la très-grande force, et j'y suis bien déterminé, au péril même de ma vie.

LOUIS

P. S, de Versailles. En arrivant ici, j'ai trouvé

vos courriers du 1^{er} arrivé avec une lettre particulière pour moi ; je n'étais pas inquiet de votre situation, après ce que vous m'aviez mandé , mais je vous avoue que je le suis beaucoup de n'avoir aucun détail des morts et blessés, et que cela fait ici le plus mauvais effet du monde, chacun croyant tous ses parents morts, et l'affaire beaucoup plus mauvaise qu'elle n'est.

M. d'Argenson vous mandera ce que je lui ai ordonné sur M. de Broglie. Vous lui mandez qu'il faut un commandant en Alsace : La Fare vous accommoderait-il ? ou en croyez-vous quelques-uns de plus propres à y commander, soit dans voire armée, soit dans celle qui vous revient de Bavière, bien conlre mon gré ?

Effectivement l'Empereur est dans une terrible situation ; mais j'ai lieu de croire qu'il ne nous trahira pas ; vous êtes sur les lieux, ainsi vous pourrez en juger mieux qu'aucun autre, surtout après que vous aurz eu la conférence que vous vous proposez.

Ne nous faudrait-il pas aussi quelqu'un pour commander en Flandre, si vous n'y passez pas, d'un grade supérieur, ou si vous y passez, pour l'Alsace? Ditesmoi franchement ce que vous en pensez.

Du mnréelial de Noailles au Roi (officielk

A SleiiiliiMin, le 8 juillet 1743.

Sire ,

Votre Majesté aura déjà été informée, par le retour du courrier de M. d'Argenson, que je dépêchai de Seligeristadt, le 1®" de ce mois, jour de son arrivée, (lu dessein que j'avais de faire avancer l'armée de Votre M^3jesté àSteinheim. Elle y est actuellement cam- {>ée, la droite appuyée au Mein, et la gauche à un ruisseau qui va tomber dans cette rivière, à Mulheim, el qui en couvre le flanc ; par cette position, elle est à une demi-lieue de distance el vis-à-vis de celle des ennemis, qui est au-delà du Mein, dont la gauche est appuyée au village de Kestadt, près d'Hanau, et la

droite à Feckenheim, ayant environ au centre le village de Dornickheim. Ils ne sont campés que sur une seule ligne ; celle de Votre Majesté est sur deux, et comme leur droite s'étend au delà de notre gauche, j'ai fait occuper par un gros détachement de grenadiers, de dragons et de hussards, commandés par M. de Berchiny, le bourg fermé d'Offenbach, qui se trouve placé vis-à-vis de leur droite, en deçà du Mein, et qui me met en état d'être informé de tous leurs mouvements.

ET DU MARÉCHAL DE NOAILLES. J3i

Cette marche en avant sur l'ennemi a produit, Sire, plusieurs bons effets ; elle a été utile aux troupes de Votre Majesté, et elle doit désabuser des idées que les ennemis auraient voulu faire concevoir en leur faveur du combat de Dettingen. L'approche de l'armée de Votre Majesté a renouvelé leurs inquiétudes, et de simples détachements que j'avais fait placer sur la route, d'ici à Francfort, pour couvrir un voyage que j'y devais faire, leur ont fait baltré la générale ; et passer toute la journée sous les armes ; ils ont même fait de gros détachements vers le bas Mein, du côté d'Hoeschl ; on m'a assuré que c'était dans la crainte que l'on n'y jetât un pont pour couper leur communication.

L'empressement que l'Empereur m'a fait témoigner de me voir et de ni'entretenir ne m'a pas permis, Sire, de différer d'aller lui présenter mes respects, d'autant plus que M. de Lautrec * ne se trouvant pas alors à Francfort, à cause de l'aventure qui lui était arrivée dans sa route ^, j'ai cru qu'il était nécessaire, surtout ! dans cette conjoncture, de paraître dans cette ville, auprès de l'Empereur que l'on pouvait croire ébranlé par les derniers événements de Bavière, et

• L'Empur. ur Charles VU, obligé di quitter Municii à la hâte, s'était retiré d'abord à Augsbourg, puis à Francfort, où il était arrivé le 28 juin.

- Anibasiadour de France auprès de l'Empereur.

'> Il avait été arrêté en sortant d'Augsbourg et maltraité par les hussards de l'êntzpl.

i;î2 correspondance de louis XV

dont les ennemis de Voire Majesté, qui s'en étaient

approchés, auraient pu profiter.

J'y allai donc. Sire, le 3, le lendemain de mon arrivée dans le camp, et l'on attribue à ma visite le message que le roi d'Angleterre a envoyé à l'Empereur, le A, quoiqu'il fût arrivé à Hanau depuis six jours, sans avoir rien tait dire à l'Empereur depuis ce moment.

Je puis assurer à Votre Majesté avec vérité que rien n'a plus contribué à rassurer l'Empereur, et à imposer aux ennemis de la France, que le combat de Dettingen. L'opinion commune de tous ceux qui sont attachés, en ce pays, aux intérêts de Votre Majesté, était qu'il valait mieux perdre un combat que de n'en point donner ; le parti de vigueur était devenu indispensable pour relever les esprits et détruire les préjugés. Quel effet n'aurait-il point produit, si le succès eût répondu à tout ce que l'on en devait espérer ! M. le prince Guillaume de Hesse-Cassel me l'a bien dit, en dînant avec lui, à Francfort, chez M. de Montijo, ambassadeur d'Espagne ^ On ne dira pas au moins, Sire, que les suites de cette action indiquent que les ennemis y aient remporté aucun avan-

tage, puisque ce sont eux qui se sont retirés, et que c'est l'armée de Votre Majesté qui les a suivis, quoique la leur ait été

i Auprès (Je l'Empereur.

fortifiée depuis de six mille Hessois et d'un nouveau corps de Hanovriens.

J'ai eu, Sire, une conférence de trois heures entières avec l'Empereur. Il m'a fait la peinture la plus triste et la plus douloureuse de sa situation, sans États, sans troupes, sans ressources, conservant cependant, au milieu de ses malheurs, beaucoup de courage et de fermeté. Il s'est plaint amèrement de la conduite de M. le maréchal de Broglie; il l'accuse d'être seul cause de la perte de ses États qu'il a voulu abandonner, sans y être forcé, et dont il lui reproche d'avoir formé le projet depuis longtemps. Je ne fais que rapporter historiquement à Votre Majesté ce qui m'a été dit par l'Empereur. J'en supprime la plus grande partie, ainsi que le détail de toutes les lettres qu'il lui a écrites et qu'il en a reçues. J'avoue à Votre Majesté que j'en ai trouvé la lecture fort embarrassante, et que j'aurais fort souhaité pouvoir m'y soustraire ; mais je les ai trouvées, à mon arrivée, rangées sur la table de l'Empereur.

Je lui dois cependant ce témoignage qu'il rend aux intentions de Votre Majesté toute la justice qui leur est due, et qu'il paraît pénétré de la plus vive reconnaissance pour tous les efforts que Votre Majesté a faits en sa faveur. Pour le confirmer dans ces dispositions et lui prouver que ce n'était point par ordre de Votre Majesté que son armée avait abandonné la Bavière, pour se

retirer en France, j'ai cru nécessaire de lui communiquer ce que M. d'Argenson m'a marqué dans sa dernière lettre sur la retraite inopinée de M. le maréchal de Broglie, aussi bien que ce qui s'y trouve sur la continuation des sentiments de Votre Majesté à son égard et sur sa fidélité dans ses engagements. Cette lettre était d'autant plus propre à produire un bon effet qu'elle m'a été écrite dans un temps non suspect, et où Tonne pouvait prévoir que j'en pusse faire aucun usage auprès de l'Empereur ; aussi puis-je assurer à Votre Majesté qu'elle a fait impression.

J'ai appris de l'Empereur que les troupes qu'il avait dans Braunau avaient capitulé, et qu'elles en étaient sorties désarmées, et à condition de ne point servir d'un an. Il m'a aussi fait part des propositions qui ont été faites pour évacuer Ingolstadt , Straubing et Égra . J'ai supprimé avec l'Empereur toutes les réflexions que la disposition des Autrichiens à évacuer • ces places donne lieu de faire ; mais il paraît qu'ils ne peuvent avoir d'autre raison pour s'y déterminer que le dessein de rassembler toutes leurs forces, pour exécuter les différents projets qu'ils peuvent se proposer et qu'on peut conjecturer :

1 II y a ici un contre-sens; les Autrichiens négociaient pour obtenir l'évacuation des places occupées par des garnisons impériales et bloquées par des troupes autrichiennes qu'le prince (Charles de Lorraine aurait bien voulu rappeler à lui.

1° D'envoyer une partie de leurs troupes en Italie ; et l'on envisage assez quelles en seraient les suites, tant par rapport au roi de Sardaigne, que par rapport à la nécessité où seraient les Espagnols de subir les conditions que les Anglais voudraient leur imposer, en faveur de leur commerce dans les Indes occidentales.

2" De se réunir aux Anglais, et de porter conjointement la guerre sur la Moselle ou en Flandre.

S*^' De nous attaquer séparément sur le Rhin, et de pénétrer dans le royaume par les frontières qui en sont à portée.

Dans le coiu\s de la conversation, je pris la liberté de demander à l'Empereur ce que ses troupes devenaient, dans ces circonstances, et à quoi il les destinait. Il me répondit que M. le maréchal deBroglie lui avait proposé de les faire marcher à la suite de l'armée qu'il commandait, à deux jours de distance de la première division; que, par rapport à sa personne, il lui avait en même temps proposé de se mettre à la tête de l'armée (fui abandonnait ses États pour revenir en France, et de faire sentir à l'Empire, en le traversant, tout le poids de la guerre. Il s'est extrêmement récrié contre ces deux propositions, en me disant que la première tendait à sacrifier inutilement le peu de troupes qui lui restait, et la seconde à lui aliéner tous les esprits, au [lohit de lui faire courir le risque, après avoir été dé-

pouilié de tous sesÉlats, de perdre encore la couronne impériale.

Dans ces circonstances, l'Empereur m'a dit qu'il avait cru ne pouvoir rien faire de mieux, pour éviter de porter le trouble dans l'Empire , et conserver le peu de troupes qui lui restait, que de déclarer son armée, armée de l'Empereur et de l'Empire, destinée à la conservation de la sûreté publique, et à se joindre aux troupes des Cercles , s'il est possible, ne devant commettre aucune hostilité dans les terres neutres, à moins qu'elle n'y soit attaquée ; qu'il n'avait pas voulu consentir qu'elles suivissent celles de l'armée de M. le maréchal de Broglie, ne voulant pas qu'on pût

lui imputer d'avoir contribué à faire de l'Empire le théâtre de la guerre.

L'intention de l'Empereur, Sire, suivant ce qu'il m'a fait l'honneur de me dire, est de faire revenir ses troupes du côté de Philippsbourg, par la route qui avait été projetée. J'ai même offert, au nom de Votre Majesté, de faire aider ses troupes, par rapport à leur subsistance, afin d'ôter tout prétexte de retardement, par la conséquence dont il m'a paru être que ces troupes se rapprochent de nous. Je crois que la position aux environs de Philippsbourg est la plus avantageuse que ces troupes puissent prendre, dans la conjoncture forcée où l'on se trouve, puisqu'elles couvriraient par là une partie des frontières de l'Alsace,

Et DU MARÉCHAL DE NOAILLES. 137

En prenant le parti de profiter de la neutralité des Cercles, l'Empereur, Sire, s'est procuré, en quelque façon, une espèce d'armistice, dans un temps où il n'était pas en état de résister à ses ennemis; il a voulu aussi ménager l'Empire, et se mettre en état de voir ce que la Diète pourra effectuer en sa faveur ; enfin il se procure la facilité de recruter ses troupes, et d'attendre ce que les événements pourront produire en sa faveur. C'est là, Sire, le sens dans lequel l'Empereur m'a parlé de cette neutralité, qui n'est qu'une assurance qu'il a voulu se procurer de pouvoir jouir, pour ses propres troupes, de la neutralité qui subsistait déjà dans les Cercles, sans rien stipuler pour les troupes auxiliaires que Votre Majesté a fait marcher à son secours. Ce n'est cependant point un accommodement avec la reine de Hongrie, comme on a voulu le représenter ; mais cela y peut tendre par la suite, si l'on ne trouve le moyen de relever les espérances de l'Empereur.

Je n'ai pas manqué, à cette occasion, Sire, de représenter à Sa Majesté Impériale qu'en prenant la résolution de ne point faire la guerre sur les terres neutres de l'Empire, avec ses propres troupes, celles de Votre Majesté, qui s'y trouvaient, n'avaient plus qu'à se retirer en France ; mais l'Empereur m'a demandé de suspendre et de différer, aîn que cette affaire fût ménagée de manière qu'il puisse encore s'en faire

iâ8 CORRESPONDANCE DE LOUIS XV

quelque mérite auprès de l'Empire, et je n'ai pas cru devoir résister, surtout dans ces premiers moments, d'autant plus qu'il m'a dit que rien n'était encore conclu décisivement sur ce sujet.

Je n'ai pas jugé non plus, Sire, devoir le détourner de se prêter aux ouvertures qui pourraient lui être faites, par quelque canal que ce pût être, pour parvenir à un accommodement avec la reine de Hongrie, puisque tous les efforts que faisait Voire Majesté n'avaient pour objet que de lui procurer toule la satisfaction possible. Mais j'ai pris en même temps la liberté de lui représenter, avec force et vérité, que quelques malheurs qu'il pût éprouver, le plus grand de tous serait de faire une paix aux dépens de son honneur, et contraire aux sentiments qu'il devait à la constance et à la fidélité avec laquelle Votre Majesté avait soutenu ses droits; qu'il ne devait point se laisser abattre par ses malheurs, ni par le souvenir de toutes les fautes qui en ont pu être la cause, et dont il venait de me faire l'énumération ; que, dans toutes les affaires, il fallait toujours partir du point où l'on était, et qu'il devait considérer qu'il no pouvait jamais esp'rer d'appui réel et solide que de la part de la France et de l'Espagne : que c'était auprès de ces deux puissances uniquement qu'il pouvait se flatler de trouver des ressources et des secours réels, pour le soutien de

sa dignité impériale ; que, quelque accommodement qu'il pût faire avec la

Reine de Hongrie, il ne devait pas s'attendre à une réconciliation bien sincère, et que l'éloignement qui règne depuis longtemps entre la maison d'Autriche et la sienne subsisterait toujours.

Mais qu'il me soit permis, Sire, de représenter à Votre Majesté que, s'il est de l'intérêt et de la prudence de l'Empereur de se refuser aux sollicitations secrètes qui lui sont faites par les ennemis de la France, je pense qu'il n'est pas moins essentiel pour Votre Majesté de ne le point abandonner, et qu'il est de sa gloire, dans la triste situation oii il est, de le soutenir et de lui fournir les secours qui lui sont nécessaires. Je ne puis assez exprimer à Votre Majesté à quelle extrémité il est réduit, et jusques où vont ses besoins. Toute l'Europe sera attentive à la manière dont on en usera avec ce Prince, dans ces temps d'adversité, et elle jugera par là. Sire, de la fermeté et de la constance de Votre Majesté envers ses alliés.

Je ne dois pas omettre d'informer Votre Majesté de ce que j'ai appris des sentiments de M. le baron de Garteret', qui s'en est expliqué avec beaucoup d'ouverture et de franchise au sieur de Silhouette^ commissaire des guerres, qui a connu ce ministre en Angleterre, et que j'avais envoyé auprès de M. le comte de Stairs pour voir, en conséquence de ce qu'il m'avait

1 Lord Carierct, chef du minislère unglai*.

proposé lui-même, les arrangements qu'il y aurait à prendre pour les malades et les blessés, de part et d'autre. Le sieur de Silhouette m'a rapporté que ceministre lui avait dit, en termes ex-

près et formels, que tout son objet était de faire perdre à la France tous ses alliés, et qu'il lui avait fait entendre assez clairement que ce serait alors le temps d'attaquer les frontières de votre royaume. J'ajouterai, Sire, que ce ministre n'est pas scrupuleux sur le choix des moyens qui peuvent le faire parvenir à l'exécution de ses vues et de ses desseins.

Je crois, Sire, que le meilleur moyen pour faire échouer des projets aussi dangereux, est d'avoir une conduite tout opposée, en redoublant d'attention, et ne négligeant aucun des moyens honorables propres à conserver le peu d'alliés qui restent à Votre Majesté, et à en acquérir de nouveaux', s'il est possible, du moins par la suite.

Les discours particuliers de M. le baron de Carteret, concernant l'Empereur, ne permettent guère de douter, Sire, qu'il ne fasse tous ses efforts pour l'engager ou le forcer à augmenter le parti des Anglais, et parvenir par là au but qu'il se propose, d'ameuter toute l'Europe contre la France. Dans la dernière guerre, sous le règne du feu Roi, M. de Chamillart crut que, débarrassé de la guerre de Bavière et d'Italie, il la soutiendrait avec plus de facilité et moins d'inconvé-

nient sur les frontières du royaume ; on sait assez quelles en furent les suites.

Ces fâcheux exemples, Sire, doivent donner lieu à de sérieuses réflexions sur le danger qu'il y aurait d'aliéner l'Empereur dans les circonstances où l'on se trouve, quelque à charge que puisse être son alliance. Ce malheureux prince, dépouillé de tous ses États, demande la continuation des subsides qui lui ont été accordés pour l'entretien de ses troupes , qu'il se trouve moins en

état de payer que jamais, et l'horrible nécessité où il se trouve l'oblige à demander pour lui-même un subside alimentaire. Il manque de tout; j'ai cru, dans une pareille circonstance, ne pouvoir me dispenser de lui faire donner au moins de quoi ne pas mourir de faim, et j'ai fait usage d'une lettre particulière de crédit que j'avais sur Francfort, pour lui faire toucher quarante mille écus, dans la confiance que Votre Majesté l'approuverait ; mais il n'a voulu les prendre qu'à compte des subsides qui devaient lui revenir.

Je supplie Votre Majesté de me mettre en état de faire à l'Empereur une réponse satisfaisante sur ces deux points, et de considérer que le premier est d'autant plus essentiel que, s'il était réduit à une certaine extrémité, la nécessité pourrait peut-être le contraindre de se livrer entre les bras du Roi d'Angleterre, de faire soudoyer ses troupes par les Anglais, qui en fe-

raient volontiers les frais par les avantages qu'ils en relireraient à tous égards, pour disposer de l'Empire et de toutes les troupes qui s'y trouvent. Je ne fais celle représentation à Votre Majesté que par l'effet du zèle, de l'attachement, du parfait dévouement et du profond respect avec lequel je suis, etc.

P. S. Il y a trois jours, Sire, que j'ai commencé cette dépêche, sans l'avoir pu achever, par différentes circonstances qui m'en ont empêché.

1° On vint m'avertir, le jour même que j'avais l'honneur d'écrire à Votre Majesté, que les ennemis avaient rassemblé un grand nombre de bateaux à Fichenheim, de l'autre côté du Meiu, vis-à-vis de Birgel, qui est auprès d'Offenbach, et qu'il paraissait qu'ils voulaient y jeter un pont. J'y fis marcher trois brigades

d'infanterie, une brigade de cavalerie, les carabiniers et les trois régiments de dragons, le tout sous les ordres de M. de Montai ; j'y allai moi-même reconnaître la position des lieux, et cela employa toute ma journée, comme Votre Majesté en jugera aisément.

'^^ Le lendemain fut employé entièrement, Sire, à travailler avec M. le comte de Saxe, aux divers arrangements et aux différents détails qui concernent l'arrivée de vos troupes de Bavière.

3° Il a fallu employer une autre journée pour envoyer auprès de l'Empereur M. le chevalier de Grol-

lier % après avoir discuté avec lui les raisons qui me paraissent décisives pour faire consentir l'Empereur à ce que l'armée, qui est ici dans une position trop éloignée, se rapproche de ses derrières, afin d'être plus en force et de préserver vos frontières des entreprises des ennemis, et que, dans les circonstances, ce serait à l'Empereur, qui ménage actuellement une neutralité entre ses troupes et celles de la Reine de Hongrie, à se faire honneur, auprès de la Diète, de notre retraite, par les mêmes motifs de ne vouloir pas faire de l'Empire le théâtre de la guerre; mais on ne parvient pas aisément à persuader un prince qui perd ses États, et qui n'est pas sans prévention.

Jp ne sais. Sire, si je dois ajouter ici qu'un espion, qui revient du camp des ennemis, rapporte que le Roi d'Angleterre a envoyé un exprès pour mander à la régence de son royaume qu'il n'est plus question de ménager les Français sur mer, et qu'on peut désormais les attaquer partout. Un pareil rapport, fait par une pareille voie, a grand besoin de confirmation.

1 Ailjudaul général de l'Empereur, détaché auprès du maréchal Je Noailles.

Du maréchal de Noailles au Roi [paj'ticulière

Ah camp de Steinheim, le 8 juillet 1743.

Sire,

Votre Majesté m'a ordonné plusieurs fois de lui parler avec franchise et vérité, et je puis l'assurer que je ne suis animé par d'autres motifs que ceux de sa propre gloire et du bien de son État, osant dire à Votre Majesté qu'elle n'a dans son royaume aucun sujet qui lui soit plus véritablement, plus inviolablement, plus respectueusement et plus tendrement attaché.

Je me trouve forcé, Sire, de traiter avec Votre Majesté une matière bien triste, bien opposée à mon caractère et même à mes sentiments particuliers, puisqu'il s'agit d'une personne pour laquelle j'ai toujours eu amitié et estime; et qui peut mieux que Votre Majesté me rendre ce témoignage, puisqu'elle a vu, en plus d'une occasion, ma façon de penser sur celui dont il s'agit?

M. le maréchal de Broglie revient donc, Sire ; il abandonne la Bavière et réduit l'Empereur à l'état de fugitif, sans bataille perdue, sans nécessité forcée, sans oroire de Votre Majesté, au contraire contre sa volonté expresse et déclarée. L'Empereur ne le croira pas, et on ne pourra le persuader à l'Europe entière.

ET DU MARÉCHAL DE NOAILLES. 14r.

non plus qu'à vos propres sujets , si Votre Majesté ne donne des marques publiques et visibles de son mécontentement, qui prouvent qu'elle n'a aucune part à une démarche qui est sans exemple et qui peut devenir funeste dans ses conséquences. Dans de pareilles circonstances, Votre Majesté ne peut lui conserver le commandement de l'Alsace, sous les yeux de l'Empereur et de l'Empire ; et pour convaincre entièrement le public que Votre Majesté ne participe en rien à ce qu'il a fait en cette occasion, il ne suffit pas d'un simple rappel ; il ne convient point, Sire, qu'il paraisse d'ici à quelque temps à votre cour, ni dans votre capitale. Cela est d'autant plus' nécessaire, par rapport à l'Empereur, que rien, ce me semble, ne doit être négligé pour raffermir ce malheureux prince, qui perd tous ses États, et à qui vos ennemis présenteront toutes sortes d'appâts pour l'attirer à leur parti, et faire ensuite déclarer tout l'Empire, conjointement avec lui, contre Votre Majesté.

Mais comme rien, en même temps. Sire, n'est plus important que de bannir de votre cour tout ce qui peut tenir de l'esprit de cabale, il serait nécessaire de faire dire à M. l'abbé de Broglie ' de se retirer à son abbaye^. Il n'est pas vraisemblable que M. le maréchal de Broglie eût osé prendre sur lui de faire une démarche

> Frère du maréchal.

2 L'abbaye dos Vauv-de-Coriiay, à quoliioo?: lieues do Vorsailles.

aussi téméraire que celle de se retirer, sans voire consentement et contre vos ordres, s'il n'eût été encouragé et excité à le faire, et que l'on ne l'eût flatté d'excuser et de justifier sa retraite auprès de Votre Majesté, comme le seul moyen de conserver le

reste de ses troupes, et sous prétexte qu'il y aurait été forcé par le défaut de subsistances, par la supériorité des ennemis et par le dépérissement des soldats. J'ai vu, Sire, les manœuvres qu'on a tramées cet hiver, et si je n'indique personne à Votre Majesté, c'est qu'elle les reconnaîtra elle-même, par les soins que l'on prendra de justifier la conduite de M. le maréchal de Broglie, sans considérer que c'est se rendre coupable soi-même que de vouloir justifier une désobéissance formelle, qui jamais ne peut être justifiée, et pour laquelle il faut un exemple, si l'on veut rétablir l'ordre et la subordination dans votre État.

M. le comte de Saxe, auquel, sur ce que M. d'Argenson m'a marqué des intentions de Votre Majesté, j'ai mandé de me venir joindre ici, à son arrivée à Wimpfen, pour concerter avec lui les mesures sur les divers arrangements à prendre, et qui est attaché à M. le maréchal de Broglie, n'a pu concevoir, non plus que toute votre armée, qu'il fût revenu sans des ordres positifs de Votre Majesté, dans un temps où les différents détachements que les ennemis avaient faits pouvaient donner la supériorité aux troupes de

Votre Majesté. Ce qu'elles ont souffert, dans leur retour, de fatigue et de misère, à ce que Ton assure, en a plus fait périr qu'un combat, et rend cette retraite d'autant plus inexcusable que leur subsistance était assurée pour un temps assez considérable, et qu'il a fallu en abandonner et perdre une assez grande quantité.

Il est vrai que M. le maréchal de Broglie m'a mandé qu'il n'y en avait plus que pour quinze jours; mais il m'a aussi mandé que son armée était réduite à 24 ou 25 mille hommes, et dans le même temps, il m'envoie un Mémoire pour faire fournir à cette

même armée, sur sa route, 75,000 rations par jour; c'est ce que je puis prouver à Votre Majesté par les pièces que j'ai en main '.

Qu'il me soit permis, Sire, de vous exprimer combien je souffre et je suis touché de voir Votre Majesté, qui mérite d'être aimée et bien servie, l'être si mal. Je ne puis m'empêcher de lui dire qu'il y a, dans toutes les parties de l'administration du gouvernement, une sorte d'engourdissement, d'indolence et d'insensibilité à laquelle il faut apporter le plus prompt

» L'effectif réel de l'armée de Bavière, tous les détachements réunis, «tait de 30,000 hommes parfaitement eu état de combattre, et de 40,000 en y comprenant les malingres; mais le nombre des bouches à nourrir était infiniment plus considérable, car il faut bien tenir compte de cette masse de valets, de vivandiers, de marchands, de parasites de toute sorte qui étoient le fléau des armées au dix-huitième wècl«.

remède, sans quoi, Sire, votre royaume est menacé de grands malheurs.

Votre Majesté me rendra bien la justice de croire que je suis pénétré de douleur d'avoir de si tristes vérités à lui exposer, et que, de toutes les obligations qu'impose le devoir de sujet, il n'en est point de plus fâcheuse ni de plus pénible, mais en même temps de plus essentielle pour un vrai et zélé serviteur.

Je ne puis me dispenser, par exemple, de dire à Votre Majesté que ses affaires étrangères sont très-mal conduites. La plupart de ses ministres dans les cours étrangères sont peu propres aux places qu'on leur a confiées, tantpar leur incapacité, que parleurs qualités personnelles. C'est une suite de la conduite qu'on a tenue depuis longtemps, de suivre, dans la distribution des places et

des emplois, non le mérite et les talents, mais la faveur et les recommandations, ce qui bannit de tous les États l'émulation et l'attachement à son prince et à sa patrie.

On ne peut se flatter. Sire, de conserver parmi les étrangers le crédit que Votre Majesté y doit naturellement avoir, ni de parvenir à une paix un peu raisonnable, qu'en montrant à toute l'Europe les efforts et les ressources dont votre royaume est capable. La première démarche à faire, Sire, est celle dont j'ai eu si souvent et depuis si longtemps l'honneur de parler à Votre Majesté, savoir une augmentation dans ses troupes, et

qu'elle soit faite d'une manière plus convenable pour le service, et moins coûteuse pour Votre Majesté, (luc la dernière qu'on a faite dans la cavalerie.

Je sais, Sire, que l'on dira à Votre Majesté qu'il n'y a ni fonds ni ressources, mais le feu Roi, votre bisaïeul, qui a fait la guerre pendant quarante ans, n'en manquait pas, et il y avait sur pied un nombre plus considérable de troupes que n'en a Votre Majesté, puisqu'il a eu jusqu'à 600,000 hommes ^

C'est à ceux, Sire, qui ont eu part à l'administration des affaires, de rendre compte à Votre Majesté comment il est possible qu'après trente ans de paix, qui n'ont été interrompus que par des guerres de fort courte durée, votre royaume se trouve si promptement sans fonds, sans ressources, et épuisé d'habitants.

Je reviens, Sire, à ce qui concerne l'Empereur: je ne puis trop représenter à Votre Majesté combien il est essentiel, dans la circonstance présente, de le soutenir. J'avouerai, Sire, que je ne suis pas sans quelque appréhension que vos ministres n'en sentent ni toute l'importance ni toute la nécessité. Je ne dois pas laisser

ignorer à Votre Majesté un trait que je n'ai pas cru devoir lui marquer dans une dépêche dont on fera la lecture au conseil, et qui fera connaître à Votre Majesté ce que l'Empereur pense d'elle et de ses mi-

ï Voilà un chiffre singulièrement enflé ; jamais Louis XIV n'a eu plus fie 400,000 hommes sous les armes.

nistres,dont il savait que la plupart lui étaient opposés.

Les deux points capitaux, par rapport à l'Empereur, dans le moment présent, sont des subsides pour ses troupes, et un subside alimentaire pour lui ; ce dernier ne peut guère être moins de cent mille écus par mois. J'ose assurer Votre Majesté qu'on ne peut faire aucune dépense qui soit mieux employée. Il faut se conserver ce fantôme, pour retenir l'Allemagne, qui se liguera contre nous et fournirait aux Anglais tous les soldats qui s'y trouvent, dans le moment que l'Empereur serait abandonné. Je prie donc Votre Majesté d'ordonner qu'il me soit fait sur ces deux points une réponse touchante et essentielle, que je puisse communiquer à l'Empereur, et qui soit propre à le satisfaire.

Je prie aussi Votre Majesté, Sire, de ne pas croire que je me sois laissé éblouir par les manières gracieuses de l'Empereur, ni que je me sois livré à l'impression que m'a faite l'état pénible où je le vois réduit. Il suffit d'avoir suivi le cours de sa conduite depuis le commencement de la guerre, et d'avoir eu l'honneur de l'entretenir d'affaires , pendant trois heures, pour connaître son caractère. C'est un prince dont les qualités personnelles sont aimables et respectables. Je le crois rempli d'honneur, de probité et de sentiments, avec du courage et de la fermeté. Mais son peu

d'expérience dans les grandes affaires et dans la guerre, le porte à désirer avec ardeur et

ET DU MARÉCHAL DE NOAILLES. ISI

l'efficacité l'objet qu'il se propose comme utile à ses intérêts, sans examiner mûrement les moyens qui doivent l'y conduire, ni faire attention aux conséquences qui en peuvent résulter.

Ce n'est plus aujourd'hui, Sire, le moment d'examiner s'il convenait de se lier avec ce prince, tant par rapport à son caractère personnel qu'à celui des personnes qui l'environnent, non plus qu'au peu de ressources et de moyens qu'on pouvait trouver dans ses États. Il s'agit de sortir honorablement de l'engagement que Ton a contracté avec lui, et l'on ne parviendra jamais à débrouiller le chaos dans lequel toutes les affaires sont tombées, qu'en trouvant le moyen de se servir de la personne de l'Empereur comme d'une idole qu'on doit continuellement présenter à tout l'Empire, pour l'arrêter et l'empêcher de se livrer aveuglément aux vues des Anglais et des Autrichiens, qui ont conjuré, sinon la perte totale de votre État, au moins son démembrement.

Je suis d'autant moins tenté, Sire, de me livrer aux vues de l'Empereur que je suis occupé continuellement à les combattre. Il n'est rempli que du désir de retourner en Bavière et de recouvrer ses États, sans songer à la possibilité d'un pareil projet, ni aux moyens de l'exécuter.

Je fais de ma part tous mes efforts auprès de lui pour tâcher de lui faire comprendre que la nécessité

de défendre les frontières de votre royaume et de s'opposer aux entreprises de ses ennemis comme des vôtres, doit nous obli-

ger à repasser incessamment le Rhin, pour prévenir les tentatives qu'ils pourraient faire, tant sur la haute Alsace que sur la frontière de la Lorraine et des Évêchés.

Je lui ai fait en vain alléguer que puisqu'il travaillait à une neutralité sur les terres de l'Empire, entre ses troupes et celles de la reine de Hongrie, il était à plus forte raison juste et raisonnable qu'elle fût établie entre les auxiliaires. Il ne me paraît pas que jusqu'à présent mes représentations aient eu tout l'effet qu'on en aurait pu attendre, et que les préventions l'emportent sur ce qui paraîtrait le plus conforme aux circonstances où l'on se trouve.

Je n'en dirai pas davantage à Votre Majesté. Je la conjure de m'excuser si elle trouve que, dans le cours de cette lettre, je lui ai parlé avec trop de liberté et de vérité ; je la supplie de considérer qu'elle m'y a non-seulement autorisé, mais qu'elle me l'a ordonné, et que, dans tout ce que j'ai l'honneur de lui représenter, je n'ai ni ne puis avoir d'autre vue ni d'autre intérêt que le bien de son service, sa gloire personnelle, et le salut de son État. Je n'en puis retirer pour moi-même d'autre fruit que de m'exposer à des désagréments, à des contradictions, et à toutes les manœuvres de l'intrigue et de la cabale, si la confiance

que j'ai clans la discrétion, la probité et la sagesse de Votre Majesté, et dans ses bontés pour moi, ne me rassurait entièrement.

Je n'exprimerai jamais à Votre Majesté, autant que mon cœur me le fait ressentir, à quel point je lui suis attaché et dévoué , combien tout ce qui intéresse sa gloire et le bien de son État me touche et m'affecte, et combien je suis prêt de me sacrifier moi-

même et tout ce que j'ai de plus cher, pour lui donner des preuves du zèle et du profond respect avec lesquels je suis, etc.

Du maréchal de Noailles au Roi {officielle

Au camp de Steinheim, le 11 juillet 1743. SLRE,

Votre Majesté aura vu, dans la lettre que j'écrivis à M. d'Argenson, le 1^{er} de ce mois, en partant de Seligenstadt, que je ne me proposais pas de faire un long séjour dans le camp que nous occupons actuellement. Ce n'est aussi que sur les instances vives et réitérées que l'Empereur m'en a faites, que j'y suis demeuré jusqu'à présent; j'aurais cru, sans cela, qu'il eût été convenable de me rapprocher du Rhin, à mesure que les troupes de l'armée de Bavière arrivaient sur le

Neckre ; mais l'état malheureux de l'Empereur, et la crainte qu'il ne m'eût reproché qu'on l'abandonnait une seconde fois, m'a fait différer tant que j'ai cru pouvoir le faire sans me commettre.

Je reçus des nouvelles, le 6 au matin, que le prince Charles avait fait des réquisitions à la régence de Stuttgart, pour le passage de 40,000 hommes de troupes de la reine de Hongrie par le Cercle de Souabe; j'appris, en même temps, qu'il avait fait les mêmes réquisitions au Cercle de Franconie. On me mandait, le même jour, de Bonn et de Coblenz, que de pareilles réquisitions avaient été faites aux Électeurs de Trêves et de Cologne, au nom de la reine de Hongrie, pour le passage de 20,000 hommes de troupes hollandaises.

Je dépêchai sur-le-champ à l'Empereur le chevalier de Grollier, un de ses adjudants qu'il a envoyé auprès de moi, dès le commencement de la campagne, à mon arrivée à Spire, et dont j'informai pour lors M. d'Argenson. Je le chargeai de représenter à Sa Majesté Impériale qu'il ne m'était plus possible de demeurer dans la position où j'étais, qui, à tous égards, devenait impraticable, tant par le défaut de subsistances où nous allions bientôt tomber, que par l'éloignement où nous étions de nos ponts sur le Rhin et de notre communication avec nos derrières. Je le priai de faire sentir à l'Empereur que notre présence ici lui était fort

inutile, qu'elle ne servait plus que de prétexte aux alliés de la reine de Hongrie pour y demeurer de leur côté, que M. de Seekendorff " ^ ayant fait, en son nom, une convention pour que ses troupes pussent jouir de la neutralité des Cercles de l'Empire, il me paraissait que les auxiliaires, de part et d'autre, devaient se retirer des terres de l'Empire, dès que les parties principales convenaient de n'y point faire la guerre ; qu'il me paraissait, de plus, que l'Empereur devait se faire un mérite auprès de la Diète de faire retirer son armée auxiliaire, et qu'enfin, comme mon séjour ici ne pouvait avoir qu'un terme fort court, je croyais bien plus convenable de me retirer, dans un temps où je pouvais le faire librement, que lorsqu'on verrait que j'y serais obligé par l'augmentation des forces des ennemis.

M. le chevalier de Grollier revint le lendemain, en me rapportant pour réponse, de la part de l'Empereur, que les réquisitions qu'avait faites la reine de Hongrie ne signifiaient rien, qu'on les faisait toujours d'avance, et qu'elles ne nous annonçaient point ni l'arrivée prochaine du prince Charles, ni celle des troupes de Hollande, et qu'enfin l'Empereur me demandait instamment de dif-

féder quelque temps à m'éloigner du Mein. Les représentations que j'avais fait faire par le

> Feld-maréchal commandant les troupes de l'Empereur.

chevalier de Grollier n'ayant pas eu tout leur effet, et d'ailleurs, n'étant pas persuadé de ce que l'Empereur m'avait fait dire, je fis prier le lendemain, qui était le 7, M. de Lautrec¹ de se rendre ici, pour conférer avec moi sur un sujet aussi important.

M. de Lautrec vint ici, le 8, et après avoir conféré, je lui remis un Mémoire contenant les raisons et les motifs que j'avais pour me rapprocher du Rhin et le passer. J'en envoie la copie à M. d'Argenson, afin de ne point fatiguer Votre Majesté d'une répétition inutile. Il se chargea de faire de nouvelles représentations à l'Empereur, pour l'engager à approuver lui-même cette démarche, et en même temps, je le priai de demander une audience pour moi à Sa Majesté Impériale, afin de ne rien négliger de ce qui était dans mon pouvoir pour la convaincre de la nécessité du parti que je me voyais forcé de prendre. Il partit, le 9, pour retourner à Francfort, et, dès le soir même, j'appris par M. le chevalier de Grollier, que j'avais chargé, de son côté, d'en prévenir l'Empereur, que Sa Majesté Impériale trouvait bon que je me rendisse, le lendemain, auprès d'elle.

Je partis donc hier matin, Sire, et j'arrivai à Francfort, à 9 heures. Je descendis chez l'ambassadeur

¹ On sait que 31. de Lautrec était ambassadeur de France auprès de l'Empereur Charles VII.

ET DU MARECHAL DE NOAILLES. l.-j-

(l'Espagne ', où M. de Laitrec, qui n'a point son éta- Ijlissem-
meit fait, vint me rejoindre. Ils m'annoncèrent tous deux que je
trouverais l'Empereur de fort mauvaise humeur, et qu'il n'agréait
point la proposition qui lui avait été faite de ma part. Je n'ai pas
laissé que de me rendre sur-le-champ chez Sa Majesté Impériale.
Je lui représentai , avec tout le respect que je lui dois, mais très -
fortement , l'importance dont il était de me rapprocher du Rhin,
sans quoi l'armée de Votre Majesté courrait risque d'être coupée.
Après une conversation qui dura quelque temps et qu'il serait in-
utile de rapporter à Votre Majesté, elle se termina, de la part de
l'Empereur, par exiger de moi que je restasse encore quelques
jours , et je n'y consentis qu'à condition que je n'aurais pas de
nouvelles positives de la marche du prince Charles. J'avais à
peine dîné, Sire, que je reçus un courrier de M. le comte de Saxe,
qui m'envoyait la copie d'une lettre qu'il venait de recevoir de M.
de Gravel ^, par laquelle il lui marquait que l'armée de M. le
prince Charles marchait sur trois colonnes, qu'elle était forte de
40,000 hommes, et qu'acné devait arriver vers Marbach, du 15
au 18 de ce mois, ce qui ne me laissait pas un moment de temps à
délibérer sur le parti que j'avais à prendre. J'envoyai sur-le-
champ demander

t Le comte de Montijo.

2 Envoyé du roi do France à Stultgard.

une seconde audience à l'Empereur; il me l'accorda, et je lui
rendis compte de la nouvelle que je venais de recevoir. L'Empe-
reur voulut d'abord la révoquer en doute; mais dans le temps que
j'avais l'honneur d'être en conférence avec lui, il arriva un neveu
de M. de Seckendorff, qui venait en poste d'auprès de Donawert,
qui confirma les mêmes nouvelles.

Je représentai alors à l'Empereur, avec encore plus de force, la nécessité indispensable où je me trouvais de regagner le Rhin avec l'armée de Votre Majesté. L'Empereur me marqua sa douleur sur la triste situation où j'allais le laisser, à quoi je lui répondis que si le séjour de l'armée pouvait la changer, je hasarderais tout, et que Votre Majesté ne m'en désavouerait pas, mais que c'était exposer votre armée, Sire, à un péril évident, sans que cela pût apporter aucun remède à son état ; que je pouvais l'assurer, d'ailleurs, que Votre Majesté lui procurerait tous les secours qui pouvaient dépendre d'elle, et qu'il devait se souvenir de tous les efforts qu'elle avait faits pour lui procurer un sort plus heureux ; que les événements étaient audessus du pouvoir des hommes , mais qu'il ne pouvait pas douter de la bonne volonté et des intentions de Votre Majesté. L'Empereur m'assura fort qu'il ne ferait jamais rien de contraire aux intérêts de Votre Majesté, et il me parla d'une manière dont Votre Majesté doit être contente.

Le chevalier de Grollier, qui revint après moi de Francfort, me vint demander de la part de l'Empereur de différer encore de deux jours mon départ. Je lui répondis que je lui accordais volontiers ce jour-ci, mais que je serais obligé de partir demain, et que les deux premières marches par ma gauche ne m'éloignant pas de Francfort plus que je ne l'étais d'ici, c'était comme les deux jours que l'Empereur me demandait. Je compte donc, Sire, camper demain à Sprelingen, le jour d'après, à Grabenhausen, et le troisième, à Pfungstadt.

Je n'ajouterai rien de plus ici à Votre Majesté, voulant faire partir au plus tôt mon courrier, pour l'informer de la situation de son armée et de la marche que je suis obligé de faire. J'aurai l'honneur de lui écrire plus en détail , tant de ce que je pourrai

apprendre de ce qui se passe à Francfort, dont elle sera cependant plus directement informée par M. de Lautrec, que des mouvements de l'armée, et je me réserve à avoir l'honneur de lui rendre compte des arrangements que nous pourrons prendre dans la suite, tant pour la sûreté de ses frontières que pour s'opposer aux entreprises que les ennemis pourraient tenter.

Du maréchal de Noailles au Roi (particulière

Au camp de Stoiïiheim, le 11 juillet 1743.

Sire ,

Ce n'est que pour renouveler mes respectueux hommages à Votre Majesté, n'ayant pas le temps de pouvoir lui rien dire de plus ; je m'en remets à la dépêche que j'ai l'honneur de lui écrire aujourd'hui ; j'ajouterai seulement que c'est avec une peine infinie que je soutins hier la visite de l'Empereur.

Ce prince est bien à plaindre ; mais votre armée, Sire, si elle ne se rapproche pas de vos frontières, est dans le plus grand péril , et s'il nous arrivait un événement fâcheux, dans la situation où nous sommes, votre royaume serait dans le plus grand danger, triste suite de tout ce qui s'est passé depuis deux ans; j'en ai le cœur pénétré de la plus vive douleur. Il faut tâcher de remédier à ce qu'il y a de plus à craindre, et qui louche de plus près Votre Majesté, et c'est à quoi je vais travailler sans relâche, dès que j'aurai passé le Rhin, et il n'y a pas de temps à perdre. On doit compter que le roi d'Angleterre aura, dans le mois prochain, au

moins cent mille homme à ses ordres ; nous n'aurons rien de pareil à lui opposer ; mais il faudra manœuvrer, et essayer de gagner l'hiver, peu-

dait le quel il faut espérer que l'on travaillera sérieusement et efficacement à l'augmentation de vos troupes, à la réparation des places, et à chercher quelque moyen de parvenir à terminer une guerre dans laquelle il n'y a eu que des malheurs.

Je conjure Votre Majesté de me continuer ses bontés et d'être persuadée que mon attachement pour sa personne et mon dévouement à ses ordres sont sans bornes, aussi bien que le profond respect avec lequel

A Versailles, ce 13 juillet 1743.

Vos désirs sont prévenus sur le maréchal de Broglie ^ ; je ne l'ai point puni, tant qu'il ne l'a pas mérité, puisqu'il avait la carte blanche d'agir comme il le voudrait ; à cette heure qu'il n'est plus dans le même cas, m'ayant désobéi entièrement, en évacuant totalement la Bavière avec une si grande précipitation, les ordres sont partis pour que, dès qu'il arrivera à Wimpfen, il vous remette le commandement de son armée, et qu'il se rende à Strasbourg, où il recevra de nouveaux ordres ; ces nouveaux ordres doivent aussi être partis pour qu'il quitte l'Alsace, et qu'il

"^i Voir la lettre parliculicre du maréchal, du 8 juillet

viennne à Chambray ' sans passer à Paris ni à la cour. Il est vrai que je n'ai pas voulu lui faire faire cette dernière signification par mon ministre de la guerre , mais je la lui ai fait faire par le contrôleur général * son ami, qui, par parenthèse, l'abandonne entièrement dans cette occasion-ci ; cela lui sera plus doux, mais

pourtant toujours fera le même effet de marquer mon mécontentement, tant envers la nation française qu'envers l'Empereur.

L'abbé ^ a pris son parti tout seul, et il y a déjà huit jours qu'il s'est exilé de lui-même à son abbaye ; mais je ne doute pas qu'il n'aille joindre son frère, quand il sera arrivé dans sa terre. J'ai nommé le maréchal de Coigny pour aller prendre le commandement de l'Alsace, dont il est gouverneur, et si vous restiez sur le Rhin, nous pourrions le faire passer en Flandre. Le maréchal de Belle-Isle, qui doit aller aux eaux de Plombières, comptait passer à Metz et y commander comme de coutume, mais je l'en ai dispensé, et après ses eaux, il pourra revenir à sa terre ou ici.

Il n'est pas étonnant que le comte de Saxe n'ait pu se persuader ce qui est ; tous ceux qui n'ont pas vu le dessous des cartes sont dans le même cas, et effectivement

» Terre du maréchal, en Normandie, aujourd'hui Broglie, dans le département de l'Eure.

« M Orry.

5 L'abbé de Broglie, frère du maréchal.

ET DU MARÉCHAL DE NOAILLES. 193

cela est incroyable ; pourtant l'on dit déjà qu'il ' a sauvé l'armée par cette belle retraite; mais j'en dirais trop et en ferais trop, si je me laissais gagner à ma mauvaise humeur ; mais vous savez que je n'aime pas les grandes punitions, et que souvent en punissant peu et en récompensant de peu, nous en faisons plus qu'avec les plus grandes rigueurs et les plus lucratives récompenses.

Je sais que nos ministres dans les cours étrangères sont peu do choses ; mais où les remplacer ? Vous savez que nous manquons de sujets pour tous les objets, et vous en avez un devant vos yeux, qui m'est plus sensible qu'aucun*.

Je viens d'en nommer un pour Rome, qui, je crois, doit être bon, et la grâce que je lui ai faite par préalable, n'a pas été désapprouvée du public^.

Le roi de Prusse doit venir aux eaux d'Aix-la-Chapelle, le mois prochain. Le comte de La Marck ira pour le même objet ; c'est une bonne tête, avec de mauvaises jambes, et nous verrons s'il ne pourra rien faire avec de bonnes jambes sans une mauvaise tête.

A l'égard du roi de Sardaigne, nous avons eu une assez mauvaise réponse; cependant il dit toujours qu'il

» Le maréchal de Broglie.

- L'objet militaire.

3 Louis XV venait de nommer ambassadeur à Rome M. de La Rochefoucauld, archevêque de Bourges, et il avait déclaré qu'il lui donnait sa nomination au cardinalat.

est libre, et nous allons lui faire une réponse décisive, par laquelle il faudra qu'il se détermine sur-le-champ du pour ou du contre. Je m'étendrai davantage sur cet article, si j'en ai le temps avant le départ de votre courrier; sinon, ce sera pour le premier.

Il est vrai qu'on peut dire que nous avons eu trente ans de paix ; mais considérez, je vous prie» les événements qui sont arrivés pendant ce temps, dont l'agiot n'est pas le moindre, puisqu'il a renversé toutes les lêtes et fait perdre tout crédit ; combien ne

faut-il pas de temps pour le faire revenir ! De plus, ne payons-nous pas tout ce que le feu Koi a fait de dettes pour affaires extraordinaires, et oO millions de rentes et plus, qu'il faut commencer de payer avant tout ? De là ' les maladies qui ont fait périr tant de monde, puis la famine dont nous avons été menacés ; tout cela ne vauil pas bien une cruelle guerre, sans compter la peste de Provence ? Et si nous sommes obligés de retarder les paiements, et défaire quelques mauvaises affaires, comme sûrement nous y serons forcés, adieu tout crédit, et l'argent, qui est déjà si rare, le sera encore bien davantage. Je vous dis tout cela, non pas pour ne pas faire ce qu'il faut, mais pour le faire comme il faut, et ne pas en user avec prodigalité et volerie, comme nous avons fait jusqu'à présent.

1 De lit, c'est-à-dire ; cnsuile, ojrès cela ; l'idée de consé-
tiuence ne «on\ien(irait pas.

L'augmentation de la cavalerie est ordonnée ; elle ne l'est peut-être pas selon votre goût ; mais nous avons consulté beaucoup de gens du métier, et ils conviennent tous que, vu le moment présent, elle ne peut pas se faire autrement sans renverser le service. Nous en essayons différemment pour les dragons; je souhaite que cela réussisse, et le projet ne m'en paraît que bon, vu qu'il nous donne cinq escadrons de plus. L'ordonnnance de la milice est aussi sous la presse. Après cela, nous en viendrons à l'infanterie ; mais en voilà beaucoup, surtout si, avec cela, il faut soudoyer au moins l'Empereur, et quelques puissances du Nord. Je voudrais seulement augmenter d'un bataillon chacun les régiments de Picardie et de Champagne, et pour cela, je voudrais que vous ne les eussiez pas fait joindre votre armée. Si vous l'avez fait, prenez que je n'ai rien dit ; mais je voudrais augmenter aussi

le régiment d'Auvergne d'un bataillon, et lui faire sentir cette grâce comme une reconnaissance de la façon dont il s'est conduit à l'affaire de Dettingen. Supposé que ses deux camarades ne soient pas avec eux, et qu'ils soient revenus en France, où ils pourront avoir toutes leurs commodités, nous pourrions les aider, dans leurs recrues, avec des milices.

Pour ce qui concerne l'Empereur, je suis bien convaincu qu'il faut le soutenir tant que nous pourrons, et je ne peux pas croire que d'autres pensent autre-

ment. Le subsidie pour le faire vivre est très juste ; à l'égard de celui pour ses troupes, je vous avouerai que je ne pense pas de même, et que je craius toujours que ces troupes-là ne nous soient plus nuisibles qu'utiles. Passe qu'il ait un certain pied de troupes, mais point trop au-dessus de ses forces. MM. d'Argenson et Amelot vous répondront de ma part amplement sur cette matière; ainsi je ne puis ici que m'en rapporter à ce qu'ils vous manderont de ma part, ne voulant ni ne pouvant vous écrire des volumes, qui ne seraient que des répétitions.

Je suis bien convaincu que vous êtes incapable d'impressions autres que celles du bien de mon service, et que ce que vous me mandez sur l'Empereur ne vient du tout que de là. Le portrait que vous me faites de l'Empereur me paraît conforme à celui que je me suis fait de lui ; mais comptez qu'il ne démordra jamais de ses projets, et que tous ceux qui lui en feront envisager quelque réussite seront bienvenus de lui, elles autres, au contraire, mal. Il est entouré de gens qui ne nous peuvent souffrir et qui voudraient nous voir cent pieds sous terre ; pour lui, sûrement, il ne pense pas comme cela, et je vous autorise à le maintenir toujours dans

ces sentiments, et à faire en conséquence tout ce que vous croirez faire ou devoir faire pour cela.

Nous étions liés avec lui bien auparavant la mort du

feu Empereur ^ Ce qui est passé est passé ; ainsi ne songeons plus qu'au présent et à l'avenir ; le présent est de soutenir cette guerre de toutes nos forces, et l'avenir est de faire la paix le plus tôt possible, et la moins onéreuse qu'il soit possible. Pour le premier objet, tous les ordres sont donnés pour les augmentations, et vous me paraissez plus capable qu'aucun autre pour les bien exécuter, et il ne s'agit que de vous mieux seconder. Pour le second objet, et qui est si désirable, je n'y vois encore aucune ouverture ; cependant je lâcherai de n'en perdre aucune, non plus que de chercher les expédients pour y parvenir, et je vous prie de m'aider dans ces seules vues.

Il est bien vrai de dire qu'actuellement nous n'avons plus de guerre, puisque l'Empereur a fait sa neutralité, et que nous ne l'avons ^ que par lui ; cependant nous l'avons. Je ne crois pas que cela soit jamais arrivé, ni que cela arrive jamais ; mais nous sommes dans le siècle des choses extraordinaires.

J'excuse votre liberté, et vous en remercie, sachant

d'où cela part. Tenez-vous tranquille, et continuez

toujours à me donner des marques de votre amitié et

de l'intérêt que vous prenez à ma gloire et au bien

de mon royaume.

Loms.

* Charles VI, le dernier mâle de la maison de Habsbourg.

* La guerre.

A Versailles, ce 14 juillet.

Nous venons d'arrêter au conseil qu'il serait fait une réponse au Mémoire que M. de Solar ¹ a remis, dans le même style, mais que nous enverrions à M. de Senneterre ^{*} un projet de traité, pour le faire signer par le roi de Sardaigne, sinon, qu'on joindrait nos troupes à celles de l'Infant, pour agir offensivement contre lui. Il ne sera pas chargé de le lui dire ; mais le mouvement que nous allons faire faire à ce qui nous reste de troupes en France, le lui fera assez sentir ; cependant il n'en entrera point en Savoie, que nous n'ayons la réponse de Turin.

Voilà une longue réponse à une longue lettre; passez-moi, je vous prie, ce qui pourrait s'y trouver de fautes ; sûrement elles ne viendraient pas de mauvaise volonté de ma- part.

Mes compliments au secrétaire [^] et à son frère.

Je rouvre ma lettre pour vous dire que j'ai donné audience au prince de Grimbergue [^] qui me l'avait fait demander. Il y a fort insisté sur tous les points que vous

1 Le commandeur Solar, ambassadeur du roi de Sardaigne.

2 Ambassadeur de France à Turin.

3 Le comte de Noailles, qui, pour les lettres particulières du maréchal au Roi, tenait souvent la plume.

* Louis-Joseph d'Albert de Luynes, prince de Grimberghen, ambassadeur de l'Empereur Charles VII à la cour de France. Il

était grand-oncle du duc de Luynes, dont les Mémoires, si importants pour l'histoire du dix-huitième siècle, viennent d'être publiés par MM. Dussieux et Soulié.

savez ; mais il me paraît qu'il n'a de vraie confiance qu'en moi seul et en vous, c'est-à-dire son maître, lequel vous donne beaucoup de louanges dans la lettre qu'il m'a écrite. Je lui ai répondu que je ne pouvais lui donner aucune réponse autre que celles que je lui ai déjà faites, que je n'eusse des nouvelles de la conférence que vous devez avoir eue, le 10, avec l'Empereur. Ses demandes sont qu'on reste au delà du Rhin ; qu'on donne de l'argent, tant pour nourriture personnelle que pour sa maison et faire subsister ses troupes ; qu'on lui communique tous les projets, tant de guerre que de paix, etc. Je vois aussi qu'il voudrait que je lui écrivisse secrètement ; voyez si cela se peut faire par votre canal, et si cela est utile pour le bien de la cause, sans être sujet à inconvénient ; car il faut bien aussi ne lui pas déplaire toujours, et sûrement ses intentions personnelles sont droites et pures.

A Versailles, ce 17 juillet 1743.

Je crois aisément que vous avez eu de la peine dans la visite de l'Empereur, car il est toujours désagréable de contrarier un prince qui est dans une aussi cruelle situation qu'est celui-là ; mais nécessité n'a point de loi ; ainsi j'approuve le parti que vous prenez.

Par une lettre que le comte de Saxe a écrite à M. d'Argeuson, je vois qu'il lui reste encore 40 mille combattants ' à vos ordres ; il lui envoie aussi la copie de celle qu'il vous écrit, par laquelle je vois qu'il a un projet. Nous saurons dans peu, à ce que j'espère, s'il est de votre goût et s'il est possible ; car il me paraît que, pour

son exécution, il ne faudrait pas que Sa Majesté Britannique passât le Mein avec ses alliés et alliée. Dites-moi, je vous prie, si vous le savez, d'où vient que, depuis plus de deux mois, le comte de Saxe n'a pas donné signe de vie à M. d'Argenson, jusqu'au moment qu'il est devenu en chef sous vos ordres, et qu'il a toujours continué d'écrire à M. Orry.

Ce dernier n'a pas voulu écrire la lettre dont je vous avais parlé ^ ; ainsi M. d'Argenson a écrit, et la lettre est partie hier au soir. L'abbé ^ fait de ceci le héros, et les Belle-Isles s'en réjouissent, surtout de ce que j'ai dit deux paroles à d'Aubigny '^, ce dont on m'avait prié, pour l'empêcher de mourir, et de ce que La Fare ^ a soupe avec moi. Ils ne se réjouiront

1 C'est l'effectif au vrai de l'armée ramenée de Bavière par le maréchal de Broglie.

* La lettre au maréchal de Broglie, pour lui ordonner de s'en aller et de se tenir dans sa terre de Chambray. Voir la précédente lettre du Roi, du 13 juillet.

3 L'abbé de Broglie.

■ 4 Le comte d'Aubigny ou d'Aubigné, lieutenant général, ami du maréchal de Belle-Isle, avait servi sous ses ordres en Buhême et pris une part importante aux dernières opérations de l'armée, après sa sortie de Prague.

^ Le marquis de La Fare, lieutenant général, était aussi des amis de Belle-Isle; il avait commandé une division de l'armée de Bohême.

pas tant, quand ils verront qu'il ' ne va pas à Metz, et que le maréchal duc^ Coigny va en Alsace.

Le maréchal de Maillebois me fait aussi enrager, croyant qu'il va en Italie, quoique assurément l'on ne lui ait rien dit qui tende à cela, et qu'il faut que je le fasse duc, pour les grands services qu'il a rendus en élisant lever le siège de Prague. Ce dernier, dit-on, est fort soutenu par le cardinal Tencin, et effectivement ils me paraissent bien ensemble; mais je vous répons Is qu'il ne le sera pas par moi, ne voyant pas les choses comme lui.

Le duc de Gramont et son régiment * sont bien mal dans Paris; vous croyez bien que l'un rejette la faute sur l'autre.

A Versailles, ce 19 juillet 1743.

M. le prince de Conli ^ m'a demandé conseil sur ce qu'il allait devenir ; je ne l'ai point résoud ^, et l'ai laissé entièrement à sa volonté et à la vôtre ; je sais

* Le maréchal ^\^t D lle-Isle.

- Le régiment des Gardes-Françaises.

3 Le prince de Conli avait servi comme lieutenant général, sous le maréchalde Broglio. dans l'armée de Bavière.

* Sic de la main du Roi.

qu'il vous en avait déjà écrit, et pour vous demander un corps séparé. Je sais votre réponse et ne puis que l'approuver; il a certainement une grande volonté et un désir extrême de parvenir.

Ne soyez pas surpris que ce courrier-ci vous porte des lettres de différentes dates; mais la crainte de le manquer et l'incertitude du jour de son départ m'avaient fait presser ma réponse à votre dernière lettre. Le fourrage a enfin déterminé son départ ^ Je vous recommande Lugeat ', vous m'entendez; n'oubliez pas d'en

faire part au duc d'Ayen, et de lui faire mes compliments, ainsi que ceux de la princesse ^ qui, en cet instant, m'en prie, en ajoutant qu'elle le prie de faire les siens à son père et à son frère ^ .

A Versailles, ce 24 juillet 1743.

Ceci ne vous surprendra pas, vous m'en aviez déjà ouvert quelque chose; voici, je crois, le moment de vous en parler, puisque toutes mes troupes sont réu-

* C'est-à-dire que le minislre de la guerre avait enfin clos ses dépêches à l'intendant de l'armée, au sujet des fourrages.

* Probablement M. de Luge.sc, aide-de-carnp du prince de Conti.

3 La princesse, entendez MTM^ de La Tournelle ; c'était le nom d'amitié que lui donnait Louis XV.

■* Au maréchal et au comte de Noailles.

nies. Selon toute apparence, nous allons avoir la guerre personnellement. La déclarerons-nous, ou attendrons-nous qu'on nous la déclare, soit de fait, soit autrement ? Dans tous les cas, il faudra faire quelque chose, soit à la lin de cette campagne, soit au commencement de l'autre ; vous savez ce que vous m'avez promis, et ce n'est pas d'aujourd'hui que j'en grille d'envie. Vraisement nous n'aurons pas à ménager les Hollandais. Luxembourg est de trop dure digestion; mais si nous entreprenions le siège d'une place, par laquelle croiriez-vous cpj'il faudrait commencer? Vous savez qu'il faut faire des dispositions d'avance pour la réussite d'un projet. Si c'est du côté de la mer, Ypres pourrait assez nous convenir ; si c'est du côté de la Meuse, Mons, Namur. Examinez le tout, ou plutôt envoyez-moi le fruit de vos

réflexions; car je ne doute pas qu'elles ne soient déjà toutes faites chez vous. Je me hasarde peut-être un peu trop dans les circonstances critiques où nous sommes; mais si vous ne croyez pas la chose possible, mandez-le moi avec votre franchise ordinaire. Je suis accoutumé à me contenir sur les choses que je désire, et qui n'ont pas été possibles jusqu'à présent, ou du moins qu'on n'a pas cru telles, et je saurai encore me contenir sur celle-ci, quoique je puisse vous assurer que j'ai un désir extrême de pouvoir connaître par moi-même un métier que mes pères ont si bien pratiqué, et qui jusqu'à présent ne m'a pas

réussi par la voie d'autrui, ainsi qu'il y avait lieu de s'en flatter.

Je ne m'étendrai pas d'avantage pour cette fois-ci, mais j'attendrai votre réponse avec honnêtement d'inquiétude ; pensez le reste. Adieu. L'on dit que vous avez un peu mal aux jambes, de trop de fatigue; méiiagezvous, et pour cause.

Au quartier général de Spire, le 27 juillet 1743.

Sire ,

Je supplie très-humblement Votre Majesté d'être bien convaincue que nul intérêt particulier, nulle jalousie, ni quelque'autre sentiment que ce puisse être, ne m'ont engagé à dépêcher un courrier à M. d'Argenson pour lui faire des représentations, à l'occasion de l'arrivée prochaine de M. de Coigny en Alsace, pour y commander. Le seul bien de votre service. Sire, sera toujours mon guide, dans toutes les actions de ma vie. En toute autre occasion, Sire, je garderais le silence, ayant pour principe de ne jamais nuire^ et de ne jamais dire du mal de personne ; mais quand il s'agit du salut de votre État, ce serait manquer à tout

devoir que de ne pas vous développer entièrement la vérité.

Si M. de Coigny commande en Alsace, et que ce soit à lui à qui vous confiez la défense de cette province, vis-à-vis du prince Charles, il est à craindre que Votre Majesté n'ait bientôt sujet de se repentir du choix qu'elle aura fait. Si le prince Charles passe une fois le Rhin et pénètre en Alsace, il ne sera pas longtemps sans entrer en Lorraine, n'y ayant, dans cette pallie , aucune place qui puisse l'arrêter. La Lorraine sera bouleversée en un moment, elles peuples le recevront à bras ouverts ; rien ne l'empêchera de s'avancer sur les frontières de Champagne, où Votre Majesté sait que tout est ouvert, et d'en tirer au moins de grosses contributions. Le tableau que j'ai l'honneur de fair-e à Votre Majesté n'est point chargé. Tout consiste donc aujourd'hui. Sire, à nous préserver, d'ici à l'hiver, des plus grands inconvénients, n'étant pas possible de pouvoir répondre à Votre Majesté de les prévenir tous ; et il faut pour cela une vigilance, une activité, un travail assidu et suivi, et un discernement sur le choix des partis qu'il convient de prendre, dont tout le monde n'est pas capable, et par malheur. Sire, ces quaUlés manquent dans M. de Coigny, et Votre Majesté a peu de sujets qui en soient susceptibles.

Je vous conjure. Sire, de croire que je n'ai nulle prédilection, ni nulle prévention pour M. le comte de

Saxe ; je ne l'ai jamais connu qu'à la guerre, et Votre Majesté aura la bonté de se souvenir de ce que j'ai eu l'honneur de lui en dire ; je me flatte qu'elle conviendra qu'elle a reconnu la vérité de ce que je lui avais avancé sur son compte. S'il continue à commander, sous mes ordres, le corps à la tête duquel je viens de le

mettre, j'espère qu'il pourra répondre à l'opinion que j'en ai, et servir utilement Votre Majesté. J'ai d'autant plus lieu de le croire, Sire, que je me trouverai toujours à portée de le secourir, et même de le joindre, en cas de nécessité, pour traverser les vastes desseins du prince Charles.

Si l'on renverse les premiers arrangements que j'ai faits, ou que d'autres. Sire, soient chargés de l'exécution, je ne puis répondre de rien à Votre Majesté. Après avoir pris la liberté de lui représenter, comme un fidèle serviteur, ce que je crois d'utile et d'essentiel pour le bien de son service, je me renfermerai dans la plus exacte obéissance ; mais je supplie de nouveau Votre Majesté de faire la plus sérieuse attention à ce que j'ai l'honneur de lui représenter.

J'ai une infinité d'articles sur lesquels je dois réponse à Votre Majesté ; je suis honteux de n'y avoir pas satisfait encore ; mais comme j'ai pour raison à lui alléguer l'obligation indispensable où je me suis trouvé de travailler, du matin au soir, pour tous les ordres à donner pour le service de Votre Majesté,

j'espère qu'elle me pardonnera. Vn courtisan aurait préféré l'honneur de lui écrire à celui de la servir ; mais un bon serviteur et un fidèle sujet aime mieux agir et travailler pour ce qu'il croit de plus utile à son maître. J'aurai incessamment l'honneur de répondre à Votre Majesté sur tous les articles contenus dans ses lettres. Je suis, etc.

A Ciiioisy, ce 1^{er} août 1743.

Comme j'étais ici quand votre courrier est arrivé, et qu'il a fallu que votre lettre particulière passât par le sieur Forestier ', et par conséquent par Versailles, avant que je la r^eçusse, M. d'Ar-

genson m'avait pleinement instruit du sujet pour lequel vous aviez dépêché ce courrier ; mais je me suis bien donné de garde de lui ordonner rien, que je n'eusse reçu votre lettre à laquelle je vais répondre. Vous deviez être pleinement instruit par moi-même, je crois, avant que M. d'Argenson vous l'eût mandé, que je destinais le maréchal de Coigny à un commandement, soit à celui de l'Alsace, si vous passiez en Flandre, soit à celui de

1 Cél.iit riiit^^r.iiéditire obicur sous le couvert duquel Louis XV et le ïïiaréchal de Noailles cachaient le secret de leur correspondance.

la Flandre, si vous restiez en Alsace ^ Je suis fâché que VOUS n'en ayez pas meilleure opinion. Je sais qu'il a peu d'esprit; mais tout ce que je vous en dirai, c'est qu'il a été heureux en Italie *, et que vous ne parliez point du tout de faire commander le comte de Saxe en Alsace. Je veux que le comte de Saxe soit le meilleur officier pour commander que nous ayons, mais lui confierons-nous la garde, seul, d'une province qu'on veut nous enlever à quelque prix que ce soit, qu'il y a si peu de temps qui est démembrée de l'Empire , lui qui est huguenot, qui veut être souverain, qui dit toujours que si l'on le contrarie, qu'il passera à un autre service? Est-ce là du zèle pour la France? Et pour lui, qui ^ n'a rien du tout à perdre, en ce pays, qu'une maîtresse, ce dont il retrouvera toujours, de l'humeur changeante et peu souciante dont il est ; de plus, frère d'un roi qui va peut-être se déclarer contre nous. Cela n'empêche pas qu'il ne puisse être excellent, surtout tant qu'il restera sous vos ordres, et peut-être, avec le temps, serons-nous plus sûrs de lui, et c'est à quoi je vous prie de vous attacher principalement, car je n'en vois guère des nôtres qui visent au grand comme lui.

1 Voir la lettre du Roi du 13 juillet.

2 Le maréchal de Coigny avait gagné, en 1734, les batailles de l'Ani et de Guastalla.

3 Avec ce qui, la phrase ne finit point et reste en l'air; substituez il à qui, la phrase reprend son aplomb.

Je me suis trop avancé avec le maréchal de Coigny l'empêcher d'aller incessamment à Strasbourg, pour y prendre le même commodément qu'avait le feu maréchal Du Bourg, et je voudrais qu'il pût lui ressembler; mais tant que vous serez dans la province, aucune troupe ne sera qu'à vos ordres, et par conséquent tous les officiers généraux, même le maréchal de Coigny, puisque vous êtes son ancien; et son commandement en général n'aura lieu que lorsque vous aurez pris le grand chemin de la Flandre, avec Tarrace et les officiers généraux dont vous serez convenu avec moi, et, pour lors, vous emmènerez avec vous, si vous le voulez, le comte de Saxe, ou lui donnerez, sous vos ordres, un corps séparé à commander, soit dans les Électorats, soit du côté de Dunkerque, ainsi que vous le jugerez à propos; et si vous estimiez devoir rester toujours en Alsace, ou vers les Évêchés, je pourrais envoyer le maréchal de Coigny en Flandre pour commander les troupes que vous y détacheriez, commandées par un lieutenant général; bien entendu que ce ne serait pas le comte de Saxe, voulant qu'il soit toujours à vos ordres.

Je suis bien convaincu que nul intérêt que le bien de mon service ne vous a occasionné de dépêcher ce courrier; je vous prie aussi d'être bien persuadé que ce n'est point pour vous donner aucun désagrément que j'ai songé au maréchal de Coigny, et je crois vous

avoir dit, cet hiver, que hors kii, aucun de nos maréchaux ne me paraissait pouvoir commander ; que vous n'avez point nommé du tout le comte de Saxe, quand vous avez proposé de faire commander quelqu'un en Alsace, et que, de plus, par l'arrangement que vous nous avez proposé de faire de ses anciens, il y avait tout lieu de présumer que vous vouliez avoir le comte de Saxe dans votre armée. A l'égard de M. de Balincourt, il sera aisé de l'envoyer autre part qu'en Alsace; mais je vois bien que, l'année prochaine, il faudra faire une furieuse descente '. Je sens bien que, dans le moment que vous avez dépêché ce courrier, il vous était difficile de songer à autre chose; ahisi j'attendrai patiemment les réponses que vous me devez, et je trouve très-bon que vous ayez préféré le devoir de général à celui de courtisan. Votre mère a vu, hier au soir, mon fils chez M. de Chàtillon ^ à Paris, où il a soupe après avoir visité les Invalides, et j'espère qu'ils ne seront pas sortis mécontenls l'un de l'autre.

« Le Roi vuul dire quil faudra écarter Ijeuicuiip de lieu-toiuints gci:éraux, plus anciens que le conile de Saxe. « Le duc de Chàtillon, gouverneur du Dauilliin.

Au canjp de Spire, le 6 août 1743.

Sire,

Je ne puis exprimer à Votre Majesté la satisfaction infinie que m'a causée la lettre dont elle m'a honoré, le 24 du mois dernier. J'y reconnais le sang et les sentiments do Louis XIV et de Henri IV; j'en félicite Votre Majesté, son État, et tous ceux qui, comme moi, s'intéressent à sa gloire.

La résolution que vous prenez, Sire, d'aller à la guerre, est devenue indispensable à tous égards. C'est l'unique moyen de sau-

ver votre État qui est en danger, on ne doit point vous le dissimuler. L'honneur personnel de Votre Majesté y est engagé ; un Roi n'est jamais si grand qu'à la tête de ses armées ; c'est là où les sujets aiment mieux à le voir, et c'est aussi où il est le plus respectable, surtout quand c'est pour la défense de son État et de ses frontières. Le rétablissement de vos troupes le demande. Votre autorité et votre présence sont seules capables d'y remettre l'ordre et l'esprit de subordination qui sont absolument anéantis , aussi bien que d'y faire renaître l'activité et l'émulation, qui sont entièrement éteintes. Votre Majesté reconnaît elle-même que de faire la guerre

182 CORRESPONDANCE DE LOUIS XV

par autrui ne lui a pas réussi ; j'ose assurer qu'il en est et qu'il en sera de même dans toutes les autres parties de l'administration de votre État. Le succès de tout ce que Votre Majesté fera dépendra toujours de ce qu'elle voudra bien conl'uire par elle même, sans s'en remettre entièrement à la coiauite des autres. Vos sujets, Sire, s'y porteront avec plus d'ardeur, et les étrangers y auront plus de confiance.

Tous les souverains de l'Europe ont été à la guerre ; Votre Majesté , Sire , serait le premier et le seul de sa race qui n'eût point paru à la tête de ses armées. Elle serait d'autant moins excusable qu'il y a plus de motifs qui l'exigent, et, d'ailleurs, Sire, tout le monde reconnaît dans Votre Mnjesté les talents et les qualités nécessaires pour la guerre ; ces talents sont nés avec elle, et malgré tout ce qu'on a fait pour les enfouir, on n'a pu les étouffer.

C'est non-seulement par les armes, Sire, que les États se forment et s'agrandissent, mais ce n'est que par elles qu'ils se

conservent et qu'ils se maintiennent. Le royaume de Votre Majesté en particulier est purement militaire ; la gloire et l'amour des armes ont toujours distingué la nation française de toutes les autres, et ce n'est que depuis un certain temps qu'il semblait qu'on se fût attaché d'avilir l'état militaire, et l'on n'a aujourd'hui que trop d^e sujet de s'en repentir". Mais dès que Votre Majesté est résolue de con-

liT DU JHAKÉ'.IHAL DL MiMLLES. Ui

naître et de faire par elle-m^{ême} ce inélier, qui, comme elle me fait l'honneur de me le marquer dans sa lettre, a été si bien exercé par ses pères, elle verra, chaque jour, la gloire et l'agrandissement de son État naître de l'application qu'elle donnera à une si noble et si utile profession. Votre Majesté ne saurait trop voir, eu paix comme en guerre, ses troupes, ni en être vue trop souvent ; c'est par les détails dont elle se fera rendre compte qu'elle prenra des connaissances qui la mèleront à l'abri qu'on puisse, à l'avenir, lui en imposer.

Je joins à cette lettre un Mémoire ' qui répond aux trois questions principales que Votre Majesté m'a faites dans la lettre dont elle m'a honoré. J'avoue, Sire, que je crains que la première ne devienne inutile, et que les ennemis , en commençant par se déclarer et nous attaquer, ne laissent plus le choix du parti qu'il y aurait à prendre.

J'aurais fort désiré, Sire, que Votre Majesté eût pu venir à son armée cette année; mais comme je lui dois la vérité, par préférence à tout, je serais au désespoir de flatter les désirs de Voire Majesté par de fausses espérances. Loin, Sire, de [d]ouvoir penser,

de cette campagne, à former des entreprises sur les ennemis, on devra s'estimer fort heureux si on peut les empê-

» On a jui'é inutile de reproduire le Mémoire; tout ce qu'il contient est parfaitement résumé dans celle lettre.

iS4 CORRESPONDANCE DE LOUIS XV

cher de rien entreprendre sur vos frontières, et c'est à quoi j'emploie toute mon application. Qu'il me soit permis de dire à Votre Majesté que les fautes multipliées que l'on a faites en tout point, ont réduit les affaires dans un état que si la présence de Votre Majesté à son armée devenait nécessaire avant la fin de la campagne, ce sera moins pour attaquer les ennemis que pour arrêter leurs progrès.

Dans le dessein où est Votre Majesté de faire la guerre par elle-même, il faut, sans perdre un moment, travailler dès à présent à mettre tout en état, pour qu'elle puisse y paraître d'une manière convenable à ce qu'elle est. Il faut , premièrement , réparer et augmenter les troupes, et le faire d'une manière utile et solide, et la moins coûteuse qu'il se pourra ; et pour y parvenir, il est nécessaire de former un plan fixe et différent de celui qu'on a suivi dans les dernières augmentations; et je supplie Votre Majesté, quand elle aura pris son parti sur ce qui devra être fait, d'en suivre l'exécution de près, afin que ceux auxquels elle s'en remettra ne s'écartent point de l'esprit du plan qui en aura été fait. Il faut, en second lieu, penser sourdement à rassembler tous les moyens de faire agir ces troupes sans retardeaient, et prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir et éviter tout inconvénient et tout contre-temps.

Votre Majesté verra, dans le Mémoire joint à cette

leliro, que je pense qu'elle doit commencer par une on!rei)ri<e prématurée ', et les raisons sur lesquelles je f<Mu]c celte opinion. Mais pour réussir, il faut surtout, Sire, agir avec le plus grand secret et ne laisser pénétrer par personne les vues et les intentions de Votre Majesté. Le secret est d'autant plus nécessaire dans cette occasion que Votre Majesté doit s'attendre que quelques-uns de ses ministres feront l'impossible pour s'opposer à ses désirs ; on en a peu vu, dans tous les temps, assez zélés et assez attachés à leur maître pour souhaiter qu'il vît et approfondît les choses par lui-même, et le plus habile souvent d'entre eux est celui qui réussit le mieux à cacher le désir de se maintenir dans sa place, sous l'apparence de l'attachement cp'il affecte d'avoir pour la personne de son maître. Si Votre Majesté veut donc effectivement se mettre à la tête de son armée, comme j'en suis persuadé, je la conjure qu'il n'y ait que M. d'Argenson et moi qui soyons instruits de ses véritables intentions, sans quoi le succès en sera fort douteux, et Votre Majesté doit recommander à M. d'Argenson le secret le plus inviolable et sans aucune exception.

J'observerai à Votre Majesté que le cas dont il s'agit, est celui où elle doit parler en maître et donner la loi à ses ministres. Votre contrôleur général doit, à l'ave-

» C'est-à-dire faite de bonne heure, avant Fépoque liabituelle de rentrée en campagne.

nir, être obligé de fournir les fonds dont ou aura besoin, sans qu'il (;se s'informer des raisons pour lesquelles on les demande, et encore moins en décider; il doit se renfermer à juger des mo3'ensles plus convenables pour trouver les sommes qua Votre Majesté aura jugé néc8ssaire-s [])Our rcxcculion de ses desseins. C'est ainsi que le feu Roi, Sire, en a usé à l'égard de M. Colbert et

de tous ceux qui l'ont suivi dans cet emploi; il n'eût jamais riou fait de grand dans tout le cours de son règne s'il avait pris un autre parti, et je dois prévenir Votre Majesté que, sans cela, il lui sera fait des re[pr]ésentations sans fin sur l'impossibilité de trouver les fonds, et qu'à moins qu'elle ne se déclare d'une manière bien expresse et bien décidée sur la volonté où elle est d'être obéie, tout manquera par le défaut de l'argent nécessaire pour l'exécution de ses désirs.

Je n'en dirai pas davantage dans cette lettre à Votre Majesté; mes pauvres yeux sont à bout, parce qu'il n'a pas été question de s'aider de mon secrétaire, par l'importance du secret à garder sur la matière que j'ai eu à traiter. Il y aurait cependant bien des choses essentielles, qui intéressent également la gloire de Votre Majesté et le bien de son État, auxquelles il serait de la dernière conséquence de remédier promptement, mais qui exigeraient des volumes pour être traitées par écrit, et qui ne le seraient jamais aussi à fond que si je pouvais avoir l'honneur d'en conférer

de vive voix avec Votre Majesté. Comme les fonctions que je remplis ne me permettent pas de quitter, Votre Majesté, le jugeai-elle à propos de jeter les yeux sur quelqu'un de cette armée, dont la discrétion, la probité, l'intelligence, et sur tout le zèle et l'attachement pouvaient lui fussent connus, avec qui elle voulût m'ordonner de m'ouvrir de toutes mes idées, pour qu'il put ensuite en aller rendre compte à Votre Majesté? Cet expédient pourrait lui épargner de la peine, ainsi qu'à son vieux serviteur, qui, en travaillant sans relâche, depuis le matin jusqu'au soir, ne trouve pas cependant le temps de pouvoir suffire à tout. Je suis, etc.

A Versailles, ce 7 août 1743.

Il est arrivé ce matin un courrier de vous ; j'ignore encore s'il m'a apporté quelques lettres particulières de vous, notre correspondant ^ é ant à Paris jusqu'à ce soir ; mais comme l'on me dit qu'on allait le faire repartir- au plus tôt, j'en profite pour vous faire quehjues questions, et vous savez ce que vous m'avez re-commandé en partant d'ici.

1 Le sieur Forestier. — Voir ci-dessus, p. 177.

ISS CORRESPONDANCE DE LOUIS XY

Pourquoi ôtes-vous rentré si tôt sur lo territoire de France, et pourquoi n'avez-vous pas fait fourrager dans le Palatinat, ainsi qu'on vous l'avait prescrit?

Du Yerney ^ doit être parti la nuit dernière. Pourquoi l'avez-vous demandé avec tant d'instance? Est-ce faute du général des vivres ou de votre intendant?

Pourquoi avez-vous pris l'argent destiné au prêt de votre armée pour en faire un autre usage ? Vous savez qu'il est sacré.

Vous me paraissez abandonner entièrement Landau à ses propres forces ; êtes-vous dans l'impossibilité de le secourir, si on l'attaque, ainsi que vous le faites entendre ? L'on dit qu'ils en veulent plutôt à Thionville.

En rapprorliantle comte de Saxe de la basse Alsace, ne craignez-vous pas que le prince Charles ne vous ait porté une feinte sur ce côté-là, pour tout d'un coup se rabattre sur Huningue, qui est le véritable endroit sur lequel nous avons le plus à craindre ?

Personne ne m'a suggéré rien de tout ceci ; mais c'est le sujet des réflexions que j'ai faites à la lecture de vos lettres. Je n'exé-

cute que ce que vous m'avez fait promettre de tout vous dire, tant ce que je pensais que ce que les autres pourraient me dire; ainsi vous ne devez point vous alarmer, et, au con-

» Paris Daverney, munitionnaire général.

traire, être plus persuadé que jamais de la coniiiaice que j'ai en vous.

Du 7ⁿaréal de Noailles au Roi [officielle

Au camp de Spire, le 8 août 1743.

Sire,

J'ai cru ne pouvoir me dispenser de rendre compte à Votre Majesté de ce que l'Empereur m'a fait dire, il n'y a que deux jours, par M. le chevalier de Grollier, un de ses chambellans et son adjudant général, qui est auprès de moi, de sa part, depuis le commencement de cette campagne. L'Empereur l'a chargé de me rassurer contre toutes les fausses nouvelles qui pourraient me revenir de Francfort, et de me dire que, malgré les instances réitérées qu'on faisait auprès de lui, il n'avait encore conclu aucun traité avec la reine de Hongrie. Il m'a fait dire en même temps qu'il souhaiterait connaître quelles sont les intentions de Votre Majesté à son égard, qu'il dit ignorer absolument. Il prétend que

» Le Roi iiL- reçut din-clcnieil du maréchal de Noaiilcs qu'une copie de ceite dépêche; l'original lui l'ut remis par le ministre des affaires étrangères, M. Amelol, à qui le maréchal l'avait adressé comme une pièce diplomati(Juc.

si Votre Majesté était dans la volonté de le soutenir, il pourrait former de nouveau un coï[]S assez considérable de troupes pour occuper une partie des fo;ces de la reine de Hongrie, que plusieurs princes d'Allemagne lui en offrent, entre autres des princes de la maison de Saxe. Il désirerait enfin savoir quelle serait la nature des secours qu'on voudrai! :lui accorder, et si l'on se bornerait simplement à i;n subside alimentaire.

.Te ne fais simplement, Sire, que mettre sous les yeux de Votre Majesté ce que l'on m'a dit de la part de ce prince, sans vouloir intervenir dans les négociations que l'éloignement où je suis de Francfort, et les occupations d'un autre genre dont je me trouve surchargé, me permettraient difficilement de suivre. Je ne me refuserai cependant jamais, Sire, à ce que Votre Majesté pourrait exiger de mes services. Mais comme tous les instants sont précieux, j'ai cru, Sire, qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour informer Votre Majesté des dispositions où était l'Empereur, afin qu'elle pût prendre en conséquenc3 les partis et les mesures qui paraîtraient les plus convenables. L'extrémité où l'Empereur se trouve réduit, et plus encore les sollicitations vives et réitérées de tous ceux qui l'environnent, ne lui permettront pas vraisemblablement de rester longtemps sans prendre un parti.

Je croirais, Sire, manquer à mon devoir et à la

ET DU MARÉCHAL DE jNOAILLES. 191

confiance dont Votre Majesté m'a honoré, en m'appelant dans son conseil, si, dans une conjoncture aussi importante, je négligeais de lui l'aire quelques observations que je crois pouvoir être utiles au bien de son État, et que je sou mets entièrement à ses lumières et à celles de son conseil. Il serait inutile d'entrer dans le

détail de tout ce qui s'est passé avec l'Empereur, parce que mon dessein n'est point d'examiner ce que l'on a fait, mais ce que l'on pourrait faire. Je n'entrerais même, Sire, dans aucune discussion de ce quel'honneur de Votre Majesté pourrait (xiger d'elle en cette occasion, quoique rien ne mérite une plus s'rieuse attention de la part de ceux qui sont appelés à son conseil, me bornant uniquement aux conséquences utiles ou préjudiciables qui en pourraient résulter.

Ainsi la question.se réduit, Sire, à savoir lequel est le plus utile pour Votre Majesté de soutenir ou d'abandonner l'Empereur, dans les circonstances où l'on se trouve. L'état d'épuisement où votre royaume est réduit n" permet pas. Sire, de faire de grands efforts pour mi intérêt étranger. L'alliance de l'Empereur ne peut être qu'à charge par la nécessité où l'on est de ne pouvoir aujourd'hui le soutenir qu'en payant ses troupes, et en leur joignant un corps de celles de Votre Majesté ou de quelques troupes étrangères, pour que ce prince soit en état de résister à ses ennemis et d'entreprendre sur eux. Il faut encore ajouter à toutes ces

dépenses celle d'un subside alimentaire assez considérable. A n'opposer à tous ces inconvénients que le simple honneur de soutenir son allié, il est peu de ceux qu'on qualifie de politiques qui ne fassent du sentiment de l'abandonner. Mais pour pouvoir juger, Sire, si les inconvénients qui en résulteraient ne seraient pas encore plus considérables, il faut examiner avant tout si, en abandonnant l'Empereur, on peut se flatter d'avoir la paix, ou si l'on aura la guerre, parce que, dans le cas où l'on aurait la paix, la question du côté de l'utilité présente et actuelle ne serait plus douteuse. Votre Majesié ne se trouvant intéressée dans cette guerre qu'en qualité d'auxiliaire de l'Empereur, elles Anglais

n'ayant de prétexte, pour y entrer et pour y exciter les Hollandais, que celui de conserver à la reine de Hongrie les États de la succession de son père, il paraît qu'en renonçant au titre d'auxiliaire de l'Empereur, et vos troupes cessant d'attaquer les États de la reine de Hongrie, on ne peut avoir aucune raison d'attaquer ceux de Votre Majesté, et qu'elle doit se trouver dans le même cas que l'Électeur Palatin, et le Landgrave de Hesse-Cassol, qui avaient prêté leurs troupes à l'Empereur, et dont l'un ne vient que de les retirer, sans qu'on leur ait fait ou déclaré la guerre ni à l'un ni à l'autre. Mais on doit observer. Sire, que l'Empereur n'est pas le seul en Europe qui ait formé des prétentions sur la succession de la maison d'Autri-

che ; l'Espagne est dans le même cas, et en renonçant à soutenir l'Empereur, il faudrait, en suivant les mêmes principes, renoncer à soutenir l'Espagne. Toutes les facilités que Votre Majesté pourrait donner à cette couronne pour la poursuite de ses droits, fourniront toujours des prétextes suffisants à ses ennemis pour lui faire ou lui déclarer la guerre ; et Votre Majesté doit prévoir que si elle ne seconde point les vues de l'Espagne, l'Espagne la quittera, surtout dans la crainte où elle pourrait être de voir enlever à don Carlos le royaume de Naples. On doit même craindre qu'en prenant le parti de renoncer au titre d'auxiliaire de l'Empereur, l'Espagne ne sera point retenue par les efforts que Votre Majesté pourrait faire en sa faveur, et que l'exemple que Votre Majesté aurait donné d'abandonner son allié, n'induisse celle couronne à se séparer de l'alliance de Votre Majesté, dès qu'il conviendra à ses intérêts particuliers de le faire.

Quoique j'aie dit ci-dessus. Sire, que le prétexte des Anglais pour intervenir dans cette guerre avait été de soutenir la reine de

Hongrie, Votre Majesté n'ignore pas que ce n'est pas le seul motif qui les y ait déterminés. Ils ont envisagé cette guerre comme un moyen de terminer avec avantage celle qu'ils avaient contre l'Espagne, de satisfaire leur haine contre la France, et de la réduire dans un état à n'avoir nonseulement rien à craindre de sa puissance, mais à lui

faire perdre tout crédit et toute influence dans l'Europe, aussi bien qu'à pouvoir la dépouiller ensuite de son commerce.

Il me semble donc, Sire, par ces raisons, qu'en abandonnant totalement l'Empereur, Votre Majesté est bien éloignée de pouvoir espérer la paix, qu'elle ne saurait même s'en flatter, quand elle viendrait encore à abandonner l'Espagne, et que ce qui en résulterait serait de se trouver enfin sans alliés, et engagé dans une guerre contre toute l'Europe. C'est là le point. Sire, où les ennemis de Votre Majesté souhaitent de la réduire ; c'est le projet de M. le baron de Carteret, el dont il ne s'est point caché ; c'est concourir à ses vues que d'abandonner l'Empereur, et ce serait favoriser soi-même les négociations dont il est actuellement occupé pour parvenir à détacher ce prince de l'alliance de Votre Majesté, et lui faciliter les moyens de réunir ensuite toute l'Europe contre la France.

Quelque parti. Sire, que Votre Majesté juge à propos de prendre, la guerre jusqu'à présent paraît certaine, et la question par conséquent réduite au point d'examiner s'il vaut mieux augmenter le nombre de vos ennemis , en abandonnant l'Empereur , que d'être obligé de le soutenir. Aussi longtemps que l'Empereur restera uni avec Votre Majesté, elle n'a point à craindre que l'Empire se déclare contre elle, et cette même raison retiendra la plupart des princes de l'Empire,

dans la crainte que, quelque événement heureux venant à changer la face des affaires, ils ne fussent exposés à éprouver le ressentiment de l'Empereur, Dans le cas, au contraire, où l'on abandonnerait ce prince, se trouvant livré à la discrétion des ennemis de Votre Majesté, il peut être forcé à se déclarer formellement contre la France, et tout l'Empire avec lui. En supposant même que, par reconnaissance pour tous les efforts que Votre Majesté a faits en sa faveur et par son attachement pour elle, il résistât, comme je l'espère encore, à toutes les tentatives que les Anglais font auprès de lui, il n'en serait pas moins vrai que les Anglais se trouveraient en état de déterminer la plupart des princes et États qui composent le Corps germain ou à se déclarer pour eux ou à leur fournir une augmentation considérable de troupes. Je ne dirai point à Votre Majesté, Sire, qu'en soutenant l'Empereur, la fermeté (qu'elle fera paraître servira à rassurer l'Espagne, et que ce parti est le seul qui puisse procurer à Votre Majesté les moyens de se former de nouveaux alliés, comme elle ne saurait, au contraire, se flatter d'en conserver ni d'en acquérir, si elle abandonne l'Empereur.

Les circonstances sont fort différentes de ce qu'elles étaient avant que de commencer la guerre ; les engagements sont pris, et ce n'est plus le temps d'examiner s'il était utile et prudent de les former ou non. On doit

fixer son attention sur la situation où ils nous ont insensiblement conduits. Il ne faut plus envisager, Sire, que vos troupes combattent pour l'Empereur, ni que Votre Majesté dépense ses trésors et épuise son royaume pour un intérêt étranger. Les ennemis qui combattront les troupes de l'Empereur sont moins les siens que ceux de Votre Majesté, et il s'agit aujourd'hui de l'inté-

rêt propre de votre royaume. Votre Majesté va devenir la partie principale, et loin d'être auxiliaire de l'Empereur, l'Empereur deviendra le sien. Ce prince a encore des troupes. Sire, et si on peut les faire venir sous Philippsbourg, comme le projet en a été formé, elles suppléeront à une partie des augmentations déjà trop différées et dont on ne peut plus désormais se dispenser. Elles sont au nombre d'environ 15,000 hommes, qui monteront à 20 ou 22,000, lorsqu'elles auront été recrutées ; on pourra les augmenter de quelques autres troupes et s'en servir pour faire une diversion utile dans l'Autriche antérieure, à portée même des frontières, où elles occuperont une partie des troupes ennemies. Je ne suivrai pas le détail des projets et des opérations auxquelles on pourra les employer, parce que ce n'est point l'objet de cette dépêche.

Quelques réflexions que je puisse faire, je ne puis, Sire, envisager qu'une seule raison pour ne pas soutenir l'Empereur. Il s'agit moins aujourd'hui de lui fournir des hommes que des subsides pour lui, pour

ses propres troupes et pour en soudoyer quelques autres dans l'Empire pendant le cours de la guerre. Ainsi il ne peut y avoir d'objection que celle de la difficulté de trouver de l'argent pour subvenir à cette dépense. Que l'on calcule d'une part, Sire, ce qu'il en coûtera à Votre Majesté pour soutenir l'Empereur ; qu'on calcule de l'autre les dépenses où Votre Majesté se trouvera nécessairement engagée, pour subvenir à la guerre et résister au nombre de nouveaux ennemis que l'abandon de l'Empereur donnera aux Anglais la facilité de susciter contre la France, surtout si l'Empereur et l'Empire viennent à se déclarer, comme personne, je crois, n'oserait prendre sur soi de garantir le contraire, le dan-

ger sera sans comparaison plus grand, et les efforts qu'il faudra faire le seront dans la même proportion; la dépense, loin de diminuer, augmentera, et il est facile de le démontrer.

Si l'Empereur est en état, par ses propres troupes ou par celles qu'il pourra avoir des princes de l'Empire, de former un corps d'armée de 30,000 hommes, ainsi qu'on l'assure, Votre Majesté, à la vérité, sera obligée de les soudoyer, mais ce sera 30,000 hommes de moins qu'elle aura à lever dans son royaume, déjà trop dépeuplé, et qu'il faudrait également soudoyer, indépendamment des frais de la levée et de ce que ces troupes seraient entièrement nouvelles. Si, au contraire, par l'abandon de l'Empereur, ces mêmes

198 CORRESPONDANCE DE LOUIS XV

30,000 hommes passent aux ennemis, il faudra, premièrement, en lever dans le royaume 30,000 pour tenir lieu du même nombre des troupes de l'Empereur que l'on n'aurait point ; en second lieu, il faudra faire une seconde levée de 30,000 hommes, pour opposer au même nombre des troupes de l'Empereur que les ennemis auraient acquis et dont ils auraient augmenté leurs forces. Ainsi la différence de les avoir pour ou contre mettrait dans la nécessité de lever (30,000 hommes déplus dans le royaume et d'en avoir 30,000 de plus à payer. Que les Anglais aient ces 30,000 hommes de l'Empereur même, ou que l'abandon de l'Empereur leur donne la facilité de se les procurer dans l'Empire, le cas est toujours le même, il faut donc nécessairement en venir à ce point que votre royaume. Sire, peut supporter les frais de la guerre, ou qu'il ne le peut pas. Dans le premier cas, je ne pourrais concevoir qu'on voulût persuader à Votre Majesté qu'il lui serait plus avantageux d'avoir l'Empereur et l'Empire du

nombre de ses ennemis que d'avoir l'Empereur pour allié et l'Empire neutre. Dans le second, Sire, il n'y a point d'autre parti à prendre que de se soumettre à la lui qu'il plaira à vos ennemis d'imposer, dùt-il en couler à Votre Majesté plusieurs provinces, et plus on différerait de faire la paix, plus les conditions qu'il faudrait subir seraient dures et humiliantes.

ET 1)U MARÉCHAL Dli NOAILLts. 499

11 résulte, Sire, de tout ce qui vienl d'être exposé, qu'il serait bien à désirer que Ton put parvenir à une paix supportable. Personne ne sent plus vivement que je le fais, le besoin qu'en ont vos provinces pour se rétablir, et combien elle est nécessaire pour travailler à remettre l'clat militaire de votre royaume sur le pied où il devrait être. Mais en même temps, Sire, je suis persuadé qu'on ne la fera plus ou moins convenable qu'à proportion des efforts que Votre Majesté fera pour soutenir la guerre, et des mesures qu'elle prendra i)Our conserver ses alliés et en augmenter le nombre.

C'est moins dans des vues de guerre. Sire, que dans des vues de paix, que je pense qu'il est nécessaire de soutenir l'Empereur et de ne point rompre les engagements pris avec ce prince, quoique contractés par des motifs bien différenis. Je regarde ce parti. Sire, comme celui qui est le plus conforme à votre bonheur, à vos engagements et à vos intérêts, que le cbangemeiit des circonstances rend aujourd'hui le moins contraire à la conservation de vos sujets et le moins préjudiciable à vos finances, dans le cas où l'on suppose la guerre certaine.

Trois points, Sire, me paraissent nécessaires pour soutenir l'Empereur, sur lesquels il faut que Votre Majesté décide, et dont

il me paraît qu'il serait à propos d'informer ce prince, aussi promptement qu'il

200 GORREàPONDANCE DE LOUIS XV

sera possible, afin de prévenir les engagements que le peu d'espérance qu'on lui a donné jusqu'à présent le déterminerait peut-être à contracter avec les Anglais et la reine de Hongrie :

1" Que Votre Majesté lui accorde un subsidie alimentaire.

2° Qu'elle lui accorde un subsidie suffisant pour soudoyer ses propres troupes. Cette résolution est d'autant plus nécessaire qu'il est à craindre que l'Empereur n'aime mieux avoir des troupes soudoyées par les Anglais que de n'en point avoir, et ils en feraient volontiers les frais.

3*^ Qu'on prenne des mesures pour augmenter le corps de M. de Seckendorff, soit par une partie des troupes étrangères au service de Votre Majesté, soit par celles que l'on pourrait soudoyer dans l'Empire, ce qui serait le plus convenable, ou soit enfin par l'un et l'autre de ces moyens ensemble, pour mettre l'Empereur en état d'avoir une armée capable de tenir la campagne. Du côté de l'Empereur, Sire, il me paraîtrait bien essentiel que le corps de M. de Seckendorff revînt sous Philippsbourg, ainsi que l'Empereur lui-même l'avait projeté. C'est ce qui peut être difficile à exécuter présentement, mais qui deviendra praticable après l'éloignement de l'armée anglaise des bords du Mein, et que les démarches du prince Charles vers la haute Alsace seront entièrement déterminées.

Quoique cette dépêche, Sire, soit déjà fort longue, je ne puis la terminer sans faire envisager à Votre Majesté, en peu de mots, les

avantages que l'un pourrait se flatter de retirer du parti qu'on propose, en supposant toujours qu'il n'arrivera pas de malheur, d'ici à la fin de la campagne, et qu'on prendra de justes mesures pour la prochaine. Si l'Empereur peut parvenir à rassembler son armée sous Philippsbourg, Votre Majesté se trouvera en état de faire passer le Rhin à celle qu'elle aura sur cette pai'tie de la frontière, et la supériorité des deux armées sur celle du prince Charles l'obligera à se retirer de la Souabe, où votre armée enfin pourra s'établir dans les États qu'y possède la reine de Hongrie, et vivre à ses dépens.

D'un autre côté. Sire, rien ne serait plus propre à intimider les Anglais et les Hollandais, et à les obliger à se prêter à des conditions de paix raisonnables, que le progrès que Votre Majesté pourrait faire en Flandre, où il deviendrait par conséquent de son intérêt de porter ses plus grandes forces, et si Dieu y bénissait ses armes, et que Votre IMajesté fût dans la résolution de rendre les conquêtes qui en seraient le fruit, comme il serait de la bonne et saine politique de le faire, dans les circonstances où l'on se trouve, Votre Majesté aurait d'autant plus de facilité à procurer des conditions convenables à ses alliés qu'elle ne se réserverait rien pour elle-même, et elle terminerait enfin avec hon-

•20à CORRESPONDANCE DE LOUIS XV

neur, et sans que ses ennemis eussent pu entamer ses États, une guerre qui est devenue trop onéreuse; une seule année d'effuris, en prenant de justes mesures, peut faire };arvenir à la paix. Mais, Sire, il n'y a pas un instant à perdre pour se préparer, et le moindre relardemcni ou la moindre nonchalance peut donner lieu au plus fôcheux rL'vers et à la prolongation de la guerre pen-

dant plusieurs années, au lieu de l'espérance dont on pourrait se flatter de la terminer promptement et avec honneur.

Je supplie Votre Majesté de vouloir bien excuser la liberté avec laquelle je viens de lui exposer ce que je pense sur la conjoncture présente des affaires ; elle ne doit l'attribuer qu'au zèle et à l'attachement que j'ai voués à sa personne et au bien de son État ; et ces motifs me font espérer qu'elle voudra bien en juger avec sa bonté et son indulgence ordinaires.

Du maréchal de Noailles au Roi (particulière)

Au camp à Spire, le 8 août 1743.

Sire,

Je dois réponse à plusieurs lettres que Votre Majesté

1 Celle (Jépèchu particulière ne parvint pas au Roi, comme d'habitude,

ET DU MARÉCHAL DE NOAILLES. aiii

à eu la bonté de m'écrire ; celle-ci lui sera remise par M. d'Argenson ; elle recevra d'ailleurs un paquet contenant une lettre et un Mémoire en réponse à la lettre particulière qu'elle m'a fait envoyer par ce ministre. Comme le paquet est assez considérable, c'est ce qui m'a engagé à l'envoyer à Votre Majesté par une autre voie ; il n'aurait pu imaginer ce qui pouvait y donner lieu, et il est également de mon devoir envers Votre Majesté, comme de mon

attention pour M. d'Argenson, de lui supprimer ce sujet de curiosité et peut-être d'inquiétude, quoique je sois d'avis, comme Votre Majesté le verra, de lui faire part du dessein qu'elle a formé, et de n'en faire part qu'à lui seul, sans exception. Mais c'est à vous, Sire, de lui apprendre, si vous le jugez à propos; le secret en sera d'autant plus sur, lorsqu'il le saura de la bouche de Votre Majesté.

J'avais déjà fait, dès le mois de février, un Mémoire qui traite particulièrement de la guerre offensive et défensive, que je remis à M. d'Argenson, et comme il a rapport aux questions que me fait Votre Majesté, je lui en envoie copie. Elle trouvera encore jointe au paquet que je lui annonce par cette lettre, la copie d'une longue dépêche que j'ai l'honneur de lui écrire , afin ([u'elle puisse la lire et la méditer dans son particulier,

par une voie détournée; elle lui fut remise par le comte d'Argenson, ministre de la guerre, à qui le maréchal l'avait adressée. « C'est la lettre particulière du 6 août.

si elle juge qu'elle en vaut la peine. J'adresse l'original à M. Amelot \ parce qu'il y est principalement question d'affaires étrangères, qui souvent se trouvent si étroitement unies à celles de la guerre qu'il est impossible de traiter les unes sans parler des autres.

J'ai cru en conséquence, Sire, comme bon et fidèle serviteur de Votre Majesté, qui s'intéresse à sa gloire et au bien de son État, ne pouvoir me dispenser de lui exposer ce que je pense sur la conjoncture présente et sur les résolutions qu'il me paraîtrait convenable de prendre à l'égard de l'Empereur. Je n'ai insisté, Sire, que sur ce qui concerne l'intérêt de votre État, parce que

c'est une dépêche à être lue dans votre conseil ; si j'eusse eu à traiter la même affaire vis-à-vis de Votre Majesté seule, j'aurais beaucoup insisté sur ce qui peut intéresser son honneur, comme sur le motif le plus capable de la déterminer, et qui ne me tient pas moins à cœur que le bien de son État, indépendamment de ce que je pense qu'en bonne et saine politique, un Roi ne peut être trop jaloux de son honneur, et que l'opinion que les étrangers se forment de son caractère est ce qui est le plus capable d'influer sur le succès de ses affaires ; mais cette manière de penser, Sire, n'est peut-être pas celle de tout le monde, et si j'ose le dire

1 C'est la dépêche officielle du 8 août, insérée immédiatement avant celle-ci.

à Votre Majesté, dans la confiance où je suis qu'elle me pardonnera une liberté qui ne part que du motif le plus pur et le plus zélé, on n'a pas toujours fait assez d'attention à ces principes, et c'est en partie la cause qui fait aujourd'hui que les étrangers n'ont point dans votre gouvernement toute la confiance qu'il serait à désirer pour le bien des affaires de Votre Majesté.

Ce que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire ne me permet pas de douter que son sentiment particulier ne soit de soutenir l'Empereur, et Votre Majesté était si persuadée que son honneur et le bien de son État l'exigeaient, qu'elle m'a marqué en même temps ne pouvoir croire que d'autres pensassent autrement. Je crois, Sire, qu'il y a en effet dans votre conseil des personnes qui en jugent de même que Votre Majesté ; mais je suis convaincu qu'il y en a aussi d'autres qui intérieurement pensent d'une manière fort différente, qui n'ont peut-être pas osé le faire connaître à Votre Majesté, mais qui se flattent de faire prévaloir peu à peu leur opinion. Votre Majesté est à portée d'en juger; je

la supplie de l'aire attention à l'effet que produira dans son conseil la lecture de ma dépêche ; elle a le coup d'œil bon, et elle reconnaîtra facilement si je me trompe ou non dans le jugement que j'en porte.

Je ne puis. Sire, dans l'éloignement où je jhc trouve, établir mes conjectures qu'en rassemblant et

combinant ce qu'on me laisse connaître des véritables démarches qu'on a faites auprès de l'Empereur ; c'est sur cet examen qu'est fondée l'opinion que je me suis formée, et il était essentiel d'y faire une attention très particulière pour guider ma conduite à l'égard de ce prince, dans la situation où je me trouvais, et ne pas m'écarter de l'esprit des résolutions qui pouvaient être prises dans votre conseil. J'ai donc, pour ma propre instruction. Sire, jeté sur le papier quelques réflexions sur la conduite que l'on a observée, en dernier lieu, à l'égard de l'Empereur et de l'Empire. Il n'y manque que la forme pour l'envoyer et le présenter à Votre Majesté ; mais je souhaiterais connaître auparavant si elle approuve que je lui en fasse part, et si l'examen du présent, qui doit l'occuper extrêmement, lui laisse quelque loisir pour l'examen du passé, très-souvent utile et propre à éclairer sur les démarches à faire pour l'avenir.

Je prendrai la liberté de dire naturellement à Votre Majesté que je regarde la méthode de se rendre compte à soi-même par écrit de ce qui se fait et de ce qui se passe comme le meilleur moyen de suivre et d'approfondir les affaires ; les discours passent légèrement et l'impression s'en efface ; on ne se donne pas le temps d'apercevoir la relation et la liaison des affaires, et l'on n'en envisage point assez les conséquences. Les événements, Sire, ne le prouvent que trop. Pardonnez, je

VOUS supplie, ces réflexions à un vieillard qui a vu naître
Vostre Majesté > dont l'âge et les fatigues ne lui permettront [D]as
vraisemblablement de faire souvent et longtemps usage de cette'
liberté, et qui n'a d'autre ambition que de voir Votre Majesté le
Roi le plus grand et le plus heureux de l'Europe, comme elle en
est le premier.

L'obligation où je me suis cru, Sire, de vous rendre compte et
d'exposer devant votre conseil ce que je pensais sur la conjonc-
ture présente, et la réponse que je devais à Votre Majesté sur le
dessein qu'elle se propose, sont deux motifs qui m'ont engagé à
dépêcher le courrier que j'envoie. Je l'aurais expédié plus prom-
plement, si ce n'est que j'ai reçu la lettre, dont elle m'a honoré le
24 du mois dernier, l'avant-veille d'un voyage que je devais faire
à Landau pour visiter cette place. J'y ai resté deux jours à donner
une partie des ordres nécessaires pour la mettre en état de dé-
fense, et dans les circonstances où l'on se trouve, je ne pouvais
différer ce voyage sans inconvénient pour le bien du service de
Votre Majesté.

Je vais actuellement répondre, Sire, aux différents articles de
vos lettres, et je commence par ce qui regarde M. le maréchal de
Coigny et M. le comte de Saxe. Comme je n'ai eu, Sire, d'autres
motifs, dans les représentations que je vous ai faites au sujet du
premier, que le bien du service de Votre Majesté, je n'en

aurai point d'autre dans la conduite que j'observerai à son
égard. J'en suis beaucoup moins embarrassé pour moi-même que
pour ce qui regarde la sûreté et la défense de votre frontière ; je
n'aurais rien à désirer si je le croyais aussi bon général qu'il est
galant homme dans la société. Ainsi, Sire, j'espère qu'il n'y aura
point de tracasserie personnelle, ni rien de semblable à tout ce

qui s'est passé en Bohême et en Bavière, et dont je le crois aussi éloigné que moi. Je ne serai occupé que de tout ce qui pourra contribuer à le faire réussir, parce que sa gloire se trouve entièrement liée au bien de votre État. A la vérité, Sire, je ne réponds point des événements, mais je vous réponds de mes dispositions et de mes sentiments, aussi bien que de ma manière de me comporter envers lui. J'ai rempli mon devoir en faisant à Votre Majesté des représentations auxquelles je me trouvais indispensablement obligé; je continuerai de le remplir en me conformant à ses volontés et en secondant les efforts et la bonne volonté de M. de Coigny.

Il est vrai, Sire, que Votre Majesté avait bien voulu me prévenir du dessein où elle était de nommer M. de Coigny pour commander en Alsace, mais il ne me semblait pas qu'elle y fût déterminée ; elle m'avait aussi marqué qu'elle jetait les yeux sur M. de La Fare, et j'ai reçu presque en même temps les lettres où elle me parlait de l'un et de l'autre. J'aime

encore mieux, Sire, pour le bien de votre service, que le choix de Votre Majesté se soit arrêté sur M. de Coigny ; car M. de La Fare, qui, par ses mœurs douces, a et mérite des amis , est encore regardé moins comme homme de guerre que M. le maréchal de Coigny. Suivant ce que Votre Majesté me fait l'honneur de me marquer, M. le maréchal de Coigny ne doit avoir que le même commandement qu'avait feu M. le maréchal Du Bourg ; il commandait. Sire, dans la province, sans commander l'armée qui s'y trouvait. Ce n'est pas dans ces termes que m'en écrit M. d'Argenson ; mais j'éviterai de relever, dans la réponse que je dois lui faire , tout ce qui pourrait tendre à la discussion Qu causer de l'embarras. On agit différemment, Sire, lorsqu'on ne pense qu'à

l'intérêt du maître et que l'on est assez heureux pour en être plus occupé que du sien.

M. le comte de Saxe, Sire, était ici, où je lui avais mandé de se rendre pour raisonner avec lui sur les desseins du prince Charles, lorsque mon courrier est arrivé. J'ai été bien aise de lui apprendre moi-même les dispositions que Votre Majesté avait résolues, et il s'y est conformé avec autant de résignation et d'obéissance qu'on aurait pu l'attendre d'une personne née votre sujet et rempée de zèle et d'attachement pour la personne de Votre Majesté. Je crois, Sire, connaître assez le fond de son caractère pour assurer

Votre Majesté qu'en lui confiant le commandement de l'Alsace, il n'y avait point lieu d'avoir aucune inquiétude sur sa qualité d'étranger, et qu'il l'aurait défendue avec autant de zèle et de fidélité qu'aucun de vos sujets, et je ne l'avais choisi pour cet objet que parce que je le croyais capable de le remplir avec plus d'habileté et d'intelligence. Les officiers, Sire, qui se portent vers le grand sont aujourd'hui si rares que , dans l'opinion que j'ai du comte de Saxe, je le regarde aujourd'hui comme un homme précieux pour votre État, qui mériterait des distinctions particulières s'il était né votre sujet, qui, étant étranger, en mérite encore de plus grandes, afin de l'attacher plus étroitement à Votre Majesté. Il a de l'élévation dans l'esprit et des sentiments dans le cœur ; la méfiance l'éloignerait, et la confiance, au contraire, l'attachera de plus en plus à Votre Majesté. Il n'y aura, Sire, que des mortifications marquées qui puissent jamais le porter à quitter votre service; on lui en a fait essuyer en Bohême capables de donner du dégoût ; mais quoique les Allemands, Sire, soient sujets à passer d'un service dans un autre, il y a des règles et des bienséances

auxquelles ils ne sauraient manquer sans se rendre méprisables parmi eux, et le comte de Saxe y manquera moins qu'un autre, parce qu'il est plus jaloux de son honneur.

Mon dessein a toujours été, Sire, de rester à portée

de l'Alsace aussi longtemps que les mouvements de l'armée du Roi d'Angleterre me le permettront, et dans le cas où je ne serai point obligé de m'éloigner, je laisserai le comte de Saxe en haute Alsace pour y commander ; dès que ma marche sera déterminée vers un autre côté, et que M. le maréchal de Coigny prendra possession du commandement particulier et en chef de l'Alsace, je rappellerai M. le comte de Saxe auprès de moi, où il m'a déjà témoigné qu'il servira avec zèle et plaisir. J'avoue à Votre Majesté qu'il me sera d'un grand secours et d'un véritable soulagement, et que si je n'avais été occupé que de ce qui me regarde, je n'aurais jamais songé à le séparer de moi en l'envoyant en haute Alsace.

L'objet capital, Sire, se réduit aujourd'hui à pouvoir gagner la fin de la campagne, sans qu'il arrive d'événements fâcheux ; on verra alors à faire les dispositions pour mettre les troupes en quartier d'hiver, et à prendre, pour la campagne prochaine, les arrangements qui seront jugés les plus convenables et les plus avantageux au bien de votre service.

En rehsant, Sire, les lettres dont vous m'avez honoré, je vois qu'il reste peu d'articles qui exigent réponse, auxquels je n'aie satisfait par cette lettre ou par ma dépêche concernant les affaires de l'Empereur, autant qu'il était en moi. Il peut y avoir quelques particularités que je rassemblerai quelque jour , mais ce

ne sera que pour en conférer avec Votre Majesté, lorsque j'aurai la permission et le bonheur de me rapprocher de sa personne.

Je ne crois cependant pas, Sire, que Votre Majesté me taxe de paresse pour écrire ; je voudrais aussi être assuré qu'elle ne me taxera pas de lui écrire de trop longues lettres.

P. S. Ce qui a été prévu, Sire, vient d'arriver. Je reçois en ce moment des nouvelles de M. le comte de Saxe, suivant lesquelles les troupes de la reine de Hongrie ont commencé les hostilités en Alsace. Je n'entrerais pas dans un grand détail sur ce sujet avec M. d'Argenson, M. le comte de Saxe me mandant qu'il lui a dépêché un courrier pour lui en donner avis. Enfin, Sire, voilà donc le fruit de la retraite de l'armée de Bavière, et la guerre portée sur vos frontières.

A Versailles, ce 9 août 1743.

M. Amelot doit vous communiquer un avis de la dernière importance et qui est bien sûr. En voici un autre que je vous confie sous le plus grand secret ^ et

» Voir, sur cette affaire secrète, la réponse du maréchal, du 12, et la première des deux lettres du Roi datées du 16.

ET DU MARÉCHAL DE ÎS'OAILLES. 213

auquel je vous prie de faire toute l'attention possible, et d'en rechercher la vérité avec la plus grande exactitude et sans aucune partialité. Vous savez le secret de la poste S ainsi je ne vous apprends rien ; mais, quoiqu'on le sache fort bien, je vous demande le même secret que si personne ne le savait. J'ai oublié quelques questions à vous faire dans ma dernière lettre, mais ce n'est pas, pour le présent, le moment.

Si l'on mange mon pays, il me sera bien dur de le voir croquer, sans que je fasse personnellement mon possible pour l'empêcher;

mettons-nous au moins en état de réparer de bonne heure ce que nous aurons pu perdre toute cette année-ci.

Au camp de Spire, le 12 août 1743.

Sire,

Je reçus hier, à neuf heures du soir, la lettre dont Votre Majesté m'a honoré, du 9 de ce mois; j'obser-

1 a M. du Parc, Vxm des premiers commis de M. le cardinal de Fleury, était dans ce que Ton appelle le secret des postes. Il y a, à la poste, une chambre qu'ils appellent entre eux le secret, et personne n'y entre que ceux qui y sont admis, et c'est douze ou quinze personnes. C'est là que l'un ouvre toutes les lettres qui peuvent exciter la curiosité du ministère, tant Cl lies des ministres étrangers que celles des sujets du Roi. » Mémoires du duc de Luynes, t. IX, p. 243.

verai le plus inviolable secret, ainsi qu'elle nie l'ordonne, à quoi je n'aurai assurément nulle peine, y étant accoutumé depuis longtemps à l'égard de tout le monde, à plus forte raison quand c'est mon maître qui me le commande.

Je ferai mon possible, Sire, pour découvrir la vérité de ce que vous désirez savoir; je prendrai seulement la liberté de vous observer que, comme ce ne sont que de simples discours dont il s'agit, et qu'il n'y a, dans la lettre que Votre Majesté m'a envoyée, aucun fait particulier, il sera bien difficile d'éclaircir ce qui en est. Je dois dire à Votre Majesté que je connais à fond l'auteur de cette lettre ; il est ennemi de la famille de Strasbourg dont il parle, et qu'il appelle les Woimiens ^ On a prétendu que M. de Brou ^ avait beaucoup de bonté pour eux, ce qui diminuait le cré-

dit et la faveur du préteur royal ^ ; on a même prétendu qu'il y avait une personne de cette famille pour laquelle il avait eu un heureux penchant. J'ignore si M. de La Grandville^ a cru devoir entrer dans les droits de son prédécesseur, à titre de substitution; dans ce cas, je ne suis point étonné de l'antipathie que le préteur royal aura conçue

* Du nom du chef de cette famille qui s'appelait Wormser.

» Feydeau de Brou, nommé intendant de la Généralité de Paris e; i 1742, était auparavant intendant d'Alsace.

5 Le préteur royal, premier magistrat de Strasbourg, était M. Klinglin.

4 Bidé de La Grandville, appelé de l'intendance d'Auvergne à celU d'Alsace en iH^,

contre lui. Que n'aurait-oii pas à dire sur le compte de ce dernier ? Mais ce n'esl pas ici le lieu ni l'occasion.

Il me paraît donc, Sire, que tout cela n'est qu'une franche tracasserie qui intéresse peu le service de Votre iMajesté, et qui tombera d'elle-même ; j'ajouterai que connaissant, comme je fais depuis longues années, le caractère de celui qui écrit et de celle à laquelle on écrii, on ne doit pas beaucoup compter sur ce qui vient de leur part. Je n'en ferai pas moins les recherches qui me seront possibles, pour tâcher de découvrir s'il y aurait quelques précautions à prendre qui pussent intéresser le service de Votre Majesté. Je pense, d'ailleurs, que l'arrivée de M. le maréchal de Coigny tinira tout, d'autant plus que je suis convenu avec M. le comte de Saxe, suivant ce que Votre Majesté m'a marqué de ses intentions, que dès que M. le maréchal de Coigny serait arrivé, il

^ viendrait sur-le-champ me joindre, en quelque endroit que je pusse être pour son service. Ainsi il ne restera plus aucune matière à tyrannie, ni (racasserie, ni occasion à fomentier la moindre division, quoique je sois persuadé que le comte de Saxe soil fort éloigné d'y donner heu.

L'avis que me donne M. Amelot, par ordre de Votre Majesté, non plus que ce que me mande

1 II, c'esl-à-dire le comie de Saxe, dont le nom se trouvait mêlé dans l'intrigue.

M. d'Argenson, ne m'a point surpris, et n'a fait que me confirmer dans la persuasion ou j'étais du véritable projet de vos ennemis. J'ai des témoins qui pourraient attester à Votre Majesté qu'il y a plus d'un mois que je l'ai prévu ; je vais agir en conséquence, et prendre toutes les précautions qui dépendront de moi.

Comme, suivant les apparences, je serai bientôt obligé de me porter du côté de la Moselle, je crois qu'il est nécessaire que M. le maréchal de Coigny parte le plus tôt qu'il pourra. Il est essentiel d'avoir un homme principal dans une province comme l'Alsace, surtout dans les circonstances présentes, et, dès qu'il est nommé, il ne peut s'y rendre trop tôt, parce que ceux qui ne doivent pas y demeurer ne peuvent prendre sur eux certains partis. Je parle des inférieurs, car je puis vous assurer, Sire, que je travaille actuellement pour l'Alsace, comme si je devais y demeurer et être chargé de la défendre.

Je ne puis m'empêcher de vous dire. Sire, combien je suis peiné de voir que nous serons partout inférieurs de beaucoup aux ennemis. Je conjure Votre Majesté de se souvenir combien il y a de temps que je lui ai représenté la nécessité d'une augmentation

de troupes, sans que l'on ait voulu y penser. On la fera, et il sera trop tard ; on ne s'avise du remède qu'après le mal, et c'est à le prévenir que consiste la véritable habileté de ceux qui sont chargés de l'administration.

Je n'en dirai pas davantage aujourd'hui à Votre Majesté; je pars pour Landau, et je ne veux pas différer à renvoyer le courrier de M. d'Argenson, afin de l'informer que j'ai reçu l'avis qu'il m'a donné, et je vais faire toutes les dispositions pour me porter sur les frontières de Lorraine, où je tâcherai, s'il est possible, de prévenir les ennemis.

Je rappellerai à Votre Majesté que nous sommes bien faibles en infanterie, et lorsque j'aurai mis des garnisons dans les places, telles qu'il convient, je ne crois pas pouvoir rassembler plus de 50 à 55 bataillons pour mettre en campagne, et les ennemis, après la jonction des Hollandais, en auront plus de 80, ce qui fait une furieuse différence, surtout dans l'état, et plus encore, qu'il me soit permis de le dire, Sire, dans l'esprit où sont les troupes. Il faut espérer que Votre Majesté y mettra ordre ; c'est le point le plus important pour sa gloire et le salut de son État.

J'aurai l'honneur, Sire, de répondre aux questions que Votre Majesté m'a faites par la lettre dont elle m'a honoré, le 7 de ce mois, que m'a apportée, hier matin, le courrier de l'intendant de cette armée. Je suis , etc.

A Versailles, ce 16 août 1743.

Je commencerai par répondre à votre lettre du 6 de ce mois. J'ai lu attentivement votre Mémoire , et comme vous me marquez qu'il faut que M. d'Argenson soit au lait, et que, de plus, il m'a remis un de vos paquets assez gros pour lui faire soupçonner

bien des choses , malgré le parti que vous avez pris , avec grande raison, de le partager, j'ai cru le lui pouvoir communiquer; mais pourtant j'en avais effacé un aitle, en lui assurant qu'il ne le regardait pas, comme en effet il ne le regarde pas, du moins que de trèsloin. Le premier article est effectivement devenu décidé par les actes d'hostilité que les Autrichiens ont commis sur nous, ce qui les rend agresseurs; mais il faut voir si les Hollandais le prendront pour tel ou non.

Pour ce qui est du deuxième, je sens bien l'impossibilité de rien entreprendre de cette campagne, vu notre faiblesse ; mais je vous réponds que j'apporterai tous mes soins pour que tout soit réparé de bonne heure, et que je puisse avoir la consolation de réjouir de bonne heure les dames de Mons, acceptant, comme

VOUS voyez par là, ce que vous me proposez sur le troisième article ^

Si ma présence était nécessaire à mon armée avant la fin de la campagne, je vous prie de m'en avertir, et je vous promets que je ne serais pas longtemps à vous joindre, quelque part que ce fût. Je sais parfaitement le misérable état où nous sommes, mais je vous avoue que je ne verrais pas de sang froid prendre une de nos places, ni mettre nos frontières à contribution, ou à courir le risque d'être pillées, saccagées ou brûlées.

Je vous réponds qu'il n'y aura de mes ministres que M. d'Argenson dans le secret ; le contrôleur général sait bien ce dont j'ai envie, mais voilà tout, et il n'en saura de plus que de savoir qu'il nous faut beaucoup d'argent pour faire une bonne campagne, et nous éviter par là d'en faire plusieurs autres, qui nous coûteraient millions sur millions.

Je n'en suis pas, comme bien vous pouvez croire, à recommander le secret à M. d'Argenson ; mais il faudra des magasins en Flandre. Il ne peut pas les faire lui-même, vous m'entendez ; mais l'on ne saura certainement pas que j'y veuille aller, ni le lieu choisi pour commencer prématurément. Ce sont ses affaires pour les arrangements , et il m'a promis merveille.

' C'est-à-dire le siège de Mous. •

Je trouve très-bon que vous ne vous tuiez pas. A l'égard de ce que vous me proposez de m'envoyer quelqu'un de votre armée , je l'approuverais si j'en connaissais de propre pour cela, et surtout à garder le secret. Vous avez des neveux, des enfants, des amis; vous les connaissez tous mieux que moi ; ainsi je m'en rapporterai à ce que vous me proposerez sur cela.

A propos, je vous dirai que je sais que M. de Richelieu a été furieux des lettres de service que vous m'avez demandées pour M. de Balleroy ; il n'a pas été le seul, à ce qui m'est revenu; mais comme un des anciens, c'est sur lui que cela a le plus roulé.

Je vais passer, à cette heure, à votre lettre du 12 , puis j'en ferai une séparée, pour répondre à la longue lettre du secrétaires laquelle doit lui avoir bien coûté, car il ne se peut pas qu'il ne l'ait réécrite plusieurs fois, vu qu'il n'y a pas de rayures.

Je vous prie de me renvoyer au plus tôt la lettre que je vous ai envoyée, en ayant besoin pour les noms qui y sont contenus. Je savais que M. Glinglin ^ était fort brouillé avec M. Wormser et avec M. de Brou, dont je connaissais l'amour pour une des femmes ^; ainsi vous ne m'en apprenez pas beaucoup. A l'égard de M. de

1 On a déjà vu que le comte de Noailles, second fils du maréchal, lui servait quelquefois de secrétaire.

2 Klinglin, prêteur royal de Strasbourg.

^ Femelle est bien dur. Ce n'est pas que le duc de Saint-Simon n'ait essayé, au moins une fois, de faire passer dans la bonne langue ce mot

]a Grandville, j'ignore totalement s'il a suivi les errements et les liens de son prédécesseur, et c'est ce que je serai bien aise de savoir.

Je crois bien qu'il y a beaucoup de tracasserie dans cette affaire, mais elle est assez importante pour tâcher de l'approfondir.

Vraiment M. Hatzel nous a fait de belles affaires auprès de l'Empereur, dont il n'est pas moins important de savoir la vérité

^ M. Amelot doit vous en écrire fort au long, ainsi je m'en remets à ce qu'il vous en dira, mon épître n'étant déjà que trop longue.

pris en bonne part, témoin ce passage d'un billet adressé par lui, le 7 octobre 1733, au comte de Belle-Me : « Que pensez-vous que madame de Saint-Simon soit pour vous ? Mille choses pour elle et pour moi à votre exquise femelle ; tout ce qu'en mande mon fils me ravit pour elle et pour vous et ne me surprend pas. »
11 a eu beau dire, femelle n'est devenu ni gracieux ni galant.

1 On a vu par la lettre du maréchal de Noailles, datée du 15 juin, que l'Électeur de Mayence lui avait fait faire des ouvertures pour un accommodement. Un sieur Hatzel ou Herzel fut envoyé par le maréchal à Mayence; s'en tint-il à ses instructions ou s'aventura-t-il au delà? C'est le problème. Toujours est-il que le secret de cette négociation, livré par l'Électeur à l'Autriche et à

l'Angleterre, fut dénoncé à l'Empereur Charles VU comme une trahison de la France. Frédéric II déclare, dans VHisloire de mon temps, qu'il n'a, pour sa part, jamais rien compris dans cette affaire. « Un certain Hertzel, émissaire de la France, dit-il, était venu chez l'Électeur de Mayence pour insinuer à ce prince les propositions qu'il voulait faire parvenir au\ Anglais Cet Électeur était

une créature des Autrichiens; il était de plus soudoyé par des sub-iJes des Anglais!, auxquels il s'était vendu sans réserve. On envoya le comte de Finck à Mayence pour éclaircir ce fait, et l'on mit tout en mouvement en France pour voir i'il y aurait moyen de pénétrer la vérité : toutes ces peines furent perdues. Peut-être que Herlzel avait tenu de lui-même des propos (pii donnèrent lieu à cette histoire; c'était un abîme de mauvaise foi : il aurait fallu un nouvel OEdipe pour expliquer ce mystère. » OEuvres historiques de Frédéric II, t. 111, p. 18. Berlin, 1846.

Le maréchal de Coigny va partir au plus tôt, puisque vous croyez sa présence nécessaire à Strasbourg. Je n'avais que faire que vous me disiez que vous travaillez pour l'Alsace, comme si vous deviez y demeurer, pour le croire ; je vous connais trop bon citoyen pour en avoir pu douter un seul instant.

Nous venons de perdre un de vos confrères qui avait une bonne tête ; c'est une vraie perte, surtout pour le moment présent, par les connaissances qu'il avait, ainsi que son expérience ^

L'augmentation de l'infanterie est assurément bien désirable ; mais comment la faire en ce moment, où la présence des officiers est nécessaire à l'armée? S'il s'y agissait d'incorporer des milices,

cela serait aisé; mais ce n'est pas, je crois, ce que vous désignez par le mot d'augmentation. Est-ce d'hommes ou de bataillons ?

A Versailles, ce 16 août 1743.

J'ai dit à M. d'Argenson mon secret, et il va tout préparer en conséquence, en prenant cependant toutes les précautions possibles pour qu'on ne le devine pas,

1 Le maréchal de Puységur, mort le 15 août.

et la plus grande sera de ne s'ouvrir à personne, et j'espère qu'il n'y aura que vous, lui et moi dans le secret. Si cependant il est nécessaire d'en parler au contrôleur général, je lui en ferai part, afin qu'il ne raisonne point sur ce dont on aura affaire de lui, pour avoir l'argent dont on aura besoin pour les magasins à faire. Je tâcherai d'apporter avec moi le moins de bouchas inutiles que faire se pourra, et je vous réponds que quand il faudra partir, je partirai à la légère.

Mon avis et celui de tout mon conseil a été de soutenir l'Empereur; M. Amelot vous informera plus en détail de ma décision.

Je trouve bon que vous m'envoyiez vos réflexions sur la conduite que l'on a observée tant envers l'Empereur qu'envers l'Empire ; je trouverai toujours le temps de lire ce qui peut servir à me guider dans la conduite à venir.

Il est vrai que j'ai été un peu pressé pour nommer M. de Goigny; mais tout le monde commençait à en parler, et, comme j'étais résolu à le faire, dès que vous auriez déterminé votre marche vers la Moselle, j'ai cru qu'il n'y avait pas d'inconvénient à le déclarer, pour éviter surtout les chuchotements qu'on en aurait pu faire, lesquels je n'aime guère.

A l'égard de M. de La Fare, ce n'était point du tout pour un temps de guerre que j'y avais songé, mais bien pour uûi temps de paix, ou au moins un temps

dont la guerre eût été fort éloignée de cette province.

Si la lettre de M. d'Argenson différait de la mienne sur le commandement du maréchal de Coigny, c'est faute de ne nous être pas bien entendus, et le maméchal de Coigny ne devait avoir, tant que vous seriez en Alsace, qu'un commandement à vous subordonné, pour ce qui était troupes de guerre.

Je suis bien persuadé que vous êtes bien plus occupé de mon service que de votre intérêt, et c'est en quoi je fais bien plus de cas de vous.

Je suis bien persuadé du zèle du comte de Saxe pour mon service et de son obéissance à mes désirs, et je vous prie de lui en faire mes remercîments, en l'assurant de ma bonne volonté pour lui et de la connaissance que j'ai de ses talents.

Je m'aperçois que j'ai presque répondu à la lettre de votre secrétaire, par la première que je vous ai écrite; ainsi je ne répéterai pas. Pardon de ma mauvaise tournure de lettres; mais certainement je ne les recommencerai pas.

Nous voilà bientôt au mois de septembre, je voudrais être au mois de février. Je ne sais si la campagne finira aussitôt que vous le croyez, car de l'humeur dont sont ces messieurs, je crois qu'il nous tiendront alertes une bonne partie de l'hiver ; mais il n'y aura que demi-mal, s'ils ne sont pas plus près de chez nous.

ET DU MARÉCHAL DE NOAILLES. â23

Non certes, personne ne vous taxera de paresse.

A Versailles, ce 18 août 1743.

Votre courrier n'étant pas encore reparti, j'en profite pour vous faire quelques questions.

Tout le monde voudrait ici qu'au moins une partie du régiment des Gardes restât, cet hiver, sur la frontière ; ce serait punir ceux qui ne sont pas coupables. Cela ne serait que bon sûrement pour le régiment, et peut-être commode pour le projet hâtif de la campagne prochaine. Votre avis, je vous prie. Vous pouvez en raisonner, si vous le voulez, avec quelques officiers du régiment.

Je suis pressé; ainsi je ne vous ferai que celle-là pour aujourd'hui ; mais je vous ajouterai que le courrier de Sardaigne est de retour, que, si l'on en croit les dépêches de M. de Senneterre, l'affaire ira bien, le roi de Sardaigne n'apportant, à ce qu'il dit, que quelques changements, lesquels ne touchent pas le fond ; mais le commandeur Solar a de longues instructions. Il y a trois jours que ce courrier est arrivé, et il dit qu'il ne pourra être prêt, pour en rendre compte, que demain;

226 CÛPESPONDANÇE I)E LOUIS XV

cela ne sent pas bqñ. Le temps nous éclaircira, et je vous en ferai part le plus tôt que je pourrai.

A Weissembourg, le 23 août 1743.

Sire ,

J'^i reçu, par le retour de mon courrier, les trois lettres dont Votre Majesté m'a honoré. J'espère qu'elle me pardonnera si je n'y répons ppint aujourd'hui, par l'impossibilité où jp suis de le

faire, les détails indispensables pour la sûreté de vos frontières absorbant presque tout mon temps. Les fatigues et les occupations ont été si vives et si suivies que, si je n'étais soutenu par la satisfaction véritable que je trouve à me consacrer tout entier au service de Votre Majesté, je n'en pourrais soutenir le poids, et la vieille machine aurait succombé, ou j'eusse négligé une partie de ce qu'il y avait à faire. Remplir mon devoir, autant que je le puis, fait tout mon amusement, et je m'embarrasse peu des censures de ceux qui trouvent mauvais que je ne joue point et que je ne fais point la belle conversation. Les petites lettres de l'armée en ont porté des plaintes à la cour et à la ville ; il n'y a

pas jusqu'à la petite dévote, la duchesse deVillars', qui m'en fait des reproches; mais cela même devient ma justification auprès de Votre Majesté, si je me trouve quelquefois en retard avec elle.

Je dépêche aujourd'hui un courrier à M. d'Argenson pour lui porter l'état des troupes et des officiers généraux que je propose de laisser en Alsace. Il en rendra compte à Votre Majesté, et il pourra lui faire observer que j'ai augmenté de trois bataillons et de sept escadrons le nombre de celles que Votre Majesté souhaitait qu'on laissât aux ordres de M. le maréchal de Coigny. Votre Majesté me permettra-t-elle de lui représenter que si je ne pensais qu'à ce qui me regarde personnellement, je ne proposerais pas de diminuer le nombre des troupes qu'elle veut bien soumettre à mes ordres, pour les faire passer à ceux d'un autre, surtout dans des circonstances où les ennemis me seront très-supérieurs, et que le côté de la Moselle, par lequel ils se proposent de pénétrer en Lorraine, est beaucoup plus difficile à garder et à défendre que celui qui les y conduit par l'Alsace.

Je supplie Votre Majesté, et j'ose espérer qu'elle voudra bien me faire la grâce de me laisser les officiers généraux, suivant l'état proposé, ayant besoin de personnes qui puissent m'aider et partager avec moi

* Fille du maréchal de Noailles, et dame d'atours de la Reine.

le poids de la besogne. Votre Majesté doit observer que les princes en font partie, et qu'il y a bien des sortes de services auxquels je ne pourrais les employer.

Je profite du courrier que je dépêche à M. d'Argenson pour envoyer à Votre Majesté les réponses aux questions qu'elle a bien voulu me faire ^ J'ai tâché de les faire courtes, précises, et sans nulle sorte d'équivoque. J'ai supprimé un grand nombre de réflexions qui auraient pu les accompagner ; Votre Majesté est très-capable de les taire elle-même. Je crois cependant n'avoir rien omis de ce qui était nécessaire pour l'éclaircissement des faits. Si Votre Majesté trouve le loisir de les peser, de les approfondir, et d'en suivre les conséquences, elle me permettra de lui dire qu'elle trouvera de quoi penser sur la conduite de ses affaires et sur le caractère de ceux qui les gouvernent, et elle ne peut y faire trop de réflexions. Je supplie seulement Votre Majesté de faire attention à un principe que je crois incontestable, c'est qu'il n'arrive aucun malheur qui n'ait une cause que la prudence pouvait prévoir et prévenir, et que l'examen de ces causes est le moyen le plus capable de prévenir les nouveaux malheurs dont on est menacé. J'ai fait usage de la liberté et de l'ordre même que m'a donné

« Voir la lettre du Roi du 7 août.

Votre Majesté. de lui dire la vérité, mais je ne lui en ai encore point dit de si essentielle et de si capitale ; c'est à Votre Majesté à se développer à elle-même ce qu'elle renferme, et si je ne lui en dis pas davantage, ce n'est assurément ni manque d'affection ni manque d'attachement ; mais c'est que je voudrais ressembler à la femme de César, qui non-seulement ne devait pas être coupable, mais même soupçonnée.

Les nouvelles assurances de bonté et de confiance que Votre Majesté m'a données par la même lettre qu'elle m'a fait ces questions, me pénètrent de reconnaissance. Elle me rappelle elle-même la bonté qu'elle avait eue de me dire en partant qu'elle me ferait part de tout ce qu'elle penserait et de ce qu'on pourrait lui dire; je la supplie de vouloir bien continuer, et je regarderai cette marque de confiance comme une preuve de la justice qu'elle voudra bien rendre aux intentions droites et pures qui me font agir; j'en serai d'autant plus comblé de satisfaction que je crois pouvoir lui parler à cœur ouvert, et que je vous regarde. Sire, comme le plus honnête homme de votre royaume : pardonnez-moi, Sire, la liberté de cette expression.

J'ai cru, Sire, ne pouvoir me dispenser de joindre ici un billet qu'on m'a envoyé ; je ne connais point la main qui l'a écrit, mais l'avis qu'il renferme m'a paru de la plus grande importance, et je me serais fait un reproche de laisser ignorer à Votre Majesté ce

i)30 CORRESPONDANCE DÉ LOUIS XV

qu'il renferme, d'autant plus que cette même idée est extrêmement répandue dans le public et qu'il n'est plus aisé à Votre Majesté que de découvrir avec le temps ce qui en est. De la patience, de la fermeté, voir venir ceux qui lui parleront, écouter ce qu'on

lui dira poUr justifier et disculper, et surtout ne se laisser point entamer; elle découvrira elle-même les ruses et l'artifice dont on se servira pour l'émouvoir et la persuader, et avec d'autant plus de sûreté que Votre Majesté paraîtra ne s'en point apercevoir. Les promesses ({ue l'on a faites n'étant point remplies, vraisemblablement on s'impatientera, on éclatera, et c'est là le temps où Votre Majesté doit tout découvrir, et elle sera alors plus en état de faire sentir son indignation. Rien ne me paraît plus hardi que d'oser faire envoyer un ordre au nom de Votre Majesté et d'exciter secrè-î lement à faire le contraire.

Je suis, etc.

1 11 s'agit ici du inaréch<il de Broglie et de son exil. — Voir, dans le second volume, la lettre du Roi, du l^r septembre.

PREMIÈRE QUESTION

Pourquoi est-On rentré sitôt sur le territoire de France?

1*' Parce que la déclaration faite à la Diète, au nom du Roi, portait l'engagement positif d'évacuer l'Empire, qu'on n'avait aucune raison solide à alléguer pour justifier le séjour que l'on y aurait fait sans nécessité, et que d'y rester au delà d'un certain terme eût été démentir formellement ce que l'on venait de déclarer si authentiquement à la face de toute l'Europe;

2** Parce qu'un plus long séjour, loin d'être nécessaire ou utile, aurait été contre toutes les règles d'une bonne politique;

3"^^ Parce que ce séjour aurait été également contraire à tous les principes de la prudence et aux règles de la guerre.

ÉCLAIRCISSEMENTS

Aussitôt que l'armée du Roi, à son retour sur le Rhin, s'est trouvée à portée des États de l'Électeur Palatin, les commissaires de ce prince sont venus audevant d'elle pour lui faire fournir les fourrages dont elle avait besoin, et tous les baillifs ont, en conséquence, fait conduire des fourrages au camp, afin d'éviter et de prévenir le fourrageage des terres. Pouvait-on dire à ces baillifs : Ramenez vos foins, on veut fourrager votre pays? L'ordre de fourrager n'a été donné que conditionnellement, dans le cas où l'on serait obligé de le faire ; comme on n'y a pas été obligé, on n'a pas dû le faire.

Il ne faut pas comparer ce qui s'est passé dans la dernière guerre avec la situation où l'on s'est trouvé dans celle-ci. Dans le premier cas, il était question

« Chacune des réponses est suivie d'éclaircissements; nous n'avons reproduit, comme vraiment utiles, que ceux qui se rapportent à la deuxième et à la troisième question; le seul texte des réponses ne laisse rien à désirer pour les autres.

ET DURMALLÉCIAL bE NOAILLES. ^233

d'un séjour permanent et en présence de l'ennemi, et, dans le second, il n'a été question que de passage. D'ailleurs, on n'a fourragé dans la dernière guerre que lorsque le foin a manqué et n'a pu suffire. Enfin, soit foin ou autre fourrage , si l'on veut payer, il

ne saurait y avoir d'économie réelle à refuser du foin pour fourrager, parce que payer du foin ou accorder une indemnité pour du bled sur pied, cette dernière denrée étant plus chère, il doit naturellement en coûter davantage.

En second lieu, c'eût été un des plus mauvais services que l'on eût pu rendre au Roi et à l'État. Au Roi, en ce que les assurances d'amitié que Sa Majesté faisait donner à l'Électeur Palatin auraient pu faire concevoir à ce prince et à toute l'Europe des impressions contraires à la droiture et à l'honneur du Roi , si ces assurances eussent été démenties par les effets ; à l'État, en ce que l'Électeur Palatin est presque le seul allié que la France ait parmi les princes d'Allemagne, et qu'un procédé pareil à celui que l'on aurait eu à son égard l'aurait ahéné ; et plus il aurait ci-devant été attaché à la France, plus un si mauvais traitement devait l'offenser et le rendre par la suite irréconciliable.

Il y a des maximes de justice et d'État dont on ne doit jamais s'écarter. L'usage des nations et ce qu'on appelle le droit des gens , aussi bien que le droit de la nature, ne permettent pas de fourrager un pays avec

lequel on n'est point en guerre déclarée, à moins qu'on n'y soit forcé [par la nécessité et que l'on ne s'engage à un dédommagement convenable. Tout gouvernement qui s'écarte des règles de justice et d'équité finit enfin par être abandonné de ses voisins, et à les voir, à la première occasion, tous ligués contre lui.

TKOISIÈME QUESTION.

Pourquoi a-t-on demandé Du Verney avec autant d'instance? Est-ce faute du général des vivres ou de l'intendant de l'armée ?

UÉPOiNSE.

Ce n'est point dans la vue de remédier à quelque défaut particulier de l'administration intérieure et propre de l'armée , soit de la part de l'intendant ou du général des vivres , quoiqu'il y eût peut-être quelque observation à faire à ce sujet ; on a demandé le sieur [Paris] Du Verney uniquement par la nécessité que l'on a sentie de faire un arrangement général , afin d'assurer la subsistance de toutes les troupes , tant de celles de l'armée du Rhin que de celles de l'armée revenue de Bavière , non-seulement pour le reste de la campagne, mais encore pour tout le courant de l'hiver et pour l'ouverture de la campagne prochaine.

ET DU MARÉCHAL DE iNOAILLES. 233

ÉCLAmCISSEJLENTS.

Un pareil arrangement demandait un homme d'une expérience consommée , qui eût la connaissance du local et des ressources qu'on pourrait tirer de chaque endroit, qui fût accoutumé à un grand travail, à combiner tous les différents cas et tous les différents moyens d'y suppléer, à former toutes les dispositions en conséquence , et à le faire avec un tel ordre qu'il fût en état de se rendre compte à lui-même et aux autres , à chaque instant, de la suite et du progrès de l'exécution de tout ce qui aurait été réglé. Ces qualités ne se rencontrent guère dans les intendants ni dans les maîtres des requêtes du conseil. Le sieur Du Verney, qui a travaillé dans les différents genres de subsistances, pendant la guerre que le feu Roi eut à soutenir pour la succession d'Espagne, est le seul qui reste actuellement capable d'un tel détail et d'un pareil arrangement. L'époque du siège de Fribourg, en 1713, est une épreuve suffisante pour justifier ce que l'on avance en sa fa-

veur. Le feu Roi avait, pour lors, sur les bords du Rhin, 356 escadrons et 1230 bataillons qui ont vécu pendant trois mois entiers à Fribourg et aux environs.

On observera même qu'il était nécessaire d'avoir une personne envoyée par le Roi, qui pût mettre en mouvement tous les différents départements des provinces

chargées de contribuer et de concourir à l'exécution d'un arrangement général aussi important, et qui put rendre compte directement au ministre des facilités ou difficultés qu'on apporterait au service. On ne nommera ici personne ; mais l'indolence, le peu de volonté, peut-être l'ignorance et l'incapacité de quelques-uns de ceux qui se trouvent à la tête des départements les plus à portée de cette frontière, ont fait craindre plus d'une fois de voir manquer le service, et ces raisons, jointes aux difficultés qu'ils ont alléguées et aux refus réitérés de fournir à la subsistance des troupes, ont fait penser qu'on ne pouvait remédier à un point si capital que par l'envoi du sieur Du Verney, que la connaissance des lieux , de leurs ressources et de tout ce qui a été fait, mettait en état de répondre aux fausses allégations et mauvaises difficultés qu'on aurait pu objecter, et de trouver les moyens de les surmonter.

Avant que de finir cet article, on croirait manquer à la justice et à la vérité, si l'on n'ajoutait que, dans les difficultés qui sont survenues, il n'y en a eu aucune de la part du pays Messin, et, qu'au contraire , on n'y a trouvé que facilité et bonne volonté '.

QUATRIÈME QUESTION.

Pourquoi a-t-on pris l'argent destiné au prêt de

» C'était M. de Creil qui était intendant de Metz.

l'armée pour en faire un autre usage ? On sait qu'il est sacré.

RÉPONSE

Dès le commencement de la campagne, où l'on a été dans l'obligation de solliciter des fonds, on a toujours pris les précautions nécessaires pour que le prêt fût à couvert, et l'on s'est servi des mêmes expressions que ci-dessus , que l'argent du prêt était sacré , dans tous les ordres qu'on a donnés à ce sujet; ainsi, la question porte sur une fausse allégation.

CINQUIÈME QUESTION

On paraît abandonner entièrement Landau à ses propres forces , dans l'impossibilité de le secourir si on l'attaque, ainsi qu'on le fait entendre. L'on dit que les ennemis en veulent plutôt à Thionville.

RÉPONSE

- La position de Landau est telle qu'à moins que d'être supérieur aux ennemis , on sera toujours forcé de l'abandonner à ses propres forces. On a toujours regardé le secours de cette place comme très-difficile par la nature du pays qu'il faut traverser pour y arriver. On n'a point à craindre de siège pour Landau, de cette année, dès qu'on y mettra ce qui peut être nécessaire pour sa défense.

Quant à Thionville, il n'y a pas d'apparence que les ennemis s'y attachent ; il est beaucoup plus à craindre que ce soit à Longwy, en supposant que ce soit sur cette frontière qu'ils veuillent faire leurs plus grands efforts.

SIXIÈME QUESTION

En rapprochant le comte de Saxe de la basse Alsace, n'y avait-il pas à craindre que le prince Charles ne pût se porter sur Huningue avant lui?

RÉPONSE

Le comte de Saxe n'a jamais fait que deux marches pour se rapprocher de la basse Alsace et n'a jamais passé la hauteur de Strasbourg. Le prince Charles , dans ce temps-là , n'était pas encore à la hauteur du Fort-Louis, et , par conséquent, ne pouvait jamais le prévenir à Huningue.

Du Roi au maréchal. — 18 août

.i! . — Du maréchal au roi. — 23 août 1743 226

Annexe. — Réponses aux questions posées par le Roi ,

dans sa lettre du 7 août 1 "43 231

jiaris. — Imp. l'aul Ihiponf, rue de Grenelle-Saiut-Honon', y;

KBLIOTHECA

OUavionsis

La Bibliothèque

Université d'Ottawa

Échéance

The Library University of Ottawa

<-Ssk^ / I D C 13 4 «04 1865 VI

!T/ .>",n;; louis XV^ roi de FRPNcJQr

;J-JCoRRESPoI\IDPNCE DE LOUI

rF OC o1^"

ftCC# 1C67716

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/correspondancedeo1loui>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.